



Licence de psychologie
1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années
et préparation aux concours

Livret des études
2020-2021

SOMMAIRE

Équipe du Département Psychologie - SHS	3
Calendrier	4-5
Organisation de l'institut	6
I. Licence de psychologie	7
II. Licence 1 avec remise à niveau (aménagement) Axé-Sup psycho, module complémentaire et intégré à la L1	19
III. Relations internationales	20
IV. Tutorat	22
V. Certification numérique : Pix	23
VI. Portfolio de compétences	23
VII. Semaine de la recherche	24
VIII. Semaine de la recherche internationale.....	24
A qui s'adresser	25
Règlement pédagogique.....	26
Les stages.....	35
Année de césure.....	38
Délégation étudiante.....	39
Corps professoral.....	40
Informations pratiques.....	43
Descriptif des enseignements.....	49
Licence 1 ^{ère} année	51
Table des matières.....	52
Parcours Philosophie	81
Parcours société et éducation	87
Parcours sanitaire et paramédical.	97
Parcours socio-éducatif	105
Licence 2 ^{ème} année.....	115
Table des matières.....	116
Licence 3 ^{ème} année	153
Table des matières.....	154
Options.....	193
Table des matières.....	194
Axé-Sup	247
Table des matières.....	248
Glossaire.....	253

Directrice du département Psychologie-SHS
Coordinatrice des études et responsable pédagogique des mobilités internationales :
Célia VAZ-CERNIGLIA
4^{ème} étage ☎ : 04.72.32.51.43 - cvaz@univ-catholyon.fr
Assistante de direction : Sylvie Villevieille – shs@univ-catholyon.fr

Directeur adjoint - Responsable de la pédagogie en licence : Franck EINKHAH
4^{ème} étage ☎ : 04.72.32.51.85 - feinkhah@univ-catholyon.fr

Directrice pédagogique de la licence : Valérie BERTRAND
4^{ème} étage ☎ : 04.26.84.18.90 - directionpedashs@univ-catholyon.fr

Directrice pédagogique du master : Brigitte BLANQUET
4^{ème} étage ☎ : 04.26.84.52.27 - dirpeda.master.shs@univ-catholyon.fr

Responsable des études licence (tutorat et stage) : Amanda COMORETTO
4^{ème} étage ☎ : 04 26 84 52 20 - stageshslicence@univ-catholyon.fr

Responsable Administrative Universitaire : Ingrid FABRE-RINGBORG
4^{ème} étage ☎ : 04.72.32.50.93 - aauphilo@univ-catholyon.fr

Secrétariats :
1^{ère} année : Catherine ROGINO et Adeline PINA
☎ : 04.26.84.52.03 / 04.72.32.50.96 - shslicence1@univ-catholyon.fr

2^{ème} année : Myriam HIROUX
☎ : 04.72.32.51.43 - shslicence2@univ-catholyon.fr

3^{ème} année et Mobilité Internationale : Alexandra MESSEGER-BROYART
☎ : 04.26.84.52.36 - shslicence3@univ-catholyon.fr

Adresse du secrétariat :
23, place Carnot - 69286 LYON Cedex 02 [4^{ème} étage - Bâtiment L]

Horaires d'ouverture du secrétariat :
Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 13h

1er SEMESTRE

	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER
1	M	1 J	1 D	1 M	1 V
2	Me	2 V	2 L	2 Me	2 S
3	J	3 S	3 M	3 J	3 D
4	V	4 D	4 Me	4 V	4 L
5	S	5 L	5 J	5 S	5 M
6	D	6 M	6 V	6 D	6 Me
7	L Rentrée L1	7 Me ®	7 S	7 L	7 J
8	M Rentrée L3 L2	8 J	8 D	8 M	8 V
9	Me	9 V	9 L	9 Me	9 S
10	J	10 S	10 M	10 J	10 D
11	V	11 D	11 Me	11 V	11 L
12	S	12 L	12 J	12 S	12 M
13	D	13 M	13 V	13 D	13 Me
14	L Début des cours	14 Me	14 S	14 L	14 J
15	M	15 J	15 D	15 M	15 V
16	Me	16 V	16 L	16 Me	16 S
17	J	17 S	17 M	17 J	17 D
18	V	18 D	18 Me	18 V	18 L Reprise des cours
19	S	19 L	19 J	19 S	19 M
20	D	20 M	20 V	20 D	20 Me
21	L	21 Me	21 S	21 L	21 J
22	M	22 J	22 D	22 M	22 V
23	Me	23 V	23 L	23 S	23 Me
24	J	24 S	24 M	24 J	24 D
25	V	25 D	25 Me	25 V	25 L
26	S	26 L	26 J	26 S	26 M
27	D	27 M	27 V	27 D	27 Me
28	L	28 Me	28 S	28 L	28 J
29	M	29 J	29 D	29 M	29 V
30	Me	30 V	30 L	30 Me	30 S
		31 S		31 J	31 D

® Rentrée
solennelle

Vacances

2ème SEMESTRE

	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1	L	1 L	1 J	1 S	1 M
2	M	2 M	2 V	2 D	2 Me
3	Me	3 Me	3 S	3 L	3 J
4	J	4 J	4 D	4 M	4 V
5	V	5 V	5 L - Pâques	5 Me	5 S
6	S	6 S	6 M	6 J	6 D
7	D	7 D	7 Me	7 V	7 L
8	L	8 L	8 J	8 S	8 M
9	M	9 M	9 V	9 D	9 Me
10	Me	10 Me	10 S	10 L	10 J
11	J	11 J	11 D	11 M	11 V
12	V	12 V	12 L	12 Me	12 S
13	S	13 S	13 M	13 J	13 D
14	D	14 D	14 Me	14 V	14 L
15	L	15 L	15 J	15 S	15 M
16	M	16 M	16 V	16 D	16 Me
17	Me	17 Me	17 S	17 L	17 J
18	J	18 J	18 D	18 M	18 V
19	V	19 V	19 L	19 Me	19 S
20	S	20 S	20 M	20 J	20 D
21	D	21 D	21 Me	21 V	21 L
22	L	22 L	22 J	22 S	22 M
23	M	23 M	23 V	23 D	23 Me
24	Me	24 Me	24 S	24 L	24 J
25	J	25 J	25 D	25 M	25 V
26	V	26 V	26 L	26 Me	26 S
27	S	27 S	27 M	27 J	27 D
28	D	28 D	28 Me	28 V	28 L
		29 L	29 J	29 S	29 M
		30 M	30 V	30 D	30 Me
		31 Me		31 L	

Vacances

PRÉSENTATION GENERALE

L'Université Catholique accueille plus de douze mille étudiants réguliers de 70 nationalités différentes ; douze mille jeunes et adultes participent à ses activités en France, en Afrique et ailleurs. Des ingénieurs et des théologiens, des cadres d'entreprises et des chercheurs, des philosophes, des psychologues et des animateurs de développement sortent chaque année des différents cycles de formation.

Centre d'études et de recherche internationale, l'Université Catholique de Lyon se veut au croisement des idées et des mouvements qui font l'avenir. Elle est membre du PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

ORGANIGRAMME

Chancelier : Monseigneur Michel DUBOST

Recteur : Père Olivier ARTUS

Vice-recteurs : M. Marc OLLIVIER [chargé de la Formation, de la Vie académique et de la Vie étudiante], Mme Valérie AUBOURG [chargée de la recherche], M. Amaury Dewavrin [chargé des Affaires Economiques et Sociales] et M. Emmanuel Gabellieri [chargé de mission auprès des facultés ecclésiastiques]

Secrétaire général : M. Amaury Dewavrin

Doyen du pôle facultaire Philosophie et Sciences Humaines : M. Pascal MARIN

Directrice du département de Psychologie : Célia VAZ-CERNIGLIA

Responsable Administrative du Pôle : Ingrid FABRE-RINBORG

Attachée de communication : Clémence LAFOND

Le Département Psychologie-SHS est une des composantes du Pôle Facultaire Philosophie et Sciences Humaines.

Ce pôle facultaire comprend également :

- La Faculté de Philosophie
- Le Centre Interdisciplinaire d'Éthique : CIE
- L'Université Vie Active : UNIVA
- Le Master des Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation [MEEF]
- Le Centre d'Études Pédagogiques pour l'Expérimentation et le Conseil : CEPEC

Le Département Psychologie-SHS délivre des enseignements et des diplômes au format Licence et Master professionnel de Psychologie en harmonie avec le processus de Bologne afin de faciliter les mobilités professionnelles et géographiques des étudiants. Il propose aussi la préparation des sélections d'entrée en écoles des secteurs paramédical et social en double filière avec la 1ère année de licence de Psychologie.

En outre, il est également possible de suivre des formations courtes et/ou longues dans le secteur de la psychologie ou encore des sciences humaines et sociales [cf. Catalogue formation continue du département : <https://www.uclv.fr/formation-continue/-/formation-continue-social-medico-social-educatif-paramedical-166500.kjsp?RH=1463996487681>]

De nouvelles formations en psychologie sont en cours de préparation et offertes en 2021/2022. Pour plus d'informations s'adresser à Sylvie Villevieille ou Célia Vaz-Cerniglia.

Le grade de Licence en psychologie sanctionne une formation reconnue dans le cadre d'une convention avec l'Université Lumière Lyon 2. Cette formation s'effectue normalement en trois ans, soit six semestres validés après l'obtention du Baccalauréat.

Au bout de six semestres validés, l'étudiant se voit attribuer une Licence Sciences Humaines, mention Psychologie par un jury convoqué par le Président de l'Université Lumière Lyon 2.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est constituée d'Unités d'Enseignement (U.E). Une unité d'enseignement comprend un ensemble de cours appelés Éléments Pédagogiques, EP (CM et/ou TD) généralement de 22 heures en L1 et de 20h en L2 et en L3. Chaque Unité d'Enseignements, UE, permet, selon les cas, d'acquérir 5 ou 6 crédits européens, ECTS [European Credit Transfer System]. Sauf indication contraire, l'ensemble des cours est obligatoire.

Selon la réforme décidée par arrêté ministériel du 25 avril 2002, l'enseignement est entièrement semestrialisé. L'étudiant valide 30 crédits par semestre. La compensation est inter semestrielle. L'année universitaire se déroule sur deux semestres composés chacun de 11 semaines de cours en L1 et de 10 semaines de cours en L2 et en L3 + 1 semaine de rattrapage. La semaine de rattrapage est considérée comme une semaine de cours et obéit aux mêmes règles que les semaines de cours concernant l'assiduité (voir plus bas, chapitre 6). Plusieurs formes de validation sont possibles, soit par l'élaboration de travaux personnels, soit par contrôle final ou encore continu et ce, à l'oral et/ou à l'écrit.

LICENCE 1^{ère} ANNEE

L'étudiant choisit un parcours ou un portail parmi ceux proposés en 1^{ère} année. Les parcours et portails proposés sont réalisés sur les 2 semestres.

Les cours sont assurés principalement par le Département de Psychologie-SHS de l'Université Catholique de Lyon. Pour le portail 1. Psychologie et Philosophie les cours sont assurés également par la Faculté de Philosophie.

Portail 1. Psychologie et Philosophie : 1^{ère} année de licence

En plus de l'enseignement en Psychologie, le portail « Philosophie » ouvre à une poursuite d'études en philosophie dans le cadre des diplômes spécifiques de l'Université Catholique de Lyon. Une réorientation en Licence de Philosophie à l'UCLy est possible après validation de l'année.

SEMESTRE 1 30 ECTS 258 H

S1 : 88 heures

UE. Histoire de la psychologie	6 ECTS	
-CM Introduction à la psychologie		22 H
TD Introduction à la psychologie [Ethique en SHS]		22 H
UE. Psychobiologie et statistiques	6 ECTS	
-TD Statistiques		22 H
-CM Introduction à la biologie		22 H

Total S1 UE. Psychologie : 88 heures

S1 : 88 heures

UE. Philosophie générale et antique-médiévale	6 ECTS	
-CM Introduction à la philosophie antique		22 H
-CM Philosophie générale 1		22 H
UE. Philosophie : introduction et anthropologie	6 ECTS	
-CM Initiation à la philosophie 1		22 H
-CM Anthropologie philosophique 1		22 H

Total S1 UE. Portail Philosophie : 88 heures

UE. Transversale 1 (82 heures)	6 ECTS	
-TD TIC (Word, power point)		22 H
-TD Langues		22 H
-TD Méthodologie du travail universitaire		22 H
-TD PPP (Projet Personnel et Professionnel)		16 H

Total S1 UE Transversale : 82 heures

Stage complémentaire : durée libre

SEMESTRE 2 30 ECTS 258 H

S2 : 88 heures

UE. Psychologie clinique et du développement	6 ECTS	
-CM introduction à la psychologie clinique		22 H
-CM introduction à la psychologie du développement		22 H

UE. Psychologie sociale et cognitive	6 ECTS	
-CM Introduction à la psychologie sociale		22 H
-CM introduction à la psychologie cognitive		22 H

Total S2 Psychologie : 88 heures

S2 : 88 heures

UE. Philosophie générale et antique-médiévale 2	6 ECTS	
-CM Raison et foi dans les trois monothéistes au Moyen-Âge		22 H
-CM Philosophie générale 2		22 H

UE. Philosophie : introduction et anthropologie	6 ECTS	
-CM Initiation à la philosophie 2		22 H
-CM Anthropologie philosophique 2		22 H

Total S2 Portail Philosophie : 88 heures

UE. Transversale 2 (82 heures)	6 ECTS	
-TD TIC : [Excel et base de données]		22 H
-TD Langues		22 H
-TD Méthodologie du travail universitaire		22 H
-TD Entrepreneuriat [8 H]		16 H

Total S2 UE Transversale : 82 heures

Stage complémentaire : durée libre

TOTAL : S1 et S2 : 516 H

NB : chaque CM ou TD = 3 ECTS et = 11 séances de 2 H 00, soit 22 H. Exceptées pour les UE.

Transversales :

TIC : 1 ECTS, Langues : 2 ECTS, Méthodologie du travail universitaire : 2 ECTS, PPP : 1 ECTS

NB : Coefficient 2 pour les CM, coefficient 1 pour les autres enseignements

NB : Effectif étudiants = 230 – Capacité maximale TD = 30 – Capacité CM = 230

Portail 2. Psychologie et Sciences de l'Éducation : Licence 1^{ère} année

En plus de l'enseignement en Psychologie, ce portail vise à donner des bases en Sciences sociales et Sciences de l'éducation aux étudiants. Il convient aussi particulièrement aux étudiants qui souhaitent préparer des concours sociaux ou des concours d'accès à des formations d'enseignant, dans la suite de leurs études.

SEMESTRE 1 30 ECTS 258 H

S1 : 88 heures + 12 heures tutorat stat

UE. Histoire de la psychologie	6 ECTS	
-CM Introduction à la psychologie		22 H
-TD Introduction à la psychologie [Ethique en SHS]		22 H

UE. Psychobiologie et statistiques	6 ECTS	
-TD Statistiques		22 H
-CM Introduction à la biologie		22 H

Total S1 UE. Psychologie : 88 heures

S1 : 88 heures

UE. Sciences sociales et enquête	6 ECTS	
-CM Introduction aux sciences sociales		22 H
-TD Méthodologie - Enquête sociologique		22 H

UE. Education/philosophie/Antropologie/Ethique	6 ECTS	
CM Philosophie de l'éducation 1		22 H
CM Introduction aux sciences de l'éducation 1		22 H

Total S2 UE. Sciences de l'éducation : 88 heures

UE. Transversale 1 (82 heures)	6 ECTS	
-TD TIC (Word, power point)		22 H
-TD Langues		22 H
-TD Méthodologie du travail universitaire		22 H
-TD PPP		16 H
Stage complémentaire : durée libre		
Total S1 UE Transversale : 82 heures		
SEMESTRE 2	30 ECTS	258 H
S2 : 88 heures		
UE. Psychologie clinique et du développement	6 ECTS	
-CM introduction à la psychologie clinique		22 H
-CM introduction à la psychologie du développement		22 H
UE. Psychologie sociale et cognitive	6 ECTS	
-CM Introduction à la psychologie sociale		22 H
-CM introduction à la psychologie cognitive		22 H
Total S2 Psychologie : 88 heures		
S2 : 88 heures		
UE. Sociologie : méthode, droit et travail social	6 ECTS	
-CM. Méthode sociologique et éducation		22 H
-CM Droit et travail social		22 H
UE. Education/philosophie/Anthropologie/Ethique	6 ECTS	
CM Philosophie de l'éducation 2		22 H
CM Sciences de l'éducation 2		22 H
Total S2 UE. Sciences de l'éducation : 88 heures		
UE. Transversale 2 (82 heures)	6 ECTS	
-TD TIC : [Excel et base de données]		22 H
-TD Langues		22 H
-TD Méthodologie du travail universitaire		22 H
-TD Entrepreneuriat		16 H
Total S2 UE Transversale : 82 heures		
Stage complémentaire : durée libre		

TOTAL : S1 et S2 : 516 heures

NB : chaque CM ou TD = 3 ECTS et = 11 séances de 2 H 00, soit 22 H. Exceptées pour les UE. Transversales.
TIC : 1 ECTS, Langues : 2 ECTS, Méthodologie du travail universitaire : 2 ECTS, Entrepreneuriat : 1 ECTS
NB : coefficient 1 attribué à chaque UE. NB : Effectif étudiants = 230 – Capacité maximale TD = 30 – Capacité CM = 230

Coefficient 2 pour les CM, coefficient 1 pour les autres enseignements

Parcours 1. Psychologie et sanitaire et paramédical : Licence 1^{ère} année
En plus de l'enseignement en Psychologie, ce portail parcours vise particulièrement à donner des bases dans les domaines sanitaire et paramédical. Il convient particulièrement aux étudiants qui souhaitent préparer une entrée dans les écoles du secteur sanitaire et paramédical, dans la suite de leurs études.

SEMESTRE 1	30 ECTS	258 H
S1 : 88 heures + 12 heures tutorat stat		
UE. Histoire de la psychologie	6 ECTS	
-CM Introduction à la psychologie		22 H
-TD Introduction à la psychologie [Ethique en SHS]		22 H
UE. Psychobiologie et statistiques	6 ECTS	
-TD Statistiques		22 H
-CM Introduction à la biologie		22 H
Total S1 UE. Psychologie : 88 heures		
S2 : 88 heures		
UE. Sanitaire et Paramédical 1	6 ECTS	
-TD Biologie 1		22 H
-TD Handicap et troubles « Dys »		22 H
UE. Français et culture générale	6 ECTS	
-TD Français 1		22 H
-TD Culture générale		22 H
Total S2 UE. Sanitaire et paramédical : 88 heures		
UE. Transversale 1 (82 heures)	6 ECTS	
-TD TIC (Word, power point)		22 H
-TD Langues		22 H
-TD Méthodologie du travail universitaire		22 H
-TD PPP		16 H
Stage complémentaire : durée libre		
Total S1 UE Transversale : 82 heures		

SEMESTRE 2	30 ECTS	258 H
S2 : 88 heures		
UE. Psychologie clinique et du développement	6 ECTS	
-CM introduction à la psychologie clinique		22 H
-CM introduction à la psychologie du développement		22 H
UE. Psychologie sociale et cognitive	6 ECTS	
-CM Introduction à la psychologie sociale		22 H
-CM introduction à la psychologie cognitive		22 H
Total S2 Psychologie : 88 heures		
S2 : 88 heures		
UE. Sanitaire et Paramédical 2	6 ECTS	
-TD Biologie 2		22 H
-TD Psychosomatique		22 H
UE. Français et éthique	6 ECTS	
-TD Français 2		22 H
-TD Éthique et Culture sanitaire		22 H
Total S2 UE. Sanitaire et paramédical : 88 heures		

UE. Transversale 2 (82 heures)	6 ECTS	
-TD TIC : (Excel et base de données)		22 H
-TD Langues		22 H
-TD Méthodologie du travail universitaire		22 H
-TD Entrepreneuriat		16 H
Total S2 UE Transversale : 82 heures		
Stage complémentaire : durée libre		

TOTAL : S1 et S2 : 516 heures

NB : chaque CM ou TD = 3 ECTS et = 11 séances de 2 H 00, soit 22 H. Exceptées pour les UE. Transversales.
TIC : 1 ECTS, Langues : 2 ECTS, Méthodologie du travail universitaire : 2 ECTS, Entrepreneuriat : 1 ECTS
NB : coefficient 1 attribué à chaque UE. NB : Effectif étudiants = 230 – Capacité maximale TD = 30 – Capacité CM = 230

Coefficient 2 pour les CM, coefficient 1 pour les autres enseignements

Parcours 2. Psychologie et socio-éducatif : Licence 1^{ère} année

En plus de l'enseignement en Psychologie, ce parcours vise à donner des bases dans les domaines social et éducatif. Il convient particulièrement aux étudiants qui souhaitent préparer leur entrée dans les secteurs social et éducatif, dans la suite de leurs études.

SEMESTRE 1	30 ECTS	258 H
S1 : 88 heures + 12 heures tutorat stat		
UE. Histoire de la psychologie	6 ECTS	
-CM Introduction à la psychologie		22 H
-TD Introduction à la psychologie [Ethique en SHS]		22 H
UE. Psychobiologie et statistiques	6 ECTS	
-TD Statistiques		22 H
-CM Introduction à la biologie		22 H
Total S1 UE. Psychologie : 88 heures		
S1 : 88 heures		

UE. Socio-éducatif 1	6 ECTS	
-TD Questions de société 1		22 H
-TD Droit de la famille		22 H
UE. Français et culture générale	6 ECTS	
-TD Français 1		22 H
-TD Culture générale		22 H
Total S2 UE. Socio-éducatif : 88 heures		

UE. Transversale 1 (82 heures)	6 ECTS	
-TD TIC (Word, power point)		22 H
-TD Langues		22 H
-TD Méthodologie du travail universitaire		22 H
-TD PPP		16 H
Stage complémentaire : durée libre		
Total S1 UE Transversale : 82 heures		

SEMESTRE 2	30 ECTS	258 H
S2 : 88 heures		
UE. Psychologie clinique et du développement	6 ECTS	
-CM introduction à la psychologie clinique		22 H
-CM introduction à la psychologie du développement		22 H
UE. Psychologie sociale et cognitive	6 ECTS	
-CM Introduction à la psychologie sociale		22 H
-CM introduction à la psychologie cognitive		22 H
Total S2 Psychologie : 88 heures		

S2 : 88 heures		
UE. Socio-éducatif 2	6 ECTS	
-TD Questions de société 2		22 H
-TD Droit social		22 H
UE. Français et interculturelité	6 ECTS	
-TD Français 2		22 H
-TD Interculturalité		22 H
Total S2 UE. Socio-éducatif : 88 heures		

UE. Transversale 2 (82 heures)	6 ECTS	
-TD TIC : (Excel et base de données)		22 H
-TD Langues		22 H
-TD Méthodologie du travail universitaire		22 H
-TD Entrepreneuriat		16 H
Total S2 UE Transversale : 82 heures		
Stage complémentaire : durée libre		

TOTAL : S1 et S2 : 516 heures

NB : chaque CM ou TD = 3 ECTS et = 11 séances de 2 H 00, soit 22 H. Exceptées pour les UE. Transversales.
TIC : 1 ECTS, Langues : 2 ECTS, Méthodologie du travail universitaire : 2 ECTS, Entrepreneuriat : 1 ECTS
NB : coefficient 1 attribué à chaque UE. NB : Effectif étudiants = 230 – Capacité maximale TD = 30 – Capacité CM = 230

Coefficient 2 pour les CM, coefficient 1 pour les autres enseignements

LICENCE 2^{ème} ANNEE

Ci-dessous la composition détaillée des U.E en semestres 3 et 4.

Tous les CM [exceptées les options] ont un coefficient = 2. Les autres enseignements ont un coefficient = 1.

Les fiches explicatives des enseignements sont à consulter pages 116 à 152 : descriptif des enseignements

Une option professionnalisante est à choisir dans une liste, voir pages 193 à 245

Mention. Psychologie - Licence 2^{ème} année

SEMESTRE 3	30 ECTS	250 H
UE. Initiation Développement psycho-affectif et cognitif	5 ECTS	
-CM Développement psychologique 1: bébé/enfant/adolescent		20 H
-TD Développement psychologique1 : bébé/enfant/adolescent		20 H
UE. Psychologie sociale	5 ECTS	
- CM Psychologie sociale		20 H
- TD Psychologie sociale		20 H
UE. Neuropsychologie	5 ECTS	
-CM Neuropsychologie		20 H
-TD Neuropsychologie		20 H
UE. Clinique des tests	5 ECTS	
-CM Théorie et classification des tests		20 H
-TD Découverte des tests et outils		20 H
UE. Psychologie cognitive	5 ECTS	
-CM Psychologie cognitive		20 H
-TD Psychologie cognitive		20 H
UE. Transversale 3	5 ECTS	
-TD TIC		10 H
-TD Langues		20 H
-TD PPP		20 H
Stage complémentaire : durée libre		
Total S3 : 250 heures		

SEMESTRE 4	30 ECTS	250 H
UE. Développement psycho-affectif et cognitif	5 ECTS	
-CM Développement psychologique 2		20 H
-TD Développement psycho-affectif et cognitif 2		20 H
UE. Psychopathologie générale	5 ECTS	
-CM Psychopathologie		20 H
-TD Psychopathologie		20 H
UE. Psychologie clinique	5 ECTS	
-CM Psychologie clinique		20 H
-TD Psychologie clinique		20 H
UE. Psychologie du travail	5 ECTS	
-CM Psychologie du travail		20 H
-TD Psychologie du travail		20 H
UE. Options professionnalisantes (1 option au choix)	5 ECTS	
<i>Option 1. Stage</i>		

-TD Accompagnement du Stage	20 H et
20 H en suivi individualisé + au minimum 50 H de stage	
Option 2. Psychopédagogie	
-CM Psychopédagogie	20 H
-TD Psychopédagogie	20 H
Option 3. Criminologie	
-CM Criminologie	20 H
-TD Criminologie	20 H
Option 4. Projet de recherche	40 H
Option 5. Formation Humaine	
-TD Formation Humaine	20 H
-TD Formation Humaine	20 H
Option6. Interculturalité	
-CM Interculturalité	20 H
-TD Interculturalité	20 H
Option 7. Psychologie en anglais/Psychology in English	
-TD 1. Gestion du stress/Stress management and assertiveness	20H
Psychological practice with carevigers	
-TD 2. La relation patient-psychothérapeute/	20 H
The patient-psychotherapist relationship	
Option 8. Sport (option à l'année)	40 H
-TP	
Option 9. Gériologie	
-CM Gériologie	20 H
-TD Gériologie	20 H
Option 10. Droit de la famille	
-CM Le(s) couple(s) d'hier et d'aujourd'hui	20 H
-CM Droit de la famille et couple	20 H
Option 11. Ethologie	
-CM Ethologie	20H
-TD Ethologie	20H
Option 12. Approche systémique des relations familiales	
-CM Approche systémique des relations familiales	20H
-TDApproche systémique des relations familiales	20H

UE. Transversale 4	5 ECTS
-TD Langues	20 H
-Entrepreneuriat	10 H
-TD Statistiques	20 H

Total S4 UE Transversale : 250 heures

Stage complémentaire : durée libre

TOTAL [S3 et S4] : 500 heures

NB : chaque CM ou TD = 2,5 ECTS. Chaque CM = coefficient 2 sauf pour les options (coefficient 1). Les TD sont coefficientés 1. 10 séances de cours de 2h, soit 20h. Exceptées pour les UE. Transversales.

Semestre 3 : TIC : 1 ECTS, Langues : 2 ECTS, PPP : 2 ECTS,

Semestre 4 : Langues : 2 ECTS, Statistiques : 2 ECTS, Entrepreneuriat : 1 ECTS

Les étudiants ayant choisi Espagnol ne peuvent pas s'inscrire dans les options « Psychologie en anglais » et « Approche systémique des relations familiales » pour cause d'incompatibilité d'horaires. Les étudiants ayant choisi Allemand ne peuvent pas s'inscrire dans l'option « Ethologie » pour cause d'incompatibilité d'horaires.

LICENCE 3^{ème} ANNEE

Les fiches explicatives des enseignements sont à consulter pages 153 à 191 : descriptif des enseignements

Tous les CM ainsi que le TD Suivi des stages au semestre 6 ont un coefficient = 2 (exceptées les options). Les autres enseignements ont un coefficient 1.

Mention Psychologie - Licence 3^{ème} année

SEMESTRE 5	30 ECTS	250 H
UE. Psychopathologie enfant et adolescent	5 ECTS	
-CM Psychopathologie enfant et adolescent		20 H
-TD Psychopathologie enfant ou/et adolescent		20 H
UE. Psychologie sociale	5 ECTS	
-CM Psychologie sociale		20 H
-TD Psychologie sociale		20 H
UE. Statistiques appliquées à la psychologie	5 ECTS	
-CM Statistiques		20 H
-TD Statistiques		20 H
UE. Clinique des tests	5 ECTS	
-CM. Bilans psychologiques, neuropsychologiques, de compétences		20 H
-TD Bilans psychologiques (mise en pratique)		20 H
UE. 1 OPTION à choisir (2TD ou 2CM ou 1CM+1TD)	5 ECTS	
<i>Option 1. Interventions et pratiques du psychologue</i>		
-CM Interventions et pratiques du psychologue		20 H
-TD Interventions et pratiques du psychologue		20 H
<i>Option 2. Formation Humaine (choix de 2 cours dans le catalogue, FH)</i>		
-TD Formation Humaine		20 H
-TD Formation Humaine		20 H
<i>Option 3. Projet de recherche</i>		40 H
<i>Option 4. Psychosomatique</i>		
-CM Psychosomatique		20 H
-TD Psychosomatique		20 H
<i>Option 5. Sujets non demandeurs de soins, de prise en charge</i>		
-CM Sujets non demandeurs de soins, de prise en charge		20 H
-TD Sujets non demandeurs de soins, de prise en charge		20 H
<i>Option 6. Familles et relations intergénérationnelles</i>		
-CM Familles et relations intergénérationnelles - Héritage familial		20 H
-CM Familles et relations intergénérationnelles – Liens de filiation		20 H
UE. Transversale 5	5 ECTS	
- TD Langues		20 H
- TD TIC		10 H
- TD Suivi des stages (minimum 90 H annuelles)		20 H

Stage complémentaire : durée libre

NB : chaque CM ou TD = 2.5 ects et 10 séances de 2 H 00, soit 20 H. Exceptées pour les UE. Transversales.

Langues : 2 ECTS, Suivi des stages : 2 ECTS, TIC : 1 ECTS

NB : coefficient 1 attribué à chaque UE

NB : Effectif maximum étudiants = 200 – Capacité maximale TD = 30 – Capacité CM = 200

Tous les CM sont coefficientés 2 (sauf pour les options, CM coefficientés 1)

SEMESTRE 6	30 ECTS	250 H
UE. Psychologie du développement	5 ECTS	
-CM Psychologie du développement		20 H
-TD Psychologie du développement		20 H
UE. Psychologie cognitive	5 ECTS	
-CM Psychologie cognitive		20 H
-TD Psychologie cognitive		20 H
UE. Neurosciences	5 ECTS	
-CM Neurosciences		20 H
-TD Neurosciences		20 H
UE. Les pratiques de l'entretien	5 ECTS	
-CM Les pratiques de l'entretien		20 H
-TD Les pratiques de l'entretien		20 H
UE. 1 OPTION : 2 TD à choisir ou 1 CM + 1 TD	5 ECTS	
<i>Option 1. Psychologie clinique approfondie</i>		
-CM Psychologie clinique		20 H
-TD Clinique des groupes, de la famille, clinique institutionnelle		20 H
<i>Option 2. Psychopédagogie</i>		
-CM Psychopédagogie		20 H
-TD Psychopédagogie		20 H
<i>Option 3. Gériatologie</i>		
-CM Gériatologie		20 H
-TD Gériatologie		20 H
<i>Option 4. Interculturalité</i>		
-CM Interculturalité		20 H
-TD Interculturalité		20 H
<i>Option 5. Groupes et médiations</i>		
-CM Groupes et médiations		20 H
-TD Groupes et médiations ou TD Psychodrame		20 H
<i>Option 6. Formation Humaine (choix de 2 cours dans le catalogue, FH)</i>		
-TD Formation Humaine		20 H
-TD Formation Humaine		20 H
<i>Option 7. Projet de recherche</i>		40 H
<i>Option 8. Enjeux psychiques du travail</i>		
-CM Enjeux psychiques du travail		20H
-TD Enjeux psychiques du travail		20H
<i>Option 9. Criminologie</i>		
-CM Criminologie		20 H
-TD Criminologie		20 H

Option 10. Approche systémique des relations familiales

-CM Approche systémique des relations familiales	20H
-TD Approche systémique des relations familiales	20H

Option 11. Ethologie

-CM Ethologie	20H
-TD Ethologie	20H

Option 12. Au-delà des mots, le corps parlant

-CM Au-delà des mots, le corps parlant	20H
-TD Au-delà des mots, le corps parlant	20H

UE. Transversale 6**5 ECTS**

-TD Langues	20 H
-TD suivi des stages (minimum 90 H)	20 H
-TD PPP (Elaboration de son parcours professionnel)	10 H

Stage complémentaire : durée libre

TOTAL : 500 heures

NB : chaque CM ou TD = 2.5 ects et = 10 séances de 2 H 00, soit 20 H. Exceptées pour les UE. Transversales.

Langues : 2 ECTS, Suivi des stages : 2 ECTS, PPP : 1 ECTS

NB : coefficient 1 attribué à chaque UE ; coefficient 2 attribué à chaque CM et à l'EP Stage ; coefficient 1 attribué uniquement aux CM des Options

NB : Effectif maximum étudiants = 200 – Capacité maximale TD = 30 – Capacité CM = 200

Les étudiants ayant choisi Allemand ne peuvent pas s'inscrire dans l'option « Ethologie » pour cause d'incompatibilité d'horaires.

RÉGIME DES ETUDES

La scolarité est à plein temps.

Les cours ont lieu du lundi au vendredi et si nécessité le samedi.

Le rythme universitaire s'intègre dans le rythme général de l'Université Catholique de Lyon. Le calendrier est précisé à l'étudiant en début d'année.

Les étudiants bénéficient du statut étudiant, du CROUS et des structures d'information et d'accueil propres à l'Université Catholique.

Cette formation est habilitée à recevoir des étudiants boursiers de l'État.

LICENCE 1 AVEC REMISE À NIVEAU (AMÉNAGEMENT)
AXÉ-SUP PSYCHO, MODULE COMPLÉMENTAIRE ET INTÉGRÉ À LA L1

Ce dispositif de renforcement des prérequis nécessaires en L1 de Psychologie est organisé en complément et en même temps que la 1ère année de la licence de Psychologie. Dans ce cas, l'étudiant est inscrit en L1 mais doit suivre les cours complémentaires afin de renforcer son niveau.

L'étudiant bénéficie d'une relation pédagogique de proximité et d'un contenu pédagogique ajusté afin d'atteindre le niveau le plus en adéquation avec les exigences de la licence de Psychologie.

OBJECTIFS

- Acquérir une méthodologie orale et écrite du travail universitaire
- Renforcer son autonomie et sa confiance en soi
- Consolider ses connaissances académiques : enseignements pluridisciplinaires
- Développer ses compétences à partir des expériences de terrain et stages
- Travailler sur le projet professionnel

CONTENU DE LA PREPARATION INTEGREE

132 heures de cours (complémentaires aux cours de la L1 : 516h/Année)

> Module Scientifique : 40 heures

- Bases en Statistiques [20h] et en Biologie [20h]

> Module Transversal : 80 heures + 12 heures

- Français écrit et oral [40h] - Tutorat [20h] – Culture générale [20h]

- Ateliers : communication, confiance en soi : 12 heures

EVALUATION

Devoirs hebdomadaires, contrôles continus et examens finaux : écrits, oraux ou dossier selon la nature des cours.

RELATIONS INTERNATIONALES

Le Département de Psychologie-SHS s'engage activement dans le développement des relations internationales en renouvelant et augmentant le nombre de ses partenaires à l'étranger. Les étudiants inscrits en deuxième année de la Licence de Psychologie peuvent faire une demande de bourse pour participer prioritairement en troisième année à l'un des programmes d'échange [Erasmus+ et BRMI] dans une université étrangère, le plus souvent dans le cadre d'un accord bilatéral.

Il s'agit pour l'étudiant d'une opportunité unique de découvrir un autre pays à tous les niveaux : universitaire, culturel, linguistique et personnel.

L'étudiant pourra faire valoir cette expérience aussi bien dans son cursus universitaire pour candidater à certains parcours de Master notamment que pour asseoir son projet professionnel.

Conventions globales et accords bilatéraux en psychologie : <https://www.ucly.fr/international/nos-partenaires-reseaux-universites/universites-partenaires/>

Le nombre de places offertes aux étudiants pour 1 ou 2 semestres est limité et il varie selon les années en fonction de la réciprocité des échanges.

Une liste est tenue à jour sur la rubrique électronique « International/Nos Universités partenaires ». L'étudiant est invité à la consulter régulièrement car des nouvelles conventions peuvent être ajoutées et d'anciennes supprimées en cours d'année.

Programmes d'échanges :

- Programme ERASMUS+ dans le cadre d'un séjour dans un pays européen, finance les séjours d'étude et les périodes de stages.

Période d'éligibilité : 1^{er} juin 2020 au 30 septembre 2021.

Voir site : <https://www.ucly.fr/international/etudier-a-letranger/les-programmes/le-programme-erasmus/>

Remarques : possibilité de combiner une période de stage à une période d'études au cours de son cursus universitaire. Les deux activités doivent se dérouler consécutivement. La durée totale pour un même étudiant ne peut pas excéder 24 mois.

Attention : tous les étudiants n'obtiennent pas une bourse Erasmus+. Il existe un statut « Etudiant Erasmus non allocataire » qui donne les mêmes droits à tous les étudiants Erasmus.

- Programme BRMI [Bourse de la Région Rhône-Alpes] dans le cadre d'une mobilité hors Europe, finance les séjours d'étude et les périodes de stages.

Période d'éligibilité : 1^{er} janvier 2020 au 30 décembre 2021

Voir site : <https://www.ucly.fr/international/etudier-a-letranger/les-programmes/la-bourse-regionale-pour-la-mobilite-internationale-etudiante/>

Attention : Les bourses sont des aides financières qui ne peuvent pas couvrir la totalité des dépenses pour le séjour. L'étudiant doit prévoir un budget qui peut être différent d'un pays à l'autre.

Les étudiants paient leurs frais de scolarité à l'UCly dans le département où ils sont inscrits et ne paient pas de frais d'inscription à l'université d'accueil [hormis certains frais obligatoires : assurances, cotisations donnant accès à des services etc...]

Procédure à suivre pour prétendre à une mobilité internationale

- Voir site des Relations Internationales : <https://www.ucly.fr/international/etudier-a-letranger/>

- Un dossier de présélection est envoyé par l'assistante de direction de la responsable des mobilités des études et des enseignants aux étudiants qui en ont fait la demande (shslicence3@univ-catholyon.fr) suite à une réunion d'information organisée et animée par la responsable pédagogique des mobilités au mois d'octobre pour les L1, L2. Ce dossier doit ensuite être retransmis au secrétariat des L3/Mobilité Internationale avant fin novembre (shslicence3@univ-catholyon.fr).

Pour les étudiants qui souhaitent partir dans un pays anglophone (hors Royaume-Uni), un niveau élevé d'anglais est demandé, un test [TOEFL, I.E.L.T.S ou Cambridge ou encore BULATS] certifiant le niveau de maîtrise est indispensable. L'étudiant est invité à s'inscrire à l'examen de ce test avant la présélection assurée par la responsable pédagogique des mobilités étudiantes en décembre [résultats communiqués en février]. Il est par conséquent fortement conseillé de passer le test dès le premier semestre.

Chaque année, au mois d'octobre, une réunion d'information est prévue. Elle est animée par Franck Violet, Directeur du service des Relations Internationales et par Célia Vaz-Cerniglia, Directrice du département et responsable pédagogique des mobilités internationales étudiantes et enseignantes. Les résultats d'admissibilité à la mobilité sont communiqués après l'affichage des notes du premier semestre (mi-février en général). Un cours d'anglais au S3 est destiné en priorité pour les étudiants souhaitant partir en L3 en mobilité d'études.

A qui s'adresser :

Pour le dossier de présélection et les questions purement pédagogiques, (choix des cours, dossier de stage...)

Directrice pédagogique des mobilités internationales

Célia VAZ-CERNIGLIA

23, place Carnot - 69002 Lyon [4^{ème} étage]

cvaz@univ-catholyon.fr

[Elle reçoit sur RDV également via le secrétariat : e-mail : shslicence3@univ-catholyon.fr].

Pour les modalités administratives et les questions non pédagogiques [dossier final Erasmus, BRMI, logement, Visa...] s'adresser au :

Service des Relations Internationales

Université Catholique de Lyon

10 place des archives

69002 LYON

☎ : 33 .4.72.32.50.79.

Horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi : 9h00 – 12h00

et sur rendez-vous l'après-midi du lundi au jeudi

E-mail : ri@univ-catholyon.fr

Site web : www.ucly.fr [rubrique International]

TUTORAT

Le Département Psychologie-SHS met en place avec le soutien de la région Rhône-Alpes, un dispositif visant à permettre aux étudiants exprimant une difficulté dans un domaine d'apprentissage d'être accompagnés et soutenus dans leur formation par d'autres étudiants en réussite dans leur cursus.

1/ Objectifs :

Accompagner l'étudiant dans la mobilisation de compétences favorisant et permettant l'autonomie dans les études universitaires.

Aider et soutenir l'étudiant dans l'apprentissage des enseignements présentant une difficulté pour l'étudiant suivi ainsi que dans l'appropriation de la méthodologie du travail universitaire [recherche documentaire, organisation du travail, élaboration des travaux écrits].

2/ Modalités pratiques :

L'action de tutorat est assurée par un étudiant-tuteur plus avancé (une à deux années d'écart), celui-ci est rétribué par la région Rhône-Alpes pour cet accompagnement. Cette action est basée sur le volontariat des étudiants tutorés. Ceux-ci doivent présenter une demande motivée par écrit ou prendre rendez-vous avec la responsable des études de la licence et pour les étudiants en double filière, licence et concours, prendre rendez-vous avec le directeur pédagogique des concours afin de faire un premier état des lieux des difficultés rencontrées. Cette demande de tutorat doit être formulée au plus tard en début de semestre.

L'accompagnement est individuel et se déroule sur un semestre. Il comporte 10 heures de travail commun et peut être reconduit si nécessaire. Ces 10 heures se déroulent sur cinq semaines minimum, à raison de deux heures par semaine, afin d'être le plus pertinent possible.

Il comprend trois phases :

- diagnostic partagé des difficultés rencontrées,
- élaboration et mise en œuvre d'un programme de travail comportant des temps avec l'étudiant-tuteur,
- évaluation partagée de l'action

L'engagement des deux étudiants est formalisé dans un contrat signé en début d'action et visé par le responsable des études du Département.

CERTIFICATION NUMÉRIQUE : PIX

Pix est le nouveau dispositif national de certification numérique, fruit de la collaboration du monde académique et du monde professionnel réunis autour de l'objectif commun de transition numérique. Il remplace le C2i.

Pix permet aux étudiants d'acquérir une culture numérique composée d'un ensemble de connaissances et de savoir-faire nécessaires pour « un usage sûr, critique et créatif des technologies d'information et de communication pour atteindre des buts liés au travail, l'employabilité, l'apprentissage, les loisirs, l'inclusion et la participation à la société ».

En conformité avec le cadre de référence européen DIGCOMP [compétences digitales], le Référentiel Pix comprend 16 compétences réparties dans 5 domaines :

D1 Information et données

D2 Communication et collaboration

D3 Création de contenu

D4 Protection et sécurité

D5 Environnement numérique

Pix permet à chacun de valoriser ses compétences numériques en construisant son profil Pix :

- pour l'intégrer dans son CV (exemple : candidature Master MEEF) et le faire valoir dans le monde professionnel, y compris au niveau européen
- pour savoir où il en est de façon précise et améliorer les points qui lui semblent utiles

Le profil Pix est démarré durant les cours TIC, puis chaque étudiant progresse à son rythme hors séance.

Pix permet de progresser à travers d'épreuves motivantes, Pix veut donner envie de se former en proposant des ressources en ligne.

L'UCly permet aux étudiants de faire certifier leur profil Pix et d'obtenir un certificat. Une inscription est requise auprès du référent :

Mme Vèze : lveze@univ-catholyon.fr

PORTFOLIO DE COMPÉTENCES

Ce module, piloté par le département de Formation Humaine, est ouvert aux étudiants de psychologie-SHS de L3. Il ne donne pas droit à des crédits mais une attestation est remise en fin de suivi [supplément au diplôme]. Le suivi de ce module est annuel. Des rassemblements de cours ont lieu sur l'année de façon non périodique : 5 rassemblements de 2h sur l'année, le mercredi de 15h à 17h.

En articulation avec les enseignements de PPP/Entrepreneuriat, ce module permet de travailler sur les compétences et de développer une réflexivité sur le parcours universitaire en lien avec les expériences de stage. Ce module est aussi une bonne préparation aux candidatures d'entrée en Master. Ce module est sanctionné par une présentation orale des travaux de l'étudiant devant un jury.

Les étudiants intéressés doivent se manifester auprès du secrétariat de L3 en début d'année [septembre] et auprès du secrétariat de la Formation Humaine.

SEMAINE DE LA RECHERCHE

Cette semaine permet aux étudiants de L3 de présenter sous forme de poster leurs travaux de recherche des semestres 5 ou 6 initiés dans les TD [TD de psychologie sociale au semestre 5, TD de neurosciences et de psychologie cognitive au semestre 6] ou en option « projet de recherche ». Les étudiants participant à cette semaine sont tenus d'être présents entre 12H et 13H devant leur poster afin de répondre aux questions des visiteurs. Les posters peuvent émaner de travaux de groupe et être présentés en groupe. La participation à la semaine de la recherche est obligatoire pour les étudiants ayant choisi l'option « Projet de recherche ».

Cette action ne donne pas droit à des crédits supplémentaires mais une attestation de participation à la semaine de la recherche [supplément au diplôme] est fournie. Les étudiants intéressés doivent se tourner vers leurs enseignants et en informer la direction pédagogique afin d'organiser au mieux cet événement.

Date de la semaine de la recherche pour l'année 2020/2021 : 6 au 9 avril 2021

SEMAINE DE LA RECHERCHE INTERNATIONALE

Cette semaine est dédiée à l'accueil d'enseignants-chercheurs provenant de l'étranger qui présenteront leurs travaux scientifiques en langue anglaise. Les étudiants sont conviés à ces débats. Une attestation de suivi [supplément au diplôme] pourra être fournie. La participation à la semaine de la recherche est obligatoire pour les étudiants ayant choisi l'option « Projet de recherche ».

Date de la semaine de la recherche internationale : 3^{ème} semaine de janvier 2021

Les horaires sont à confirmer.

A QUI S'ADRESSER ?

Pour les questions pédagogiques liées à la remise à niveau intégrée en L1 [« Axé-sup Psycho »] et pour toute question liée à l'orientation et à l'admission en licence de Psychologie [L1, L2 et L3], s'adresser au :

Directeur adjoint responsable de la pédagogie en licence : Franck EINKHAH

☎ : 04 72 32 51 85

Il reçoit sur rendez-vous : feinkhah@univ-catholyon.fr

Pour les questions pédagogiques liées à la licence seule et pour les situations de handicap, s'adresser prioritairement à la : Directrice pédagogique : Valérie BERTRAND

Elle reçoit sur rendez-vous : directionpedashs@univ-catholyon.fr

Pour les questions liées à la scolarité, le tutorat et l'accompagnement des stages, s'adresser au responsable des études - Licence : Amanda COMORETTO

Elle reçoit lors de permanences et sur rendez-vous : stageshslicence@univ-catholyon.fr

Pour les questions liées à une année de césure et à une mobilité d'études ou de stage, s'adresser directement à la directrice du département de psychologie, également responsable pédagogique des mobilités étudiantes et enseignantes : Célia VAZ-CERNIGLIA

Elle reçoit sur rendez-vous : shs@univ-catholyon.fr ou cvaz@univ-catholyon.fr

Pour les questions financières s'adresser prioritairement à la responsable administrative par téléphone ou par mail : Ingrid FABRE-RINGBORG

☎ : 04.72.32.50.93. - aauphilo@univ-catholyon.fr qui transmet le dossier pour étude à la direction.

Pour les questions administratives (inscriptions, scolarité, absences, demandes de signature de conventions de stage et documents administratifs divers...) s'adresser au secrétariat :

1^{ère} année : Catherine ROGINO et Adeline PINA - ☎ : 04.26.84.52.03. / 04.72.32.50.96.

2^{ème} année : Myriam HIROUX - ☎ : 04.72.32.51.43.

3^{ème} année : Alexandra MESSEGER-BROYART - ☎ : 04.26.84.52.36.

Pour les stages (projets de stage, conventions, suivis, problèmes dans le déroulement du stage, développement des partenariats, gestion des stages via Internet,...), s'adresser au :

Responsable des études – Mission Stages :

☎ : 04.26.84.18.87 - stagesshs@univ-catholyon.fr

Il reçoit sur ses horaires de permanence (voir affichage) ou sur rendez-vous en dehors de ces temps.

N.B. : Nous vous demandons impérativement de bien vouloir respecter ces horaires en raison de la charge de travail importante au secrétariat.

Pour contacter l'un des enseignants de la licence, veuillez vous reporter à la liste des enseignants.

Pour les attestations, demandes de transfert, attestations de réussite, ... un délai de 3 jours minimum est nécessaire entre la demande et la remise du document.

CHAPITRE 1. ORGANISATION DES ETUDES ET ADMISSION**Article 1. Durée des études de licence de psychologie**

La durée normale d'une Licence en psychologie est de 3 ans (L1, L2, L3) organisée en 6 semestres (de S1 à S6). La validation de chaque semestre permet à l'étudiant d'obtenir 30 crédits ECTS. Une année universitaire comporte la validation de 2 semestres et de 60 crédits ECTS.

En troisième année, l'étudiant peut réaliser, s'il le souhaite, un ou deux semestres à l'étranger dans le cadre d'un échange.

Article 2. Organisation des portails et parcours en L1

Les parcours sont intégrés au cursus de la 1ère année. A partir de la L2, tous les étudiants font le même cursus en dehors des options qui restent à choisir par chacun. Changement de parcours et/ou de TD en fonction des places disponibles, jusqu'à trois semaines après le début des cours afin de signer le contrat pédagogique [voir chap. 4 article 8].

Article 3. Admission en licence de psychologie

Sont admis en licence les étudiants qui se sont inscrits sur le site Parcoursup du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les dossiers reçus dans le respect du calendrier Parcoursup sont évalués par un jury constitué d'enseignants et de responsables de formation. Un classement est effectué et publié sur le site Internet Parcoursup.

Les candidats ne relevant pas de la procédure Parcoursup doivent nous adresser leur dossier de candidature par courrier. Le dossier est à télécharger sur notre site à partir du mois d'avril.

Article 4. Cursus

La convention avec l'Université Lumière Lyon 2 portant sur l'intégralité du cursus, l'admission en 1^{ère} année ou 2^{ème} année de licence de Psychologie à l'Institut Catholique de Lyon ne pourra en aucun cas donner droit à un accès en 2^{ème} ou 3^{ème} année d'un parcours de niveau équivalent à l'Université Lyon 2.

Article 5. Stages

Les stages comportent un règlement spécifique qui doit être connu par tous les étudiants avant leur départ sur le terrain [voir e-campus / espace administratif. Par ailleurs, les étudiants sont soumis au règlement intérieur de la structure d'accueil.

Article 6. Sorties pédagogiques

Les cours peuvent parfois avoir lieu en dehors de l'UCLy. Les sorties pédagogiques sont toujours encadrées par l'enseignant qui les organise. Les étudiants, lors de ces sorties, sont couverts au titre de la Responsabilité civile.

CHAPITRE 2. SAVOIR ETRE**Article 7. Savoir-être**

La qualité des relations entre étudiants et enseignants repose sur un comportement honnête et attendu de chacun.

Les étudiants sont tenus d'arriver à l'heure en cours. L'enseignant est habilité à ne pas accepter

les étudiants qui ne respecteraient pas cette règle. Le bavardage et l'utilisation inadaptée des outils informatiques pendant le cours et durant les examens peuvent entraîner l'exclusion de l'étudiant [voir Chapitre 6]. Cette exclusion du cours donne lieu à une absence injustifiée.

L'utilisation des téléphones portables est interdite pendant la durée des cours, ils doivent être rangés et mis en mode silencieux.

L'usage des ordinateurs portables n'est pas approprié à tous les cours de manière uniforme. Il appartient à l'enseignant de décider dans le cadre de son enseignement si leur utilisation est pertinente ou non.

En cas d'attitude inappropriée en cours, l'étudiant peut être temporairement ou définitivement exclu de l'enseignement. L'exclusion d'un cours génère automatiquement une absence injustifiée.

Il est attendu des étudiants un comportement impliquant le respect de chaque personne et de son travail. Il convient dans toutes les situations de respecter les enseignants, les intervenants, les étudiants, le personnel administratif, et le personnel d'entretien afin de privilégier un climat propice à l'apprentissage.

En cas de comportement inapproprié en cours et/ou dans les locaux de l'université, une exclusion administrative de l'étudiant pourra être décidée par l'équipe de direction. Cette exclusion administrative peut être de quelques jours ou définitive en fonction de la gravité des faits.

CHAPITRE 3. INFORMATIONS

Article 8. Les étudiants doivent se tenir informés des événements et impondérables venant marquer la vie du Département Psychologie-SHS.

En ce sens, il leur appartient de consulter quotidiennement :

- Leur e-mail universitaire UCLy [Obligatoire],
- L'interface e.campus et le site web du Département de Psychologie-SHS (<http://psycho.ucl.fr/>),
- Le livret des études qui est à leur disposition sur le site internet et sur e.campus.

CHAPITRE 4. CONTRAT PEDAGOGIQUE

Article 9. Chaque début d'année, les étudiants signent un contrat pédagogique en double exemplaire. Ce contrat comporte la liste des cours de l'étudiant, une fois signé il ne peut en aucun cas être modifié. La date limite de signature du contrat est communiquée lors de la journée de pré-rentree et doit être respectée [au maximum 3 semaines après le début des cours]. Dans le cas contraire, la direction du Département de Psychologie-SHS validera le contrat sur la base des informations qui sont en sa possession. La participation aux examens et le relevé de notes sont établis sur la base de ce contrat et ne pourront donner lieu à aucune discussion après coup. Au-delà du délai imparti, [3 semaines après le début des cours], si le contrat pédagogique n'est pas signé par l'étudiant, celui-ci ne pourra plus prétendre au suivi des enseignements [CM et TD] et ne pourra pas se présenter aux examens.

CHAPITRE 5. EXAMENS ET VALIDATION**Article 10. Déroulement des examens**

L'étudiant est tenu de prendre connaissance du règlement des examens qui est communiqué au moins 15 jours avant leur début.

L'étudiant doit, avant l'examen vérifier sur le panneau d'affichage et sur e.campus les heures des épreuves, la salle et le cas échéant, la répartition en salle par ordre alphabétique, les noms

correspondent à l'état-civil, [les noms à particule sont classés à la lettre de la particule]. Au moment de l'examen, il doit être en possession de sa carte d'étudiant ou d'une pièce d'identité. En l'absence de document prouvant son identité, il ne pourra pas composer. Tout étudiant arrivant en retard après la communication des sujets pourra composer si le retard n'excède pas un tiers de la durée totale de l'examen. En aucun cas, il ne disposera de temps supplémentaire. L'étudiant n'est pas autorisé à sortir de la salle d'examen avant la moitié du temps théorique de l'épreuve.

En cas d'épreuve d'une heure en Amphithéâtre, l'étudiant n'est pas autorisé à quitter la salle avant la fin de l'épreuve.

L'étudiant doit déposer par terre son sac fermé, la table doit être entièrement dégagée. Seuls la carte d'étudiant et les stylos sont autorisés sur la table. Les téléphones doivent être éteints et rangés dans les sacs ou cartables fermés. Leur utilisation est strictement interdite, de même pour les ordinateurs portables et autres supports électroniques. Le port d'écouteurs est strictement interdit.

Tout échange entre étudiant est formellement interdit tout au long de l'épreuve.

Le surveillant est habilité à exclure de la salle d'examen tout étudiant qui contreviendrait à ces dispositions.

L'étudiant doit noter sur sa copie :

- Son nom dans la case prévue à cet effet et la cacheter.
- Le nom de l'épreuve en tête de la copie et préciser s'il s'agit d'une épreuve de 1ère ou de 2^{ème} session.
- Pour les feuilles intercalaires, mettre son numéro de carte d'étudiant le reporter de façon visible sur la copie.
- Pour les cours qui ont plusieurs enseignants [statistique, anglais, TD..], préciser le nom de l'enseignant de façon visible sur la copie.

A la fin de l'épreuve, l'étudiant doit émarger et remettre la copie à l'enseignant/au surveillant avant de quitter la salle définitivement.

Le non-respect de ces règles implique l'annulation de l'épreuve pour l'étudiant concerné et son renvoi en deuxième session.

N.B : Pour les épreuves de TIC, l'émargement est obligatoire malgré l'absence de remise d'une copie anonyme.

Article 11. Évaluation des connaissances

La formation des étudiants inscrits en Licence en convention avec l'Université Lumière Lyon 2 est évaluée de la façon suivante :

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées chaque semestre. Lors de chaque épreuve, l'étudiant devra se munir de sa carte d'étudiant - ou à défaut de sa carte d'identité - et la présenter au(x) surveillant(s) avant chaque évaluation. En cas de non présentation de l'une de ces pièces, il ne pourra passer l'épreuve.

Article 11bis. Cas particuliers

UE Sport :

Cette option ne peut être validée qu'en semestre pair et comporte pour l'étudiant la nécessité d'une pratique annuelle de l'activité choisie ; Aucune dispense d'assiduité n'est possible. De plus, elle a pour particularité de ne pas ouvrir la possibilité de 2^{ème} session.

UE Formation Humaine :

Il est demandé à l'étudiant ayant choisi comme option « Formation Humaine » de respecter le règlement pédagogique propre au département de Psychologie-SHS.

Article 12. Remise des dossiers

Les dossiers et documents écrits (version papier) visant à valider un CM ou un TD doivent être rendus lors de la date de « remise des dossiers », en général le premier jour de la session d'examen, seul jour prévu à cet effet. Une feuille d'émargement attestera de la date de rendu du dossier. Une remise du dossier après cette date entraîne automatiquement le renvoi en deuxième session. L'étudiant doit déposer le même jour une version électronique de son dossier sur la plateforme pédagogique Moodle ou l'envoyer sur l'adresse mail de l'enseignant concerné si ce dernier n'utilise pas Moodle en vue de l'utilisation possible d'un logiciel anti-plagiat.

Attention : aucun envoi sur la boîte des secrétariats ne sera traité.

Article 13. Calcul des notes de cours

La note de chaque cours est obtenue par la moyenne pondérée des divers travaux de l'étudiant (interrogations, exposés, composition, etc.).

L'étudiant ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 à l'Unité d'Enseignement a définitivement acquis cette unité et sa valeur en crédits européens [Cf. art. 27 de l'arrêté ministériel du 22 avril 2002, Journal officiel]. La compensation entre Unités d'Enseignement est calculée en faisant la moyenne des notes obtenues aux différentes UE.

Article 14. Deuxième session

Une deuxième session est organisée en fin d'année lorsque le semestre n'est pas validé par compensation :

- d'abord à l'année, c'est-à-dire que la moyenne des 2 semestres est inférieure à 10/20 ;
- puis au semestre, c'est-à-dire que la moyenne des différentes UE est inférieure à 10/20.
- Pour chaque UE non validée à la première session, l'étudiant a la possibilité de repasser les examens de toutes les éléments pédagogiques, EP où il a obtenu une note inférieure à 10/20.
- La note retenue à la suite des 2 sessions est la meilleure note.

Si la note obtenue à un EP en 1ère session est supérieure à la moyenne dans une U.E non validée en 1^{ère} session, elle est conservée de la première à la seconde session.

L'étudiant a également la possibilité de présenter son travail ou de passer ses examens en se présentant directement à la deuxième session. Dans ce cas-là, il ne bénéficie d'aucune session supplémentaire.

Article 15. AJAC et redoublement

Situation d'AJAC

- Tout étudiant qui n'aurait pas validé son année universitaire en L1 peut être autorisé par le jury à continuer dans l'année supérieure (soit en L2), s'il a acquis sur les 2 semestres de ladite année universitaire au moins 48 ECTS (et/ou 8 UE sur 10). En conséquence, il devra valider - en priorité - l'année suivante les UE manquantes de L1.
- Tout étudiant qui n'aurait pas validé sa 2^e année de licence (L2), peut être autorisé par le jury à continuer dans l'année supérieure (soit en L3), s'il a acquis sur la dite année 50 ECTS (et/ou 10 UE sur 12). En conséquence, il devra valider - en priorité - l'année suivante les UE manquantes de L2 en priorité. L'étudiant ne peut prétendre à cette décision s'il n'a pas validé les 60 ECTS de 1ère année.

En début de semestre, l'étudiant AJAC doit vérifier auprès de l'enseignant si des modifications

ont été apportées dans le programme du cours et au niveau de la validation, par rapport à l'année précédente.

Situation de redoublement

L'étudiant est redoublant en L1 s'il n'a pas acquis au moins 48 ECTS sur les deux semestres de L1. L'étudiant est redoublant L2 s'il n'a pas acquis au moins 50 crédits universitaires sur les deux semestres de L2.

L'étudiant est redoublant L3 s'il n'a pas acquis les 60 crédits sur les deux semestres L3.

L'étudiant redoublant conserve alors d'une année sur l'autre les UE validées ainsi que tous les éléments pédagogiques[EP] dont la note est égale ou supérieure à la moyenne dans les UE échouées.

Article 16. Proclamation des résultats

Les résultats semestriels ne peuvent être communiqués aux étudiants avant la tenue du jury d'examens. Ce jury est composé de membres de la direction du Département Psychologie–SHS et de représentants de l'Institut de psychologie de l'Université Lumière Lyon 2.

Le bulletin semestriel est ensuite mis à disposition de l'étudiant, soit au moment de la proclamation des résultats, soit au secrétariat. Pour retirer son bulletin de notes, il sera demandé à l'étudiant de présenter sa carte d'étudiant. Pour retirer le bulletin d'une tierce personne, une procuration accompagnée de la photocopie de la carte d'étudiant de la tierce personne seront demandées.

Les bulletins originaux ne sont pas envoyés par courrier.

Aucun duplicata ne pourra être délivré.

En cas de réussite à la Licence de Psychologie par convention, l'Université Lumière Lyon 2 délivre le diplôme de la Licence.

En cas d'échec, il sera remis à l'étudiant une attestation des notes de son cursus à l'Université Catholique de Lyon.

En cas de contestation de la note à un examen, l'étudiant doit prendre contact avec les directions pédagogiques et présenter une demande argumentée. Les directions pédagogiques évalueront la suite à donner à cette demande.

CHAPITRE 6. ASSIDUITÉ / ABSENCES AUX EXAMENS

Article 17. Assiduité et absences

L'assiduité aux TD est obligatoire.

Au-delà de deux absences injustifiées, le TD ne peut pas être validé. La moyenne du semestre n'est pas calculée (le semestre ne peut pas être validé). L'étudiant doit se présenter à la deuxième session.

En cas de validation du TD par dossier de groupe, le même règlement est appliqué : le groupe est renvoyé automatiquement en session 2.

En raison d'un nombre restreint de séances, une seule absence justifiée est tolérée pour les enseignements de TIC, PPP et entrepreneuriat des semestres 1, 2, 4, 5 et 6. Aucune absence injustifiée n'est tolérée.

En cas d'absence, l'étudiant, dès son retour à l'université, doit présenter un justificatif à l'enseignant puis doit remettre immédiatement après ce justificatif au secrétariat. L'étudiant est responsable du respect de cette procédure. En cas d'irrespect de celle-ci, l'absence sera considérée comme injustifiée.

Au-delà du tiers manqué du nombre de séances de TD et cela même si les absences sont

justifiées l'étudiant est normalement renvoyé en session 2. Néanmoins, dans certains cas, la commission pédagogique peut se réserver le droit de statuer sur la possibilité pour l'étudiant de se présenter en session 1.

Seules les absences pour maladie, accident, deuil d'un proche, épreuve de permis de conduire, journée d'appel, rentrent dans les absences justifiées. Les stages ne sont pas considérés comme un élément justifiant une absence.

Article 18. Absences aux examens

18.1 Absence aux contrôles continus

Si l'évaluation ne comporte qu'un élément de contrôle (en comptant l'examen final) : toute absence justifiée ou injustifiée entraîne une invalidation du TD. La note est neutralisée et la moyenne du semestre n'est pas calculée (le semestre ne peut pas être validé). L'étudiant doit se présenter à la deuxième session.

Si l'évaluation comporte deux éléments de contrôle (en comptant l'examen final) : une absence injustifiée entraîne automatiquement la note de 0. En cas d'absence justifiée, le TD ne peut pas être validé. La moyenne du semestre n'est pas calculée (le semestre ne peut pas être validé). L'étudiant doit se présenter à la deuxième session.

Si l'évaluation comporte plus de deux éléments de contrôle (en comptant l'examen final) : une absence injustifiée entraîne la note de 0. Une absence justifiée est tolérée, excepté pour le contrôle terminal qui est obligatoire. Il y aura calcul de la moyenne sur le nombre de contrôles restants.

18.2 Absence aux partiels et/ou non remise de dossiers

L'absence à l'examen terminal / partiel, le retard de rendu de dossier (non respect des dates données) ou l'absence de remise de dossier renvoient l'étudiant automatiquement en session 2.

Article 19. Absence de rendu de travaux et/ou de présentation à l'oral

Tout travail appelé à être noté et demandé par l'enseignant (exercices divers, fiches de lecture, présentation orale en groupe ou en individuel...) qui n'est pas honoré par l'étudiant entraînera automatiquement la note de 0, à moins d'une pièce justificative acceptée.

CHAPITRE 7. IRREGULARITE ET FRAUDE

Article 20. L'étudiant est tenu de prendre connaissance et de respecter le règlement pédagogique et le règlement des examens.

Article 21. Fraude aux examens

La fraude aux examens peut prendre plusieurs formes : copiage simple auprès d'un autre étudiant, la récupération d'un brouillon d'un autre étudiant, l'utilisation d'antisèches papier ou électronique (par ex. l'utilisation de Smartphones), de notes de cours, d'ouvrages dissimulés dans les sacs...

Sanction

En cas d'irrégularité notoire et de fraude, l'étudiant peut être convoqué devant un conseil de discipline* au cours duquel il sera entendu. La direction statuera suite à ce conseil. Auparavant, l'étudiant aura eu connaissance du motif de sa convocation.

Le Recteur et la directrice du département de psychologie sont informés de la décision prise à l'issue d'un conseil de discipline.

L'étudiant qui se rend coupable de fraude s'expose à une sanction disciplinaire pouvant prendre plusieurs formes : annulation simple de l'examen, invalidation du semestre ou exclusion de l'université provisoire ou définitive qui engendre une interdiction définitive de prendre toute inscription et de passer tout examen conduisant à un diplôme ou titre délivré par un établissement public d'enseignement supérieur.

Le conseil de discipline est composé des personnes suivantes :

- directeur adjoint, responsable de la pédagogie de la Licence et/ou directrice pédagogique de la Licence ;
- enseignant de la discipline concernée et
- un étudiant, délégué de la promotion concernée.

Article 21. Le plagiat

Le plagiat est retenu lorsqu'un étudiant emprunte des mots, des idées, des théories, des statistiques sans citer la source. Il peut être complet ou partiel.

De manière concrète, le plagiat consiste :

- A copier intégralement un passage d'un livre, d'une revue ou d'une page Web sans le mettre entre guillemets et sans mentionner l'auteur ou la source.
- Reformuler l'idée originale ou une théorie d'un auteur, sans citer l'auteur en question.
- Insérer dans un travail des données (images, graphiques, statistiques) provenant de sources externes sans indiquer la source.
- Faire passer le travail d'une autre personne comme le sien (par exemple, un mémoire, une dissertation, etc.)

Tout emprunt littéral non référencé sera donc considéré comme une fraude. Les dossiers et autres documents écrits doivent se composer de la pensée originale de l'étudiant et de citations dûment référencées selon les normes bibliographiques universitaires.

En cas de suspicion de plagiat, l'enseignant peut utiliser un logiciel de détection de plagiat pour le confirmer.

Sanction

En cas de plagiat, l'étudiant ou l'ensemble des étudiants s'il s'agit d'un travail de groupe] peut être convoqué devant un conseil de discipline* au cours duquel, il sera entendu. Il aura auparavant eu accès aux documents justificatifs (explications référencées de l'enseignant sur la nature et le volume du plagiat observé). La direction statuera suite à ce conseil.

Le Doeyn du pôle Philosophie, Sciences Humaines et la directrice du département de psychologie sont informés de la décision prise à l'issue d'un conseil de discipline.

L'étudiant qui se rend coupable de plagiat s'expose à une sanction disciplinaire pouvant prendre plusieurs formes : annulation simple de l'examen, invalidation de l'unité d'enseignement, invalidation du semestre ou exclusion de l'université provisoire ou définitive qui engendre une interdiction définitive de prendre toute inscription et de passer tout examen conduisant à un diplôme ou titre délivré par un établissement public d'enseignement supérieur.

* Le conseil de discipline est composé des personnes suivantes :

- directeur adjoint, responsable de la pédagogie de la Licence et/ou directrice pédagogique de la Licence ;
- directrice pédagogique de la Licence ;

- enseignant de la discipline concernée et
- un étudiant, délégué de la promotion concernée.

CHAPITRE 8. HANDICAP ET TIERS TEMPS

Article 22.

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements particuliers lors de la passation des examens et contrôles continus (tiers temps, adaptation des sujets, utilisation d'un ordinateur, secrétaire...). Toutefois, ces aménagements sont possibles uniquement sur présentation du certificat délivré par le médecin de L'UCLy après examen et acceptation de la demande de l'étudiant auprès de la personne chargée de la mission handicap : Angélique Hénault.

Cette démarche est volontaire, individuelle, personnalisée et confidentielle. Chaque année, l'accompagnement proposé, s'adapte à votre profil, votre cursus et votre projet.

La Mission Handicap s'adresse :

- À des étudiants qui ont déjà bénéficié au cours de leur scolarité d'aides pendant leurs études ainsi que des aménagements spécifiques pour leurs examens.
- À des étudiants qui n'ont jamais effectué de démarches particulières durant leur scolarité, mais qui rencontrent des difficultés les empêchant de bien réussir leurs études : troubles cognitifs, physiques, psychiques, des troubles en « dys », des déficiences corporelles, des problèmes de santé...
- À des étudiants qui peuvent en avoir besoin en cours d'année pour un handicap temporaire : fracture, immobilisation main...

Prises de rendez-vous avant le **15 octobre 2020**

- Pour une première demande, prendre rendez-vous avec le Dr Béatrice Vallin, habilitée CADPH, sur le site www.rdv-med.fr et entrer le code praticien **Aé0540** - Rubrique aménagement/handicap.

Toute demande doit se justifier obligatoirement, vos documents médicaux ou para-médicaux, comptes rendus médicaux, bilan orthophonique sont à apporter lors de votre rdv.

- Pour une reconduction, prendre rendez-vous avec Angélique Hénault sur le site :

www.rdv-med.fr et entrer le code praticien **BB6651**

Ce certificat a donc une validité d'un an et doit être renouvelé à chaque rentrée. Aucun aménagement des examens n'est possible sans le strict respect de cette procédure. Les étudiants doivent amener leur attestation délivrée par le médecin de l'UCLy au secrétariat, le plus tôt possible.

CHAPITRE 9. ETUDIANTS PRIORITAIRES

Article 23.

Sont considérés comme prioritaires les étudiants salariés et/ou chargés de famille et/ou sportifs de haut niveau. Dans la mesure du possible, l'emploi du temps est aménagé (au niveau des groupes de TD uniquement) afin que l'étudiant puisse suivre les enseignements.

Les justificatifs à fournir sont les suivants :

Pour les étudiants salariés : Photocopie du contrat de travail sur la période d'enseignement de l'UE précisant les jours et les horaires de travail / Chèque emploi service universel [CESU] + photocopie de la pièce d'identité de l'employeur signataire.

Pour les étudiants chargés de famille : Photocopie du livret de famille

Pour les étudiants sportifs : Photocopie de la licence sportive et attestation de l'entraîneur avec les jours et horaires sur lesquels le sport est pratiqué

Toute demande d'accès prioritaire doit être adressée au moment de l'inscription administrative.

Tout étudiant considéré comme prioritaire (par exemple, contrat de travail) pourra prétendre à un aménagement de son emploi du temps (changement de groupe de TD) dans la limite des places disponibles afin de pouvoir participer, en cas de conflit horaire, aux séances de TD.

LES STAGES

Avant toute démarche (recherche de stage, contractualisation), s'informer sur la réglementation des stages. En particulier, ils doivent prendre connaissance du texte suivant et des éléments correspondant à leur situation (stage principal, stage complémentaire, à l'étranger) présents sur e-campus.

Introduction : Le stage est une partie essentielle de la formation en psychologie. Bien qu'il ne soit obligatoire qu'à partir de la troisième année de Licence, la direction du Département Psychologie-SHS conseille à tous les étudiants d'effectuer au moins un stage ou une expérience de terrain [bénévolat, interview] chaque année. Tout est fait pour préserver l'autonomie des étudiants et leur donner très tôt accès aux informations nécessaires. Il est toujours possible, une fois les documents consultés, de rencontrer le responsable des stages.

Les stages permettent à l'étudiant de se confronter à la rencontre avec une institution, des usagers, des professionnels, un réseau et de mettre en pratique les connaissances. En outre, les stages et leur élaboration à travers le rapport de stage, sont un atout majeur, tant pour les étudiants qui envisagent une réorientation, qui se destinent à un master autre que psychologique pour ceux qui envisageant la poursuite de leur parcours en Master de Psychologie

Les démarches de recherche et de contractualisation du stage font pleinement partie de cette expérience de formation. Elles concourent à la connaissance du secteur, à l'acquisition de techniques de recherches, au développement personnel et à la réflexion sur le projet, à l'analyse des situations institutionnelles.

Les stages constituent cette partie de la formation que l'étudiant construit et réalise par lui-même, à l'extérieur, en appui sur l'Université. Cette liberté s'accompagne de contraintes (trouver un stage en adéquation avec son projet de formation, l'articuler avec son cours si inscrit dans le contrat pédagogique) et nécessite de bien respecter la réglementation en vigueur et de se conformer aux exigences de l'Université.

Un stage engage plusieurs personnes, l'étudiant, l'université, les professionnels et les usagers des structures. Il convient donc d'être particulièrement vigilant dans la manière dont il est pensé, mené à bien et encadré.

- 1) La règle de base est qu'un projet de stage nécessite une réflexion et une anticipation importante.
- 2) Sur e-campus / espace administratif / stages l'étudiant trouvera une série de documents qui l'aideront dans toutes les étapes de cette expérience de stage : du projet à sa réalisation. Ces documents précisent aussi les objectifs, principes, outils à disposition. L'étudiant est invité à prendre le temps de lire attentivement ces documents avant de démarcher des institutions.
- 3) **La recherche du stage** : elle incombe prioritairement à l'étudiant, qui doit ainsi se familiariser avec les réseaux existants, avec la démarche de candidature, avec les entretiens d'embauche.
- 4) Dans le cas d'un stage obligatoire, les critères de lieux et de durée sont précisés en amont par l'Université.
- 5) Dans le cadre d'un stage complémentaire, l'étudiant a à réfléchir à la pertinence de son projet. Le responsable des études (tutorat et stages) fournit un appui méthodologique et

des conseils, et un accompagnement en lien avec les enseignants de PPP.

6) Validation du projet de stage : c'est l'Université qui décide si tel projet de stage est viable ou non, considérant l'année d'inscription de l'étudiant, le projet pédagogique et la nature de la structure. Les critères sont présentés sur e-campus.

7) Le stage ne peut pas être confondu avec une activité salariée ou de bénévolat, le statut de stagiaire nécessitant un positionnement différent dans l'institution qui l'accueille.

8) Les étudiants sont amenés à s'interroger sur le lien de familiarité et de proximité qu'ils ont avec le stage. Trop de familiarité et trop de proximité sont des obstacles et des éléments à analyser.

9) Tout stage s'appuie sur une « convention de stage » remplie avant le début du stage.

Elle précise les objectifs, missions et situations que l'étudiant effectuera dans l'institution qui l'accueille, ainsi que le nom du maître de stage au sein de cette institution. Elle constitue une garantie, pour les trois parties, en termes de responsabilité civile et d'engagement réciproque. Elle doit être ramenée à l'Université signée par tous les intervenants avant le début du stage. Toute activité réalisée hors de ce cadre ne sera pas considérée comme faisant partie du stage ou étant sous la responsabilité de l'université.

10) Toute modification des conditions précisées dans la convention, par exemple la prolongation d'un stage, doit faire l'objet d'un avenant, signé par toutes les parties. La demande est à argumenter par l'étudiant et n'est pas forcément acceptée.

11) En fin de stage le maître de stage remet à l'étudiant une « attestation de stage », précisant la durée exacte et les modalités du stage ainsi que son évaluation. Ce document comporte un tampon de l'institution. La gestion des attestations de stage n'est pas du ressort de l'Université : c'est à l'étudiant de conserver ses documents, d'en faire des copies, etc.

12) Tout stage, obligatoire ou complémentaire, donne lieu à la rédaction d'un écrit [rapport de stage, dossier clinique, élaboration de la problématique de stage, etc.]

La différence entre les stages complémentaires et obligatoires réside dans le mode de validation :

- Le stage obligatoire donne lieu à une validation et compte pour le calcul de la moyenne semestrielle.
- Le stage complémentaire donne lieu à une évaluation mais ne compte pas pour le calcul de la moyenne semestrielle.

13) La durée minimale des stages est pensée de manière à permettre à l'étudiant de découvrir correctement le terrain. En conséquence, il n'est pas possible de cumuler plusieurs stages pour arriver à cette durée.

- L2 : Option stage : un stage de 50 heures minimum
- L3 : un stage de 90 heures minimum
- M1 : un stage de 300 heures minimum
- M2 : 2 stages (de types différents) de 300 heures minimum
- Stage complémentaire : nombre d'heures à déterminer selon le projet

14) La validation des stages dépend de plusieurs critères : la réalisation du nombre d'heures suffisant, l'appréciation qualitative du maître de stage, et la réalisation d'un écrit.

Cela passe par la remise à la date de la session choisie d'un écrit et d'une attestation de stage qui y est annexée... Si le stage ou l'écrit n'est pas terminé en session 1, l'étudiant présente en session 2. Tout manquement à ces exigences entraîne la non validation du dossier et, le cas échéant, du stage.

15) Les stages d'une durée supérieure à 308 heures cumulées donneront lieu à une gratification. Cette gratification n'est pas considérée comme une rémunération. Elle entraîne à ce titre

une franchise de cotisations et de contributions sociales de la part de la structure d'accueil comme de la part du stagiaire.

16) En cas de difficultés dans le déroulement du stage, il est conseillé de prévenir le plus rapidement possible le responsable des études, chargé de suivi stage à l'université. Ces dispositions s'appliquent que le stage soit réalisé en France ou à l'étranger, qu'il soit obligatoire ou complémentaire, et quelle que soit sa durée. Il n'y a pas d'exception.

Pour en savoir plus :

Département de Psychologie-SHS

Université catholique de Lyon

23, place Carnot

69286 Lyon

Tél. 04 72 32 51 83 [secrétariat]

stageshslicence@univ-catholyon.fr

ANNÉE DE CÉSURE

[CIRCULAIRE N°2015-122 DU 22 JUILLET 2015]

Une année de césure peut être demandée au cours de son cursus universitaire par tout étudiant de l'université.

Cadre fixé par la circulaire pour organiser cette période de césure :

- La période de césure devra s'organiser sur une période d'un semestre, ou de deux semestres consécutifs, soit sur la même année universitaire, soit sur deux années différentes.
- Si un étudiant peut solliciter une période de césure en début de cursus (dans le cadre d'un diplôme national ou d'établissement), il ne peut bénéficier de ce dispositif à moins d'être admis à suivre ses études en licence ou en Master au sein de notre département de psychologie.
- Pendant la période de césure, l'étudiant ne peut se présenter aux examens pour le semestre ou l'année concernée, il ne peut pas y avoir validation d'unités d'enseignements durant cette période,
- L'étudiant ne peut pas se voir imposer par l'établissement une période de césure dans son cursus universitaire.

Formalités pour l'étudiant dans le cadre d'une demande de césure :

- Remise du dossier de candidature au secrétariat de l'année de scolarité concerné [téléchargement du formulaire et information sur l'année de césure : <http://www.ucly.fr/les-formations-par-niveau-de-diplome/licences-et-bac-3/licence-de-psychologie-en-convention-avec-l-universite-lumiere-lyon-2-50232.kjsp?RH=1443125242776>]

Le non-respect de ce calendrier pourra justifier un refus de la demande de césure.

L'étudiant précisera dans sa demande le projet qu'il poursuit sur cette période de césure, et qui peut consister en :

- Une formation professionnelle autre que celle suivie,
- Une expérience professionnelle en rapport ou non avec la formation,
- Création d'entreprise/d'activité en rapport ou non avec sa formation,
- Un service civique, un engagement volontaire associatif, en France ou à l'étranger,
- Un stage en milieu professionnel [si un semestre demandé est adossé à 200h de formation],
- Tout autre projet personnel de l'étudiant (engagement associatif, mandat électif, etc.).

NB : Il ne s'agit aucunement d'un temps de pause.

Pour en savoir plus :

Célia VAZ-CERNIGLIA

Département de Psychologie-SHS

Université catholique de Lyon - 23, place Carnot - 69286 Lyon

Assistante de direction : Myriam HIROUX

☎ : 04.72.32.51.43 [le matin].

DÉLÉGATION ETUDIANTE

Environnement et contexte

La complexité du fonctionnement d'une université est une réalité évidente pour la grande majorité des étudiants et tout particulièrement pour les nouveaux-entrants. En intégrant l'enseignement supérieur, l'élève devenu étudiant est amené à acquérir une plus grande autonomie dans l'organisation de son rythme de travail et de sa vie d'étudiant en général.

Il est donc judicieux, voire indispensable pour les étudiants de pouvoir bénéficier d'un relais identifié pour un échange constructif d'informations et une communication de qualité avec l'encadrement universitaire afin de pallier les difficultés rencontrées.

Rôle et missions des délégués

Les représentants de promotions ou les délégués ont pour missions principale de représenter les étudiants auprès de la direction pédagogique du département.

Ils assurent un rôle d'interface entre les étudiants et la direction par la transmission d'informations portant aussi bien sur la formation que sur la vie de l'établissement. Ils communiquent et transmettent les interrogations, les remarques sur les problèmes rencontrés ainsi que les réponses apportées.

Ils sont forces de proposition et peuvent être organisateurs de services en lien avec le BDE en faveur de la promotion dont ils sont élus.

Ils ne sont pas responsables de leurs camarades mais ont la mission de les représenter. A ce titre, ils ne bénéficient d'aucun privilège mais leur fonction doit être respectée.

Ils peuvent être sollicités pour assister à l'assemblée générale de l'université.

Mode d'élection

Les délégués sont élus au premier trimestre de l'année universitaire à la majorité des suffrages exprimés pour une durée d'un an.

Les délégués ainsi élus pourront être aidés par les suppléants.

Les représentants ne peuvent en aucun cas être nommés par un enseignant ou par la direction.

En cas d'égalité des voix, un 2^{ème} tour est organisé.

Sont électeurs et éligibles tous les étudiants inscrits en licence de Psychologie [L1- L2 - L3] à l'UCLy y compris ceux qui sont en double filière [Module complémentaires - Axé Sup Psycho].

Mode d'organisation

Recueil des candidatures [mi-octobre]

Organisation des élections : un lien Doodle permettant d'effectuer le vote (anonyme) sera envoyé aux étudiants par mail

Affichage des résultats : Avant les vacances de la Toussaint sur e-campus et sur les panneaux d'affichage [4^{ème} étage]

Une première réunion avec la direction pédagogique est organisée en novembre puis en février et en avril

Pour en savoir plus :

Franck EINKHAH

feinkhah@univ-catholyon.fr

Département de Psychologie-SHS

**CORPS PROFESSORAL
LICENCE DE PSYCHOLOGIE**

Emilie AILHAUD, chargée d'enseignement, Docteur en sciences du langage
 Fabrice AIMO-ALESSI, chargé d'enseignement, psychologue
 Damien ANDRE, Chargé d'enseignement, psychologue
 Damien AUPETIT, Chargé d'enseignement, psychologue
 Sylvie AVANZO, Chargée d'enseignement, psychologue, Docteur en psychologie
 Florence BARONE, Maître assistante, TIC
 Julie BERNARD, Chargée d'enseignement, psychologue
 Laurence BERTRON GATIER, Chargée d'enseignement, psychologue
 Valérie BERTRAND, Maître de conférences, Docteur en psychologie sociale
 Brigitte BLANQUET, Maître de conférences, HDR, psychologue, Docteur en psychopathologie
 Céline BORG, Maître de conférences, HDR, Docteur en neuropsychologie
 Pierre BOURDARIAT, Chargé d'enseignement, psychologue
 Christine BOUVIER-MÜH, chargée d'enseignement, Docteur en philosophie
 Roselyne BOYET, chargée d'enseignement, psychologue
 Claire BRUN, Maître de conférences, HDR, Docteur en Biologie
 Dagmar CAUET, Maître assistant, DEA en études germaniques
 Blandine CERISIER, chargée d'enseignement, docteur en psychologie sociale
 Amanda COMORETO, chargée d'enseignement, Docteur en psychologie du développement
 Anne CUSENIER - Chargée d'enseignement en Biologie
 Marie-Laurence de BADTS, Chargée d'enseignement, Psychologue
 Fabienne DUMETIER – chargée d'enseignement Psychologue du travail
 Véronique FEBVRE, Maître assistante, statistiques
 Rosa FESSELIER, Chargée d'enseignement, psychologue, Docteur en Psychologie cognitive
 Céline GAYON, Chargée d'enseignement, neuropsychologue
 Marie GRENIER, Chargée d'enseignement, juriste, doctorante en droit de la famille
 Nadège Guidou, psychologue, Docteur en psychologie du travail et des organisations
 Angélique HENAU, Chargée d'enseignement, psychologue du travail
 Arlette JACQUET-POIDEVIN, Chargée d'enseignement, culture générale PPP et entrepreneuriat
 Laurence JAUR-DAIZE, Chargée d'enseignement, méthodologie
 Clémence JOUBERT, Chargée d'enseignement, psychologue, docteur en neurosciences
 Claude JOURDAIN, Chargée d'enseignement, psychologue
 Askar JUMAGELDINOV, chargé d'enseignement, docteur en psychologie sociale
 Claudine JUPTNER, Chargée d'enseignement, psychologue
 Sabine KAZOGLOU, Chargée d'enseignement, anglais
 Wilhelmina KÖNIG-SCAPPATICCI, Chargée d'enseignement, psychologue
 Tyler KRUIZICKI, chargé d'enseignement, anglais
 Frédéric LEFEVERE, Maître Assistant, psychologue

Christophe LEVEQUE, chargé d'enseignement, psychologue, Docteur en psychologie clinique
 Clovis LEVREZ, chargé d'enseignement, Docteur en psychologie du développement
 Genevieve LIMOUSIN, chargée d'enseignement, psychologue
 Sophie LLINAS-ROUDENS, Chargée d'enseignement, Observatoire
 Audrey MAZUR-PALANDRE, Ingénieure de Recherche
 Finbar McENEANEY, chargé d'enseignement, anglais
 Margherita MERUCCI-CILIBERTO, Maître de conférences, psychologue, Docteur en Psychologie du développement
 Sarah MOREAU, chargée d'enseignement, psychologue
 Elara MOUDILLOU, Assistante, Docteur en biologie
 Pascale NEYRAN, Maître assistante
 Laurent NOYON-COLLET, Chargé d'enseignement, Docteur en psychologie clinique et psychopathologie.
 Anne-Cécile NOEL DA SILVEIRA, Formatrice et Psychomotricienne - Ateliers de relaxation et de gestion du stress
 Nathalie OJEDA-PERRETON, Chargée d'enseignement, psychologue, Docteur en Neuropsychologie
 Catherine PADOVAN, Chargée d'enseignement, psychologue, Docteur en psychologie cognitive
 Clara PARABOA, chargée d'enseignement, Docteur en sociologie
 Thérèse PERETTI, Chargée d'enseignement, Français
 Yan PLANTIER, Maître assistant, Agrégé de Philosophie
 Christine PLASSE-BOUTEYRE, Maître de conférences, Docteur en Sociologie
 Oana POPESCU, Chargée d'enseignement, psychologue
 Nathalie PRECAUSTA, Chargée d'enseignement, psychologue
 Patrick-Ange RAOULT, Chargé d'enseignement, psychologue, HDR, Docteur en psychologie clinique et psychopathologie
 Sarah-Diane RITT, Chargée d'enseignement, psychologue du travail
 Hélène ROMANO, Chargée d'enseignement, psychologue, HDR, Docteur en psychopathologie
 Crystel RUBY, chargé d'enseignement, psychologue
 Ella SCHLESINGER, chargée d'enseignement, psychologue, Docteur en psychologie clinique
 Olivier SOUBEYRAND, Chargé d'enseignement, TIC
 Lionel SOUCHE, Chargé d'enseignement, psychologue
 Stessy TETARD, chargée d'enseignement, juriste
 Socorro TRIVINO, Maître assistante, espagnol
 André VANHECKE, Chargé d'enseignement, psychologue du travail
 Célia VAZ-CERNIGLIA, Maître de conférences, psychologue, Docteur en psychologie du développement
 Jefferson VIRGILE, Chargé d'enseignement, Neuropsychologue
 Jean-luc ZAREMBA, chargé d'enseignement, Docteur en sciences de l'éducation

CORPS PROFESSORAL DISPOSITIF « AXE-SUP PSYCHO »

Anne CUSENIER, Chargé d'enseignement, Biologie

Louise DESFONDS, Chargée d'enseignement, culture générale

Fabienne DUMETIER, Chargée d'enseignement, Psychologue, Tutorat

Anne-Cécile NOEL DA SILVEIRA, Formatrice et Psychomotricienne - Ateliers de relaxation et de gestion du stress

Thérèse PERETTI, Chargée d'enseignement, orthographe, vocabulaire et grammaire

Jefferson VIRGILE, Chargé d'enseignement, Neuropsychologue, Initiation aux statistiques

Si vous souhaitez contacter un enseignant dont vous ne connaissez pas l'adresse de messagerie, merci d'envoyer vos messages au secrétariat qui se chargera de les transférer à l'enseignant concerné : shslicence1@univ-catholyon.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

LOGEMENT :

Service logement de l'Université Catholique :

Madame MORALES

10 place des archives - 69002 LYON - ☎: 04.26.84.52.02 ou 04.72.32.51.73.

service.logement@univ-catholyon.fr

RESTAURATION :

L'université Catholique dispose de deux cafétérias gérées par le CROUS

10 place des Archives

23, Place Carnot

Accès de 7h30 à 16h30

Accès de 7h30 à 16h

TRANSPORT :

Transports en Commun Lyonnais, bus, tramways et métros

Boulevard Marius Vivier Merle [Part Dieu] 69003 LYON

☎: 04.78.60.25.53.

Agence TCL - 6 place Bellecour, 69002 Lyon

POINT SANTE – Service de Médecine Préventive :

Un médecin, reçoit les étudiants pour la visite médicale qui est obligatoire au cours des trois premières années dans l'enseignement supérieur. Ce médecin vous apportera des conseils préventifs de santé et répondra à vos questions.

Dr. Béatrice VALLIN : bvallin@univ-catholyon.fr

La prise de rendez-vous se fait auprès du Secrétariat des Services aux Etudiants

☎: 04.72.32.51.72, pole.sante@univ-catholyon.fr

POINT ECOUTE :

L'Université Catholique propose à tous le point écoute. C'est un lieu où toute personne appartenant à l'université peut venir et être assurée d'être écoutée dans une confidentialité totale.

Ce n'est pas un lieu thérapeutique, c'est un lieu d'échange. C'est un sas où des personnes peuvent trouver, dans la confiance partagée, un espace de parole pour continuer la route avec des professionnels, si c'est nécessaire. Une psychologue clinicienne, peut vous rencontrer au moment des permanences ou sur rendez-vous (cf. le document Point Ecoute qui vous est remis lors de la journée de rentrée).

Prise de rendez-vous auprès de Mme Véronique FAYOLLE : pole.sante@univ-catholyon.fr

Secrétariat du vice rectorat vie étudiante.

☎: 04.72.32.51.72.

MISSION ORIENTATION :

Au delà de l'appropriation des savoirs, de l'obtention des diplômes, la formation de l'étudiant ne saurait avoir de sens sans un projet professionnel.

Les instituts, écoles et la mission orientation accompagnent les étudiants dans la construction de leur projet d'étude et de leur projet professionnel.

La chargée de mission orientation, psychologue du travail, propose une permanence d'accueil pour les étudiants qui s'interrogent sur leur orientation.

Dans le cours des études, chacun peut rencontrer des difficultés, un nouveau projet peut

émerger et remettre en question le choix de formation, de spécialité ou d'option.
L'étudiant peut prendre rendez-vous pour échanger sur ses questions, avoir des conseils pour organiser ses recherches ou faire un bilan d'orientation.
Contact : Marine Moquet
☎ : 04 72 32 51 96 | mission.orientation@univ-catholyon.fr

BOURSES :

Elles sont gérées par le CROUS – Service du Dossier Social Etudiant (DSE)
25 rue Camille ROY. 69366 Lyon Cedex 07 – ☎ : 04.72.80.13.00.
Le CROUS gère à la fois les demandes de logement en résidence universitaire et les demandes de bourse d'enseignement supérieur.
Les demandes sont à faire entre **le 15 janvier et le 15 mai** par internet directement auprès du CROUS de Lyon. La demande doit être renouvelée chaque année.

Les cycles licence/master sont habilités à recevoir des étudiants boursiers.
Pour tous renseignements :
Secrétariat Universitaire – Mme Sophie JAMIN
10 place des Archives – 69286 LYON cedex 02 - ☎ : 04.72.32.50.95.
su@univ-catholyon.fr

Bourses au mérite :

Accueil

Pour vous aider à financer vos études à l'UCLy, vous pouvez bénéficier d'une bourse accueil lors de votre entrée en première année de premier cycle. Cette aide permet la prise en charge de 50% ou 25% des frais de scolarité de première année.
Pour les étudiants primo-entrants de moins de 28 ans
Les dossiers sont étudiés, chaque année, sur les situations présentées et en fonction des critères suivants:
Critère social, calculé à partir du revenu de référence fiscal divisé par le nombre de parts
Niveau et qualité des résultats scolaires, estimés à partir de la moyenne de première et terminale et les notes au baccalauréat
Projets d'études et professionnels, à partir d'une lettre personnalisée du projet de formation et, lorsqu'il existe, du projet professionnel
L'étudiant peut bénéficier d'une bourse accueil et d'une bourse CROUS ou bourse Région Rhône-Alpes.
Dossier à télécharger sur le site uclly.fr à retourner avant le 31 juillet 2020

Poursuite d'études

Pour les étudiants de moins de 28 ans ayant effectués leur première année au sein de l'UCLy. Les dossiers sont étudiés, chaque année, sur les situations présentées et en fonction des critères suivants:
- Critère social, calculé à partir du revenu de référence fiscal divisé par le nombre de parts
- Qualité des résultats universitaires
- Projet professionnel et personnel de l'étudiant
La bourse poursuite d'études est une prise en charge complète ou partielle des frais de scolarité. L'étudiant peut bénéficier d'une bourse accueil et d'une bourse CROUS ou bourse Région Rhône-Alpes.
Un jury indépendant examine les dossiers début décembre et donne réponse aux étudiants à partir de janvier.

Le jury est composé :

- des personnalités des entreprises qui soutiennent et accompagnent le projet
- des représentants des pôles facultaires
- du Vice-recteur chargé de la formation et de la vie étudiante

Dossier à télécharger sur le site uclly.fr à retourner avant le 16 octobre 2020.

Secrétariat Universitaire – Mme Sophie JAMIN
10 place des Archives– 69286 LYON cedex 02 - ☎ : 04.72.32.50.95.
su@univ-catholyon.fr

SCUIO de l'Université Lumière Lyon 2

Service commun universitaire d'information et d'orientation
Campus Porte des Alpes, 5 avenue Pierre Mendès France - 69676 BRON CEDEX
☎ : 04.78.77.23.42.
Courriel : scuio@univ-lyon2.fr
Site Web : <http://www.univ-lyon2.fr>

L'AUMÔNERIE

Aumônier : Bertrand CHATAIN
L'aumônerie se veut un lieu de rencontre ouvert à tous les étudiants.

Pour ceux qui le désirent, elle propose sous des formes diverses (groupes de réflexion, conférences, temps de prière et de célébration, week-ends, activités de vacances) une première recherche ou un approfondissement de la vie chrétienne.

Elle est également attentive à encourager les initiatives qu'elle juge intéressantes pour l'animation étudiante, et plus généralement pour la qualité des relations entre toutes les personnes qui fréquentent l'Université.
Il y a aura deux lieux de rencontre possible pour les étudiants:
Le lieu principal: l'aVenir, local de l'aumônerie, 2^{ème} étage, près de la chapelle, campus Saint-Paul. Rendez-vous tous les mercredis soir, à 19h00 à la chapelle.
Le lieu Carnot : l'Oratoire de Carnot, hall d'accueil, premier étage sur la passerelle, à droite. Rendez-vous tous les jeudis midi.
Plus d'autres rendez-vous qui seront signalés à la rentrée.
☎ : 04. 72.32.50.16

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

Deux centres de documentation à la disposition des étudiants :
Sur le campus Carnot :
23 Place Carnot - 69002 Lyon - ☎ : 04.26.84.52.33.
Sur le campus Saint-Paul :
10 place des Archives - 69002 Lyon - ☎ : 04.72.32.50.20.
Site de l'université catholique
<http://www.netvibes.com/portailpsycho#Accueil>

LE BUREAU DES ETUDIANTS (BDE)

Créé en janvier 1995, a pour objectif de souder la promotion et de favoriser l'entraide entre les étudiant(e)s de psychologie. Les étudiant(e)s élisent en début d'année leurs représentant-es au BDE.

Son but est aussi que le Département de Psychologie en Sciences Humaines et Sociales du pôle facultaire de Philosophie soit activement représenté au sein de l'Université Catholique de Lyon.

BDE Psychosmose

Adresse mail : bde.psychology@univ-catholyon.fr

Les élections du bureau du BDE sont organisées en début d'année universitaire. Les horaires des permanences du BDE sont précisés en début d'année par voie d'affichage.

LE BUREAU DES SPORTS (BDS)

Bureau Des Sports de l'AS CATHO

Campus Saint-Paul

Salle de Sport Gérard ODRAS

Bâtiment A : 6^e étage

10, Place des Archives 69002

Tous les jours (sauf le jeudi) entre 12h30 et 13h30.

Par téléphone au 04.72.32.51.26.

Par mail : bds@univ-catholyon.fr

Ou sur facebook : BDS Fac Catholique de Lyon

Contacts :

Guillaume RAMEIL : 06 18 48 82 96 Mail : guillaumerameil@gmail.com

Jacques POCARD : 06 75 69 70 53 Mail : j.pocard@aliceadsl.fr

Toutes les activités proposées par l'AS Catho :

Sports collectifs: Basket, Football, Foot US, Handball, Rugby, Volley Ball.

- Sports individuels: Musculation, Fitness, Zumba, Abdos-Fessiers, Aïkido, Athlétisme, Aviron, Badminton, Danse, Escalade, Equitation, Judo, Karaté, Lutte, Natation, Plongée, Squash, Taekwondo, Tennis, Tennis de Table et Yoga.

Il vous est offert deux types d'affiliation à des prix très attractifs par rapport aux tarifs extra universitaires, et compte tenu de l'ensemble des activités proposées :

Une cotisation "loisirs" de 40 euros permet de participer aux entraînements, mais ne donnant pas accès aux compétitions est proposées.

Une licence de compétition de 50 euros qui permet de participer aux entraînements et aux différents championnats organisés par la FFSU (Fédération Française du Sport Universitaire). est proposée.

E-CAMPUS

Ecampus est la plateforme en ligne de l'UCLy. Elle est accessible depuis n'importe quel poste informatique à l'adresse suivante :

<http://ecampus.ucly.fr>

Cette plateforme regroupe l'ensemble des outils numériques mis à votre disposition à l'université, notamment : le bureau virtuel avec une messagerie électronique [10Go] et un espace de stockage et de partage de documents [25Go], la bibliothèque électronique, la plateforme pédagogique, et l'accès aux notes, planning, annuaire, informations sur la vie étudiante, etc.

En cas de besoin, il est possible de contacter : ecampus@univ-catholyon.fr

MOODLE

Moodle est un logiciel Open Source dédiée à l'apprentissage et au travail collaboratif en ligne. Il s'agit de la plateforme pédagogique de l'UCLy. Plusieurs outils, adaptés aux différents niveaux de la formation, sont à la disposition des étudiants et des enseignants. Parmi eux se trouvent les descriptions des cours, des supports de cours en différents formats (texte, PDF, HTML, etc.), des forums de discussion et chat, des exercices, des travaux à rendre en ligne, l'agenda des cours, etc.

TESTOTHÈQUE

La Testothèque est un service de prêt et de consultation de tests psychologiques et de manuels proposé par le département de Psychologie-SHS. Elle se trouve au 4^{ème} étage du secteur L.

La Testothèque est ouverte :

- 1- À tous les étudiants Licence 2^{ème} et 3^{ème} année et de MASTER 1 et 2 de Psychologie qui ont un droit d'emprunt et de consultation ;
- 2- Aux enseignants du département de Psychologie qui ont seulement le droit de consultation sur place et utilisation limitée à l'heure de leur cours SHS.

La Testothèque est fermée pendant les vacances scolaires.

La consultation est ouverte gratuitement à tous les étudiants et enseignants de Psychologie de l'Université aux heures d'ouverture de la testothèque. Elle se fait sur demande par mail ou via le formulaire de contact sur le site e campus au moins 1 semaine avant la consultation auprès de la responsable : testothèque@univ-catholyon.fr

La durée d'emprunt varie de 3 à 7 jours, selon la fréquence et le nombre de demandes d'emprunt sur certaines périodes, sur présentation de la carte d'étudiant et d'un chèque de caution libellé à l'ordre de l'AFPICL [montant forfaitaire de 200€]. Cette durée peut être prolongée à 15 jours sur justificatif accepté par la direction.

Tout élément emprunté doit être retourné dans sa totalité.

Au retour de chaque emprunt, l'intégralité du test est vérifiée. Une fiche accompagnant chaque test et répertoriant son contenu est mise à disposition du personnel qui vérifiera ainsi le contenu du test.

En cas de retard et après un rappel resté sans effet, le chèque de caution sera encaissé par l'AFPICL.

Limite maximum d'emprunt pour tout usager de la testothèque : 1 test

Vous pouvez retrouver la liste complète des tests disponibles, des informations plus détaillées sur les tests, le règlement, les conditions d'emprunt sur le site e campus, onglet « ressources ».

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

Ces informations ne sont pas contractuelles et des modifications sont possibles en cours d'année. L'étudiant doit s'assurer des modalités d'évaluation auprès de chaque enseignant en début de cours qui sont susceptibles de modifications éventuelles.

**LICENCE
PREMIERE
ANNÉE**

TABLE DES MATIERES

LICENCE 1^{ÈRE} ANNÉE – SEMESTRES 1 ET 2

Semestre 1	57
UE. Histoire de la psychologie	
Introduction à la psychologie CM.....	57
Introduction à la psychologie TD [Ethique en SHS]	58
UE. Histoire de la psychologie	
Introduction à la biologie CM.....	59
Statistiques TD	60
 Semestre 2	 61
UE. Psychologie clinique et du développement	
Introduction à la psychologie clinique CM	61
Introduction à la psychologie du développement CM.....	62
UE. Psychologie sociale et cognitive	
Introduction à la psychologie sociale CM.....	63
Introduction à la psychologie cognitive CM.....	64

PARCOURS TRANSVERSAL

UE. transversale 1	
TD TIC.....	66
TD langues.....	68
Anglais.....	68
Allemand.....	69
Espagnol.....	70
TD Méthodologie du travail universitaire.....	71
TD Projet Professionnel Personnalisé.....	72
 UE. transversale 2	
TD TIC.....	74
TD langues.....	75
Anglais.....	75
Allemand.....	76
Espagnol.....	77
TD Méthodologie du travail universitaire.....	78
TD Entrepreneuriat.....	79

PORTAIL PHILOSOPHIE

Semestre 1	
UE. Philosophie générale et antique-médiévale	
Philosophie générale 1 CM.....	81
Introduction à la philosophie antique 1 CM.....	81
UE. Philosophie : Introduction et anthropologie	
Anthropologie philosophique 1 CM.....	82
Initiation à la philosophie 1 CM.....	83

Semestre 2

UE. Philosophie générale et antique-médiévale	
Philosophie générale 2 CM.....	84
Raison et Foi dans les trois monothéismes au Moyen-Âge CM.....	84
UE. Philosophie : Introduction et anthropologie	
Anthropologie philosophique 2 CM.....	85
Initiation à la philosophie 2 CM.....	86

PORTAIL SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Semestre 1

UE. Sciences sociales et enquête	
Introduction aux Sciences sociales CM	87
Méthodologie enquête sociologique TD.....	88
UE. Éducation/Philosophie/Anthropologie/Ethique	
Philosophie de l'Éducation 1 CM	89
Introduction aux sciences de l'éducation 1 CM.....	90

Semestre 2

UE. Sociologie : Méthode, droit et travail social	
Méthodes sociologiques et éducation CM.....	82
Droit et travail social CM.....	93
UE. Éducation/Philosophie/Anthropologie/Ethique	
Philosophie de l'Éducation 2 CM	94
Introduction aux sciences de l'éducation 1 CM	95

PARCOURS SANITAIRE ET PARAMÉDICAL

Semestre 1

UE. Sanitaire et Paramédical 1	
Biologie 1 TD.....	97
Handicap et troubles « Dys » TD.....	97
UE. Français et culture générale	
Français 1 TD.....	98
Culture générale TD	100

Semestre 2

UE. Sanitaire et Paramédical 2	
Biologie 2 TD.....	101
Psychosomatique TD.....	101
UE. Français et éthique	
Français 2 TD.....	102
Culture sanitaire et sociale TD	103

PARCOURS SOCIO-ÉDUCATIF

Semestre 1

UE. Socio-éducatif 1

Questions de société 1TD105

Droit de la famille TD 106

UE. Français et culture générale

Français 1 TD107

Culture générale TD 108

Semestre 2

UE. Socio-éducatif 2

Questions de société 2 TD110

Droit social TD111

UE. Français et interculturalité

Français 2 TD113

InterculturalitéTD114

SEMESTRE 1

	CM/TD	Nb heures	Coef	Crédits
UE Histoire de la psychologie				6
Introduction à la psychologie	CM	22	1	3
Introduction à la psychologie [Éthique en SHS]	TD	22	1	3
UE Psychobiologie et statistiques				6
Introduction à la biologie	CM	22	2	3
Statistiques	TD	22	1	3
PORTAIL SCIENCES DE L'ÉDUCATION				
UE Sciences sociales et enquête				6
Introduction aux Sciences sociales	CM	22	1	3
Méthodologie enquête sociologique	TD	22	1	3
UE Education/Philosophie/Anthropologie/Ethique				6
Philosophie de l'Éducation 1	CM	22	1	3
Introduction aux sciences de l'éducation 1	CM	22	1	3
PORTAIL PHILOSOPHIE				
UE Philosophie générale et antique-médiévale				6
Philosophie générale 1	CM	26	1	3
Introduction à la philosophie antique	CM	26	1	3
UE Philosophie : Introduction et anthropologie				6
Anthropologie philosophique 1	CM	26	1	3
Introduction à la philosophie 1	CM	26	1	3
PARCOURS SANITAIRE ET PARAMÉDICAL				
UE. Sanitaire et Paramédical 1				6
Biologie 1	TD	22		3
Handicap et troubles « Dys »	TD	22		3
UE. Français et culture générale				6
Français 1	TD	22		3
Culture générale	TD	22		3
PARCOURS SOCIO-ÉDUCATIF				
UE. Socio-éducatif 1				6
Questions de société 1	TD	22		3
Droit de la famille	TD	22		3
UE. Français et culture générale				6
Français 1	TD	22		3
Culture générale	TD	22		3
UE TRANSVERSALE				6
TIC	TD	22	1	1
Langues	TD	22	1	2
Méthodologie du travail universitaire	TD	22	1	2
PPP	TD	8	1	1

SEMESTRE 2				
	CM/TD	Nb heures	Coef	Crédits
UE Psychologie clinique et du développement				6
Introduction à la psychologie clinique	CM	22	1	3
Introduction à la psychologie du développement	CM	22	2	3
UE Psychologie sociale et cognitive				6
Introduction à la psychologie sociale	CM	22	1	3
Introduction à la psychologie cognitive	CM	22	1	3
PORTAIL SCIENCES DE L'ÉDUCATION				
UE Sociologie : Méthode, droit et travail social				6
Méthode sociologique et éducation	CM	22	1	3
Droit et travail social	CM	22	1	3
UE Education/Philosophie/Anthropologie/Ethique				6
Philosophie de l'Education 2	CM	22	1	3
Introduction aux sciences de l'éducation 2	CM	22	1	3
PORTAIL PHILOSOPHIE				
UE Philosophie générale et antique-médiévale				6
Philosophie générale 2	CM	26	1	3
Raison et Foi dans les trois monothéismes au Moyen-Âge	CM	26	1	3
UE Philosophie : Introduction et anthropologie				6
Anthropologie philosophique 2	CM	26	1	3
Introduction à la philosophie 2	CM	26	1	3
PARCOURS SANITAIRE ET PARAMÉDICAL				
UE. Sanitaire et Paramédical 2				6
Biologie 2	TD	22		3
Psychosomatique	TD	22		3
UE. Français et éthique				6
Français 2	TD	22		3
Éthique et Culture sanitaire	TD	22		3
PARCOURS SOCIO-ÉDUCATIF				
UE. Socio-éducatif 2				6
Questions de société 2	TD	22		3
Droit social	TD	22		3
UE. Français et interculturelité				6
Français 2	TD	22		3
Interculturelité	TD	22		3
UE TRANSVERSALE				6
TICE	TD	22	1	1
Langues	TD	22	1	2
Méthodologie du travail universitaire	TD	22	1	2
Entreprenariat	TD	8	1	1

TRONC COMMUN PSYCHOLOGIE

UE HISTOIRE DE LA PSYCHOLOGIE

INTRODUCTION A LA PSYCHOLOGIE CM

Valérie BERTRAND, Céline GAYON, Margherita MERUCCI, Laurence BERTRON-GATIER - Travail personnel de l'étudiant : 22h de travail personnel ou de groupe - 1^{er} semestre [S1]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Présenter un aperçu général du champ scientifique de la psychologie.

Science « jeune » et en constant mouvement, tant sur le plan des contenus que sur le plan épistémologique, la psychologie est loin de se réduire aux images caricaturales véhiculées notamment par les médias.

Il convient donc d'envisager la richesse et la variété de cette discipline à travers un panorama général organisé autour des quatre pôles organisateurs que sont les dimensions sociale, clinique, expérimentale et développementale.

Connaissance de l'histoire et de l'épistémologie de la discipline.

Compétences à intégrer et utiliser des connaissances d'autres champs disciplinaires relevant des sciences humaines et des sciences de la vie.

Compétences :

1. Savoir-faire disciplinaire :

Savoir se repérer dans l'histoire, l'épistémologie et les méthodes de la psychologie.

Connaître les concepts de bases et les différents champs permettant de se repérer dans cette discipline.

Moyens pédagogiques :

Cours magistral à plusieurs voix.

Contenu/plan du cours :

I. La psychologie sociale : Histoire, méthodes, théories

II. La psychologie clinique : Histoire, méthodes, théories

III. La psychologie expérimentale : Histoire, méthodes, théories.

IV. La psychologie du développement : Définitions – Approches théoriques – Méthodes

L'ordre de ce plan peut être modifié

Evaluation : 1^{ère} session : examen terminal d'1h30. QCM et questions ouvertes portant sur les cours et les documents proposés à la lecture par les enseignantes.

2^{ème} session : examen terminal d'1h30. QCM et questions ouvertes portant sur les cours et les documents proposés à la lecture par les enseignantes.

Evaluation AJAC : examen terminal d'1h30. QCM et questions ouvertes portant sur les cours et les documents proposés à la lecture par les enseignantes.

Bibliographie :

Des documents [articles et /ou ouvrages] seront proposés tout au long du semestre et ils peuvent faire l'objet de questions d'examen.

Références conseillées :

- ASKEVIS-LEHERPEUX F., BARUCH C., CARTRON A. (2000). *Précis de psychologie*. Paris : Nathan
- MARMION, J.F. [2012]. *Histoire de la psychologie*. Edition Sciences Humaines

- WEIL-BARAIS, A., [1997]. *Les méthodes en psychologie*, Paris : Bréal.
- WEIL-BARAIS, A., [1997]. *Les méthodes en psychologie*, Paris : Bréal.

INTRODUCTION A LA PSYCHOLOGIE TD

Julie BERNARD, Fiona LIGONNET, Sarah MOREAU, Laurence BERTRON-GATIER - Travail personnel de l'étudiant : 22h de travail personnel ou de groupe - 1^{er} semestre [S1] - voir groupes

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Sensibiliser l'étudiant à l'éthique et à la déontologie professionnelle à partir de cas concrets
Aborder la question de l'éthique de l'intervention en psychologie
Proposer des questions de déontologie professionnelle
Réfléchir sur la posture professionnelle
Connaissance de l'éthique de la recherche, de la déontologie professionnelle des psychologues, de la législation concernant spécifiquement les psychologues.
Compétences à intégrer et utiliser des connaissances d'autres champs disciplinaires relevant des sciences humaines et des sciences de la vie.

Compétences :

1. Compétences transférables :

Être autonome dans le travail :

S'organiser individuellement, gérer son temps et ses priorités, planifier ; s'auto-évaluer.
Maîtriser les méthodologies d'évaluation et ses actions.
Poursuivre par soi-même ses apprentissages ; se préparer à se former tout au long de la vie.
Faire preuve de capacité d'abstraction.
Être initié à la gestion de projets.
Faire preuve d'initiative.

Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse :

Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents (papier et électroniques) en relation avec la formation, les mettre en forme en vue de préparer un document synthétique, les produire et les diffuser sur supports numériques [textes, tableaux, diaporamas, vidéos, bibliographies...]
Réaliser une étude : identifier et poser une problématique dans un contexte prédéfini, construire et développer une argumentation, interpréter les données et les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements.
Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, controverser et ou défendre ses idées.

Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française et ses techniques d'expression :

Respecter la syntaxe et l'orthographe ainsi que les caractéristiques du type d'écrit.
Être autonome dans l'activité d'écriture et montrer à cette occasion sa capacité à communiquer sa pensée, à raisonner et à organiser ses connaissances.
Construire et illustrer un exposé adapté à l'objet, aux circonstances et au public, prendre la parole en public.

2. Compétences génériques préprofessionnelles :

Travailler en équipe dans différents contextes, y compris avec des personnes issues de disciplines différentes : s'intégrer, se positionner, collaborer, communiquer et rendre compte.
Être responsable de ses actions et pratiques, lors des prises de décision, lorsqu'elles touchent l'homme, la biodiversité, l'environnement et la société.

Être sensibilisé aux questions de citoyenneté, d'éthique et appliquer, dans son comportement et ses relations professionnelles, la déontologie propre à sa fonction.
Être initié au processus de production, de diffusion et de valorisation des connaissances.

Moyens pédagogiques :

Analyse de textes, analyse de vidéo, discussion de cas
Élaboration accompagnée du travail à fournir (exposés, dossiers individuels ou collectifs par petits groupes).
Exposés des étudiants
Contrôle continu

Contenu/plan du cours :

Chaque intervenant explicitera les supports et le plan du cours en début de TD.

Evaluation : Session 1 : Un oral en groupe (coef 1) et un dossier de groupe (Coef 2).

Session 2 : Dossier retravaillé

Evaluation AJAC : Un dossier individuel concernant l'éthique et la déontologie.

Bibliographie :

Une bibliographie sera indiquée en début de cours par chaque enseignant.
En fonction des situations amenées par les étudiants, ils auront à rechercher des documentations spécifiques.

UE PSYCHOBIOLOGIE ET STATISTIQUES

INTRODUCTION BIOLOGIQUE A LA PSYCHOLOGIE CM

Claire BRUN, Elara MOUDILOU - Travail personnel de l'étudiant : 27 heures - 1^{er} semestre [S1]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

3. Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.
Acquérir les bases et les concepts de la Biologie générale et de la Neurobiologie, afin d'enrichir ses connaissances et/ou aborder des études en psychologie.
4. Compétences à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courant théoriques.
Être apte à suivre l'évolution des progrès accomplis dans les domaines des sciences biologiques et de la psychologie.

Pré-requis : Bases scientifiques scolaires

Moyens pédagogiques :

Support pédagogique disponible sur Moodle.

Contenu, plan du cours :

Organisation et fonctionnement des cellules
Anatomie du système nerveux
Cellules du système nerveux

Transmission et intégration du signal nerveux
Neuropharmacologie et influence hormonale
Ontogenèse du cerveau

Evaluation : 1^{ère} session : : deux épreuves écrites de 1h, l'une portant sur le cours de Madame Brun et l'autre sur celui de Madame Moudilou.

2^{ème} session : épreuve écrite de 1h portant sur l'ensemble du programme.

Evaluation AJAC :Épreuve écrite de 1h portant sur l'ensemble du programme.

Bibliographie :

BOUJARD D. [2014]. *Biologie pour psychologues*. Paris, France : Dunod
PELLET J. [2004]. *Introduction biologique à la psychologie*. Paris, France : Grand Amphi Bréal
BREEDLOVE S.M., ROSENZWEIG M.R., WATSON N.V. [2012]. *Psychobiologie*. Paris, France : Neurosciences et cognition, De Boeck Supérieur

STATISTIQUES TD

Véronique FEBVRE, Clémence JOUBERT, Pascale NEYRAN, Jefferson VIRGILE- Travail personnel de l'étudiant : 26h de travail personnel ou de groupe - 1^{er} semestre [S1] - voir groupes

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

L'étudiant devra être capable :

- d'identifier le vocabulaire et les notations de la discipline,
- de réaliser des calculs à l'aide des fonctions statistiques de la calculatrice et les tables statistiques,
- de respecter les exigences en matière de communication des résultats statistiques,
- de choisir, mettre en œuvre, réaliser et porter un jugement à partir de l'analyse numérique des données en séries simple et double.

Compétences :

1. Maîtriser les bases méthodologiques et statistiques de l'analyse du comportement: objectif, problématique, hypothèse, méthode, analyse, implications.
2. Traitements statistiques et analyses des données.
3. Être autonome dans le travail :
4. Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse

Acquérir des connaissances élémentaires sur l'analyse statistiques des données. Porter un jugement à partir de l'analyse numérique des données.

Acquérir des connaissances élémentaires sur l'analyse statistiques des données. Porter un jugement à partir de l'analyse numérique des données.

Pré-requis :

Manipuler le symbole Σ .

Lire un tableau à double entrée.

Effectuer des calculs algébriques, niveau baccalauréat.

Moyens pédagogiques :

Cours illustrés d'applications.

Polycopiés de cours et d'exercices.

Formulaire.

Ressources pédagogiques (exercices corrigés, annales corrigées sur Moodle du site eCampus)

Contenu/plan du cours :

1^{ère} partie : Statistique à une variable

I- Introduction

II- Présentation en tableaux

III- Présentation par les graphes

IV- Synthèse par les paramètres

2^{ème} partie : La loi Normale

3^{ème} partie : Statistiques à deux variables

I- Caractères qualitatifs

II- Caractères quantitatifs

Evaluation : Examens individuels sur table. Une calculatrice non programmable, les tables statistiques et le formulaire sont autorisés.

Session 1 : 2 contrôles continus d'environ 30 minutes (coeff. 1) et 1 épreuve de 2h sur la totalité du programme (coeff. 2)

Session 2 : Epreuve de 2h sur la totalité du programme.

Evaluation AJAC : Examen de 2h sur la totalité du programme. Calculatrice non programmable, tables statistiques et formulaire autorisés.

Bibliographie :

GUEGUEN, N., - *Manuel de statistiques pour psychologues*, Dunod, 1997.

NAVARRO, J., - *L'essentiel de la statistique en psychologie*, Broché, 2012.

UE PSYCHOLOGIE CLINIQUE DU DEVELOPPEMENT

INTRODUCTION A LA PSYCHOLOGIE CLINIQUE CM

Margherita MERUCCI - Travail personnel de l'étudiant : 22 heures - 2^{ème} semestre [S2]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.

Sensibiliser les étudiants/es à la connaissance du fonctionnement psychique de l'être humain [construction de la subjectivité, émotions, représentations etc.]

Sensibiliser les étudiants à la notion de « lien » [sa construction et son évolution dans les différents contextes]

Sensibiliser les étudiants/es à la méthode clinique [observation, entretien, bilan, étude de cas]

Sensibiliser les étudiants/es aux pratiques professionnelles dans les différents contextes

Moyens pédagogiques :

Cours Magistral hebdomadaire, travail sur textes, vidéo, étude de cas

Contenu du cours :

- Présentation de la psychologie clinique selon différentes approches: différentes conceptions théoriques sont présentées et contextualisées [S. Freud et la naissance de la psychanalyse, C.Rogers et la thérapie centrée sur le client, l'école de Palo Alto et l'origine de la psychologie systémique ; etc.]
- L'individu dans ses rapports à lui-même [du corps à la pensée] et au monde dans une dynamique évolutive : la construction des liens et la dynamique interactionnelle
- Les méthodes fondamentales du psychologue: l'entretien, l'observation, le bilan, l'étude de cas

Evaluation : 1^{ère} et 2^{ème} session : Examen sur table [Questions et/ou QCM] à partir des notes de cours et de la bibliographie donnée en cours. Durée : 2h
Tous les articles et les documents déposés sur Moodle et les ouvrages travaillés pendant le semestre peuvent faire objet de questions d'examen.

Evaluation AJAC : idem [Questions et/ou QCM] à partir des notes de cours et de la bibliographie donnée en cours- Les étudiants doivent prendre contact avec l'enseignant pour connaître les éventuelles modifications du programme (par rapport au cours qu'ils ont suivi l'année précédente)

Bibliographie :

Des documents [articles et /ou ouvrages] seront proposés tout au long du semestre et ils peuvent faire l'objet de questions d'examen

Bibliographie obligatoire pour la validation du cours : Tous les articles et les ouvrages travaillés pendant le semestre peuvent faire objet de questions d'examen

FREUD, S. [1905] *Trois essais sur la théorie sexuelle*. Gallimard : Folio essais[1987 pour la traduction française]

Bibliographie conseillée

CHABRIER, L. [2006]. *Psychologie clinique*. Paris : Hachette Supérieur.

FREUD, S. [1900]. *L'interprétation des rêves*. PUF : Paris

INTRODUCTION A LA PSYCHOLOGIE DU DEVELOPPEMENT CM

Clovis LEVREZ et Margherita MERUCCI - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 2^{ème} semestre [S2]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

1. Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques
2. Compétences à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courant théoriques.

Initier à l'approche développementale de la psychologie dans la perspective d'étudier l'être humain dans son devenir.

Présenter les théories classiques et modernes de la psychologie du développement et les principales méthodes utilisées.

Apporter de solides connaissances de base tout en posant des questions vives à débattre.

Compétences :

Savoir-faire disciplinaire

Développer un raisonnement analogique et réaliser des passerelles entre les différentes approches en psychologie pour comprendre le développement de l'être humain.

Compétences transférables :

Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, controverser et ou défendre ses idées.

Pré-requis :

Avoir suivi les cours magistraux au premier semestre

Moyens pédagogiques :

Supports écrit et vidéo

– Lecture personnelle d'ouvrages et d'articles proposés en cours et communiqués sur la

plateforme pédagogique, Moodle –

Ouvrage à lire obligatoirement : CYRULNIK, B. [1989]. Sous le signe du lien. Paris : Hachette Littérature.

Contenu/plan du cours :

- INTRODUCTION - Définitions - Méthodes et études
- Influences de la biologie, de la physique [Darwin, Galton, Binet]
- Freud à partir de C. Darwin, de Charcot et modèle d'E. Erikson
- Modèle d'E. Erikson suite, J.Bowlby + M. Ainsworth
- Perspectives constructiviste (Piaget) ; sociocognitive [Bandura] ; psychosociale et culturelle [H. Wallon] si le temps le permet.
- La notion de stade comme notion centrale en Psychologie du Développement
- Modèle de U. Brofenbrenner
- Développement de l'enfant dans sa famille
- Développement physique, postural, moteur et langagier
- Développement socio-émotionnel dans les 1ères années
- Développement symbolique [jeu et dessin]
- Dernier cours en commun Margherita Merucci et Clovis Levrez : séance sur le thème du « jeu » : apports théoriques et pratiques [support vidéo, activité et échange avec la salle etc.]

Evaluation : Questionnaire mixte pour les 2 sessions à partir des notes de cours et de la bibliographie donnée en cours. Durée : 1h

Evaluation AJAC : Questionnaire mixte de 1h. Les étudiants doivent prendre contact avec l'enseignant pour connaître les éventuelles modifications du programme

Bibliographie :

Ouvrage à lire obligatoirement pour la validation : CYRULNIK, B. [1989]. *Sous le signe du lien*. Paris : Hachette Littérature.

Bibliographie conseillée :

BEE, H., & BOYD, D. [2011]. *Les âges de la vie. Psychologie du développement humain*. Canada : ERPI

UE PSYCHOLOGIE SOCIALE ET COGNITIVE

INTRODUCTION A LA PSYCHOLOGIE SOCIALE CM

Valérie BERTRAND - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 2^{ème} semestre [S2]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

1. Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.
2. Compétences à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courant théoriques.

Acquérir les concepts de base dans le champ de la psychologie sociale : Groupes, processus d'influence [normalisation, conformisme, soumission à l'autorité], attitudes et changement d'attitude, attributions causales.

Compétences :

Situer une connaissance au sein d'un ensemble théorique et méthodologique identifié.

Savoir utiliser un ensemble conceptuel de façon pertinente dans l'analyse d'une situation.

Moyens pédagogiques :

Cours magistral
Lecture individuelle
Documents commentés
Etude d'expérimentations
Film / Vidéo

Contenu/plan du cours :

1- Le groupe et les concepts de base
2- L'influence sociale
3- L'attribution causale
4- Les attitudes et le changement d'attitudes
Un plan plus détaillé sera fourni lors du premier cours

Evaluation : Première session : examen écrit en fin de semestre (1h). Questionnaire mixte.

Deuxième session : examen écrit (1h). Questionnaire mixte.

Evaluation AJAC : Première session : examen écrit en fin de semestre (1h). Questionnaire mixte.

Deuxième session : examen écrit (1h). Questionnaire mixte.

Bibliographie :

LEVY, A., [1965] - *Textes fondamentaux anglais et américains*, Paris, Dunod,
MOSCOVICI S. [1984] - *Psychologie sociale* - PUF Fondamental.
MUGNY G., OBERLE D., BEAUVOIS J.L. [1995]- *Relations humaines, groupes et influence sociale*
– Grenoble, PUG.
Une bibliographie plus conséquente sera fournie lors du premier cours

INTRODUCTION A LA PSYCHOLOGIE COGNITIVE CM

Céline BORG - Travail personnel de l'étudiant : 22 heures - 1^{er} semestre (S1)

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Découvrir, travailler et mettre en lien les différents modèles descriptifs et explicatifs des processus sous-tendant la cognition (mémoire, perception et émotion).

Identifier les différentes étapes de la méthodologie expérimentale en se référant à des recherches provenant de la psychologie cognitive.

Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.

Compétences à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courants théoriques.

Moyens pédagogiques :

Support Power point et cahier d'exercices et articles.

Contenu/plan du cours :

1. Préliminaires
Définitions, repères historiques, applications
2. Les étapes de la méthode expérimentale
2.1. Analyse bibliographique ou observation pour déceler les faits remarquables
2.2. Hypothèse de recherche (étapes de formulation des hypothèses)
2.3. Variables et contrôle des variables

2.4. Plans de recherche classiques (plans à groupes indépendants, à mesures répétées et combinés)

2.5. Analyse des données

2.6. Discussion et reformulation théorique

3. Les principaux domaines d'étude en psychologie cognitive (perception, mémoire, émotion...)

Evaluation : 1^{ère} et 2^{ème} session : Exercices et question(s) de cours OU Exercices et QCM – 2 heures.

Evaluation AJAC : Exercices et question(s) de cours OU Exercices et QCM – 2 heures.

Bibliographie :

LIEURY, A. [2015]. *Manuel visuel de psychologie cognitive* [4^e éd.]. Paris : Dunod
LÉGER, L. [2016]. *Manuel de psychologie cognitive*. Paris : Dunod.
SOCKELL, P., & ANCEAUX, F. [2014]. *La démarche expérimentale en psychologie*. Paris : Broché.

Lien internet : <http://psychologie.psyblogs.net/p/psychologie-cognitive-cours-experiences.html>

UE TRANSVERSALE 1

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Florence BARONE, Olivier SOUBEYRAND - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - Semestre 1 - Session au début du semestre - voir groupes

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Connaître et maîtriser l'environnement numérique de travail de l'Université : compte informatique, e-campus [informations, plate-forme pédagogique, bureau virtuel avec messagerie et espace de stockage, ressources documentaires]

Gérer son poste de travail : stockage, format de fichiers, sauvegarde, archivage

Maîtriser les fonctions essentielles des outils de communication [messagerie, traitement de texte, logiciel de présentation (PREAO), traitement de l'image].

Rechercher de l'information sur Internet.

Compétences :

1. Savoir-faire disciplinaire :

Courrier électronique

Gestion d'une boîte électronique, rédaction d'un email et règles à respecter [fonctions à, cc ou cci par exemple]. L'UCLy vous fournira un compte informatique à utiliser tout au long de votre scolarité et à consulter régulièrement.

Traitement de texte :

- Rédaction d'un courrier et d'un CV [fonctions de base : caractères, paragraphes]
- Compte-rendu de réunion [fonctions de base + mettre en page]
- Réalisation d'un rapport-mémoire [Consignes – Fonctions de base – Mise en page – Références – Table des matières – Illustrations – Bibliographie]

Présentation :

Créer le support visuel d'une présentation orale [insérer des images, graphiques, vidéos, faire des transitions entre les différents slides...]

Internet :

Utiliser rationnellement un navigateur et la recherche d'information sur le net.

Environnement de travail

Utilisation de la plateforme de E-learning

2. Compétences transférables :

Être autonome dans le travail :

S'organiser individuellement, gérer son temps et ses priorités, planifier ; s'auto-évaluer.

Maîtriser les méthodologies d'évaluation et ses actions.

Poursuivre par soi-même ses apprentissages ; se préparer à se former tout au long de la vie.

Faire preuve de capacité d'abstraction.

Être initié à la gestion de projets.

Faire preuve d'initiative.

Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse :

Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents [papier et électroniques] en relation avec la formation, les mettre en forme en vue de préparer un

document synthétique, les produire et les diffuser sur supports numériques [textes, tableaux, diaporamas, vidéos, bibliographies...]

Réaliser une étude : identifier et poser une problématique dans un contexte prédéfini, construire et développer une argumentation, interpréter les données et les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements.

Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, controvertre et ou défendre ses idées.

Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française et ses techniques d'expression :

Respecter la syntaxe et l'orthographe ainsi que les caractéristiques du type d'écrit.

Être autonome dans l'activité d'écriture et montrer à cette occasion sa capacité à communiquer sa pensée, à raisonner et à organiser ses connaissances.

Construire et illustrer un exposé adapté à l'objet, aux circonstances et au public, prendre la parole en public.

3. Compétences génériques préprofessionnelles

Travailler en réseau, utiliser les outils numériques de communication et de travail collaboratif.

Être responsable, à l'ère du numérique de la maîtrise de son identité numérique, respecter la réglementation en matière de vie privée et de propriété intellectuelle.

Utiliser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données propres au domaine.

Travailler en équipe dans différents contextes, y compris avec des personnes issues de disciplines différentes : s'intégrer, se positionner, collaborer, communiquer et rendre compte.

Être responsable de ses actions et pratiques, lors des prises de décision, lorsqu'elles touchent l'homme, la biodiversité, l'environnement et la société.

Être initié au processus de production, de diffusion et de valorisation des connaissances.

Pré-requis :

Connaître les rudiments de fonctionnement d'un ordinateur.

Moyens pédagogiques :

TD sur ordinateur en utilisant la plateforme pédagogique et le réseau

Support de cours électronique.

Document d'aide

Dépôt de production sur la plateforme pédagogique

Contenu/plan du cours :

Chapitre 1 : Utilisation des moyens informatiques de l'Université

Chapitre 2 : Le poste de travail

Chapitre 3 : Le bureau virtuel – Le courrier électronique

Chapitre 4 : Le document électronique

Chapitre 5 : Le traitement de texte 1^{er} niveau [Courrier - CV]

Chapitre 6 : Le traitement de texte 2^{ème} niveau [Compte-rendu de réunion-Note d'information]

Chapitre 7 : Le traitement de texte 3^{ème} niveau [Rapport – mémoire]

Chapitre 8 : La présentation assistée par ordinateur

Evaluation : 1^{ère} session : Contrôle continu coef 1 [présentation d'un support visuel] + examen sur machine coef 2 [le traitement de texte], durée : 1 heure

Les dates des examens vous seront communiquées en début de cours et par voie d'affichage

2^{ème} session : examen sur machine. Durée : 1 heure

Evaluation AJAC : 1^{ère} session : Contrôle continu coef 1 [présentation d'un support visuel] + examen sur machine coef 2 [le traitement de texte], durée : 1 heure
Les dates des examens vous seront communiquées en début de cours et par voie d'affichage
2^{ème} session : examen sur machine. Durée : 1 heure

Bibliographie :

La bibliographie sera donnée par les enseignants en début de semestre.

LANGUES 1

ANGLAIS

Sabine KAZOGLOU, Tyler KRUZICKI, Finbar MCENEANEY - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 1^{er} semestre [S1] - voir groupes

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Amélioration des compétences en compréhension et expression écrites et orales à partir de textes courts [articles de journaux, magazines, sites internet et extraits de fiction]

Compétences :

Pouvoir lire des articles généraux et psychologiques dans la presse anglophone, comprendre des textes littéraires courts ; rendre compte de ces lectures et commencer à exprimer par écrit une analyse de ces textes ; prendre la parole en continu [5 à 10 minutes] devant un groupe, répondre à des questions pour défendre un point de vue.

Pré-requis :

Connaissances des bases minimales pour comprendre des textes simples et s'exprimer sur des sujets généraux.

Moyens pédagogiques :

Articles de la presse; extraits audio et vidéo de la télévision américaine et britannique ; texte psychologiques en langue anglaise ; lectures commentées et individuelles, débattre des textes et des thèmes généraux et spécialisés.

Contenu/plan du cours :

Le cours doit permettre aux étudiants de devenir réellement et pleinement acteurs du processus d'apprentissage linguistique.

Primauté est donc donnée à l'expression orale sous toutes ses formes [exposés, jeux de rôles, commentaire de textes, articles, documents iconographiques...], avec à l'arrière plan la consolidation des acquis grammaticaux. A titre d'exemple, on insistera sur le bloc temps/ aspect/modalité, les postpositions, les mots charnières, les prépositions et conjonctions, etc.

Le cours s'articulera autour des centres d'intérêts des étudiants en l'occurrence le domaine des Sciences Humaines et Sociales :

- comprendre des textes modernes ou des articles de journaux [acquisition de vocabulaire, de locutions idiomatiques],
- s'exprimer sur des textes, sur des photos ou images, à partir de thèmes de vie [commentaires, exposés...],

revoir les structures de la langue, les points de grammaire essentiels [temps, présents, passés et présent perfect/ article/ prépositions] assortis d'exercices ou de Q.C.M

Evaluation : Première session : contrôle continu, 2 écrits grammaire de 30 mins - coef 1
Examen écrit sur texte inconnu pendant le dernier cours, Résumé, grammaire, vocabulaire - coef 2

Deuxième session : examen écrit, texte inconnu. Durée deux heures

Evaluation AJAC : Un examen écrit sur texte inconnu pendant le dernier cours du semestre, durée 2 heures. Mêmes modalités pour la deuxième session.

Bibliographie :

- English Grammar in Use. – Raymond Murphy – Cambridge University Press
- L'anglais de la psychologie en 1000 mots. [recommandé].
- English for psychologists, David Kerridge, Alain Lieury, Paris, Dunod, 2014

ALLEMAND

Dagmar CAUET - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 1^{er} semestre [S1]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Ce cours vise à étudier des thèmes propres aux Sciences Humaines et Sociales, tout en cherchant à améliorer la compréhension et l'expression orales et écrites des étudiant(e)s et aussi de renforcer leurs compétences grammaticales, lorsque ceci s'avère nécessaire.

Compétences :

Maîtrise du vocabulaire [lexique] et de la grammaire étudiés dans le cadre de l'enseignement secondaire [niveau B1 du CECRL].

Une participation active en cours est indispensable, afin de progresser dans les différents apprentissages

Pré-requis :

Allemand scolaire, niveau baccalauréat

Moyens pédagogiques :

Lecture, compréhension et analyse de textes

Exercices d'écoute

Utilisation de supports audio et vidéo

Exercices de compréhension et expression orale et écrite

Contenu/plan du cours :

Revue de presse

Travaux de groupe et en binôme

Jeux de rôle

Etude de films et vidéos en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales

Echanges et débats sur des sujets divers en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales

Apprentissage et approfondissement du vocabulaire spécifique aux Sciences Humaines et Sociales

Révisions grammaticales si nécessaire

Les thèmes abordés seront choisis en fonction de l'actualité et de l'intérêt exprimé par les étudiants pour tel ou tel aspect de la vie sociale [allemande ou autre]

Evaluation : 1^{ère} session : a. c.c. coef 1 : Un devoir sur table – coef 0,25 du c.c. Un exposé oral – coef 0,25 du c.c. Un test de vocabulaire – coef 0,25 du c.c. Une note de participation- coef 0,25 du c.c. b. un examen écrit de 2 heures à la fin du semestre – coef 2

2^{ème} session : Un examen écrit de 2 heures

Evaluation AJAC : Un examen écrit de 2 heures à la fin du semestre

Bibliographie :

WIRTZ M.A. [2017]. *Dorsch – Lexikon der Psychologie*. Göttingen : Hogrefe.

HECHT D. [1999]. *Pons Basiswörterbuch Deutsch als Fremdsprache*. Stuttgart : Klett.

REIMAN M. [2012]. *Grammaire de base pour l'allemand*. München : Max Hueber.

ESPAGNOL

Socorro TRIVIÑO CORTES - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 1^{er} semestre [S1]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

- Renforcer le potentiel de chaque élève par une mise en pratique des compétences à l'écrit et à l'oral.
- Enseigner et faciliter l'appropriation du lexique spécifique aux Sciences Humaines et Sociales
- Encourager l'autonomie de telle sorte que l'étudiant devienne acteur de son propre apprentissage et ce dès la 1^{ère} année.

Compétences :

- S'exprimer à l'oral avec une certaine aisance, en faisant preuve de rigueur et de clarté, en maîtrisant les connaissances acquises dans la cadre de l'enseignement secondaire (niveau B1 du CERV)
- Rédiger d'une manière détaillée, cohérente et structurée sur une gamme de sujets variés, donner son point de vue et le développer.
- Faire preuve d'une participation active en cours

Pré-requis :

Connaissance de base, niveau baccalauréat

Moyens pédagogiques :

Etude de la langue cible : vocabulaire, syntaxe, conjugaison à travers différents supports audio-visuels et échanges :

- Extraits d'ouvrages, de textes, de documents écrits en lien avec l'apprentissage principal. Articles de presse hispanophones provenant de journaux papier et en ligne.
- Films et reportages sur des sujets socioculturels en VO et/ou sous-titrés (dvd, projection).
- Lecture, compréhension et analyse de textes

Contenu/plan du cours :

Première séance : examen écrit et oral pour évaluer ces deux compétences.

À partir de la 2^{ème} séance :

- Exploiter le bagage de l'étudiant à partir d'une révision méthodique des bases de la langue afin de stabiliser les acquis et développer le potentiel écrit et oral
- Jeux de rôles
- Travail de groupe et en binôme
- Discussions sur une palette de thèmes aux choix de l'enseignante et des élèves en lien avec leur formation

Evaluation : 1^{ère} session : Control continu : coef 2 - Un devoir sur table : coef 1 - Un exposé

oral et participation : coef 1

Un examen écrit de 2 heures à la fin du semestre : coef 2

2^{ème} session : Un examen écrit de 2 heures

Evaluation AJAC : Un examen écrit de 2 heures sur le contenu des cours du semestre

Bibliographie :

ORMAL-GRENON J. B., SALZEDO C. [2017]. Le Robert et Collins, dictionnaire poche espagnol. Paris : Le Robert.

GONZÁLES HERMOSO A., SÁNCHEZ ALFARO M. [2014]. Le Bled español-Tout-en-un. Paris : Hachette.

Journaux en ligne :

www.bbc.com/mundo

www.elpais.com

Sites internet :

<https://www.elconjugador.com/>

<http://www.wordreference.com/esfr/>

MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE

Emilie AILHAUD, Louise DESFONDS et Laurence JAUR-DAIZE

Semestre 1 - Session au début du semestre - voir groupes

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Compétences à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courants théoriques.

Compétences :

Compétences transférables

Etre autonome dans le travail :

S'organiser individuellement, gérer son temps et ses priorités, planifier ; s'auto-évaluer.

Maîtriser les méthodologies d'évaluation et ses actions.

Poursuivre par soi-même ses apprentissages ; se préparer à se former tout au long de la vie.

Faire preuve de capacité d'abstraction.

Être initié à la gestion de projets.

Faire preuve d'initiative.

Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse :

Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents (papier et électroniques) en relation avec la formation, les mettre en forme en vue de préparer un document synthétique, les produire et les diffuser sur supports numériques (textes, tableaux, diaporamas, vidéos, bibliographies...)

Réaliser une étude : identifier et poser une problématique dans un contexte prédéfini, construire et développer une argumentation, interpréter les données et les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements.

Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, contester et ou défendre ses idées.

Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française et ses techniques d'expression :

Respecter la syntaxe et l'orthographe ainsi que les caractéristiques du type d'écrit.

Etre autonome dans l'activité d'écriture et montrer à cette occasion sa capacité à communiquer sa pensée, à raisonner et à organiser ses connaissances.

Moyens pédagogiques :

CM, TD, exercices, travaux de groupe

Contenu / plan du cours :

- Prise de notes,
- Réalisation d'une recherche documentaire/ normes APA
- Argumentation et structuration d'un récit
- Résumé de texte
- Rédaction d'une note de synthèse
- Rédaction d'une dissertation en SHS

Evaluation : Session 1 : 2 contrôles continus en cours et/ou à remettre à l'enseignant

Session 2 : examen écrit

Durée : 2 heures

[les modalités de validation peuvent être différentes pour les cours en session intensive]

Evaluation AJAC : examen écrit

Bibliographie :

DUBOST, M., TURQUE, C. [2014], *Améliorer son expression écrite et orale*, Ellipses

GUILMOTO, A. [2004], *L'Essentiel pour réussir les épreuves écrites fondamentales des concours*, Les Carrés

TD PROJET PROFESSIONNEL PERSONNALISÉ

Angélique HÉNAULT, Sarah Diane RITT, André VANHECKE

Travail personnel de l'étudiant : 10 heures - 1^{er} semestre [S1]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Mieux connaître les métiers de l'accompagnement, de la relation dans différents champs [éducatif, médico-social, psychologique...]

Elaborer une réflexion autour des représentations des métiers et des secteurs.

Participer activement au forum des associations

Compétences :

Se repérer dans les différents métiers de l'accompagnement à partir de référentiels et de fiche descriptive de métiers.

1. Sensibilisation à la pratique professionnelle
2. Situer une entreprise, une organisation ou une institution dans son contexte. Identifier les personnes ressources, les différentes fonctions et rôles.
3. Connaître les champs professionnels associés à la discipline.
4. Se situer dans les différentes perspectives d'insertion professionnelle relatives à son champ disciplinaire.

Moyens pédagogiques :

- Forum des associations
- Référentiels métiers

Contenu / plan du cours :

Présentation du PPP et Entrepreneuriat, un processus sur 3 ans.

Constitution des sous-groupes

Préparation du forum et de la présentation des métiers par sous groupes

Retour sur le forum des associations et Présentation des métiers par sous-groupes

Retour sur le forum des associations et Présentation des métiers par sous-groupes

Evaluation : Une seule absence justifiée est autorisée afin de se présenter en session 1. En cas d'absence injustifiée ou de deux absences justifiées, le passage en session 2 est automatique.

La participation au forum des associations est obligatoire.

Session 1: oral (coef1) et Dossier de groupe (coef 2)

Session 2 : Dossier retravaillé

Evaluation AJAC : Session 1 et session 2 : dossier retravaillé

Bibliographie :

Fiches métiers cidj onisep et studyrama

UE TRANSVERSALE 2

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Florence BARONE, Olivier SOUBEYRAND - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - Semestre 2 - Session au début du semestre les étudiants en prépa concours Orho/infirmier/ Psychomotricité

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Maîtriser les bases d'un tableur et d'un éditeur de graphique : éléments constitutifs, calculs, mise en forme, exploitation des données, graphiques
Produire, traiter, exploiter et diffuser des documents numériques.

Compétences :

1. Savoir-faire disciplinaire :

Savoir mettre en forme un tableau de chiffres.
Être capable de créer des formules de calcul.
Utiliser les fonctions de base d'Excel.
Représenter graphiquement des données numériques.
Exploiter les données (tri, sous-total, tableaux, etc.)

2. Compétences transférables :

Être autonome dans le travail :
S'organiser individuellement, gérer son temps et ses priorités, planifier ; s'auto-évaluer.
Maîtriser les méthodologies d'évaluation et ses actions.
Poursuivre par soi-même ses apprentissages ; se préparer à se former tout au long de la vie.
Faire preuve de capacité d'abstraction.
Être initié à la gestion de projets.
Faire preuve d'initiative.
Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse :
Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents (papier et électroniques) en relation avec la formation, les mettre en forme en vue de préparer un document synthétique, les produire et les diffuser sur supports numériques (textes, tableaux, diaporamas, vidéos, bibliographies...)
Réaliser une étude : identifier et poser une problématique dans un contexte prédéfini, construire et développer une argumentation, interpréter les données et les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements.
Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, controvertre et ou défendre ses idées.

3. Compétences génériques préprofessionnelles

Travailler en réseau, utiliser les outils numériques de communication et de travail collaboratif.
Être responsable, à l'ère du numérique de la maîtrise de son identité numérique, respecter la réglementation en matière de vie privée et de propriété intellectuelle.
Utiliser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données propres au domaine.
Être responsable de ses actions et pratiques, lors des prises de décision, lorsqu'elles touchent l'homme, la biodiversité, l'environnement et la société.

Pré-requis :

Connaître les rudiments de fonctionnement d'un ordinateur.

Moyens pédagogiques :

TD sur ordinateur en utilisant la plate-forme pédagogique et le réseau
Support de cours électronique.
Document d'aide
Exercices de mise en application en lien avec la psychologie et avec le TD de Statistiques.
Dépôt de production sur la plate-forme pédagogique

Contenu/plan du cours :

Le tableur
Chapitre 1 : Introduction, éléments de base
Chapitre 2 : Calculs
Chapitre 3 : Mise en forme des données
Chapitre 4 : les tris et les sous-totaux
Chapitre 5 : les graphiques (et fonctions graphiques)
Chapitre 6 : L'intégration de données externes
Chapitre 7 : Les tableaux (dont tableaux dynamiques croisés)
Chapitre 8 : Le traitement de texte et les tableaux

Evaluation : 1^{ère} et 2^{ème} session : Évaluation individuelle sur machine. Durée 1h
Les dates des examens vous seront communiquées en début de cours et par voie d'affichage.
Evaluation AJAC : 1^{ère} et 2^{ème} session : Évaluation individuelle sur machine. Durée 1h
Les dates des examens vous seront communiquées en début de cours et par voie d'affichage.

Bibliographie :

Une bibliographie sera donnée par l'enseignant au début du semestre.

LANGUES 2 (Anglais, Allemand ou Espagnol)

L'étudiant conserve le même choix de langue qu'au 1^{er} semestre.

ANGLAIS

Sabine KAZOGLOU, Tyler KRUZICKI, Finbar MCENEANEY- Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 2^{ème} semestre [S2] - mêmes groupes qu'au 1^{er} semestre

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Amélioration des compétences en compréhension et expression écrites et orales à partir de textes courts (articles de journaux, magazines, sites internet...)

Compétences :

Pouvoir lire des articles généraux et psychologiques dans la presse anglophone, comprendre des textes courts ; rendre compte de ces lectures et commencer à exprimer par écrit une analyse de ces textes ; prendre la parole en continu [5 à 10 minutes] devant un groupe, répondre à des questions pour défendre un point de vue.

Pré-requis :

Connaissances des bases minimales pour comprendre des textes simples et s'exprimer sur des sujets généraux.

Moyens pédagogiques :

Articles de la presse; extraits audio et vidéo de la télévision américaine et britannique ; infos en langue anglaise ; lectures commentées et individuelles, débattre des textes et des thèmes

généraux et spécialisés; jeux de rôles.

Contenu/plan du cours :

Grammaire : temps : future, conditional, et les temps de base revus au 1er semes.

Modal verbs

Genitive

Quantifiers

Comparative

Prepositions

Articles

Evaluation : Première session : contrôle continu, 2 devoirs sur table de 30 min grammaire - coef 1. Un exposé oral plus participation orale - coef 1. Examen final pendant le dernier cours, résumé de texte inconnu, une question sur le texte coef 2

Deuxième session : examen écrit, durée 2 heures. Texte inconnu .

Evaluation AJAC : Un examen écrit pendant le dernier cours du semestre. Texte inconnu. Durée deux heures.

Mêmes modalités que la deuxième session.

Bibliographie :

English Grammar in Use. – Raymond Murphy – Cambridge University Press

L'anglais de la psychologie en 1000 mots. [recommandé].

English for psychologists, David Kerridge, Alain Lieury, Paris, Dunod, 2014

ALLEMAND

Dagmar CAUET - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 2^{ème} semestre [S2] – voir groupes

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Ce cours vise à approfondir leurs connaissances dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales, tout en continuant à chercher à améliorer la compréhension et l'expression orales et écrites des étudiant(e)s et toujours de renforcer leurs compétences grammaticales, lorsque ceci s'avère nécessaire.

Compétences :

Maîtrise du vocabulaire [lexique] et de la grammaire étudiés dans le cadre de l'enseignement secondaire [niveau B1 du CECRL]

Une participation active en cours est indispensable, afin de progresser dans les différents apprentissages

Pré-requis :

Avoir suivi le cours d'allemand L1 - S1

Moyens pédagogiques :

Lecture, compréhension et analyse de textes

Exercices d'écoute

Utilisation de supports audio et vidéo

Exercices de compréhension et expression orale et écrite

Contenu/plan du cours :

Revue de presse

Travaux de groupe et en binôme

Jeux de rôle

Etude de films et vidéos en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales

Echanges et débats sur des sujets divers en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales

Apprentissage et approfondissement du vocabulaire spécifique aux Sciences Humaines et Sociales

Révisions grammaticales si nécessaire

Les thèmes abordés seront choisis en fonction de l'actualité et de l'intérêt exprimé par les étudiants pour tel ou tel aspect de la vie sociale [allemande ou autre].

Evaluation : 1^{ère} session : a. contrôle continu coef. 1 : Un devoir sur table – coef 0,25 du c.c. Un exposé oral – coef 0,25 du c.c. Un test de vocabulaire – coef 0,25 du c.c. Une note de participation- coef 0,25 du c.c.

b. Examen final écrit coef.2

2^{ème} session : Un examen écrit de 2 heures

Evaluation AJAC : Un examen écrit de 2 heures à la fin du semestre

Bibliographie:

WIRTZ M.A. [2017]. Dorsch – Lexikon der Psychologie. Göttingen : Hogrefe.

HECHT D. [1999]. Pons Basiswörterbuch Deutsch als Fremdsprache. Stuttgart : Klett.

REIMAN M. [2012]. Grammaire de base pour l'allemand. München : Max Hueber.

ESPAGNOL

Socorro TRIVIÑO CORTES - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures 2^{ème} semestre [S2] – voir groupes

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

- Continuer à renforcer le potentiel de chaque élève par une mise en pratique des compétences à l'écrit et à l'oral.
- Enseigner approfondir et faciliter l'appropriation du lexique spécifique aux Sciences Humaines et Sociales
- Encourager l'autonomie de telle sorte que l'étudiant devienne acteur de son propre apprentissage et ce dès la 1^{ère} année.

Compétences :

- S'exprimer à l'oral avec une certaine aisance en faisant preuve de rigueur et de clarté.
- Être apte à participer activement à une conversation standard et pouvoir défendre ses opinions.
- Rédiger d'une manière détaillée, cohérente et structurée sur une gamme de sujets variés, donner son point de vue et le développer.
- Faire preuve d'une participation active en cours

Pré-requis :

Maîtrise du programme du S1

Moyens pédagogiques :

Etude de la langue cible : vocabulaire, syntaxe, conjugaison à travers différents supports audiovisuels et échanges :

- Extraits d'ouvrages, de textes, de documents écrits en lien avec l'apprentissage principal
- Articles de presse hispanophones provenant de journaux papier et en ligne.
- Films et reportages sur des sujets socioculturels en VO et/ou sous-titrés (dvd, projection).

- Lecture, compréhension et analyse de textes

Contenu/plan du cours :

Progression en lien logique avec le 1^{er} semestre

- Exploiter le bagage de l'étudiant à partir d'une révision méthodique des bases de la langue pour stabiliser les acquis.
- Développer le potentiel écrit et oral par une étude approfondie de la grammaire.
- Poser le cadre contextuel de certains sujets traités dans le but de développer, élargir la culture et éveiller la curiosité.
- Travailler la technique de l'argumentaire
- Jeux de rôles
- Travail de groupe et en binôme
- Discussions sur une palette de thèmes aux choix de l'enseignante et des élèves en lien avec leur formation

Evaluation : 1^{ère} session : Contrôle continu : coef 2 Un devoir sur table : coef 1, Un exposé oral et participation : coef 1, Un examen écrit de 2 heures à la fin du semestre : 2

2^{ème} session : Un examen écrit de 2 heures

Evaluation AJAC : Un examen écrit de 2 heures sur le contenu des cours du semestre

Bibliographie :

ORMAL-GRENON J. B., SALZEDO C. [2017]. Le Robert et Collins, dictionnaire poche espagnol. Paris : Le Robert.

GONZÁLES HERMOSO A., SÁNCHEZ ALFARO M. [2014]. Le Bled español-Tout-en-un. Paris : Hachette.

Journaux en ligne :

www.bbc.com/mundo

www.elpais.com

Sites internet :

<https://www.elconjugador.com/>

<http://www.wordreference.com/esfr/>

METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE

Emilie AILHAUD, Louise DESFONDS et Laurence JAUR-DAIZE

Semestre 2 - Session au début du semestre pour les étudiants en préparation concours orthophoniste/psychomotricien.

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Développer les compétences orales nécessaires au parcours universitaire

Compétences :

Compétences transférables

Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse :

Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents (papier et électroniques) en relation avec la formation, les mettre en forme en vue de préparer un document synthétique, les produire et les diffuser sur supports numériques (textes, tableaux, diaporamas, vidéos, bibliographies...)

Réaliser une étude : identifier et poser une problématique dans un contexte prédéfini, construire et développer une argumentation, interpréter les données et les résultats, élaborer

une synthèse, proposer des prolongements.

Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, controvertre et ou défendre ses idées.

Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française et ses techniques d'expression :

Respecter la syntaxe et l'orthographe ainsi que les caractéristiques du type d'écrit.

Etre autonome dans l'activité d'écriture et montrer à cette occasion sa capacité à communiquer sa pensée, à raisonner et à organiser ses connaissances.

Construire et illustrer un exposé adapté à l'objet, aux circonstances et au public, prendre la parole en public.

Compétences génériques préprofessionnelles

1. Travailler en équipe dans différents contextes, y compris avec des personnes issues de disciplines différentes : s'intégrer, se positionner, collaborer, communiquer et rendre compte.

2. Etre initié au processus de production, de diffusion et de valorisation des connaissances.

Pré-requis :

Maîtrise du contenu du 1^{er} semestre en méthodologie du travail universitaire

Moyens pédagogiques :

Implication individuelle indispensable pour progresser

Contenu/plan du cours :

- Comprendre les grands principes de la communication orale (identifier les obstacles et les difficultés de la communication, analyser la structure d'un discours).
- S'exercer à la prise de parole : se faire voir, se faire entendre, se faire comprendre, gérer son stress (entraînements, autoscopies).
- Travailler en groupe à l'élaboration d'un exposé de recherche afin de le présenter à l'oral en fin de semestre.

Evaluation : Session 1 : exposé oral (coef 2) et dossier (coef 1)

Session 2 : exposé oral (coef 2) et dossier (coef 1)

[les modes de validation peuvent être différents pour les cours en session intensive]

Evaluation AJAC : exposé oral et dossier

Bibliographie :

CORDEIL-LE MILLIN, Y [2015] *La Parole est à vous*, Dunod

DUBOST, M., TURQUE, C. [2014], *Améliorer son expression écrite et orale*, Ellipses

ENTREPRENEURIAT TD

Angélique HENAUULT, André VANHECKE - Travail personnel de l'étudiant : 15 heures 2^{ème} semestre [S2]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

L'objectif :

Découvrir un champ professionnel à partir d'une problématique avec la rencontre de professionnels de ce champ et éventuellement des usagers.

Développer un questionnement autour de ce thème et apporter une [des] réponse[s] concrète[s] à partir des éléments issus du terrain

La notion d'entrepreneuriat est traduite en termes de rencontres avec des professionnels.

Compétences :

1. Sensibilisation à la pratique professionnelle
2. Situer une entreprise, une organisation ou une institution dans son contexte. Identifier les personnes ressources, les différentes fonctions et rôles.
3. Connaître les champs professionnels associés à la discipline.
4. Se situer dans les différentes perspectives d'insertion professionnelle relatives à son champ disciplinaire.

Travailler en équipe dans différents contextes, y compris avec des personnes issues de disciplines différentes : s'intégrer, se positionner, collaborer, communiquer et rendre compte.

Contenu/plan du cours :

Constitution sous-groupes, / choix du thème, Elaboration d'une question de départ et d'une problématique, en associant des acteurs à rencontrer.

Aide à la méthodologie d'enquête exploratoire. Guidance pour construire un questionnaire.

Evaluation par présentation orale en sous-groupe d'une thématique, problématique/question argumentée, questionnaire, acteurs rencontrés et réponse apportée par les acteurs.

Evaluation : Une seule absence justifiée est autorisée afin de se présenter en session 1. En cas d'absence injustifiée ou de deux absences justifiées, le passage en session 2 est automatique.

Session 1 : Oral de groupe [coef 1] et Dossier de groupe [coef 2]

Session 2 : Dossier retravaillé

Evaluation AJAC : Session 1 et 2 : dossier

Bibliographie :

Une bibliographie sera donnée par l'enseignant au début du semestre.

PORTAIL PHILOSOPHIE

PHILOSOPHIE GENERALE CM

Pascal DAVID - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - Semestre 1

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Poser un regard d'ensemble sur l'histoire de la philosophie.

Moyens pédagogiques :

Cours magistral et études de textes.

Contenu/plan du cours :

Il s'agit de proposer un accès à la pratique de la philosophie à partir de l'exploration de quelques-uns de ses moments et de ses concepts. Il sera notamment question de Socrate et de l'interrogation éthique, des Stoïciens et de l'homme dans le monde, de Descartes, de la métaphysique et de la fondation des sciences, de Durkheim et de la méthode des sciences sociales. Nous proposerons également quelques aperçus sur la philosophie qui s'élabore aujourd'hui. Faire de la philosophie, c'est entrer dans son histoire, et c'est aussi forger et faire opérer des concepts (liberté et nécessité, besoin et désir, société et État, nature et culture, etc.). Il s'agira donc d'apprendre à lire des auteurs et à faire usage de concepts afin de s'écarter des opinions toutes faites et de retrouver une initiative dans la pensée.

Evaluation : Examen écrit sur table de 4h à la fin de chaque semestre. De même pour les rattrapages que les AJAC.

Bibliographie :

DESCARTES R., *Discours de la méthode* (Flammarion)

DURKHEIM E., *Les règles de la méthode sociologique* (PUF)

HADOT P., *Qu'est-ce que la philosophie antique ?* (Gallimard)

HERSCH, *L'étonnement philosophique. Une histoire de la philosophie* (Gallimard)

PLATON, *Apologie de Socrate* (Gallimard)

INTRODUCTION À LA PHILOSOPHIE ANTIQUE CM

Chiaria PESARESI - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - Semestre 1

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Acquérir les instruments méthodologiques et théoriques pour accéder à la pensée philosophique. Comprendre le commencement de la philosophie en Grèce, avec Socrate et Platon.

Compétences :

S'orienter de manière autonome dans la conceptualité philosophique et saisir les enjeux d'un texte de philosophie antique. Approfondir les thèmes traités à partir d'un rapport direct aux sources.

Moyens pédagogiques :

Cours magistral ; lecture et discussion des textes.

Contenu/plan du cours :

Ce cours vise à guider l'étudiant dans la découverte de la sagesse antique et du commencement même de la pensée occidentale. "En toutes choses la grande affaire est

le commencement”, écrit Platon au livre II de La République. Le commencement de la philosophie prend avec Socrate la forme d’une question ou d’un « savoir in-scient », selon les mots de Patočka. Par ce savoir du non-savoir et la pratique du souci de soi, Socrate inaugure un nouveau rapport de l’homme à lui-même, au monde et à la communauté politique. Tout en ouvrant la voie à la métaphysique occidentale, Platon développera l’héritage du questionnement socratique. À travers la lecture de passages du corpus platonicien, les idées majeures de la psychologie, de la cosmologie et de la pensée politique de Platon seront abordées, afin aussi d’en saisir les prolongements bien au-delà de la pensée antique.

Evaluation : Examen écrit ou oral, à voir avec l’enseignant

Bibliographie :

PLATON, *Apologie de Socrate, République, Timée*, in L. Brisson [éd], Platon. Œuvres complètes, Flammarion.
PATOČKA J., *Socrate*, Cerf, Paris 2017.
PATOČKA J., *Platon et l’Europe*, Verdier, Lagrasse 1983.
CHATELET F., *Platon*, Gallimard, Paris 1989.

ANTHROPOLOGIE PHILOSOPHIQUE CM

L’homme, une question pour lui-même

Christine BOUVIER-MÜH - Travail personnel de l’étudiant : 30 heures - Semestre 1

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

À partir de la tradition philosophique occidentale de la Grèce ancienne à la postmodernité, il s’agit de réfléchir sur la condition de l’homme confronté à l’expérience de la finitude, en montrant comment s’élaborent les représentations que l’être humain se fait de lui-même, des autres et de l’Absolu.

Le cours permet d’ouvrir à un questionnement critique sur les diverses façons de penser l’homme aujourd’hui.

Pré-requis : Niveau Baccalauréat

Compétences :

Faire des liens avec les cours d’histoire de la philosophie, ainsi qu’avec sa propre expérience personnelle.

Contenu/plan du cours :

En partant de l’analyse de situations limites que chacun est amené à vivre au long de son existence, ce cours permet de réfléchir aux diverses conceptions que l’homme se fait de lui-même dans la philosophie, mais aussi dans d’autres cultures, pour mieux comprendre comment il donne sens à son existence afin de croire en humanité.

Evaluation : Examen écrit ou oral

Evaluation AJAC : Examen écrit ou oral

Bibliographie :

GROETHUYSEN B., *Anthropologie philosophique*, Paris, Gallimard, 1953
LÉVI-STRAUSS C., *Race et histoire*, Paris, Gallimard, Coll. « Folio-Essais », 1987
PLATON, *Ménon*
RICOEUR P., *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990

KANT, E., *Anthropologie d’un point de vue pragmatique*, Poche GF Flammarion.

INITIATION A LA PHILOSOPHIE CM

Yan PLANTIER - Semestre 1

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Ce cours ne se veut pas un cours de découverte ou d’introduction à l’histoire des doctrines, mais une véritable initiation à la profondeur du questionnement philosophique. Les objectifs seront donc de lier la rigueur méthodique de l’analyse à la pénétration des enjeux, pour donner à chacun les moyens de réfléchir et de conduire sa propre recherche. Ce sera aussi, bien sûr, l’occasion de rencontrer quelques grandes pensées (Platon, Saint Augustin, Lévinas, Ricoeur...) et d’apprendre à cheminer ensemble.

Compétences :

Être capable de faire retour sur soi.

Être capable de problématiser.

Être capable de conduire rigoureusement un raisonnement.

Pré-requis :

L’année de philosophie dans le cadre du Baccalauréat ou équivalent.

Moyens pédagogiques :

Cours magistral, dialogue et lecture dirigée de quelques grands textes de poésie et de philosophie.

Contenu/plan du cours :

L’amour de la vérité et le travail du temps

Si la philosophie résonne encore comme un appel à la sagesse, c’est qu’elle est elle-même portée par un saisissant travail du sens. Ni le goût du savoir, ni le plaisir de spéculer, ni même le désir de comprendre ne suffisent à rendre compte de la dynamique qui motive la philosophie quand elle se reconnaît « amour de la vérité ».

Mais que recouvre cette expression ? Que signifie « d’aimer la vérité » et de quelle « vérité » est-il ici question ? De quelle recherche de sens s’agit-il alors, sinon de celle qui donne à « vivre autrement » et qui nous sollicite, à travers le temps, dans le long travail d’une maturation intérieure ?

Evaluation : 1^{ère} session : Examen oral de 15 minutes

2^{ème} session : Examen écrit

Évaluation AJAC : Oral

Bibliographie :

JACCOTTET P., *À la lumière d’hiver*, Leçons, Gallimard, 1993
TAGORE, *L’offrande lyrique*, Gallimard, 1971
SAINT-AUGUSTIN, *Les confessions*, Livres 10 et 11
LÉVINAS E., *Le temps et l’autre*, P.U.F, 2014

PHILOSOPHIE GENERALE CM

Maxime BEGYN - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - Semestre 2

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Apprendre à traiter une question majeure de la philosophie : le mal dans la condition humaine. L'approche thématique permettra à l'étudiant de développer diverses ressources de la pensée.

Moyens pédagogiques :

Cours magistral. Approche problématique de la question du mal, recours aux textes de la tradition philosophiques ainsi qu'à d'autres sources. Pratique d'une approche philosophique de style phénoménologique.

Contenu/plan du cours :

Le mal : de la faute à la souffrance. La question du mal n'est pas une question parmi d'autres de la philosophie. L'expérience du mal provoque l'esprit humain autant qu'elle peut le laisser silencieux. Il s'agira pour nous de sortir de la fascination qu'elle peut induire, pour la penser, en discernant aussi bien l'équivocité du terme [mal moral, malheur, souffrance...] que ce que toutes ces expériences ont en commun. Quelles sont les questions que soulève la présence du mal, aussi bien au cours de l'histoire de la philosophie qu'à notre époque contemporaine ? Comment le philosophe peut-il penser et agir face au mal ?

Evaluation : Examen écrit sur table de 4h à la fin de chaque semestre. De même pour les rattrapages que les AJAC.

Bibliographie :

RICOEUR P., *Le Mal*, Genève, Labor et Fides
BOUCHILLOUX H., *Qu'est-ce que le Mal ?* Paris, Vrin
PORÉE J., *Le Mal : homme coupable, homme souffrant*, Paris, Armand Colin
JANKÉLÉVITCH W., *Le Mal*, Paris, Arthaud
NABERT J., *Essai sur le mal*, Paris, Le Cerf

RAISON ET FOI DANS LES TROIS MONOTHÉISMES AU MOYEN ÂGE CM

Marie-Etiennette BELY et Anne-Charlotte TAUTY - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - Semestre 2

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Etudier les auteurs essentiels du Moyen Age qui ont rédigé une œuvre à la jonction de la philosophie et de la théologie.

Compétences :

Etablir des liens avec les autres cours d'histoire de la philosophie et repérer les spécificités de la pensée du Moyen Age au cœur des trois monothéismes.

Pré requis :

Il est conseillé d'avoir quelques connaissances de la philosophie de l'antiquité.

Moyens pédagogiques :

Cours magistral et études de textes

Contenu/plan du cours :

Les penseurs du Moyen-Âge s'appuient sur la rationalité héritée des Grecs pour réfléchir leur expérience de croyant. Ce cours propose une réflexion sur les rapports entre la rationalité philosophique héritée de l'antiquité gréco-romaine et la foi telle qu'elle fut pensée dans les trois traditions, juive, chrétienne et musulmane. D'Augustin à Boèce jusqu'à Maïmonide, en passant par Avicenne et Averroès, il s'agira de situer les conditions d'un dialogue fructueux entre une tradition rationnelle et l'expression du croyant, ce qui conduira à comprendre comment se sont précisées les distinctions entre philosophie et théologie entre les V^{ème} et XIV^{ème} siècles.

Evaluation : Examen oral

Bibliographie :

ABÉLARD, *Conférences. Dialogue d'un philosophe avec un juif et un chrétien*, Cerf, 1993
AVERROES, *Discours décisif*, Flammarion, 1996
BOËCE, *Consolation de philosophie*, Rivages, Poche, 1978
MAÏMONIDE, *Guide des égarés*, Verdier, 1979

ANTHROPOLOGIE PHILOSOPHIQUE CM

L'homme, une question pour lui-même

Christine BOUVIER-MÜH - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - Semestre 2

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Penser avec rigueur les problèmes posés aujourd'hui à l'homme contemporain dans ses multiples relations, au cœur d'un monde en perpétuel changement, en prenant appui sur la notion de personne.

Pré-requis : Niveau Baccalauréat

Moyens pédagogiques

Cours magistral et travaux de groupes à partir de textes.

Compétences

Être capable d'analyser la complexité des questions concernant les rapports entre personne, collectivité, communauté.

Contenu/plan du cours :

Ce cours vise à une appropriation personnelle des concepts de liberté, d'engagement, de responsabilité, de dignité, en s'appuyant sur la tradition philosophique du personnalisme d'Emmanuel Mounier appliqué aux questions contemporaines qui croisent aussi bien la politique que l'éthique et la métaphysique.

Evaluation : Examen écrit ou oral

Evaluation AJAC : Examen écrit ou oral

Bibliographie :

GIRE P., « Pour une métaphysique de la dignité humaine », *Théophilyon*, 2008, Tome XIII, Volume 2, p. 267-286
MOUNIER E., *Le personnalisme*, Que sais-je, PUF
POCHÉ F., *Reconstruire la dignité*, Chronique sociale, 2000.
LEVINAS E., *Ethique et infini*, Fayard (livre de poche), 1982

INITIATION A LA PHILOSOPHIE CM

Chiara PESARESI - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - Semestre 2

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Compréhension et problématisation des idées fondamentales de la phénoménologie de Husserl et Heidegger.

Pré-requis

L'année de philosophie dans le cadre du Baccalauréat ou équivalent.

Moyens pédagogiques

Cours magistral et lecture dirigée des textes proposés

Plan du cours

Titre : **Introduction à la phénoménologie**

« Pour une part essentielle, la phénoménologie assume, en notre siècle, le rôle même de la philosophie. [...] Elle a, plus que toute autre initiative théorique, entrepris un nouveau commencement ». (J.-L. MARION, *Réduction et donation*, 1989).

A partir d'une étude du concept de « phénomène » et de son histoire, nous montrerons en quoi cela consiste ce « nouveau commencement » inauguré par la phénoménologie de Edmund Husserl. Nous retracerons donc les étapes de son chemin vers « les choses mêmes » et vers la refondation de l'idée même de philosophie. La deuxième partie du cours sera consacrée à Martin HEIDEGGER, premier grand héritier de ce mouvement philosophique. À travers son ouvrage de 1927, *Être et temps*, HEIDEGGER renouvelle en effet le questionnement autour des idées d'être, d'existence et de monde, et redessine ainsi les limites de la phénoménologie, ouvrant la voie à des réflexions et débats qui se poursuivent jusqu'à nos jours.

Evaluation : 1^{ère} session : Examen oral de 15 minutes

2^{ème} session : Examen écrit

Evalutaion AJAC : Oral

Bibliographie :

HUNEMAN P., KULICH E., *Introduction à la phénoménologie*, Armand Colin, Paris 1997.

DUPOND P., COUNARIE L., [éd.], *Phénoménologie : un siècle de philosophie*, Ellipses, Paris 2002.

HUSSERL E., *Idées directrices pour une phénoménologie*, trad. P. Ricoeur, Gallimard, Paris 1950.

HUSSERL E., *Méditations cartésiennes et Les Conférences de Paris*, trad. M. De Launay, Puf, Paris 1994.

HEIDEGGER M., *Être et temps*, Gallimard, Paris 1992.

CABESTAN P., [éd.], *Introduction à la phénoménologie contemporaine*, Ellipses, Paris 2006.

PORTAIL SCIENCES DE L'EDUCATION

SEMESTRE 1

UE SCIENCES SOCIALES ET ENQUÊTE

INTRODUCTION AUX SCIENCES SOCIALES CM

Christine PLASSE-BOUTEYRE - 1^{er} semestre [S1]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

1. Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.

La sociologie propose un éclairage particulier quant à la connaissance et à la compréhension du monde social. Ce module d'initiation à la démarche d'analyse sociologique vise l'acquisition d'apports théoriques et méthodologiques. En décrivant la manière particulière que promeut la sociologie de penser le monde, en examinant les problématiques élaborées par les premiers sociologues, en définissant les concepts fondamentaux de la sociologie, en soulevant et en analysant les problèmes posés par les diverses approches méthodologiques ou techniques, cette initiation permettra à l'étudiant de se familiariser avec des instruments d'analyse qu'il pourra mettre en œuvre, par ailleurs, en TD, pour analyser des documents ou commenter des textes.

2. Compétences à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courant théoriques.

- Être en mesure de développer une réflexion sociologique en mobilisant les concepts centraux de la discipline.

- Comprendre des champs théoriques différents, savoir s'y repérer et être en mesure de les caractériser ou les mobiliser pour problématiser des problèmes sociaux particuliers.

Compétences :

1. Savoir-faire disciplinaires.

- Découvrir les principes actifs de l'analyse sociologique des phénomènes sociaux et saisir les enjeux et implications du raisonnement sociologique et de la connaissance scientifique du monde social ;

- Comprendre la posture méthodologique et les techniques d'enquête adoptées par les sciences sociales ;

- Savoir caractériser et positionner quelques grandes problématiques sociologiques, en percevoir la pertinence et l'actualité.

2. Compétences transférables.

- Acquérir un rapport critique à son propre savoir et à ses propres représentations ;

- Développer une compétence à la problématisation interdisciplinaire.

3. Compétences génériques préprofessionnelles

- Contribuer à la formation de base des étudiants en sciences humaines ;

- Acquérir un socle de connaissances pluridisciplinaires permettant à l'étudiant de saisir les enjeux des débats actuels

Contenu/plan du cours :

Les cours magistraux s'organiseront autour de trois thématiques transversales.

Premièrement, La découverte de la sociologie, de ses objets d'étude, de sa démarche et de ses fondateurs (quelques exemples de phénomènes sociaux, les obstacles à la pensée sociologique, sens commun et faits sociaux, conditions sociales d'émergence de la pensée

sociologique, grandes traditions théoriques...].

Deuxièmement, l'acquisition d'une connaissance conséquente de quelques concepts théoriques et principes méthodologiques impliqués par la démarche sociologique (définition et fonction des prénotions, les techniques de rupture, la construction de l'objet sociologique, l'interrogation historique, les techniques qualitatives, les méthodes statistiques...).

Troisièmement, la présentation de quelques grandes problématiques sociologiques comme autant d'illustrations de la méthode et de la théorie sociologique [Communauté/société ; statut/classe ; aliénation/progrès].

Evaluation : Première session : 1 seul écrit individuel sur table, sans documents, en fin de semestre d'une durée de 2 heures ;

Deuxième session : 1 seul écrit individuel sur table, sans documents, en fin de semestre d'une durée de 2 heures ;

Evaluation AJAC : 1 seul écrit individuel sur table, sans documents, en fin de semestre d'une durée de 2 heures ;

Bibliographie :

LECLERC G. [1979] - *L'observation de l'homme. Une histoire des enquêtes sociales* – Paris, Le Seuil.

MUCCHIELLI L. [1998]- *La découverte du social. Naissance de la sociologie en France* – Paris, La Découverte.

NISBET R. [1993] - *La tradition sociologique* – Paris, P.U.F.

METHODOLOGIE ENQUÊTE SOCIOLOGIQUE TD

C. PARABOA, Christine PLASSE-BOUTEYRE - 1^{er} semestre [S1] - voir groupes

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

1. Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.

- Cet enseignement vise à familiariser concrètement l'étudiant avec la pratique sociologique. S'appuyant sur diverses données d'enquête, ce TD se veut un espace permettant une assimilation de la démarche appliquée en sciences sociales.

2. Compétences à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courant théoriques.

- Au travers d'exemples d'enquêtes, sensibiliser l'étudiant aux enjeux de la problématisation d'un objet de recherche et sa nécessaire inscription dans un cadre théorique et conceptuel.

Compétences :

1. Savoir-faire disciplinaires.

- Il s'agira de montrer comment les problèmes sociaux peuvent être sociologiquement analysés ;

- S'exercer à analyser un objet de recherche ;

- Développer sa capacité à lire et à interpréter des données quantitatives ou qualitatives d'enquêtes ;

- Se familiariser à décrypter les phénomènes sociaux « comme » tel auteur ou « selon » tel courant ;

- Etablir un lien entre les enseignements théoriques et l'analyse d'enquêtes particulières ;

- Au travers d'exemples d'enquêtes, savoir émettre des hypothèses et argumenter ; pouvoir faire émerger un problème correctement formulé et proposer des solutions raisonnées pour le valider.

2. Compétences transférables.

- Acquérir quelques repères sur la méthodologie et les techniques d'enquête dans les sciences sociales ;

- Se familiariser au travail de problématisation et construction d'un objet d'étude.

3. Compétences génériques préprofessionnelles

- Développer des compétences en termes de méthodologie, d'organisation et de lectures et interprétation de données.

Moyens pédagogiques :

Combinaison de diverses méthodes : travaux individuels ou de groupe (à base d'oral et d'écrit) reposant sur l'analyse de documents, d'observations, d'enquêtes ou de recherches.

Contenu/plan du cours :

TD organisé autour de travaux et d'exercices ayant comme support différents extraits d'enquêtes relatifs à différents champs et thématiques sociologiques.

Evaluation : Contrôle continu de 2 notes pour la première session comprenant un exposé oral à deux ou trois étudiants (d'une vingtaine de minutes sur un livre ou un corpus de documents) et un dossier à deux ou à trois relatif à une critique bibliographique (en lien avec le sujet d'exposé) et à remettre en fin de semestre.

Examen individuel sur table de 2 h pour la deuxième session, sans documents, portant sur l'ensemble des exposés entendus, des documents lus et travaillés en TD.

Evaluation AJAC : Première session : Travail écrit individuel sous la forme d'un dossier sur une thématique précise à remettre en fin de semestre ;

Deuxième session : examen individuel sur table de 2 h, sans documents, portant sur des questions de méthodologie et d'enquête en lien avec les textes et exposés lus et entendus en TD.

Bibliographie :

CHAMPAGNE P., LENOIR R., MERLLIÉ D., PINTO L. [1999]- *Initiation à la pratique sociologique* – Paris, Dunod.

GHIGLIONE R., MATALON B. [1978] - *Les enquêtes sociologiques - Théories et pratiques* - Paris, A. Colin.

QUIVY M., [1988] - *Manuel de recherche en sciences sociales* - Paris, Dunod

UE ÉDUCATION/PHILOSOPHIE/ANTHROPOLOGIE/ETHIQUE

PHILOSOPHIE DE L'ÉDUCATION 1 CM

Yan PLANTIER - Travail personnel de l'étudiant : 50 heures - 1^{er} semestre [S1]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Trois objectifs seront ici visés : élaborer les enjeux philosophiques généraux des perspectives et théories éducatives ; interroger les représentations qui conditionnent les pratiques éducatives dans notre société ; donner à chacun les moyens de réfléchir sur son vécu dans la matière, sur ses postures et sur leur sens.

Compétences :

1. Compétences à intégrer et utiliser des connaissances d'autres champs disciplinaires relevant des sciences humaines et des sciences de la vie.

Capacité de réflexion sur les questions éducatives

Pré-requis :

Niveau de fin d'études secondaires ; pour les adultes : une expérience dans la pratique éducative.

Contenu/plan du cours :

« L'homme ne peut devenir homme que par l'éducation » affirme Kant. Prenant au sérieux cette réflexion, nous inscrivons la philosophie de l'éducation dans un examen plus vaste de la condition humaine, de la vie personnelle et des notions de « nature » et de « culture ». Les enjeux du désir, de la liberté et de la quête de sens seront ici mis au premier plan. C'est sur ce fond que pourront apparaître les significations profondes de l'acte éducatif. Ainsi, par delà les soins et l'apprentissage des règles de la vie commune (élever), par delà l'enseignement des savoirs et des pratiques (enseigner), l'éducation pourra être entendue comme la seule introduction possible à une vie authentiquement et pleinement humaine (initier).

Evaluation : 1^{ère} et 2^{ème} session : Ecrit de 2h

Evaluation AJAC : Ecrit de 2h

Bibliographie :

KANT, [2002] *Réflexions sur l'éducation*, Vrin,
MOREAU, P. [2002] – *La famille, enjeu citoyen*. – Cerf.
REBOUL, O. – *Philosophie de l'éducation*. – Collection : Que sais-je ?

INTRODUCTION AUX SCIENCES DE L'ÉDUCATION 1 CM

Jean-Luc ZAREMBA - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - 1^{er} semestre [S1]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Connaître le rôle des sciences de l'éducation et l'actualité pédagogique.
Construire une culture pédagogique se rapportant aux enjeux de l'éducation, de la formation et de l'insertion concernant enfants, adolescents et adultes.
Comprendre le système éducatif et son fonctionnement à partir de données institutionnelles, sociologiques, historiques et anthropologiques.
Appréhender les données de l'apprentissage en éducation comme en formation.
Analyser les réalités et les pratiques par la mise en œuvre de méthodologies de recherche

Contenu/plan du cours :

Chap 1 : Épistémologie des sciences de l'éducation.
Chap 2 : Les enseignements et les recherches en sciences de l'éducation.
Chap 3 : La pédagogie, la didactique et les apprentissages.
Chap 4 : Les méthodes et les enjeux d'écoles, d'hier à aujourd'hui.
Chap 5 : Histoire des institutions éducatives.
Chap 6 : Apprendre, approches comportementales, démarches et situations d'apprentissages.

Evaluation : Première et deuxième session : examen de 2h sur table

Evaluation AJAC : examen de 2h sur table

Bibliographie :

AVANZINI G, *Immobilisme et novation dans l'éducation scolaire*, Privat, 1975 / L'école d'hier à demain, des illusions d'une politique à la politique des illusions, éd. Eres 1989.
BASCO L., *Eduquer en Europe à l'heure de la postmodernité*, éd. Chroniques sociales, 2011.

CHANET J.-F., *L'école républicaine et les petites patries*, Aubier Histoire, 1996.
CHARLOT B., *"L'école et le territoire, nouveaux espaces, nouveaux enjeux"*, éd. A. Collin, 1994.
CHAUVEAU G., & ROGOVAS-CHAUVEAU E., *"A l'école des banlieues"*, Collection pédagogie, ESF éditeur, 1995.
DEDESSE M., & MIALARET G, *Traité de sciences pédagogiques, vol. 7, Fonction et formation des enseignants*, PUF, 1978.
FILJAKOW J., *Sur la lecture*, ESSF Paris 2000, La gestion de la classe Paris 2002.
FREINET E., *L'itinéraire de Célestin Freinet, la libre expression de la pédagogie Freinet*, Petite Bibliothèque Payot, 1977.
LECARME P., *Un pédagogue républicain*, ESF, 2002.
MIALARET G. & VIAL J., *Histoire mondiale de l'éducation*, 4 volumes, PUF, 1981.
MEIRIEU P., *Apprendre, oui... mais comment ?*, ESF éditeur, Paris 10^e, 1993, La riposte, Autrement 2018.
NIQUE C. & LELIEVRE C., *Histoire bibliographique de l'enseignement en France*, Retz, 1990.
OZOUF J. & M., *La République des instituteurs*, 2^d Gallimard, Le seuil, 1992.
PERRET-CLERMONT A.-M., *La construction de l'intelligence dans l'interaction sociale*, Lang 1996.
PROST A., *Histoire de l'enseignement en France 1800*. 1967, Librairie Armand Collin 1968, Eloge des pédagogues, éd. Seuil 1985.
REUCHLIN M., *Les différences individuelles à l'école*, PUF, 1991.
THIERRY A., *L'homme en proie aux enfants*, Cahiers de la quinzaine, 1909.
VIAL J., *Les instituteurs, douze siècles d'histoire*, Ed. universitaire, J-P Delage, 1981.

SEMESTRE 2

UE SOCIOLOGIE : MÉTHODE, DROIT ET TRAVAIL SOCIAL

METHODES SOCIOLOGIQUES ET EDUCATION CM

Christine PLASSE-BOUTEYRE - 2^{ème} semestre [S2]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

1. Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.

Le cours portera sur les différentes perspectives théoriques existantes pour comprendre le développement du champ éducatif [famille et école] et les transformations récentes que ce dernier a connues.

2. Compétences à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courant théoriques.

Savoir repérer les mutations à l'œuvre dans les champs familial et scolaire et en référer l'analyse à des transformations historiques de grande ampleur et à des cadres théoriques explicatifs.

Compétences :

1. Savoir-faire disciplinaires.

- Dans cet enseignement, on s'efforcera de présenter les principales orientations de la sociologie de la famille et de l'école dans le but de fournir à l'étudiant les éléments théoriques et méthodologiques indispensables aux recherches et aux pratiques qui viseraient une analyse sociologique du système d'enseignement, du champ familial et des diverses formes de socialisation.

- Mobiliser les apports du premier semestre à un champ sociologie particulier.

2. Compétences transférables.

- Savoir mobiliser les cadres théoriques explicatifs pour s'interroger avec distanciation et critique sur des pratiques et tendances actuelles ;

- Se familiariser avec des grilles de lecture complémentaires à celles acquises dans d'autres enseignements.

3. Compétences génériques préprofessionnelles

- Acquérir points de repères et connaissances quant aux mutations contemporaines à l'œuvre dans le champ familial et scolaire afin d'acquérir une culture sociologique de base mobilisable dans l'ensemble du parcours universitaire et professionnel

Contenu/plan du cours :

Les cours s'articuleront autour de trois thèmes essentiels :

- les enjeux de la socialisation familiale et scolaire ;
- les transformations à l'œuvre dans les sphères éducatives (école, famille, groupe des pairs...) ;
- les processus de production/reproduction des inégalités sociales devant et dans l'éducation

Evaluation : Examen écrit de fin de semestre, 2h pour les deux sessions

Evaluation AJAC : Examen écrit de fin de semestre, 2h, pour les deux sessions

Bibliographie :

ARIÈS Ph. [1960] - *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime* - Paris, Plon.

DURKHEIM E. [1990] - *L'évolution pédagogique en France* – Paris, PUF.

DURU-BELLAT M., VAN ZANTEN A. [1992]- *Sociologie de l'école* – Paris, A. Colin.

QUESTIONS DE DROIT, ÉDUCATION ET TRAVAIL SOCIAL CM

Marie GRENIER - 2^{ème} semestre [S2]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

La matière juridique a un raisonnement qu'il convient d'étudier de manière générale.

La personne, au sens juridique du terme, vise l'aptitude à être titulaire de droits et de devoirs et à exercer ces droits et devoirs. C'est autour de ces concepts que le droit et le travail social doivent se rencontrer ici.

Tant l'individualisation de la personne (au travers de son nom, son prénom, son sexe) sera traitée que les mécanismes qui permettent l'éducation, la protection l'assistance et la représentation des personnes.

Le mineur fait l'objet d'une protection et d'une éducation qui revient par principe aux parents mais qui peut commander l'intervention de l'Etat.

Le majeur, par exception, peut lui aussi faire l'objet d'une protection spécifique qui se conjugue tant aux particularités de la situation elle-même qu'aux impératifs de notre société.

Compétences :

1. Compétences à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courant théoriques.

2. Compétences à intégrer et utiliser des connaissances d'autres champs disciplinaires relevant des sciences humaines et des sciences de la vie.

Constituer des repères juridiques permettant de situer les problématiques du travail social

Être sensibilisé au raisonnement juridique et à la logique des règles de droit s'agissant des personnes physiques

Connaître les règles de droit en matière d'éducation et de prise en charge du mineur et du majeur vulnérable.

Contenu/plan du cours :

Introduction

LIVRE 1 - La personnalité juridique

Titre 1- Les conditions d'acquisition et de perte de la personnalité juridique

Chapitre 1- L'acquisition de la personnalité juridique

Chapitre 2- La fin de la personnalité juridique

Titre 2- L'individualisation de la personne

Chapitre 1- Le nom de famille

Section 1- La dévolution du nom

Section 2- Le changement de nom

Chapitre 2- Le prénom

Section 1- Le choix

Section 2- Le changement

Chapitre 3- Le sexe

LIVRE 2- La protection de la personne

Titre 1- Les droits de la personnalité

Titre 2- La protection des personnes vulnérables

Chapitre 1- Le mineur

Un principe d'incapacité juridique qui commande l'intervention de principe des parents voire de l'État.

Section 1- L'autorité parentale
Section 2- La représentation patrimoniale du mineur :
L'administration légale et la tutelle

Chapitre 2- Les majeurs

Un principe à l'inverse du mineur de capacité juridique qui induit la nécessité d'intervention du juge pour que soit mise en place une protection qui a pour effet la diminution de la capacité juridique du majeur.

Section 1- La protection générale pour insécurité d'esprit
Section 2- Les règles propres aux majeurs protégés
§1^{er}- Les conditions de mise sous protection
§2- Le choix du régime de protection et son fonctionnement : sauvegarde de justice, curatelle, tutelle
§3- Les règles spécifiques au mandat de protection future
§4- Les spécificités de l'habilitation familiale nouveau mode de protection du majeur

Evaluation : 1^{ère} et 2^{ème} session : Examen sur table de fin de semestre de 2 heures

Evaluation AJAC : 1^{ère} et 2^{ème} session : Examen sur table de fin de semestre de 2 heures

Bibliographie :

Y. BUFFELAN-LANORE, V. LARRIBAU-TERNEYRE, *Droit civil-Introduction, Biens, Personnes, Famille*, Sirey, 20^{ème} édition, 2018
J. CARBONNIER, *Droit civil, Volume I, Introduction-Les personnes-La famille- L'enfant- Le couple*, PUF, 2004.
M. DOUCHY-OUODOT, *Droit civil 1^{ère} année-Introduction, personnes, famille*, Dalloz, Coll. Hypercours, 8^{ème} éd., 2015.
P. VOIRIN, G. GOUBEUX, *Droit civil Tome 1- Introduction au droit-personnes-famille-personnes protégées-biens-obligations-sûretés*, LGDJ, 37^{ème} édition, 2017

UE ÉDUCATION/PHILOSOPHIE/ANTHROPOLOGIE/ETHIQUE

PHILOSOPHIE DE L'ÉDUCATION 2 CM

Yan PLANTIER - Travail personnel de l'étudiant : 50 heures - 2^{ème} semestre [S2]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Interroger les représentations anthropologiques, éthiques et politiques qui sous-tendent nos pratiques éducatives et la manière dont nous les portons dans le débat public. Donner à chacun les moyens de penser sa propre posture dans une situation marquée par le thème de la « crise » et d'articuler un questionnement prenant en compte les apports de la psychanalyse aujourd'hui.

Compétences :

Capacité de réflexion sur les questions éducatives

Moyens pédagogiques

Cours magistral ; travail de lecture approfondie en vue d'une mise en perspective et confrontation de textes philosophiques, littéraires, anthropologiques et psychanalytiques.

Contenu/plan du cours :

L'enjeu du cours sera d'interroger la question éducative aujourd'hui et de questionner le vo-

cabulaire de la « crise » souvent employé à son endroit. Au-delà des lamentations confuses sur la « baisse » du niveau, le « décrochage » scolaire, la « perte » des valeurs, peut-on proposer une manière de penser la crise qui ne soit ni sous le mode de la nostalgie du passé ni sur celui de l'illusion du remède technique ?

Introduction : peut-on appliquer le concept de crise à l'éducation ?

1. Une crise anthropologique

- a) Précisions étymologiques et repérages nécessaires : élever, enseigner, former, socialiser
- b) La famille, l'école, les pairs, les médias, les objets et le sujet
- c) Renoncement au savoir, devenir « adulte » aujourd'hui

2- Une crise politique

- a) De la discipline au contrôle
- b) Les ambiguïtés de la notion de compétence
- c) L'autorité comme pouvoir des commencements

3- Une crise de l'acte éducatif

- a) Le maître incertain : entre volonté de puissance et démission
- b) La pédagogie : technique ou éthique ?

Conclusion et perspectives

Finalité de l'acte éducatif

Evaluation : 1^{ère} Session : Ecrit 2h

2^{ème} session : Idem

Evaluation AJAC : Ecrit de 2h

Bibliographie :

ARENDT, H., *La crise de la culture*, Paris, Folio essais, 1972
BLAIS, M.-C., GAUCHET, M., OTTAVI, D., *Pour une philosophie politique de l'éducation*, Conditions de l'éducation, Transmettre, apprendre, Paris, Stock, 2014
BRUNER J., *L'éducation, entrée dans la culture*, Paris, Retz, 1996 ; Pourquoi nous racontons-nous des histoires ?, Paris, Pocket, 2005
BULLE, N., *L'école et son double*, Paris, Hermann, 2009
CRAWFORD, M. B., *Contact. Pourquoi nous avons perdu le monde, et comment le retrouver*, Paris, La découverte, 2016
DEWEY, J., *Education et démocratie*, Paris, Armand Colin, 2011
LACAN J., « Les complexes familiaux dans la formation de l'individu », in *Autres Ecrits*, Paris, Seuil, 2001 ; « Le stade du miroir comme formateur de la fonction du Je », in *Les Ecrits*, Paris, Seuil, 1966.
REVAULT D'ALLONES, M., *Le pouvoir des commencements*, Paris, Seuil, 2006

INTRODUCTION AUX SCIENCES DE L'ÉDUCATION 2 CM

Jean-Luc ZAREMBA - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - 2^{ème} semestre [S2]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Connaître le rôle des sciences de l'éducation et l'actualité pédagogique.

Construire une culture pédagogique se rapportant aux enjeux de l'éducation, de la formation et de l'insertion concernant enfants, adolescents et adultes.

Comprendre le système éducatif et son fonctionnement à partir de données institutionnelles, sociologiques, historiques et anthropologiques.

Appréhender les données de l'apprentissage en éducation comme en formation.

Analyser les réalités et les pratiques par la mise en œuvre de méthodologies de recherche.

Contenu/plan du cours :

Chap 7 : Langage, écriture et lecture.

Chap 8 : L'éducabilité cognitive.

Chap 9 : La difficulté / Différencier.

Chap 10 : Le handicap / L'adaptation scolaire.

Chap 11 : Ecoles et territoires d'ici et d'ailleurs.

Chap 12 : La culture pour éducation.

Evaluation : Première et deuxième session : partiel : 2 heures

Evaluation AJAC : partiel : 2 heures

Bibliographie :

AVANZINI G, *Immobilisme et novation dans l'éducation scolaire*, Privat, 1975 / L'école d'hier à demain, des illusions d'une politique à la politique des illusions, éd. Eres 1989.

BASCO L., *Eduquer en Europe à l'heure de la postmodernité*, éd. Chroniques sociales, 2011.

CHANET J.-F., *L'école républicaine et les petites patries*, Aubier Histoire, 1996.

CHARLOT B., *"L'école et le territoire, nouveaux espaces, nouveaux enjeux"*, éd. A. Collin, 1994.

CHAUVEAU G., & ROGOVAS-CHAUVEAU E., *"A l'école des banlieues"*, Collection pédagogie, ESF éditeur, 1995.

DEDESSE M., & MIALARET G., *Traité de sciences pédagogiques, vol. 7, Fonction et formation des enseignants*, PUF, 1978.

FILJAKOW J., *Sur la lecture*, ESSF Paris 2000, La gestion de la classe Paris 2002.

FREINET E., *L'itinéraire de Célestin Freinet, la libre expression de la pédagogie Freinet*, Petite Bibliothèque Payot, 1977.

LECARME P., *Un pédagogue républicain*, ESF, 2002.

MIALARET G. & VIAL J., *Histoire mondiale de l'éducation*, 4 volumes, PUF, 1981.

MEIRIEU P., *Apprendre, oui... mais comment ?*, ESF éditeur, Paris 10^e, 1993, La riposte, Autrement 2018.

NIQUE C. & LELIEVRE C., *Histoire bibliographique de l'enseignement en France*, Retz, 1990.

OZOUF J. & M., *La République des instituteurs*, 2^e Gallimard, Le seuil, 1992.

PERRET-CLERMONT A.-M., *La construction de l'intelligence dans l'interaction sociale*, Lang 1996.

PROST A., *Histoire de l'enseignement en France 1800*. 1967, Librairie Armand Collin 1968, Eloge des pédagogues, éd. Seuil 1985.

REUCHLIN M., *Les différences individuelles à l'école*, PUF, 1991.

THIERRY A., *L'homme en proie aux enfants*, Cahiers de la quinzaine, 1909.

VIAL J., *Les instituteurs, douze siècles d'histoire*, Ed. universitaire, J-P Delage, 1981.

SEMESTRE 1

UE. SANITAIRE ET PARAMÉDICAL 1

BIOLOGIE 1 TD

Anne CUSENIER - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures -Semestre 1

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Approfondissement des notions de biologie du programme de licence et ouverture sur d'autres domaines.

Compétences :

Bonne capacité de travail, curiosité intellectuelle, rigueur scientifique, qualités d'analyse et de synthèse.

Pré-requis :

Maîtrise des notions de biologie abordées au lycée : vocabulaire scientifique et mécanismes généraux dans les domaines de la génétique et de la physiologie notamment

Moyens pédagogiques :

Groupe réduit d'étudiants permettant un apprentissage facilité des notions et une aide personnalisée en termes de méthodologie.

Contenu/plan du cours :

Biologie moléculaire et cellulaire

Communication nerveuse et hormonale

Génétique formelle et génétique humaine

Approche de l'immunologie...

Evaluation : Session 1 : contrôles continus et examen final

Session 2 : contrôles continus et examen final

Evaluation AJAC : Examen sur table

Bibliographie :

Tout manuel de SVT des classes de 1ère et de terminale/exemples :

Collectif [2011]. Sciences de la Vie et de la Terre SVT 1^{er}S. Paris : SVT Lycée, Nathan

Collectif [2012]. Sciences de la Vie et de la Terre SVT 1^{er}S. Paris : Lizeaux-Baude, Bordas

HANDICAP ET TROUBLES DYS TD

Audrey MAZUR-PALANDRE et Margherita MERUCCI CILIBERTO - Travail personnel de l'étudiant 20 heures -Semestre 2

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Ce cours est un cours de découverte afin de se familiariser aux problématiques inhérentes au monde du handicap.

Pendant cinq semaines, il sera abordé différents types de handicap, en prenant en considération les différents moments du handicap : accueil du diagnostic, accompagnement de la personne

handicapée et de la famille.

Puis les cinq autres semaines se consacreront aux troubles neuro-développementaux, en focalisant sur les troubles Dys-, et plus spécifiquement la dyslexie.

Compétences :

Ce TD a pour objectif de développer :

- > Une base théorique sur le handicap
- > Une base pragmatique sur le handicap (les lois, le projet d'inclusion, etc.)
- > Se familiariser et connaître l'impact de l'annonce du handicap sur l'individu et l'entourage direct
- > Savoir distinguer les différents troubles Dys- et leur impact sur l'individu
- > Connaître le trouble de la dyslexie, son évolution et son impact selon les âges

Moyens pédagogiques :

TD en présentiel

Supports de cours : vidéos, power point, photocopiés, animations, lectures, jeux de rôles

Contenu/plan du cours :

14/09 - A. Mazur-Palandre : Les troubles neuro-développementaux

21/09 - M. Merucci : Introduction : le concept de handicap

28/09 -M. Merucci : Handicap de naissance et développement

5/10 - M. Merucci : Handicap et famille (annonce, accueil, accompagnement)

12/10 - M. Merucci : Handicap acquis : devenir handicapé

19/10 - A. Mazur-Palandre : Les troubles Dys

2/11 - A. Mazur-Palandre : Modèle d'apprentissage de la lecture

9/11 - A. Mazur-Palandre : Exemple d'un trouble Dys- : la dyslexie

16/11 - M. Merucci : Inclusion en milieu de vie ordinaire

23/11 - A. Mazur-Palandre : Exemple d'un trouble Dys : la dyslexie

30/11 - A. Mazur-Palandre et M. Merucci : Passation des oraux

Evaluation : Session 1 : mini dossiers

Évaluation sur table d'une heure ou oraux de 15 minutes sur le dossier écrit

Session 2 : dossier retravaillé

Evaluation AJAC : Dossier retravaillé

Bibliographie :

GUIDETTI, M ; TOURETTE, C. [2014]. *Handicap et développement psychologique de l'enfant*.

Paris : Armand Colin

FOURNERET, P. et DA FONSECA, D., [2018]. *Les enfants Dys*. Elsevier Masson, Issy-Les-Moulineaux.

SORRENTINO, A.M. [2008]. *L'enfant déficient : la famille face au handicap*. Paris : Éditions Fabert

UE. FRANÇAIS ET CULTURE GÉNÉRALE

FRANÇAIS 1 TD

Thérèse PERETTI - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - Semestre 1

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Mettre les étudiants à niveau en expression écrite et orale dans la perspective des attentes universitaires et professionnelles à venir.

Compétences :

Écrit :

Rédiger un message lisible

Perfectionner les grandes règles de l'expression écrite

Communiquer selon la logique d'un texte écrit

Adapter son expression au contexte d'écriture

Oral :

Prendre la parole dans différents contextes

Adapter sa voix et son attitude aux contraintes de la situation

Choisir un registre de langue approprié

Utiliser un vocabulaire précis et varié

Développer la fluidité verbale

Maîtriser la communication verbale et non-verbale

Développer un argumentaire personnel ou en groupe

Coopérer dans l'optique d'une production orale

Pré-requis :

Maîtrise du français de niveau lycée.

Moyens pédagogiques :

Travaux individuels et de groupe

Exercices écrits : dictée, texte à corriger, à modifier ou à améliorer.

Travaux d'écriture, écrits universitaires...

Exercices oraux : débat, exposé, compte-rendu...

Contenu/plan du cours :

Écrit

> Expression écrite et langue

Ponctuation, niveau de langue, homonymes et paronymes, construction grammaticale, révision des règles d'orthographe à connaître.

> Expression écrite et argumentation

Écrire en argumentant ou en expliquant

Modaliser son propos

Structurer son écrit

Evaluation : Session 1 : Evaluation d'expression écrite [coeff.1] + évaluation rédactionnelle [coeff 2.]

Session 2 : évaluation rédactionnelle

Evaluation AJAC : évaluation rédactionnelle

Bibliographie :

CHAUCHEYRAS, F., GABORIAUX C. [2016]. *L'orthographe après le bac*. Paris, France : Ellipses

CORDEIL-LE MILLIN, Y. [2015], *La parole est à vous*. Paris, France : Dunod

DUBOST, M., & TURQUE, C. [2014]. *Améliorer son expression écrite et orale*. Paris, France : Ellipses.

CULTURE SANITAIRE ET SOCIALE TD

Arlette JACQUET-POIDEVIN - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - Semestre 1

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

- Aperçu des domaines de la culture sanitaire et sociale.
- Comprendre et analyser l'actualité.

Compétences :

Curiosité personnelle. Intérêt pour l'actualité.

Pré-requis :

Maîtrise de la langue française. Écoute. Curiosité.

Moyens pédagogiques :

- Exposés en petits groupes sur les thèmes de la culture sanitaire et sociale.
- Approfondissement de la législation et des textes de référence dans les domaines abordés.
- Revue de presse spécialisée et générale.

Contenu/plan du cours :

- Liste des thèmes à aborder, à constituer avec le groupe.
- Législation en vigueur.
- Actualité sanitaire et sociale.

Evaluation : Sessions 1 et 2 : QCM/QRU et question de synthèse

Evaluation AJAC : QCM/QRU

Bibliographie :

BILLET, M., GENDRE, C. [2019] *Actualités sanitaires et sociales. Réussir les épreuves de culture générale*. Paris, France : DUNOD.

BEAL, V. [2016] *QCM de culture générale*. 4^{ème} édition. Paris, France : FOUCHER

GARCIA, V. [2020] Les textes officiels parus du 1^{er} au 15 mai 2020. Gazette santé social. Consulté sur : <http://www.gazette-sante-social.fr/59396/les-textes-officiels-parus-du-1er-au-15-mai-2020>

SEMESTRE 2

UE. SANITAIRE ET PARAMÉDICAL 2

BIOLOGIE 2 TD

Anne CUSENIER - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures -Semestre 2

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Approfondissement des notions de biologie du programme de licence et ouverture sur d'autres domaines.

Compétences :

Bonne capacité de travail, curiosité intellectuelle, rigueur scientifique, qualités d'analyse et de synthèse.

Pré-requis :

Maîtrise des notions de biologie abordées au lycée : vocabulaire scientifique et mécanismes généraux dans les domaines de la génétique et de la physiologie notamment

Moyens pédagogiques :

Groupe réduit d'étudiants permettant un apprentissage facilité des notions et une aide personnalisée en termes de méthodologie.

Contenu/plan du cours :

Biologie moléculaire et cellulaire

Communication nerveuse et hormonale

Génétique formelle et génétique humaine

Approche de l'immunologie...

Evaluation : Session 1 : contrôles continus et examen final

Session 2 : contrôles continus et examen final

Evaluation AJAC : Examen sur table

Bibliographie :

Tout manuel de SVT des classes de 1ère et de terminale/exemples :

Collectif [2011]. Sciences de la Vie et de la Terre SVT 1^{er}S. Paris : SVT Lycée, Nathan

Collectif [2012]. Sciences de la Vie et de la Terre SVT T^{er}S. Paris : Lizeaux-Baude, Bordas

PSYCHOSOMATIQUE TD

Wilhelmina KÖNIG-SCAPPATICCI - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures -Semestre 1

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Application des théories psychosomatiques acquises dans le TD et des notions de la psychopathologie nécessaires à la compréhension du Sujet dans sa globalité : dans ses interactions physiques, psychiques, sociales et culturelles, permettant de structurer l'accompagnement du patient souffrant d'une maladie somatique ou /et psychique.

Compétences :

Ce TD permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances sur la relation et le travail avec le patient dit psychosomatique, avec une méthodologie clinique unitaire. Cette méthode sera

élaborée à partir des modèles de fonctionnement psychique de patients, dans le but de dépasser le conflit et l'impasse relationnelle et ainsi faire le lien avec la pathologie du patient.

Pré-requis :

Repérer et comprendre les processus psychiques inconscients d'un Sujet.

Moyens pédagogiques :

Descriptifs, supports vidéo, analyses de cas cliniques... et des connaissances par de recherches personnelles: ouvrages, articles scientifiques, films, documentaires...

Contenu/plan du cours :

- Application des bases théorico-cliniques dans la pratique professionnelle.
- Initiation théorique à travers des cas cliniques à la méthodologie d'accompagnement clinique auprès des patients « psychosomatiques » et des soignants dans des situations de crise sanitaires
- Technique de gestion de stress : la visualisation, l'hypnose ericksonienne

Evaluation : Session 1 : Devoir sur table de 2h

Session 2 : Devoir sur table de 2h

Evaluation AJAC : 1^{ère} session : Les étudiants AJAC doivent contacter l'enseignant pour l'élaboration d'un dossier.

2^{ème} session : Retravailler le dossier

Bibliographie :

ANZIEU D., [1974], *Le Moi-peau*, Paris, Dunod

BURLOUX G., [2004], *Le corps et sa douleur*, Paris, Dunod

DEVROEDE G., [2003], *Ce que les maux de ventre disent de notre passé*, Paris, PBP

DOLTO F., [1994], *Tout est langage*, Paris, Gallimard

MCDUGALL J., [1989], *Théâtres du corps*, Paris, Gallimard

Et de la lecture personnelle

UE. FRANÇAIS ET ÉTHIQUE**FRANÇAIS 1 TD**

Thérèse PERETTI - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - Semestre 2

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Mettre les étudiants à niveau en expression écrite et orale dans la perspective des attentes universitaires et professionnelles à venir.

Compétences :**Écrit :**

Rédiger un message lisible

Perfectionner les grandes règles de l'expression écrite

Communiquer selon la logique d'un texte écrit

Adapter son expression au contexte d'écriture

Oral :

Prendre la parole dans différents contextes

Adapter sa voix et son attitude aux contraintes de la situation

Choisir un registre de langue approprié

Utiliser un vocabulaire précis et varié

Développer la fluidité verbale

Maîtriser la communication verbale et non-verbale

Développer un argumentaire personnel ou en groupe

Coopérer dans l'optique d'une production orale

Pré-requis :

Maîtrise du français de niveau lycée.

Moyens pédagogiques :

Travaux individuels et de groupe

Exercices écrits : dictée, texte à corriger, à modifier ou à améliorer.

Travaux d'écriture, écrits universitaires...

Exercices oraux : débat, exposé, compte-rendu...

Contenu/plan du cours :**Oral**

> Exposés individuels hebdomadaires

> Exposé collectifs programmés

> Prise de parole individuelle dans le cadre de débats

Evaluation : Session 1 : Ensemble de présentations orales (coeff.1) + oral de groupe (coeff.2)

Session 2 : exposé (version numérique)

Evaluation AJAC : exposé (version numérique)

Bibliographie :

CHAUCHEYRAS, F., GABORIAUX C. [2016]. *L'orthographe après le bac*. Paris, France : Ellipses

CORDEIL-LE MILLIN, Y. [2015], *La parole est à vous*. Paris, France : Dunod

DUBOST, M., & TURQUE, C. [2014]. *Améliorer son expression écrite et orale*. Paris, France : Ellipses.

CULTURE SANITAIRE ET SOCIALE TD

Arlette JACQUET-POIDEVIN - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - Semestre 2

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Soulever des questions éthiques en lien avec la culture sanitaire et sociale et avec l'actualité.

Compétences :

Curiosité personnelle. Intérêt pour l'actualité.

Pré-requis :

Maîtrise de la langue française. Écoute. Curiosité.

Moyens pédagogiques :

- Exposés en petits groupes sur des thèmes en lien avec la culture sanitaire et sociale.

- Revue de presse spécialisée.

- Approche de la réflexion éthique.

Contenu/plan du cours :

- Questions éthiques en lien avec la culture sanitaire et sociale : définitions, exemples, législation, actualité.
- Argumentation en faveur ou contre une question d'actualité et/ou de santé et réflexions.

Evaluation : Sessions 1 et 2 : QCM/QRU et question de synthèse

Evaluation AJAC : QCM/QRU

Bibliographie :

BENMAKHOUL, A. [2011] *L'éthique dans l'environnement sanitaire*. Éthique et soins. ADSP:

Actualité et droit en santé publique, 77, 12-20.

BOITTE, P., COBBAUT, J.-P. [2014] *Faut-il tout médicaliser ?* Dans JACQUEMIN, D., DE BROUCKER, D. [dir.] Manuel de soins palliatifs [4^{ème} édition, p. 1015-1025]. Paris, France : DUNOD.

BILLET, M., GENDRE, C. [2019] *Actualités sanitaires et sociales. Réussir les épreuves de culture générale*. Paris, France : DUNOD.

SEMESTRE 1**UE. SOCIO-ÉDUCATIF 1****QUESTIONS DE SOCIÉTÉ 1 TD**

Christine PLASSE-BOUTEYRE - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures -Semestre 1

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Les étudiants seront formés à réfléchir à un certain nombre de questions sociales contemporaines et à envisager le devenir, dans nos sociétés contemporaines, sur le terrain ou en institution, des personnes en situations difficiles : difficultés économiques, sociales, professionnelles, situations de handicaps, conduites addictives, maladies somatiques ou psychiques, personnes âgées, demandeurs d'asile, personnes sans domicile fixe, etc. Nous serons ainsi conduits à penser le champ du travail social et de l'intervention sociale [protection de l'enfance, aide sociale, prévention spécialisée, animation socio-éducative, accompagnement social et médico-social, développement social, insertion socio-professionnelles].

Au travers de différents outils pédagogiques, l'enjeu sera, d'une part, de doter ces étudiants d'une compétence réflexive et d'outils d'analyse pour appréhender les grandes problématiques sociales contemporaines et, d'autre part, d'apprendre à argumenter, à discuter à partir de données fondées, à présenter ou soutenir ses points de vue personnels en s'appuyant notamment sur des ressources théoriques et méthodologiques.

Compétences :

Les compétences visées par cet enseignement sont plurielles :

- Appréhender et analyser les situations individuelles et collectives de divers publics ;
- Saisir l'environnement social et politique de la prise en charge, de l'accompagnement et de l'animation en France ;
- Savoir se repérer dans l'histoire et les évolutions contemporaines des politiques publiques, des dispositifs au sein de divers champs d'intervention sociale : le handicap, les politiques familiales, la protection de l'enfance, le soutien à la parentalité, la dépendance et le vieillissement, le logement, la santé, les politiques de la ville et du territoire...
- Comprendre le monde contemporain et les divers enjeux des professions du social au sens très général du terme ;
- S'initier au maillage territorial sanitaire et social et mieux connaître les missions spécifiques des professionnels et structures.

Moyens pédagogiques :

L'enseignement prendra la forme à la fois d'un CM et d'un TD avec combinaison de diverses méthodes : enseignements, travaux individuels, travaux de groupe [discussions collectives]. Ce Cours supposera de mobiliser à la fois les formes diverses de l'expression orale et de l'écrit.

Contenu/plan du cours :

Le Cours, sous sa forme de CM ou de TD, s'organisera autour d'un certain nombre de thématiques. On discutera notamment :

- **L'environnement institutionnel :**

- Histoire des politiques sociales, des politiques publiques et de l'action sociale ;

- Histoire des métiers du social.
- Politiques sociales, citoyenneté et régime politique : le cas français et les enjeux du solidarisme ;
- Evolution des politiques sociales et modalités d'organisation ;
- Mutations du travail social.
- **Publics, problèmes spécifiques et pratiques professionnelles :**
- Etat des inégalités sociales ;
- Sociologie des problèmes sociaux ;
- Processus d'exclusion ;
- Processus d'intégration et d'adaptation ;
- Problématiques spécifiques et pratiques ;
- Modes d'intervention auprès des publics ;
- Accompagnement de la vulnérabilité ;
- Rééducation, remédiation, réadaptation.
- **Acteurs et dynamiques professionnelles :**
- Pratiques, publics et champs professionnels ;
- Travail en réseau et action collective ;
- Professionnels et participation des usagers ;
- Posture professionnelle et éthique.
- La relation d'aide.

Evaluation : Calcul d'une moyenne de plusieurs épreuves comptant pour la validation de chaque semestre :

- un ou plusieurs travaux de groupe ramassés en séance ;
- un travail ou dossier à remettre en fin de semestre ;
- un ou plusieurs oraux (exposé ; revue de presse, étude de cas ; lecture de situation...).

Evaluation AJAC : Un travail écrit à remettre en fin de semestre

Bibliographie :

DONZELOT, J., [1984]. *L'invention du social*. Paris : Fayard.
 DEMAILLY, L., [2008]. *Politiques de la relation*. Paris : Presses Universitaires du Septentrion.
 SIBLOT, Y., [2006]. *Faire valoir ses droits au quotidien*. Paris : Presses des sciences Po.

DROIT DE LA FAMILLE TD

Marie GRENIER - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - Semestre 1

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Si le droit ne définit pas la famille, il n'est pas pour autant absent de la sphère familiale et intime. Ainsi se saisit-il des relations de couples en fixant différentes modalités juridiques de la vie en couple des individus, mais aussi de leur séparation.

Le droit vient régir aussi le lien qui unit l'enfant à son parent entraînant des effets juridiques qu'il convient de maîtriser.

Ce droit, en perpétuelle évolution, dessine les contours d'une notion de famille qui se fait l'écho des réflexions et enjeux qui traversent notre société et qui doivent faire partie du bagage du psychologue et du travailleur social

Compétences :

Connaissances des éléments juridiques permettant de saisir les statuts juridiques naissant du lien de couple et du lien de filiation.

Moyens pédagogiques :

Eléments juridiques apportés et analysés ensemble et apprentissage du raisonnement juridique appliqué à des situations concrètes.

Contenu/plan du cours :

Introduction à l'appréhension du phénomène familial par le droit (définition, histoire juridique de la famille et évolutions)

Principes applicables aux couples

- I- La construction et la déconstruction du lien marital
 - Le mariage : conditions et effets
 - Les nouveaux divorces et leurs conséquences (personnelles et patrimoniales)
- II- Comparaison des droits et devoirs au sein des différents couples et liens avec la parenté et l'exercice de la parentalité

Principes applicables à la filiation

- I- L'établissement du lien de filiation
- II- Effets du lien de filiation : Protection de l'enfant, le principe de l'autorité parentale

Evaluation : Session 1 : 1 examen de fin de semestre de 1h30

Session 2 : examen écrit de 1h30

Evaluation AJAC : Session 1 : 1 examen de fin de semestre de 1h30

Session 2 : examen écrit de 1h30

Bibliographie :

DOUCHY-LOUDOT M. [2019], *Droit civil : Introduction, Personnes, Famille*, 10^{ème} édition Hypercours Dalloz .
 EGEA V. [2020], *Droit de la famille*, 3^{ème} édition, Lexisnexis

UE. FRANÇAIS ET CULTURE GÉNÉRALE

FRANÇAIS 1 TD

Laurence JAUR-DAIZE - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - Semestre 1

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Mettre les étudiants à niveau en expression écrite et orale dans la perspective des attentes universitaires et professionnelles à venir.

Compétences :

Volet écrit :

Rédiger un message lisible
 Perfectionner les grandes règles de l'expression écrite
 Communiquer selon la logique d'un texte écrit
 Adapter son expression au contexte d'écriture

Volet oral :

Prendre la parole dans différents contextes
 Adapter sa voix et son attitude aux contraintes de la situation
 Choisir un registre de langue approprié
 Utiliser un vocabulaire précis et varié
 Développer la fluidité verbale
 Maîtriser la communication verbale et non-verbale

Développer un argumentaire personnel ou en groupe
Coopérer dans l'optique d'une production orale

Pré-requis :

Maîtrise du français de niveau lycée.

Moyens pédagogiques :

Travaux individuels et de groupe

Exercices écrits : dictée, texte à corriger, à modifier ou à améliorer.

Travaux d'écriture, écrits universitaires...

Exercices oraux : débat, exposé, compte-rendu...

Contenu/plan du cours :

Écrit

> Expression écrite et langue

Ponctuation, niveau de langue, homonymes et paronymes, construction grammaticale, révision des règles d'orthographe à connaître.

> Expression écrite et argumentation

Ecrire en argumentant ou en expliquant

Modaliser son propos

Structurer son écrit

Evaluation : Session 1 : Evaluation d'expression écrite [coeff.1] + évaluation rédactionnelle [coeff 2.]

Session 2 : évaluation rédactionnelle

Evaluation AJAC : évaluation rédactionnelle

Bibliographie :

CHAUCHEYRAS, F., GABORIAUX C. [2016]. *L'orthographe après le bac*. Paris, France : Ellipses

CORDEIL-LE MILLIN, Y. [2015], *La parole est à vous*. Paris, France : Dunod

DUBOST, M., & TURQUE, C. [2014]. *Améliorer son expression écrite et orale*. Paris, France : Ellipses.

CULTURE GÉNÉRALE TD

Louise DESFONDS - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - Semestre 1

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Compétences à référer une question ou une problématique socio-éducative à un ou plusieurs courants théoriques.

Développer l'esprit critique

Confronter des points de vue différents tout en restant neutre

Compétences :

- Être en capacité d'analyser une problématique socio-éducative en la situant dans sa globalité et confronter des points de vue différents tout en restant neutre.

- Être autonome dans le travail : S'organiser individuellement, gérer son temps de travail, structurer, hiérarchiser et planifier ses idées/priorités, s'auto-évaluer.

- Être capable de mener des recherches d'informations valables et valides, de les synthétiser et de les analyser. Proposer des prolongements et/ou des solutions réalistes et réalisables,

le cas échéant.

- Faire preuve d'esprit critique, parvenir à débattre avec un argumentaire solide et controverser.

Pré-requis :

Etre capable d'utiliser l'outil informatique et le WEB

Capacités à s'exprimer à l'écrit et à l'oral

Moyens pédagogiques :

Travaux individuels et de groupes, presse écrite, Vidéos, TD

Contenu/plan du cours :

Protection sociale

Evolution des modèles familiaux

Différentes formes et composantes de la précarité

Lutte contre les différentes formes de maltraitances

Accueil et dispositifs en faveur des mineurs, mineurs isolés et mineurs isolés non accompagnés

Bioéthique

Politiques en faveur des personnes en situation de handicap

Problématiques socio-économiques

Parrainage de proximité, curatelle et tutelle

Problématiques socio-éducatives

Evaluation : Session 1 : 2 contrôles continus en cours et/ou à remettre à l'enseignant

Session 2 : Examen écrit. Durée : 2 heures

Evaluation AJAC : Examen écrit

Bibliographie :

GARNIER, B. [2019], *Le système éducatif français* - 3^e éd. - Grands enjeux et transformation, Dunod.

BREUGNOT, P. [2011], *Dispositifs et pratiques innovants dans le champ de la protection de l'enfance*, Presses de l'EHESP.

HUFO TRISTRAM ENGELHARDT, Jr, [2015], *Les fondements de la bioéthique*, Les belles lettres.

SEMESTRE 2

UE. SOCIO-ÉDUCATIF 2

QUESTIONS DE SOCIÉTÉ 2 TD

Christine PLASSE-BOUTEYRE - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures -Semestre 2

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Les étudiants seront formés à réfléchir à un certain nombre de questions sociales contemporaines et à envisager le devenir, dans nos sociétés contemporaines, sur le terrain ou en institution, des personnes en situations difficiles : difficultés économiques, sociales, professionnelles, situations de handicaps, conduites addictives, maladies somatiques ou psychiques, personnes âgées, demandeurs d'asile, personnes sans domicile fixe, etc. Nous serons ainsi conduits à penser le champ du travail social et de l'intervention sociale (protection de l'enfance, aide sociale, prévention spécialisée, animation socio-éducative, accompagnement social et médico-social, développement social, insertion socio-professionnelles).

Au travers de différents outils pédagogiques, l'enjeu sera, d'une part, de doter ces étudiants d'une compétence réflexive et d'outils d'analyse pour appréhender les grandes problématiques sociales contemporaines et, d'autre part, d'apprendre à argumenter, à discuter à partir de données fondées, à présenter ou soutenir ses points de vue personnels en s'appuyant notamment sur des ressources théoriques et méthodologiques.

Compétences :

Les compétences visées par cet enseignement sont plurielles :

- Appréhender et analyser les situations individuelles et collectives de divers publics ;
- Saisir l'environnement social et politique de la prise en charge, de l'accompagnement et de l'animation en France ;
- Savoir se repérer dans l'histoire et les évolutions contemporaines des politiques publiques, des dispositifs au sein de divers champs d'intervention sociale : le handicap, les politiques familiales, la protection de l'enfance, le soutien à la parentalité, la dépendance et le vieillissement, le logement, la santé, les politiques de la ville et du territoire...
- Comprendre le monde contemporain et les divers enjeux des professions du social au sens très général du terme ;
- S'initier au maillage territorial sanitaire et social et mieux connaître les missions spécifiques des professionnels et structures.

Moyens pédagogiques :

L'enseignement prendra la forme à la fois d'un CM et d'un TD avec combinaison de diverses méthodes : enseignements, travaux individuels, travaux de groupe (discussions collectives). Ce Cours supposera de mobiliser à la fois les formes diverses de l'expression orale et de l'écrit.

Contenu/plan du cours :

Le Cours, sous sa forme de CM ou de TD, s'organisera autour d'un certain nombre de thématiques. On discutera notamment :

• L'environnement institutionnel :

- Histoire des politiques sociales, des politiques publiques et de l'action sociale ;
- Histoire des métiers du social.
- Politiques sociales, citoyenneté et régime politique : le cas français et les enjeux du solidarisme ;
- Evolution des politiques sociales et modalités d'organisation ;

- Mutations du travail social.

• Publics, problèmes spécifiques et pratiques professionnelles :

- Etat des inégalités sociales ;
- Sociologie des problèmes sociaux ;
- Processus d'exclusion ;
- Processus d'intégration et d'adaptation ;
- Problématiques spécifiques et pratiques ;
- Modes d'intervention auprès des publics ;
- Accompagnement de la vulnérabilité ;
- Rééducation, remédiation, réadaptation.

• Acteurs et dynamiques professionnelles :

- Pratiques, publics et champs professionnels ;
- Travail en réseau et action collective ;
- Professionnels et participation des usagers ;
- Posture professionnelle et éthique.
- La relation d'aide.

Evaluation : Calcul d'une moyenne de plusieurs épreuves comptant pour la validation de chaque semestre :

- un ou plusieurs travaux de groupe ramassés en séance ;
- un travail ou dossier à remettre en fin de semestre ;
- un ou plusieurs oraux (exposé ; revue de presse, étude de cas ; lecture de situation...).

Evaluation AJAC : Un travail écrit à remettre en fin de semestre

Bibliographie :

DONZELOT, J., [1984]. *L'invention du social*. Paris : Fayard.

DEMAILLY, L., [2008]. *Politiques de la relation*. Paris : Presses Universitaires du Septentrion.

SIBLOT, Y., [2006]. *Faire valoir ses droits au quotidien*. Paris : Presses des sciences Po.

DROIT SOCIAL TD

Marie GRENIER - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - Semestre 1

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

La matière juridique à un raisonnement qu'il convient d'étudier de manière générale.

La personne, au sens juridique du terme, vise l'aptitude à être titulaire de droits et de devoirs et à exercer ces droits et devoirs. C'est autour de ces concepts que le droit et le travail social doivent se rencontrer ici.

Tant l'individualisation de la personne (au travers de son nom, son prénom, son sexe) sera traitée que les mécanismes qui permettent l'éducation, la protection l'assistance et la représentation des personnes.

Le mineur fait l'objet d'une protection et d'une éducation qui revient par principe aux parents mais qui peut commander l'intervention de l'Etat.

Le majeur, par exception, peut lui aussi faire l'objet d'une protection spécifique qui se conjugue tant aux particularités de la situation elle-même qu'aux impératifs de notre société.

Compétences :

1. Compétences à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courant théoriques.
2. Compétences à intégrer et utiliser des connaissances d'autres champs disciplinaires relevant des sciences humaines et des sciences de la vie.

Constituer des repères juridiques permettant de situer les problématiques du travail social
Être sensibilisé au raisonnement juridique et à la logique des règles de droit s'agissant des personnes physiques
Connaître les règles de droit en matière d'éducation et de prise en charge du mineur et du majeur vulnérable.

Contenu/plan du cours :

Introduction

LIVRE 1 - La personnalité juridique

Titre 1- Les conditions d'acquisition et de perte de la personnalité juridique

Chapitre 1- L'acquisition de la personnalité juridique

Chapitre 2- La fin de la personnalité juridique

Titre 2- L'individualisation de la personne

Chapitre 1- Le nom de famille

Section 1- La dévolution du nom

Section 2- Le changement de nom

Chapitre 2- Le prénom

Section 1- Le choix

Section 2- Le changement

Chapitre 3- Le sexe

LIVRE 2- La protection de la personne

Titre 1- Les droits de la personnalité

Titre 2- La protection des personnes vulnérables

Chapitre 1- Le mineur

Un principe d'incapacité juridique qui commande l'intervention de principe des parents voire de l'État.

Section 1- L'autorité parentale

Section 2- La représentation patrimoniale du mineur :
L'administration légale et la tutelle

Chapitre 2- Les majeurs

Un principe à l'inverse du mineur de capacité juridique qui induit la nécessité d'intervention du juge pour que soit mise en place une protection qui a pour effet la diminution de la capacité juridique du majeur.

Section 1- La protection générale pour insécurité d'esprit

Section 2- Les règles propres aux majeurs protégés

§1^{er}- Les conditions de mise sous protection

§2- Le choix du régime de protection et son fonctionnement : sauvegarde de justice, curatelle, tutelle

§3- Les règles spécifiques au mandat de protection future

§4- Les spécificités de l'habilitation familiale nouveau mode de protection du majeur

Evaluation : 1^{ère} et 2^{ème} session : Examen sur table de fin de semestre de 2 heures

Evaluation AJAC : 1^{ère} et 2^{ème} session : Examen sur table de fin de semestre de 2 heures

Bibliographie :

Y. BUFFELAN-LANORE, V. LARRIBAU-TERNEYRE, *Droit civil-Introduction, Biens, Personnes, Famille*, Sirey, 20^{ème} édition, 2018

J. CARBONNIER, *Droit civil, Volume I, Introduction-Les personnes-La famille- L'enfant- Le couple*,

PUF, 2004.

M. DOUCHY-OU DOT, *Droit civil 1^{ère} année-Introduction, personnes, famille*, Dalloz, Coll. Hypercours, 8^{ème} éd., 2015.

P. VOIRIN, G. GOUBEUX, *Droit civil Tome 1- Introduction au droit-personnes-famille-personnes protégées-biens-obligations-sûretés*, LGDJ, 37^{ème} édition. 2017

UE. FRANÇAIS ET INTERCULTURALITÉ

FRANÇAIS 2 TD

Laurence JAUR-DAIZE - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - Semestre 2

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Mettre les étudiants à niveau en expression écrite et orale dans la perspective des attentes universitaires et professionnelles à venir.

Compétences :

Volet écrit :

Rédiger un message lisible

Perfectionner les grandes règles de l'expression écrite

Communiquer selon la logique d'un texte écrit

Adapter son expression au contexte d'écriture

Volet oral :

Prendre la parole dans différents contextes

Adapter sa voix et son attitude aux contraintes de la situation

Choisir un registre de langue approprié

Utiliser un vocabulaire précis et varié

Développer la fluidité verbale

Maîtriser la communication verbale et non-verbale

Développer un argumentaire personnel ou en groupe

Coopérer dans l'optique d'une production orale

Pré-requis :

Maîtrise du français de niveau lycée.

Moyens pédagogiques :

Travaux individuels et de groupe

Exercices écrits : dictée, texte à corriger, à modifier ou à améliorer.

Travaux d'écriture, écrits universitaires...

Exercices oraux : débat, exposé, compte-rendu...

Contenu/plan du cours :

Oral

> Exposés individuels hebdomadaires

> Exposé collectifs programmés

> Prise de parole individuelle dans le cadre de débats

Evaluation : Session 1 : Ensemble de présentations orales (coeff.1) + oral de groupe (coeff.2)

Session 2 : exposé (version numérique)

Evaluation AJAC : exposé (version numérique)

Bibliographie :

CHAUCHEYRAS, F., GABORIAUX C. [2016]. *L'orthographe après le bac*. Paris, France : Ellipses
 CORDEIL-LE MILLIN, Y. [2015], *La parole est à vous*. Paris, France : Dunod
 DUBOST, M., & TURQUE, C. [2014]. *Améliorer son expression écrite et orale*. Paris, France : Ellipses.

INTERCULTURALITÉ TD

Louise DESFONDS - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - Semestre 2

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Compétences à référer une question ou une problématique socio-éducative à un ou plusieurs courants théoriques.

Développer l'esprit critique et l'ouverture d'esprit

Confronter des points de vue différents tout en restant neutre

Compétences :

- Se familiariser avec les perspectives relatives aux relations entre cultures différentes.
- Offrir un cadre de réflexion critique à propos des questions culturelles.
- Etre autonome dans le travail : S'organiser individuellement, gérer son temps de travail, structurer, hiérarchiser et planifier ses idées/priorités, s'auto-évaluer.
- Etre capable de mener des recherches d'informations valables et valides, de les synthétiser et de les analyser.

Pré-requis :

Etre capable d'utiliser l'outil informatique et le WEB

Maîtrise du français oral et écrit.

Moyens pédagogiques :

Travaux individuels et de groupes, presse écrite, vidéos, TD

Contenu/plan du cours :

Diversité culturelle

Identité culturelle

Exception culturelle

Multiculturalité

Interculturalité

Acculturation

Assimilation

Réflexion à propos des concepts de civilisation, d'hégémonie et d'impérialisme culturel.

Evaluation : Session 1 : 1 exposé oral (Coefficient 2), 1 contrôle continu en cours et/ou à remettre à l'enseignant (Coefficient 1)

Session 2 : Examen écrit. Durée : 2 heures

Evaluation AJAC : Examen écrit

Bibliographie :

DEMORGON, J, [2002], *Interculturelle des sociétés*, Anthropos.

DUMONT, P, [200], *L'interculturel dans l'espace francophone*, L'Harmattan.

LICENCE DEUXIEME ANNÉE

TABLE DES MATIERES

LICENCE 2^{ÈME} ANNEE – SEMESTRES 3 ET 4

Semestre 3

UE. Initiation au développement psycho-affectif et cognitif	
CM Développement psychologique 1	119
TD Développement psychologique 1 : Bébé/enfant/adolescent.....	120
UE. Psychologie sociale	
CM Psychologie sociale.....	122
TD Psychologie sociale.....	123
UE. Neuropsychologie	
CM Neuropsychologie.....	124
TD Neuropsychologie.....	124
UE. Clinique des tests	
CM Théorie et classification des tests.....	126
TD Découverte des tests et outils.....	127
UE. Psychologie cognitive	
CM Psychologie cognitive.....	128
TD Psychologie cognitive.....	129
UE. Transversale 3	
TD TIC.....	130
TD Langues.....	131
TD Projet professionnel personnalisé.....	134

Semestre 4

UE. Développement psycho-affectif et cognitif	
CM Développement psycho-affectif et cognitif 2.....	136
TD Développement psycho-affectif et cognitif 2.....	137
UE. Psychopathologie générale	
CM Psychopathologie générale.....	139
TD Psychopathologie générale.....	140
UE. Psychologie clinique	
CM Psychologie clinique.....	142
TD Psychologie clinique.....	142
UE. Psychologie du travail	
CM Psychologie du travail.....	143
TD Psychologie du travail.....	145
UE. Transversale 4	
TD Langues.....	147
TD Entrepreneuriat.....	150
TD Statistiques.....	151

UE option professionnalisante [1 option au choix]

Options voir pages 193 à 245

SEMESTRE 3				
	CM/TD	Nb heures	Coef	Crédits
UE. Initiation au développement psycho-affectif et cognitif				5
Développement psychologique 1 : bébé/Enfant/ adolescent	CM	20	2	2.5
Développement psychologique 1 : bébé/Enfant/ adolescent	TD	20	1	2.5
UE. Psychologie sociale				5
Psychologie sociale	CM	20	2	2.5
Psychologie sociale	TD	20	1	2.5
UE. Neuropsychologie				5
Neuropsychologie	CM	20	2	2.5
Neuropsychologie	TD	20	1	2.5
UE. Clinique des tests				5
Théorie et classification des tests	CM	20	2	2.5
Découverte des tests et outils	TD	20	1	2.5
UE. Psychologie cognitive				5
Psychologie cognitive	CM	20	2	2.5
Psychologie cognitive	TD	20	1	
UE. Transversale 3				5
TICE	TD	10		1
Langues	TD	20		2
PPP	TD	20		2

SEMESTRE 4				
	CM/TD	Nb heures	Coef	Crédits
UE développement psycho-affectif et cognitif				5
Développement psychologique 2	CM	20	2	2.5
Développement psycho-affectif et cognitif 2	TD	20	1	2.5
UE Psychopathologie générale				5
Psychopathologie	CM	20	2	2.5
Psychopathologie	TD	20	1	2.5
UE Psychologie clinique				5
Psychologie clinique	CM	20	2	2.5
Psychologie clinique	TD	20	1	2.5
UE Psychologie du travail				5
Psychologie du travail	CM	20	2	2.5
Psychologie du travail	TD	20	1	2.5
UE Transversale 4				5
Statistiques	TD	20	1	2
Langues	TD	20	1	1
Entreprenariat	TD	10	1	1
1 option professionnalisante au choix A choisir dans une liste	CM + TD ou 2 CM	40		5

SEMESTRE 3

UE INITIATION DÉVELOPPEMENT PSYCHOLOGIQUE-AFFECTIF ET COGNITIF

INTRODUCTION À LA PSYCHOLOGIQUE DU DÉVELOPPEMENT 1 CM

Céline BORG et Margherita MERUCCI - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 1^{er} semestre [S3]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

1. Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.
2. Compétences à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courant théoriques.

Faire prendre connaissance des éléments de base du développement dans les multiples facettes qui le composent avec une attention particulière au développement cognitif et affectif de l'être humain de la naissance à l'adolescence

Compétences :

Savoir faire disciplinaire

1. Acquérir des connaissances sur la vie psychique, ses composantes et les principaux moments de son processus de développement en relation avec le contexte d'appartenance et son évolution.
2. Développer une réflexion sur la nature et l'utilisation des différents modèles théoriques dans le champ de la psychologie du développement affectif et cognitif.

Pré-requis :

CM Introduction à la psychologie du développement en S2

Moyens pédagogiques :

Cours magistral, lectures commentées par le professeur, lectures individuelles, vidéo

Contenu /Plan du cours :

Développement affectif : Le développement social et affectif de l'être humain selon l'approche « vie entière »

Les théories du développement de la personnalité [la notion de crise et de transition, les théories de l'attachement, la théorie psychosocial d'E.Erikson, la perspective psychanalytique] L'évolution de la conscience de soi, de l'estime de soi, de la compréhension et de la régulation des émotions

- La famille le premier contexte du développement affectif et social selon une approche écosystémique: les relations parents/enfants ; la fratrie
- Le développement social : les amis, le comportement social

Développement cognitif : Cet enseignement traitera du développement cognitif de la naissance à l'adolescence. Quelques-uns des grands domaines du développement cognitif [perception, raisonnement, catégorisation, formation de théories naïves ...] seront illustrés par la présentation de travaux empiriques mis en perspective dans des cadres théoriques [notamment piagétien et post-piagétien]. Des données sur le développement socio-cognitif seront aussi présentées [e.g., Vygotsky] afin de montrer comment le développement peut être modulé par l'environnement.

Cet enseignement abordera plus précisément :

- Les fondements piagétien du développement cognitif

- Le modèle de Piaget revisité à la lumière des connaissances actuelles.
- Au-delà du modèle de Piaget : les influences sociales et environnementales sur le développement cognitif

Evaluation : Première et deuxième session: examen sur table [Questions et/ou QCM] à partir des notes de cours et de la bibliographie donnée en cours. Durée 2 heures

Evaluation AJAC : Les étudiants doivent prendre contact avec l'enseignant pour connaître les éventuelles modifications du programme

Bibliographie :

Des documents [articles et /ou ouvrages] seront proposés tout au long du semestre et ils peuvent faire l'objet de questions d'examen.

Psychologie du développement affectif : Bibliographie conseillée

Les chapitres 4 [Les deux premières années : développement social et personnalité]6 [L'âge préscolaire : développement social et personnalité] et 8 [L'âge scolaire : développement social et personnalité] de BEE, H., & BOYD, D. - *Psychologie du développement : les âges de la vie* - Bruxelles, Belgique : De Boeck Université, 2003, sont obligatoires

RATTÉ, J. [2017]. *La personnalité et son développement*. Québec : Presses de l'Université Laval.

Psychologie du développement cognitif Bibliographie conseillée

BLAYE, A., & LEMAIRE, P. [2007]. *Psychologie du développement cognitif de l'enfant*. Bruxelles, Belgique : De Boeck Université.

HOUDÉ, O., & LEROUX, G. [2009]. *Psychologie du développement cognitif*. Paris : P.U.F.

HOUDÉ, O. [2017]. *La psychologie de l'enfant*. Paris : P.U.F.

PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT 1 TD

Amanda COMORETTO, Céline GAYON, Nathalie PRECAUSTA - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 1^{er} semestre [S3]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

1. Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.
2. Compétences à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courant théoriques.
3. Maîtriser les bases méthodologiques et statistiques de l'analyse du comportement: objectif, problématique, hypothèse, méthode, analyse, implications.

L'étudiant pourra développer ces connaissances dans le développement affectif et ou cognitif de l'enfant ou de l'adolescent avec ces notions de crise, de transition au travers de recherche personnelle mais, aussi d'analyse de texte. Ce sera le lieu d'une réflexion sur la subjectivité psychique du sujet en développement dans les différentes étapes de son existence et en interaction avec son milieu

Compétences :

Savoir faire disciplinaire

Sensibilisation à la pratique professionnelle

Des compétences de réflexion, d'analyses critiques et synthèses de texte théorique seront demandées dans ce cours.

Compétences transférables

Être autonome dans le travail :

S'organiser individuellement, gérer son temps et ses priorités, planifier ; s'auto-évaluer.

Maîtriser les méthodologies d'évaluation et ses actions.

Poursuivre par soi-même ses apprentissages ; se préparer à se former tout au long de la vie.

Faire preuve de capacité d'abstraction.

Etre initié à la gestion de projets.

Faire preuve d'initiative.

Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse :

Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents [papier et électroniques] en relation avec la formation, les mettre en forme en vue de préparer un document synthétique, les produire et les diffuser sur supports numériques [textes, tableaux, diaporamas, vidéos, bibliographies...]

Réaliser une étude : identifier et poser une problématique dans un contexte prédéfini, construire et développer une argumentation, interpréter les données et les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements.

Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, controvertre et ou défendre ses idées.

Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française et ses techniques d'expression :

Respecter la syntaxe et l'orthographe ainsi que les caractéristiques du type d'écrit.

Etre autonome dans l'activité d'écriture et montrer à cette occasion sa capacité à communiquer sa pensée, à raisonner et à organiser ses connaissances.

Construire et illustrer un exposé adapté à l'objet, aux circonstances et au public, prendre la parole en public.

Compétences génériques préprofessionnelles

Travailler en équipe dans différents contextes, y compris avec des personnes issues de disciplines différentes : s'intégrer, se positionner, collaborer, communiquer et rendre compte.

Pré-requis :

Les connaissances développées grâce au CM de psychologie du développement en S3 seront le socle théorique des étudiants.

Moyens pédagogiques :

Connaissances recherchées activement par l'étudiant : Ouvrages, mémoires de recherche, colloques, articles scientifiques, films, documentaires, témoignages, questionnaires, ... sur lesquels il peut s'appuyer pour illustrer et/ou analyser certains processus intervenant dans le développement de l'individu.

Présentation de certains tests, outils utilisés dans le courant de la psychologie du développement.

Découverte de l'entretien clinico-critique avec mises en situations.

Le travail se fait en groupe et/ou en individuel [choix en début du TD], et a pour objectif d'élaborer un document suivant une « démarche recherche » de type clinique ou expérimental.

Contenu /Plan du cours :

Connaissances présentées par l'enseignant selon la problématique choisie par l'étudiant. Par exemple, apports théoriques, pratiques et au travers de rencontres avec des personnes en situation de handicap sur la notion de handicap.

L'enseignant supervise et guide le travail de l'étudiant tout au long du parcours [recherche de la problématique ; construction du dossier ; présentation orale, support à un échange sur le thème étudié].

Evaluation : Première session : Présentation orale : travail individuel ou de groupe. Choix

à définir avec l'enseignant en début de TD.[coef.1] et dossier écrit : travail individuel ou de groupe.[coef.2] Choix à définir avec l'enseignant en début de TD. (Une version papier remise au secrétariat la date fixée et une version électronique à remettre sur l'espace Moodle de l'enseignant)

Deuxième session : dossier de première session à approfondir selon les consignes de l'enseignant [coef 2]. L'implication et la participation des étudiants sont primordiales.

Evaluation AJAC : Les étudiants AJAC doivent contacter impérativement l'enseignant pour l'élaboration du dossier.

1^{ère} et 2^{ème} sessions : dossier de l'année précédente retravaillé selon les consignes de l'enseignant.

Bibliographie :

Des documents [articles et /ou ouvrages] seront proposés tout au long du semestre par les différents intervenants. Une bibliographie personnalisée sera conseillée à chaque étudiant selon les problématiques à travailler.

UE PSYCHOLOGIE SOCIALE

PSYCHOLOGIE SOCIALE CM

Clovis LEVREZ - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - 1^{er} semestre [S3]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

1. Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.
2. Compétences à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courant théoriques.

Ce cours magistral permettra d'approfondir la familiarisation avec la psychologie sociale commencée en première année. Il a comme objectif de découvrir et de mettre en application de nouveaux concepts et méthodes en psychologie sociale.

Compétences :

Acquérir des connaissances sur le groupe social et ses principales composantes, ainsi que sur les relations entre individus et les processus d'influence en jeu dans les interactions sociales. Développer une réflexion sur la nature et l'utilisation des différents modèles théoriques dans le champ de la psychologie sociale.

Pré-requis :

Bonne connaissance des théories, méthodologies et concepts découverts en 1^{ère} année de psychologie sociale.

Moyens pédagogiques :

Cours magistral, vidéo, Power Point.

Contenu/plan du cours :

Epistémologie de la psychologie sociale

Introduction - De l'éthologie sociale à la psychologie sociale

Processus d'influence et leurs effets sur les interactions sociales

Représentations sociales : construction, évaluation et évolution

Mécanismes de la catégorisation : construction des stéréotypes et préjugés

Evaluation : Examen fin de semestre 1h30 session 1 et 2

Evaluation AJAC : Examen fin de semestre 1h30 session 1 et 2

Bibliographie :

BAUGNET, L. [1998]. *L'identité sociale*. Paris, Dunod

JODELET, D. [1998]. Représentations sociales : phénomènes, concept et théorie. Dans S. MOSCOVICI (Eds.), *Psychologie sociale* (pp. 357- 389). Paris : P U F.

MOSCOVICI, S. [1984]. *Introduction à la psychologie sociale*. Paris : P U F.

WHITLEY B., KITE M. [2013]. *Psychologie des préjugés et de la discrimination*. Bruxelles : De Boeck

PSYCHOLOGIE SOCIALE TD

Valérie BERTRAND, Blandine CERISIER, Clovis LEVREZ - Travail personnel de l'étudiant : 40 heures - 1^{er} semestre [S3] - voir groupes

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

1. Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.
2. Compétences à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courant théoriques.

Découvrir et travailler les différents types d'entretiens de recherche dans le champ de la psychologie sociale. Effectuer une étude de terrain.

Réaliser un travail réflexif sur l'expérience vécue.

Compétences :

Savoir-faire disciplinaire

Savoir-faire méthodologique [initiation] : intégration des méthodes d'observations expérimentales et cliniques, des méthodologies d'entretiens, d'enquêtes, de questionnaire, d'élaboration d'échelles, initiation à la pratique des tests, méthodologies psychométrique et docimologique, méthodes de dynamique de groupe.

Initiation à la recherche : connaissance des différents paradigmes de recherche et des différentes étapes de la mise en œuvre d'une recherche.

Compétences transférables

Être autonome dans le travail :

S'organiser individuellement, gérer son temps et ses priorités, planifier ; s'auto-évaluer.

Maîtriser les méthodologies d'évaluation et ses actions.

Poursuivre par soi-même ses apprentissages ; se préparer à se former tout au long de la vie.

Faire preuve de capacité d'abstraction.

Etre initié à la gestion de projets.

Faire preuve d'initiative.

Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse :

Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents [papier et électroniques] en relation avec la formation, les mettre en forme en vue de préparer un document synthétique, les produire et les diffuser sur supports numériques [textes, tableaux, diaporamas, vidéos, bibliographies...]

Réaliser une étude : identifier et poser une problématique dans un contexte prédéfini, construire et développer une argumentation, interpréter les données et les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements.

Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, controverser et ou défendre

ses idées.

Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française et ses techniques d'expression :

Respecter la syntaxe et l'orthographe ainsi que les caractéristiques du type d'écrit.

Etre autonome dans l'activité d'écriture et montrer à cette occasion sa capacité à communiquer sa pensée, à raisonner et à organiser ses connaissances.

Construire et illustrer un exposé adapté à l'objet, aux circonstances et au public, prendre la parole en public.

Compétences génériques préprofessionnelles

Travailler en équipe dans différents contextes, y compris avec des personnes issues de disciplines différentes : s'intégrer, se positionner, collaborer, communiquer et rendre compte.

Être initié au processus de production, de diffusion et de valorisation des connaissances.

Combiner des connaissances théoriques avec l'approche d'un terrain pour produire une observation scientifique.

Développer les savoirs, savoirs faire et savoirs être nécessaires dans un travail de terrain.

Pré-requis :

CM Initiation à la psychologie sociale.

Moyens pédagogiques :

Le cours est construit autour de la réalisation par les étudiants d'une étude de terrain (à définir avec l'enseignant à partir d'une thématique générale choisie par l'enseignant)

Thématiques générales : La société de consommation, l'exclusion sociale, la discrimination, le travail, l'interculturalité, le numérique.

Les différentes étapes de la construction d'une étude de terrain sont présentées par l'enseignant et réalisées par les étudiants en petits groupes.

Ce TD nécessite un travail important en dehors des séances de cours.

Contenu/plan du cours :

1- Les quatre étapes de la démarche de recherche sont travaillées

2- Présentation du thème général du TD

3- Choix des thèmes d'études et des terrains d'observation, constitution des groupes

4- Présentation des techniques de l'entretien

5- Construction de l'observation et prise de contact

6- Réalisation des entretiens

7- Dépouillement et analyse des résultats

Evaluation : 1^{ère} session : 1 exposé oral avec présentation d'un document écrit pendant le semestre et 1 dossier fait en groupe à rendre à la fin du semestre (premier jour de la date des partiels)

Notation : Exposé (avec document écrit) : coefficient 1. Dossier : coefficient 2

2^{ème} session : dossier de 1^{ère} session retravaillé selon les consignes de l'enseignant.

Evaluation AJAC : 1^{ère} session : Dossier de l'année précédente retravaillé selon les consignes de l'enseignant. L'étudiant doit impérativement contacter l'enseignant.

2^{ème} session : Dossier de 1^{ère} session retravaillé selon les consignes de l'enseignant. L'étudiant doit impérativement contacter l'enseignant.

Bibliographie :

BARDIN L. [2013]. *L'analyse de contenu*. Paris : PUF.

BLANCHET A, GOTMAN A., [1992] *L'enquête et ses méthodes : L'entretien*. Paris : Nathan.

QUIVY R., VAN CAMPENHOUDT L. [1988]. *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris. Dunod.

UE NEUROPSYCHOLOGIE

NEUROBIOLOGIE CM

Claire BRUN - Travail personnel de l'étudiant : 25 heures - 1^{er} semestre [S3]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

1. Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.

Découvrir et acquérir des connaissances sur les mécanismes du fonctionnement du système nerveux par la compréhension des rapports entre cerveau et comportement.

2. Compétences à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courant théoriques.

Comprendre les fondements de la psychophysiologie pour participer pleinement aux débats sociétaux que le progrès des sciences biologiques suscite.

Pré-requis :

CM « Introduction biologique à la psychologie » de première année

Moyens pédagogiques :

Support pédagogique disponible sur Moodle.

Contenu/plan du cours :

- Anatomie du système nerveux

- Perception et action : toucher et douleur, audition, vision, motricité

- Sommeil

Evaluation : 1^{ère} et 2^{ème} session : épreuve écrite de 1 heure portant sur l'ensemble du programme.

Evaluation AJAC : Épreuve écrite d'une heure

Bibliographie :

MORANGE-MAJOUX F. [2017]. *Psychophysiologie*. Dunod

RICHARD D. [2013]. *Neurosciences, tout le cours en fiches*. Dunod

VIBERT J.F., SEBILLE A. et al. [2011]. *Neurophysiologie*. Campus illustré, Elsevier Masson

NEUROPSYCHOLOGIE TD

Elara MOUDILOU - Travail personnel de l'étudiant : 15 heures - 1^{er} semestre [S3]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

1. Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.

Renforcer et compléter les fondements présentés dans les CM « Introduction à la biologie » [S1] et « Neuropsychologie » [S3].

2. Compétences à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courant théoriques.

Acquérir les mécanismes du fonctionnement du système nerveux en vue d'aborder les fonctions cognitives.

3. Maîtriser les bases méthodologiques et statistiques de l'analyse du comportement: objectif, problématique, hypothèse, méthode, analyse, implications.
Maîtriser les bases méthodologiques en réalisant des exposés sur des thématiques actuelles en Neurobiologie

Pré-requis :

CM « Introduction biologique à la psychologie » et « Neuropsychologie »

Moyens pédagogiques :

Exercices, articles, vidéos, exposés

Contenu/plan du cours :

Biologie générale : cellule eucaryote, hérédité et génétique humaine
Cellules du système nerveux
Messages nerveux
Neuro-anatomie
Plasticité cérébrale

Evaluation : Session 1 : note d'exposé + épreuve écrite d'1h

Session 2 : épreuve écrite d'1h

Evaluation AJAC : Épreuve écrite d'une heure

Bibliographie :

BOUJARD D. [2014]. *Biologie pour psychologues*. Paris, France : Dunod
BEAR M.F., CONNORS B.W., PARADISO M.A. [2007]. *Neurosciences, à la découverte du cerveau* [3^e éd., traduit par A. Nieoullon]. Paris, France : Etudiants Pradel Editions
MORANGE-MAJOUX F. [2017]. *Psychophysiology*. Paris, France : Dunod

UE CLINIQUE DES TESTS

THÉORIE ET CLASSIFICATION DES TESTS CM

Patrick-Ange RAOULT- Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 1^{er} semestre [S3]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Commencer à travailler la question de l'entretien psychologique et de l'analyse de la demande d'examen psychologique.

Initier à l'approche clinique des tests.

Apprendre à choisir et à utiliser des tests projectifs et psychométriques dans le cadre du bilan psychologique.

Connaissances :

Découvrir les théories cognitives, sociales, développementales, neuropsychologiques et psychanalytiques qui ont servi à construire certains tests et outils présentés

Apprendre les qualités psychométriques des tests et outils présentés

Compétences :

Sensibiliser et initier la réflexion clinique

S'interroger sur l'utilité de l'évaluation

Connaître l'intérêt [s] et limite [s] de chaque test présenté en CM ; travail qui sera approfondi dans le TD

Apprendre et saisir le sens de chaque épreuve [qu'est-ce qui est testé, mesuré...]

Pré-requis :

Avoir des connaissances générales en psychologie et être sensibilisé à la psychopathologie.

Moyens pédagogiques :

Présentation de protocoles et de cas cliniques.

Lectures individuelles et analyse de documents, d'observations...

Contenu/plan du cours :

1) Les tests psychocognitifs

Notions d'âge mental, de quotient intellectuel, de rang centile au cours de l'histoire.

Présentation de protocoles : Echelles de D. Wechsler (WPPSI, WISC.V, WAIS. IV), de Kaufmann (K. ABC).

2) Les tests dits de personnalité ou tests projectifs

Planches : Thematic Aperception Test de MURRAY, PN...

Dessins : le dessin de famille de CORMAN - le dessin du Bonhomme de Florence GOODENOUGH – Le test du pays de la joie et du pays de la peur – Le D10

Contes : fables de Louisa DUSSE, Le test des contes

3) Tests de personnalité sous forme d'échelles d'hétéro-évaluation et d'auto-évaluation

4) Examen psychologique des fonctions psychomotrices et perceptives [Rey, Stamback, Matrices de Raven, Dominos...]

Evaluation : 1^{ère} et 2^{ème} session : Examen écrit de deux heures

Evaluation AJAC : Examen écrit de deux heures.

Bibliographie :

ARBISIO, Ch. [2013]. *Le bilan psychologique chez l'enfant*. Clinique du WISC IV. Paris : Dunod.

DEBRAY, R. [2000]. *L'examen psychologique de l'enfant*. Paris : Dunod.

JUMEL, B. [2014]. *Guide clinique des tests chez l'enfant*. Paris : Dunod.

PETOT, D. [2003]. *L'évaluation clinique en psychopathologie de l'enfant*. Paris : Dunod.

DÉCOUVERTE DES TESTS ET OUTILS TD

Sylvie AVANZO, Amanda COMORETTO, Marie-Laurence DE BADTS - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 1^{er} semestre [S3]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Découvrir et appréhender l'élaboration du test ou de l'outil afin d'articuler le choix d'un test en fonction de la demande directe ou indirecte du patient évalué.

Possibilité d'utiliser des tests sur le terrain en prenant soin de respecter le cadre éthique et déontologique. Se fonder en partie sur les connaissances acquises lors du CM suivi au premier semestre.

Développer la sensibilité clinique

Compétences :

Sensibilisation et réflexion clinique

Moyens pédagogiques :

Choix d'un test ou d'un outil – En étudier les atouts et les limites – Présentation d'un cas

Possibilité d'emprunter à la testothèque et de consulter les tests et outils sur place.

Contenu/plan du cours :

- L'enseignant animera le cours avec un regard critique sur les différentes présentations des étudiants. Il présentera lui-même une étude de cas en début de TD et en fin de TD s'il en a la possibilité.
- Apprentissage de la prise de notes, de la cotation d'un protocole proposé par l'enseignant ou par l'étudiant.
- Présentation orale par les étudiants d'une étude de cas à partir d'un test ou d'un outil choisi.

NB :

L'enseignant peut distribuer des profils à l'étudiant

L'enseignant est garant du cadre éthique et déontologique

Evaluation : Session 1 : Soutenance orale en TD et remise d'un dossier (moyenne des deux notes).

La participation active dans le groupe ainsi que la présence d'une synthèse de l'ensemble des exposés oraux des autres groupes à insérer dans le dossier seront valorisées par l'attribution de points supplémentaires.

Session 2 : Dossier retravaillé

Evaluation AJAC : 1^{ère} et 2^{ème} session : Dossier.

Les étudiants sont tenus à prendre contact avec l'enseignant en début du semestre.

Bibliographie :

DEBRAY, R. [2000]. *L'examen psychologique de l'enfant*. Paris : Dunod.

SPITZ, R. [1958]. *La première année de la vie de l'enfant*. Paris : PUF.

GUILLAUMIN, J. [1977]. *La dynamique de l'examen psychologique*. Paris : Dunod.

UE PSYCHOLOGIE COGNITIVE

PSYCHOLOGIE COGNITIVE CM

Céline BORG - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - 1^{er} semestre [S3]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

La psychologie cognitive s'articule autour de trois fondamentaux : le recours à l'expérience ; l'encadrement conceptuel et la modélisation en termes de traitement de l'information ; le lien avec les neurosciences cognitives. Dans ce cours, les thèmes principaux de la psychologie cognitive (perception, attention, mémoire, décision, émotion et langage) seront abordés en lien avec ces trois aspects.

Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.

Compétences à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courant théoriques.

Pré-requis :

CM Introduction à la psychologie S1

TD psychologie cognitive S1

CM Introduction à la psychologie cognitive S2

Moyens pédagogiques :

Support Power point + travail à partir de vidéos et des articles

Contenu/plan du cours :

INTRODUCTION

PSYCHOLOGIE ET SCIENCES COGNITIVES

A- LA PERCEPTION

I- La perception comme acquisition de connaissances

II- Duplicité du système visuel : deux voies pour deux fonctions

III- Mécanismes perceptifs des actions

B- L'ATTENTION

I- Perception et attention

II- Attentions partagée, maintenue et sélective

III- Partage des ressources attentionnelles. Contrôle. Charge de travail

C- LA MÉMOIRE

I- Les systèmes mnésiques et organisation des connaissances

II- Les stratégies mnésiques

III- Développement de la métamémoire

D- L'ÉMOTION

I- Définitions : émotion, motivation, cognition

II- Théories des émotions et base neurale

III- Emotion et cognition

E- LE LANGAGE

I- Langage parlé

II- Langage écrit

III- Démarche expérimentale et modélisation dans l'étude du langage

F- Neuropsychologie clinique et neurosciences comportementales

Evaluation : 1^{ère} et 2^{ème} session : QCM : Question de synthèse - 2 heures.

Evaluation AJAC : 1^{ère} et 2^{ème} session : QCM : Question de synthèse - 2 heures.

Bibliographie :

LEMAIRE, P., & DIDIERJEAN, A. [2018]. *Psychologie cognitive*. Bruxelles : De Boeck Université.

NICOLAS, S. [2003]. *La psychologie cognitive*. Paris : Armand Colin.

LIEURY, A. [2015]. *Manuel visuel de psychologie cognitive* [4^e éd.]. Paris : Dunod.

PSYCHOLOGIE COGNITIVE TD

Céline BORG, Rosa FESSELIER, Clémence JOUBERT, Catherine PADOVAN - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - 1^{er} semestre [S3] – voir groupes

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Maîtriser les bases méthodologiques et statistiques de l'analyse du comportement: objectif, problématique, hypothèse, méthode, analyse, implications.

Ce cours a pour objectif d'aborder les grandes thématiques de la psychologie cognitive (mémoire, attention, perception, émotion...) en lien avec les différentes étapes de la démarche expérimentale.

Compétences :

Savoir-faire disciplinaire

Savoir-faire méthodologique [initiation] : intégration des méthodes d'observations expérimentales et cliniques, des méthodologies d'entretiens, d'enquêtes, de questionnaire, d'élaboration d'échelles, initiation à la pratique des tests, méthodologies psychométrique et

docimologique, méthodes de dynamique de groupe.

Traitements statistiques et analyses des données.

Initiation à la recherche : connaissance des différents paradigmes de recherche et des différentes étapes de la mise en œuvre d'une recherche.

Pré-requis :

CM introduction à la psychologie S1

CM introduction à la psychologie cognitive S2

Moyens pédagogiques :

Travail interactif à partir d'expériences version papier/crayon, d'articles et de vidéos.

Contenu/plan du cours :

- TD1 : Principes de la méthodologie expérimentale
- TD2 : La perception visuelle
- TD3 : séance d'expérimentation : les figures encadrées
- TD4 : L'attention
- TD5 : séance d'expérimentation : le test de Stroop
- TD6 : La mémoire
- TD7 : Effet de primauté, effet de récence
- TD 8 : Les émotions
- TD 9 : Mémoire et émotion
- TD 10 : Séances d'exercices

Au cours de ces différents cours, les connaissances acquises sur la méthodologie expérimentale seront consolidées via des exercices et la lecture d'articles.

Evaluation : 1^{ère} et 2^{ème} session : Exercices et questions de synthèse. Sujets différents selon les enseignants. 2 heures

Evaluation AJAC : 1^{ère} et 2^{ème} session : Exercices et questions de synthèse [2 heures].

Bibliographie :

LIEURY, A. [2015]. *Manuel visuel de psychologie cognitive* [4^{ème} éd.]. Paris: Dunod.

LIEURY, A. [2012]. *Tous les secrets de votre cerveau*. Paris : Dunod.

Articles distribués en cours.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Florence BARONE, Olivier SOUBEYRAND - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 1^{er} semestre [S3]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Il s'agira d'approfondir les fonctions statistiques à l'aide du logiciel Excel, toujours en lien avec le TD Statistiques et de consolider ses connaissances du logiciel Excel.

Compétences :

1. Savoir-faire disciplinaire :

Manipuler des données, les mettre en forme, utilisation de fonctions statistiques telles que moyenne, écart-type, paramètres de positions et de dispersion par exemple.
Savoir mettre en forme des données pour les exploiter avec Excel.

2. Compétences transférables :

Être autonome dans le travail :

S'organiser individuellement, gérer son temps et ses priorités, planifier ; s'auto-évaluer.

Maîtriser les méthodologies d'évaluation et ses actions.

Poursuivre par soi-même ses apprentissages ; se préparer à se former tout au long de la vie.

Faire preuve de capacité d'abstraction.

Être initié à la gestion de projets.

Faire preuve d'initiative.

Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse :

Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents (papier et électroniques) en relation avec la formation, les mettre en forme en vue de préparer un document synthétique, les produire et les diffuser sur supports numériques (textes, tableaux, diaporamas, vidéos, bibliographies...)

Réaliser une étude : identifier et poser une problématique dans un contexte prédéfini, construire et développer une argumentation, interpréter les données et les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements.

Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, controvertre et ou défendre ses idées.

3. Compétences génériques préprofessionnelles

Travailler en réseau, utiliser les outils numériques de communication et de travail collaboratif.

Être responsable, à l'ère du numérique de la maîtrise de son identité numérique, respecter la réglementation en matière de vie privée et de propriété intellectuelle.

Utiliser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données propres au domaine.

Être responsable de ses actions et pratiques, lors des prises de décision, lorsqu'elles touchent l'homme, la biodiversité, l'environnement et la société.

Pré-requis :

Le TD de technologies de l'information et de la communication du semestre 2 en L1.

Moyens pédagogiques :

TD sur ordinateur en utilisant la plate-forme pédagogique et le réseau

Support de cours électronique.

Document d'aide

Des exercices en lien avec la psychologie et le TD de Statistiques seront proposés afin de mettre en application les connaissances acquises et les consolider.

Contenu/plan du cours :

Chapitre 1 - Rappel des fonctions de base

Chapitre 2 - Utilisation de fonctions statistiques

Chapitre 3 - Mise en forme de données et interprétation des résultats.

Evaluation : 1^{ère} et 2^{ème} session : Évaluation individuelle sur machine. Durée : 1 heure

Les dates des examens vous seront communiquées en début de cours et par voie d'affichage

Evaluation AJAC : 1^{ère} et 2^{ème} session : Évaluation individuelle sur machine. Durée : 1 heure

Les dates des examens vous seront communiquées en début de cours et par voie d'affichage

Bibliographie :

La bibliographie sera donnée par l'enseignant en début de semestre.

UE LANGUES

ANGLAIS CM

Sabine KAZOGLOU, Finbar MCENEANEY - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 1^{er} semestre [S3]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Acquisition intermédiaire/avancée de compétence en compréhension orale et écrite et expression orale à partir de textes courts/nouvelles en rapport avec les sciences humaines et sociales. Pour le TD plus spécifique qui prépare à l'international : exercices IELTS/TOEFL

Compétences :

Compréhension écrite et orale, expression orale, compte rendu d'analyses, opinion

Pré-requis :

Maîtrise parfaite des présents simples, temps du passé et du futur ; capacité de rendre compte dans un anglais grammaticalement correct d'un texte court.
Elaboration d'une analyse.

Moyens pédagogiques :

Nouvelles en langue anglaise

Contenu/plan du cours :

Lecture, compréhension et analyse des textes, informations sur les auteurs
Exercices de compréhension orale
Discussions et débats sur les textes et leurs aspects psychologiques
Révisions grammaticales sur les temps, prépositions, adjectives et vocabulaire dérivé
IELTS/TOEFL

Evaluation : Première session : Participation orale : coeff 1

-Evaluation orale sur travail effectué pendant S3 [lecture des nouvelles] voir bibliographie.
Coeff 2, durée 15 minutes.

Deuxième session : écrit : 2h. Résumé de 300 mots sur une des nouvelles [non annoncée]

Evaluation AJAC : écrit : 2h. Résumé de 300 mots sur une des nouvelles [non annoncée]

Bibliographie :

R.BRADBURY, T.CAPOTE, et al. THIRTEEN *Modern English and American Short Stories* [dans ce recueil vous lirez les nouvelles suivantes : The Landlady, I Spy, The Telegram, The Fly The Last Leaf], éd. Le Livre de Poche. Lire en Anglais
MURPHY R., *English Grammar in Use*. Cambridge University Press
A.FRANGI, C.ROLAND-LÉVY, *L'anglais de la psychologie en 1000 mots*, éd Belin 1995 [recommandé]
Nouveau test IELTS/TOEFL academic , édition Hachette, 2012

ALLEMAND

Dagmar CAUET - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 1^{er} semestre [S3]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Acquisition d'une compétence en compréhension et expression écrite à partir de textes divers écrits et oraux en rapport avec les sciences humaines et sociales.

Compétences :

Maîtrise du vocabulaire [lexique] et de la grammaire étudiés dans le cadre de l'enseignement secondaire [niveau B1 du CECRL]
Une participation active en cours est indispensable, afin de progresser dans les différents apprentissages.

Pré-requis :

Suivi des semestres 1 et 2.

Moyens pédagogiques :

Lecture, compréhension et analyse de textes, exercices d'écoute, utilisation de supports audio et vidéo, exercices de compréhension orale et écrite

Contenu/plan du cours :

Revue de presse
Travaux de groupe et en binôme
Jeux de rôle
Etude de films et vidéos en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales
Echanges et débats sur des sujets divers en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales
Apprentissage et approfondissement du vocabulaire spécifique aux Sciences Humaines et Sociales
Révisions grammaticales si nécessaire
Les thèmes abordés seront choisis en fonction de l'actualité et de l'intérêt exprimé par les étudiants pour tel ou tel aspect de la vie sociale [allemande ou autre].

Evaluation : 1^{ère} session : c.c. coef 1 : Un devoir sur table – coef 0,25 du c.c. : un exposé oral – coef 0,25 du c.c. : un test de vocabulaire – coef 0,25 du c.c. : une note de participation- coef 0,25 du c.c.

2^{ème} session : Un examen écrit de 2 heures

Evaluation AJAC : Examen écrit de 2 heures

Bibliographie :

WIRTZ M.A. [2017]. *Dorsch – Lexikon der Psychologie*. Göttingen : Hogrefe.
HECHT D. [1999]. *Pons Basiswörterbuch Deutsch als Fremdsprache*. Stuttgart : Klett.
REIMAN M. [2012]. *Grammaire de base pour l'allemand*. München : Max Hueber.

ESPAGNOL

Socorro TRIVIÑO CORTES - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 1^{er} semestre [S3]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

- Continuer à parfaire et assoir les bases linguistiques
- Encourager l'autonomie de telle sorte que l'étudiant continue à être acteur de son propre apprentissage.
- Créer des activités interactives

Compétences :

- L'élève saura, lors des tâches assignées, exploiter les savoirs des semestres : 1 et 2
- Les bases de grammaire [conjugaison, vocabulaire, syntaxe, etc.] doivent être acquises permettant une communication fluide et une compréhension étendue même sur des sujets non familiers

- Faire preuve d'une participation active en cours

Pré-requis :

Avoir validé les semestres 1 et 2

Moyens pédagogiques :

Etude de la langue cible : vocabulaire, syntaxe, conjugaison à travers différents supports audio-visuels et échanges :

- Extraits d'ouvrages, de textes, de documents écrits en lien avec l'apprentissage principal.
- Articles de presse hispanophones provenant de journaux papier et en ligne.
- Films et reportages sur des sujets socioculturels en VO et/ou sous-titrés [dvd, projection].
- Lecture, compréhension et analyse de textes

Contenu/plan du cours :

- Traiter les différents points de grammaire où l'élève rencontrera des difficultés.
- Encourager la prise de notes et faire une mise au point des éléments les plus marquants du cours ce qui amènera à avoir un contenu sans fautes (glossaire, grammaire etc.) afin de faciliter une participation plus spontanée.
- Jeux de rôles
- Travail de groupe et en binôme
- Discussions sur une palette de thèmes aux choix de l'enseignante et des élèves en lien avec leur formation

Evaluation : 1^{ère} session : Contrôle continu (Coef 2) : Un devoir sur table : coef 1, un exposé oral et participation : coef 1, un examen écrit de 2 heures à la fin du semestre : coef 2

2^{ème} session : Un examen écrit de 2 heures

Evaluation AJAC : L'évaluation écrite [2 heures] portera sur le contenu des cours du semestre.

Bibliographie :

Ormal-Grenon J. B., Salzedo C. [2017]. Le Robert et Collins, dictionnaire poche espagnol. Paris : Le Robert.

González Hermoso A., Sánchez Alfaro M. [2014]. Le Bled español-Tout-en-un. Paris : Hachette.

Journaux en ligne : www.bbc.com/mundo et www.elpais.com

Sites internet :

<https://www.elconjugador.com/>

<http://www.wordreference.com/esfr/>

TD PROJET PROFESSIONNEL PERSONNALISÉ

Angélique HÉNAULT, Blandine DELETRAZ, André VANHECKE

Travail personnel de l'étudiant : 10 heures - 1^{er} semestre [S3]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Savoir construire puis communiquer son projet à travers l'élaboration du CV, de la lettre de motivation et des techniques de recherche de stage et d'emploi.

Compétences :

1. Construire son projet personnel et professionnel et, entre autres, connaître les techniques de recherche d'emploi.
2. Etablir son portefeuille d'expériences et de compétences ou son e-portfolio, savoir rédiger un CV et une lettre de motivation, savoir préparer un entretien, se présenter dans différentes

circonstances et valoriser ses compétences et ses expériences par écrit et oralement.

Savoir décrire ses compétences, ses connaissances et ses réussites

Et savoir rédiger un CV précis et complet

Analyser ses motivations et aspirations

Savoir rédiger une lettre de motivation ou mail de motivation

Savoir présenter son parcours et ses motivations en 3 minutes

Construire son offre professionnelle/offre de stage

Apprendre à construire et développer son réseau professionnel

Utilisation des outils de communication dans sa recherche d'emploi internet, (réseaux sociaux type viadeo linkedin) et téléphone pour le démarchage téléphonique dans le cadre de ses recherches.

Contenu/plan du cours :

Séance 1 : Feed back sur la première année à l'UCLy et Présentation des 10 séances

Séance 2 : Réunir les informations utiles pour la recherche de stage et synthèse personnelle des réussites et atouts/Compétences [Élaboration d'un CV et d'une LM en lien avec une recherche de stage]

Séance 3 : Sous Groupe : la ronde des CV/ Et Apport d'informations sur CV et LM

Séance 4 : Technique des réseaux / Technique de recherche de stage

Séance 5 et 6 : En sous-groupe : Préparation de son pitch puis entraînement au pitch devant les autres étudiants et débiter l'ouverture d'un profil professionnel comme linkedin ;

En parallèle : Entraînements présentations individuelles d'un demi-groupe.

Feed-back sur LM+CV pour autre demi-groupe.

Séance 7 : Compétence / Stratégie de recherche/ Élaboration de techniques et d'outils de communication sur le projet afin de mettre en place une prospection efficace.

En début de séance : Rendre 1 CV et une LM retravaillés (en fonction des informations données en séance 3 et retour de l'enseignant en séance 5 et 6)

Séance 8 : Simulation d'entretien sous forme de présentation de Pitch puis questions [1^{er} Tiers du Groupe] – Feedback de l'enseignant sur la présentation

Séance 9 : Simulation d'entretien [2^{ème} Tiers du Groupe]

Séance 10 : Simulation d'entretien [3^{ème} Tiers du Groupe]

Evaluation : Session 1 : 2 notes de contrôle continu (note 1 : 2 CV et 2 lettres de motivation ; note 2 : pitch)

Les documents sont à fournir aux enseignants en version papier.

La note finale est obtenue par la moyenne des 2 notes de C.C.

Session 2 : Dossier

Evaluation AJAC : Session 1 et session 2 : dossier

Bibliographie :

Les éléments bibliographiques seront donnés pendant le cours.

SEMESTRE 4

UE DÉVELOPPEMENT PSYCHO-AFFECTIF ET COGNITIF

DÉVELOPPEMENT PSYCHOLOGIQUE 2 CM

Céline BORG, Margherita MERUCCI - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - 2^{ème} semestre [S4]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

1. Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.
2. Compétences à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courant théoriques.

Faire prendre connaissance des éléments de base du développement dans les multiples facettes qui le composent avec une attention particulière au développement cognitif et affectif de l'être humain de l'âge adulte à la vieillesse

Compétences :

Savoir-faire disciplinaire

Acquérir des connaissances sur la vie psychique, ses composantes et les principaux moments de son processus de développement en relation avec le contexte d'appartenance et son évolution.

Développer une réflexion sur la nature et l'utilisation des différents modèles théoriques dans le champ de la psychologie du développement affectif et cognitif.

Pré-requis :

Avoir suivi le cours de Psychologie du développement en S3

Moyens pédagogiques :

Cours magistral, lectures commentées par le professeur, lectures individuelles, vidéo

Contenu/plan du cours :

Développement affectif : Le développement affectif et social de l'être humain selon l'approche « vie entière » et en particulier de la période adolescence et « jeune adulte » à la vieillesse
L'évolution de la conscience de soi, de l'estime de soi, de la personnalité, le développement moral

Les théories du développement de la personnalité [la notion de crise et de transition, les théories de l'attachement, la théorie psychosocial d'E. Erikson, la perspective psychanalytique]

- L'adolescence
- Le couple et la famille
- Le développement et l'évolution des rôles sociaux à l'âge adulte: le conjoint, le parent, le travailleur, les amis, le comportement social
- Le développement affectif et l'évolution des rôles sociaux à l'âge « avancée » [le vieillissement]

Développement cognitif : Cet enseignement traitera du développement cognitif de l'âge adulte à la vieillesse. Quelques-uns des grands domaines du développement cognitif [perception, mémoire, attention, émotion, cognition sociale ...] seront illustrés par la présentation de travaux empiriques mis en perspective à partir de différents modèles. Des données socio-cognitives seront aussi présentées.

Cet enseignement abordera plus précisément :

- Le fonctionnement cognitif à la période adulte
- Les modifications cognitives en lien avec le vieillissement
- Les influences sociales et environnementales sur la cognition

Evaluation : Première et deuxième session: examen sur table (Questions et/ou QCM) à partir des notes de cours et de la bibliographie donnée en cours. Durée 2 heures

Evaluation AJAC : Les étudiants doivent prendre contact avec l'enseignant pour connaître les éventuelles modifications du programme.

Bibliographie :

Des documents [articles et /ou ouvrages] seront proposés tout au long du semestre et ils peuvent faire l'objet de questions d'examen

Bibliographie conseillée

BEE, H., & BOYD, D. - *Psychologie du développement : les âges de la vie* - Bruxelles, Belgique : De Boeck Université, 2003.

HOUDÉ, O., LEROUX, G. [2009]. *Psychologie du développement cognitif*. Paris : P.U.F.

LEMAIRE, P., BHERER, L. [2005]. *Psychologie du vieillissement. Une perspective cognitive*. Bruxelles : De Boeck Université.

PSYCHOLOGIE DU DEVELOPPEMENT 2 TD

Julie BERNARD, Céline GAYON, Rosa FESSELIER - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures 2^{ème} semestre [S4]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

1. Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.
2. Compétences à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courant théoriques.
3. Maîtriser les bases méthodologiques et statistiques de l'analyse du comportement: objectif, problématique, hypothèse, méthode, analyse, implications.

L'étudiant pourra développer ses connaissances dans le développement affectif et ou cognitif du sujet adulte avec ces notions de crise, de transition au travers de recherche personnelle mais, aussi d'analyse de texte. Ce sera le lieu d'une réflexion sur la subjectivité psychique du sujet adulte dans les différentes étapes de son existence.

Un bref rappel de la démarche de recherche pourra être effectué au début du TD.

Compétences :

Savoir faire disciplinaire

1. Sensibilisation à la pratique professionnelle

Des compétences de réflexion, d'analyses critiques et synthèses de texte théorique seront demandées dans ce cours.

Compétences transférables

Être autonome dans le travail :

S'organiser individuellement, gérer son temps et ses priorités, planifier ; s'auto-évaluer.

Maîtriser les méthodologies d'évaluation et ses actions.

Poursuivre par soi-même ses apprentissages ; se préparer à se former tout au long de la vie.

Faire preuve de capacité d'abstraction.

Etre initié à la gestion de projets.

Faire preuve d'initiative.

Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse :

Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents (papier et électroniques) en relation avec la formation, les mettre en forme en vue de préparer un document synthétique, les produire et les diffuser sur supports numériques (textes, tableaux, diaporamas, vidéos, bibliographies...]

Réaliser une étude : identifier et poser une problématique dans un contexte prédéfini, construire et développer une argumentation, interpréter les données et les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements.

Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, controverser et ou défendre ses idées.

Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française et ses techniques d'expression :

Respecter la syntaxe et l'orthographe ainsi que les caractéristiques du type d'écrit.

Etre autonome dans l'activité d'écriture et montrer à cette occasion sa capacité à communiquer sa pensée, à raisonner et à organiser ses connaissances.

Construire et illustrer un exposé adapté à l'objet, aux circonstances et au public, prendre la parole en public.

Compétences génériques préprofessionnelles

Travailler en équipe dans différents contextes, y compris avec des personnes issues de disciplines différentes : s'intégrer, se positionner, collaborer, communiquer et rendre compte.

Pré-requis :

Les connaissances développées grâce au CM de psychologie du développement en S4 seront le socle théorique des étudiants.

Moyens pédagogiques :

Connaissances recherchées activement par l'étudiant : Ouvrages, mémoires de recherche, colloques, articles scientifiques, films, documentaires, témoignages, questionnaires, ... sur lesquels il peut s'appuyer pour illustrer et/ou analyser certains processus intervenant dans le développement de l'individu.

Présentation de certains tests, outils utilisés dans le courant de la psychologie du développement. Découverte de l'entretien clinico-critique avec mises en situations.

Le travail se fait en groupe et/ou en individuel [choix en début du TD], et a pour objectif d'élaborer un document suivant une « démarche recherche » de type clinique ou expérimental.

Contenu/plan du cours :

Connaissances présentées par l'enseignant selon la problématique choisie par l'étudiant. Par exemple, apports théoriques, pratiques et au travers de rencontres avec des personnes en situation de handicap sur la notion de handicap.

L'enseignant supervise et guide le travail de l'étudiant tout au long du parcours (recherche de la problématique ; construction du dossier ; présentation orale, support à un échange sur le thème étudié).

Evaluation : Première session : Présentation orale : travail individuel ou de groupe. Choix à définir avec l'enseignant en début de TD.[coef.1] et

Dossier écrit : travail individuel ou de groupe.[coef.2] Choix à définir avec l'enseignant en début de TD. [Une version papier remise au secrétariat la date fixée et une version électronique à remettre sur l'espace Moodle de l'enseignant]

Deuxième session : dossier de première session à approfondir selon les consignes de l'enseignant [coef 2]

L'implication et la participation des étudiants sont primordiales.

Evaluation AJAC : Les étudiants AJAC doivent contacter impérativement l'enseignant pour l'élaboration du dossier.

1^{ère} session : dossier de l'année précédente retravaillé selon les consignes de l'enseignant. [coef 2]

2^{ème} session : dossier de l'année précédente retravaillé selon les consignes de l'enseignant. [coef 2]

Bibliographie :

Des documents [articles et /ou ouvrages] seront proposés tout au long du semestre par les différents intervenants. Une bibliographie personnalisée sera conseillée à chaque étudiant selon les problématiques à travailler.

Bibliographie conseillée

BEE, H. ; BOYD, D [2008] *Les âges de la vie, psychologie du développement humain*. Edition du Renouveau Pédagogique inc.

BOUTINET, J.P. [2005] *Psychologie de la vie adulte*. PUF : Paris.

BHERER, L. ; LEMAIRE, P. [2005]. *Psychologie du vieillissement. Une perspective cognitive*. De Boeck Université : Bruxelles.

UE PSYCHOPATHOLOGIE GÉNÉRALE

PSYCHOPATHOLOGIE GÉNÉRALE CM

Hélène ROMANO - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - 2^{ème} semestre [S4]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

- Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.

- Compétences à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courant théoriques

Connaître les différentes approches de la psychopathologie et son articulation dans la pratique professionnelle

Sensibiliser les étudiants/es à la connaissance du fonctionnement psychique de l'être humain [base théorique de la psychopathologie et les différentes approches ; les différents types de personnalité ; Evolution développementale, le normal et le pathologique, classifications diagnostiques, modalités d'évaluation, psychopathologie de l'enfant, de l'adolescent et de l'adolescent, incidence de la dimension transculturelle.]

Sensibiliser les étudiants à la notion de « lien » [sa construction et son évolution dans les différents contextes]

Sensibiliser les étudiants/es à la méthode clinique [observation, évaluation diagnostique et diagnostic différentiel, entretien, bilan, outils d'évaluation]

Etude de cas cliniques

Sensibiliser les étudiants/es aux pratiques professionnelles dans les différents contextes

Compétences :

Capacité d'organisation, d'autonomie, de compréhension, assiduité, participation, maîtrise de l'expression orale et écrite

Moyens pédagogiques :

Le cours magistral de psychopathologie générale propose un apport de connaissances théoriques en psychopathologie clinique étayées à des études de situations cliniques.

Contenu/plan du cours :

- La psychopathologie clinique
- Les pôles d'organisation du psychisme : névrotique, psychotique, états-limites
- La classification internationale : le DSM 5
- L'incidence d'événements de vie traumatiques dans le développement selon les âges
- L'approche intégrative de la psychopathologie permettant de l'envisager au-delà d'une compréhension exclusivement psychopathologique mais à travers une approche systémique (liens inter et transgénérationnels, importance des dynamiques familiales et fraternels)

Evaluation : Devoir sur table, durée 2h. Première et deuxième sessions : question de cours

Evaluation AJAC : Devoir sur table, durée 2h. Première et deuxième sessions : question de cours

Bibliographie :

Des documents [articles et /ou ouvrages] seront proposés tout au long du semestre et peuvent faire l'objet de questions à l'examen

Bibliographie utile pour la validation du cours, certains sont accessibles gratuitement via internet ou les bibliothèques universitaire.

BERGERET J. & al. [1972]. *Abrégé de psychologie pathologique*, Paris Masson.

CHABERT C. 2013]. *Traité de psychopathologie*. Paris, Dunod.

CROCQ M.A. [2016]. *MiniDSM-5 Critères diagnostiques*, Paris, Elsevier.

DELAGE M., CYRULNIK B. [2020] *Famille et résilience*, Paris, Odile Jacob.

PSYCHOPATHOLOGIE GÉNÉRALE TD

Frédéric LEFÈVÈRE, Damien ANDRÉ, Fabrice AIMO-ALESSI, Martine DREVON, Claudine JUPTNER-
Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - 2^{ème} semestre [S4]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

1. Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.
2. Compétences à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courant théoriques.

Compétences :

Savoir-faire disciplinaire

Savoir-faire méthodologique (initiation) : intégration des méthodes d'observations cliniques, des méthodologies d'entretiens, méthodes de dynamique de groupe.

Initiation à la recherche : connaissance des différents paradigmes de recherche et des différentes étapes de la mise en œuvre d'une recherche.

Compétences transférables

Etre autonome dans le travail :

S'organiser individuellement, gérer son temps et ses priorités, planifier ; s'auto-évaluer.

Maîtriser les méthodologies d'évaluation et ses actions.

Poursuivre par soi-même ses apprentissages ; se préparer à se former tout au long de la vie.

Faire preuve de capacité d'abstraction.

Faire preuve d'initiative.

Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse :

Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents (papier et électroniques) en relation avec la formation, les mettre en forme en vue de préparer un

document synthétique, les produire et les diffuser sur supports numériques (textes, tableaux, diaporamas, vidéos, bibliographies...]

Réaliser une étude : identifier et poser une problématique dans un contexte prédéfini, construire et développer une argumentation, interpréter les données et les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements.

Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, controvertre et ou défendre ses idées.

Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française et ses techniques d'expression :

Respecter la syntaxe et l'orthographe ainsi que les caractéristiques du type d'écrit.

Etre autonome dans l'activité d'écriture et montrer à cette occasion sa capacité à communiquer sa pensée, à raisonner et à organiser ses connaissances.

Construire et illustrer un exposé adapté à l'objet, aux circonstances et au public, prendre la parole en public.

Compétences génériques préprofessionnelles

Travailler en équipe dans différents contextes, y compris avec des personnes issues de disciplines différentes : s'intégrer, se positionner, collaborer, communiquer et rendre compte.

Etre initié au processus de production, de diffusion et de valorisation des connaissances.

En lien avec le cours magistral :

-Développer des capacités d'observation et d'analyse d'un corpus (littéraire, cinématographique)

-Faire le lien avec les concepts et théories de la psychopathologie

-Acquérir le vocabulaire propre au champ de la psychopathologie

Pré-requis :

Suivre et assimiler le CM de psychopathologie Générale [S4]

Moyens pédagogiques :

L'enseignant accompagne les étudiants en binôme pour choisir et étudier un extrait d'œuvre dont ils présenteront l'analyse sous la forme d'un exposé.

Contenu/plan du cours :

Le travail d'exposé, puis de dossier, s'articulera autour des questionnements suivants :

1. Que produit chez vous la rencontre avec cette œuvre, ses protagonistes...

2. Qu'est-ce que vous observez ? [Verbal, non verbal, interactions, contenu manifeste, latent et « négatif »]. Le travail « en creux ».

3. En quoi est-ce en lien avec la psychopathologie ? En quoi est-ce que cela relève de la psychopathologie ?

4. Quels liens faites-vous avec des concepts, textes théoriques ?

5. En appui sur le triptyque angoisse/mécanisme de défenses/relation d'objet, quelle est l'utilité pour le personnage, dans son fonctionnement psychique, d'en passer par là ? ; « lien avec la réalité / travail de représentation de la réalité ».

Evaluation : Session 1 : Dossier individuel

Session 2 : Dossier individuel retravaillé

Evaluation AJAC : Session 1 : Dossier individuel

Session 2 : Dossier individuel retravaillé

Bibliographie :

MENECHAL J. [1997]. *Introduction à la psychopathologie*. Paris. Dunod.

ROUSSILLON, R. [dir.]. [2014]. *Manuel de psychologie et de psychopathologie clinique générale*

UE PSYCHOLOGIE CLINIQUE

PSYCHOLOGIE CLINIQUE CM

Brigitte BLANQUET - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - 2^{ème} semestre [S4]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.

- Ouvrir le champ de la psychologie clinique: ses différentes applications dans le domaine de l'observation, du soin psychothérapique et de la recherche.
- Sensibiliser les étudiants à l'écoute de la subjectivité
- Penser les dispositifs sur mesure
- Réflexion sur la pertinence des pratiques cliniques aujourd'hui
- Être clinicien: jeux et enjeux de la symbolisation

Moyens pédagogiques :

Cours magistral

Contenu/plan du cours :

- Les précurseurs : une discipline récente.
- La psychologie clinique et l'étude des processus.
- La réalité psychique.
- L'écoute clinique [la négativité à l'œuvre].
- Les différentes modalités de transfert (périphérique -par retournement -par diffraction -topique).
 - La fonction psychique de l'objet.
 - La clinique de la trace et ses enjeux dans le travail de symbolisation.
- Les différentes modalités d'expression du sujet
- L'observation clinique [méthode d'Esther Bick- travaux d'A Ciccone].

Evaluation : Session 1 et 2 : devoir sur table de 1h30 : sujet de réflexion à partir de l'enseignement du CM

Evaluation AJAC : Session 1 et 2 : devoir sur table de 1h30

Bibliographie :

CICCONI, A. [2013], *L'observation clinique*. Les Topos Dunod
PREVOST, C. M [1988], *La psychologie clinique*, Paris, PUF.
SEARLES, H. [1979]. *Le contre transfert*, trad.fr.Paris:Gallimard.

PSYCHOLOGIE CLINIQUE TD

Christophe LEVÉQUE, Damien ANDRÉ, C.RUBY, Sarah MOREAU, Ella SCHLESINGER- Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - 2^{ème} semestre [S4]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques

Compétences à référer à une question ou à une problématique ou à un ou plusieurs courants théoriques.

Ce TD vise à appréhender de manière concrète et par l'expérience les enjeux de l'observation clinique [« au chevet de... »].

Compétences :

Savoir faire disciplinaire

Savoir faire méthodologique [initiation]: intégration des méthodes d'observations cliniques et des méthodologies d'entretiens, méthodologie psychométrique et docimologique, méthodes de dynamique de groupe.

Compétences transférables

Réfléchir au pré-requis de la construction d'un dispositif d'observation

- Développer des capacités à appréhender la situation clinique, avec l'ensemble de ses sens, afin de pouvoir s'en faire une représentation débouchant sur une mise en récit.
- Proposer une analyse de cette situation sous la forme d'hypothèses de compréhension
- Développer un questionnement éthique autour de la situation d'observation

Pré-requis :

Suivre et assimiler le CM portant sur l'observation clinique.

Moyens pédagogiques :

L'enseignant accompagne les étudiants dans la construction d'un projet de dispositif d'observation que ces derniers mettront en œuvre.

Une fois l'observation réalisée et rédigée avec soin, les étudiants proposeront leur analyse au groupe qui le discutera et le questionnera.

Evaluation : Session 1 : Dossier individuel

Session 2 : Dossier individuel retravaillé

Evaluation AJAC : Session 1 : Dossier individuel

Session 2 : Dossier individuel retravaillé

Bibliographie :

CICCONI, A. [2013], *L'observation clinique*. Les Topos Dunod
DOUVILLE O [2014]. *Les méthodes cliniques en psychologie*. Paris. Dunod.

UE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL

PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL CM

Nadège Guidou - Travail personnel de l'étudiant : 44 heures - 2^{ème} semestre [S4]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

1. L'Homme et le travail : comprendre la centralité du travail
2. Les différents modèles d'organisation du travail et ses théories
3. Les fondements de l'analyse du travail
4. Les différents champs d'application en psychologie du travail et des organisations : connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.
5. Compétences à questionner une situation de travail du point de vue de la psychologie du travail et des organisations.

Les psychologues du travail interviennent dans les champs du travail en général, de l'emploi et de l'orientation, de la santé avec des fonctions, des statuts et des domaines d'application

divers. Les prises de consciences successives de l'importance du bien-être au travail comme fondement de l'équilibre psychique de sujets représentent aujourd'hui un questionnement sociétal de premier ordre ainsi que des débouchés professionnels importants et souvent méconnus par les étudiants en psychologie.

Etudier les théories qui fondent les pratiques et interventions du psychologue du travail, en dresser le panorama, donner au futur psychologue du travail et des organisations les moyens d'affirmer sa légitimité et sa spécificité en s'interrogeant sur quelques concepts essentiels constituent les chapitres de cet enseignement.

A noter qu'aujourd'hui, plus de 80% des échanges en consultations (psychiatriques, psychologiques...) tournent autour du travail. Dans sa pratique, le futur psychologue, quelle que soit son orientation (psychologue du travail, clinicien...) sera confronté à des « histoires de vie » au travail.

Compétences :

Compétences génériques préprofessionnelles

1. Situer une entreprise, une organisation ou une institution dans son contexte.
2. Identifier les personnes ressources, les différentes fonctions et rôles.
3. Appréhender les enjeux du collectif de travail.
4. Questionner les liens entre santé et travail et analyser l'activité.

Moyens pédagogiques :

Combinaison de diverses méthodes : apport d'éléments théoriques, lectures commentées, lectures individuelles hors temps de face à face pédagogique, supports audiovisuels ouvrant à débat ou illustrant un point du cours, témoignages de professionnels.

Contenu/plan du cours :

Introduction : l'Homme et le travail

Philosophie et travail : la valeur du travail au fil du temps – le travail et l'organisation de la société

Les grands modèles d'organisations du travail et ses théories : du taylorisme à l'organisation dite agile

Le travail et l'analyse de l'activité : la complexité de l'analyse du travail /les composantes de l'activité

Histoire et évolution de la psychologie du travail et des organisations

Champs d'application et méthodes en psychologie du travail et des organisations

Travail et santé psychique

Orientation et transition professionnelle

Evaluation : 2h00 - Pour les 2 sessions, examen sur table : questions de cours balayant certaines des différentes thématiques abordées. Aucun document autorisé.

Evaluation AJAC : Session 1 et session 2 : 1h - Examen oral de 1h (pas de temps de préparation) à partir d'une fiche de lecture sur un ouvrage issu de la bibliographie indicative du CM et imposé par l'enseignant. L'étudiant devra fournir, 8 jours avant le RDV, une version « papier » et une version électronique de la fiche de lecture. Cette fiche de lecture devra répondre aux normes de présentation en vigueur relatives à ce type de document. L'étudiant devra se mettre en lien avec l'enseignant en début de semestre pour la désignation de l'ouvrage.

Bibliographie :

BOBILLER-CHOMONT, M.E., SARNIN, P., sous la Dir. [2012] *Manuel de psychologie du travail et des organisations, Les enjeux psychologiques du travail*. Bruxelles : De Boeck.

CLOT, Y. [1999]. *La fonction psychologique du travail*. Paris : PUF.

DEJOURS, C. [1998]. *Souffrance en France : la banalisation de l'injustice sociale*. Paris : Seuil.

Une bibliographie indicative complémentaire sera indiquée pour chacun des chapitres du cours.

REVUES GENERALISTES ou SPÉCIALISÉES

« Travailler », « Le Travail Humain », « Travail, genre et société », « Nouvelle revue de psychosociologie », « Sociologie du travail », « Psychologie du travail et des organisations », « Le journal des psychologues », « Santé mentale ».

PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL TD

Nadège Guidou, Angélique HENAULT, André VANHECKE - Travail personnel de l'étudiant : 22 heures - 2^{ème} semestre [S4]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

1. Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques ;
2. Compétences à questionner une situation de travail du point de vue de la psychologie du travail et des organisations.

A travers ce TD et en lien avec le CM du même semestre, il s'agira de former l'étudiant à l'analyse concrète des organisations, des situations de travail, de faire du lien entre théorie et pratique, de lui permettre de comprendre, d'acquérir et de s'appropriier les fondamentaux de la méthodologie en psychologie du travail.

Compétences :

Compétences génériques préprofessionnelles

1. Situer une entreprise, une organisation ou une institution dans son contexte.
2. Identifier les personnes ressources, les différentes fonctions et rôles.
3. Appréhender les enjeux du collectif de travail.
4. Questionner les liens entre santé et travail et analyser l'activité.

Pré-requis :

Suivre en parallèle le cours magistral de Psychologie du travail et des organisations.

Moyens pédagogiques :

Travaux de groupe sur base d'analyse de documents ou de recherches, études de cas, mises en situation, analyses de situations, analyses de supports vidéo...

Contenu/plan du cours :

- La centralité du travail
- Les représentations associées au travail
- Le facteur humain
- Pratiques managériales et travail : l'ex du néolibéralisme
- L'analyse du travail
- Les pratiques de recrutement
- Souffrance et travail : ex du processus de harcèlement
- Nouvelles technologies, serious game et travail
- Parcours et transitions professionnelles : étude de récits de vie professionnelle

Evaluation : Un examen oral collectif présentant une analyse d'une situation de travail choisie par les étudiants
2h00 - Modalités identiques première et seconde session : examen sur table, portant sur une ou plusieurs études de cas.

Evaluation AJAC : Session 1 et session 2 : 1h00 - Examen oral portant sur une situation de travail (dysfonctionnement, changement etc.)/ temps de préparation individuel de 30mn puis échanges de 30 mn avec l'enseignant.

Bibliographie :

CROZIER, M. & FRIEDBERG, E. [1977], *L'acteur et le système*. Paris : Seuil.

ENRIQUEZ, E. [1992] *L'organisation en analyse*, Paris : Puf.

MOLINIER, P. [2008]. *Les enjeux psychiques du travail* (nouvelle édition). Paris : Payot.

UE LANGUES

Attention : le cours magistral de langues au semestre 3 est obligatoire et donne lieu à une évaluation de fin de semestre qui sera comptabilisé au semestre 4.

ANGLAIS

Sabine KAZOGLOU, Finbar MCENEANEY - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 2^{ème} semestre [S4]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Acquisition intermédiaire/avancée de compétence en compréhension et expression écrite à partir de textes courts en rapport avec les sciences humaines et sociales.

Pré-requis :

Maîtrise parfaite des présents simples, temps du passé et du futur; capacité à rendre compte dans un anglais grammaticalement correct d'un texte court et exprimer son opinion et ses idées.

Elaboration d'une analyse.

Moyens pédagogiques :

TD : articles de la presse quotidienne et mensuelle ; extraits vidéo de la télévision américaine et britannique ; nouvelles en langue anglaise

Contenu/plan du cours :

Lecture, compréhension et analyse des textes

Exercices de compréhension orale et écrite

Discussions et débats sur des sujets de la Psychologie courante

Révisions grammaticales sur les temps, prépositions, adjectifs et vocabulaire dérivé

Evaluation : Première session : 1) Contrôle continu, 1 devoir sur table, durée une heure, Résumé et opinion sur texte inconnu - coef 1. 2) Un exposé oral plus participation orale - coef 1. 3) Examen écrit final pendant le dernier cours, Résumé et opinion sur texte inconnu 2 heures - coef 2

Deuxième session : un examen écrit, résumé et opinion durée 2 heures

Evaluation AJAC : Examen écrit final pendant le dernier cours, durée 2heures

Bibliographie :

MURPHY, R. *English Grammar in Use*. Cambridge University Press

BELIN. L'anglais de la psychologie en 1000 mots [recommandé]

Psychology Today, Sussex Publishers

ALLEMAND

Dagmar CAUET - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 2^{ème} semestre [S4]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Ce cours a pour but de permettre aux étudiants de bien comprendre et d'analyser des textes, articles de journaux et enregistrements en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales.

Différents aspects de la société allemande actuelle seront abordés.

Une participation à l'oral est indispensable, afin de permettre à chaque étudiant de développer ses compétences linguistiques.

Compétences :

Maîtrise du vocabulaire (lexique) et de la grammaire étudiés dans le cadre de l'enseignement secondaire (niveau B1 du CECRL)

Une participation active en cours est indispensable, afin de progresser dans les différents apprentissages

Prérequis :

La validation des semestres 1 et 2 et 3.

Moyens pédagogiques :

Lecture, compréhension et analyse de textes

Exercices d'écoute

Utilisation de supports audio et vidéo

Exercices de compréhension et expression orale et écrite

Contenu/plan du cours :

Revue de presse

Travaux de groupe et en binôme

Jeux de rôle

Etude de films et vidéos en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales

Echanges et débats sur des sujets divers en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales

Apprentissage et approfondissement du vocabulaire spécifique aux Sciences Humaines et Sociales

Révisions grammaticales si nécessaire

Les thèmes abordés seront choisis en fonction de l'actualité et de l'intérêt exprimé par les étudiants pour tel ou tel aspect de la vie sociale (allemande ou autre)

Evaluation : 1^{ère} session :

a. contrôle continu coef 1 : Un devoir sur table – coef 0,25 du contrôle continu. Un exposé oral – coef 0,25 du contrôle continu. Un test de vocabulaire – coef 0,25 du contrôle continu. Une note de participation- coef 0,25 du contrôle continu.

b. un examen écrit de 2 heures à la fin du semestre – coef 2

2^{ème} session : Un examen écrit de 2 heures

Evaluation AJAC : Examen écrit de 2 heures

Bibliographie :

WIRTZ M.A. [2017]. *Dorsch – Lexikon der Psychologie*. Göttingen : Hogrefe.

HECHT D. [1999]. *Pons Basiswörterbuch Deutsch als Fremdsprache*. Stuttgart : Klett.

REIMAN M. [2012]. *Grammaire de base pour l'allemand*. München : Max Hueber.

ESPAGNOL

Socorro TRIVIÑO CORTES - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 2^{ème} semestre [S4] – voir groupes

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

- Continuer à parfaire et asseoir les bases linguistiques
- Appliquer les outils linguistiques élaborés permettant un argumentaire consolidé
- Développer les compétences linguistiques et les rendre opérationnelles pour une immersion ultérieure en environnement hispanophone que ce soit en milieu professionnel ou social

Pré-requis :

Maîtrise du programme des semestres 1, 2 et 3

Compétences :

- L'élève saura, lors des tâches assignées, exploiter les savoirs des semestres : 1, 2 et 3
- Les bases de grammaire (conjugaison, vocabulaire, syntaxe, etc.) doivent être acquises permettant une communication fluide et une compréhension étendue même sur des sujets non familiers
- Utiliser ses acquis permettant de donner ses opinions avec des raisonnements solides et cohérents
- Faire preuve d'une participation active en cours

Moyens pédagogiques :

Etude de la langue cible : vocabulaire, syntaxe, conjugaison à travers différents supports audiovisuels et échanges :

- Articles de presse hispanophones provenant de journaux papier et en ligne.
- Extraits d'ouvrages, de textes, de documents écrits en lien avec l'apprentissage principal
- Films et reportages sur des sujets socioculturels en VO et/ou sous-titrés (dvd, projection).
- Lecture compréhension et analyse de textes

Contenu/plan du cours :

- Traiter les différents points de grammaire où l'élève rencontrera des difficultés.
- Encadrer tout travail écrit et oral pour affiner le contexte et la structure
- Encourager la prise de notes et faire une mise au point des éléments les plus marquants du cours ce qui amènera à avoir un glossaire sans faute et une participation plus spontanée.
- Favoriser la prise de parole individuelle ou en groupe à travers des tâches interactives définies par l'enseignant et également proposées par l'étudiant.
- Jeux de rôles
- Travail de groupe et en binôme
- Discussions sur une palette de thèmes aux choix de l'enseignante et des élèves en lien avec leur domaine de compétence

Evaluation : 1^{ère} session : contrôle continu : un devoir sur table : coef 1, un exposé oral et participation : coef 1, un examen écrit de 2 heures à la fin du semestre : coef 2

2^{ème} session : Un examen écrit de 2 heures

Evaluation AJAC : L'évaluation écrite [2 heures] portera sur le contenu des cours du semestre

Bibliographie :

Ormal-Grenon J. B., Salzedo C. [2017]. Le Robert et Collins, dictionnaire poche espagnol. Paris : Le Robert.

González Hermoso A., Sánchez Alfaro M. [2014]. Le Bled español-Tout-en-un. Paris : Hachette.

Journaux en ligne :

www.bbc.com/mundo

www.elpais.com

Sites internet :

<https://www.elconjugador.com/>

<http://www.wordreference.com/esfr/>

ENTREPRENEURIAT TD

Blandine DELETRAZ, André VANHECKE - Travail personnel de l'étudiant : 15 heures - 2^{ème} semestre [S4]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

La démarche entrepreneuriale est renforcée. L'objectif est de découvrir, en partant d'un lieu institutionnel (champ de la santé, du social, de l'école ...), la démarche de la recherche appliquée et de s'en saisir. Cette démarche comprend la formulation d'une problématique professionnelle autour de l'accompagnement et la confrontation de cette problématique aux réalités et aux enjeux du terrain. Les étudiants devront poser un regard critique et distancié et suggérer des améliorations institutionnelles – ou des conditions de travail, de mise en œuvre des actions collectives ou individuelles [...]

Il s'agira de développer la recherche par les apports de terrain et de confronter les résultats de la recherche au terrain. Il s'agira aussi de développer, par le biais de la partie réflexive demandée dans le dossier, une auto-analyse distanciée de son rapport au terrain – de ses représentations de l'accompagnement, des publics, des compétences mises en œuvre par les acteurs de terrain ainsi que du travail effectué en groupe...

Compétences :

1. Sensibilisation à la pratique professionnelle
2. Être autonome dans le travail :
3. Situer une entreprise, une organisation ou une institution dans son contexte. Identifier les personnes ressources, les différentes fonctions et rôles.
4. Connaître les champs professionnels associés à la discipline.
5. Se situer dans les différentes perspectives d'insertion professionnelle relatives à son champ disciplinaire.
6. Travailler en équipe dans différents contextes, y compris avec des personnes issues de disciplines différentes : s'intégrer, se positionner, collaborer, communiquer et rendre compte.
7. Se situer dans un environnement hiérarchique et professionnel, identifier ses compétences et respecter les procédures, la législation et les normes et, entre autres, les normes de sécurité, analyser les besoins de l'équipe et des usagers (ou des clients).

Moyens pédagogiques :

Rencontres de professionnels et éventuellement de bénévoles

Contenu/plan du cours :

Séance 1 : Définition des notions d'entrepreneuriat et de la démarche de la recherche appliquée, notamment l'élaboration d'une problématique professionnelle et le déroulé de propositions afin d'améliorer l'existant (déroulé de bonnes pratiques ou amélioration des conditions de travail, de mise en œuvre des actions collectives ou individuelles..).

Séance 2 : constitution des sous-groupes, choix des lieux d'étude, choix d'une thématique et d'une problématique, en associant des acteurs à rencontrer.

Séance 3 : Aide à la méthodologie d'enquête exploratoire, construction d'une carte heuristique et guidance pour construire un questionnaire. La carte heuristique est à remettre à l'enseignant à la fin de la séance.

Séances 4 et 5 : Evaluation par présentation orale en sous-groupe d'une thématique, problématique, des questionnaires, des acteurs rencontrés et réponses apportées par les acteurs.

Evaluation : Une seule absence justifiée est autorisée afin de se présenter en session 1. En cas

d'absence injustifiée ou de deux absences justifiées, le passage en session 2 est automatique. Session 1 : exposé oral en sous-groupe : coef 1 et note de dossier de groupe coef 2 ; la note de dossier de groupe se décompose en deux notes : note de la partie groupale du dossier sur 15 et note de la partie réflexive [personnelle] sur 5. L'addition des deux notes donne la note du dossier.

Session 2 : dossier retravaillé

Evaluation AJAC : Session 1 : exposé oral en sous-groupe : coef 1 et note de dossier de groupe coef 2 ; la note de dossier de groupe se décompose en deux notes : note de la partie groupale du dossier sur 15 et note de la partie réflexive [personnelle] sur 5. L'addition des deux notes donne la note du dossier.

Session 2 : dossier retravaillé

Bibliographie :

Les éléments bibliographiques seront donnés pendant le cours.

STATISTIQUES TD

Véronique FEBVRE, Pascale NEYRAN, Jefferson VIRGILE - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - 2^{ème} semestre [S4] – voir groupes

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

L'étudiant devra être capable de mesurer le risque encouru face à une décision concernant la validité d'une hypothèse concernant la question d'une étude.

Il transformera la question théorique en question statistique, choisira la méthode appropriée et réalisera les calculs.

Il reformulera alors la conclusion statistique en interprétation concrète.

Compétences :

Savoir-faire disciplinaire

Traitements statistiques et analyses des données.

1. Maîtriser les bases méthodologiques et statistiques de l'analyse du comportement: objectif, problématique, hypothèse, méthode, analyse, implications.

Poser et tester des hypothèses afin d'étudier la significativité d'observations autour d'expérimentations psychologiques.

Pré-requis :

Avoir suivi le cours de statistiques de l'UE1.

Moyens pédagogiques :

Cours illustrés d'applications.

Polycopiés de cours et d'exercices.

Ressources pédagogiques [exercices corrigés, annales corrigées sur Moodle du site eCampus]

Contenu/plan du cours :

4^{ème} partie – Théorie de l'échantillonnage et estimations

I. Théorie de l'échantillonnage

II. Les estimations

5^{ème} partie – Les tests statistiques paramétriques

I. Généralités et définitions

II. Comparaison d'une moyenne à une valeur donnée

III. Comparaison d'une proportion à une valeur donnée

- IV. Comparaison de deux séries
- V. Comparaisons de deux proportions

Evaluation : Examens individuels sur table. Une calculatrice non programmable et les tables statistiques sont autorisées.

Session 1 : 1 examen de mi-parcours d'environ 45 minutes (coeff. 1) et 1 épreuve de 2h sur la totalité du programme (coeff.2)

Session 2 : Epreuve de 2h sur la totalité du programme.

Evaluation AJAC : Examen de 2h sur la totalité du programme. Calculatrice non programmable, tables statistiques et formulaire autorisés.

Bibliographie :

GUEGUEN, N., - *Manuel de statistiques pour psychologues*, Dunod, 1997.

NAVARRO, J., - *L'essentiel de la statistique en psychologie*, Broché, 2012.

**LICENCE
TROISIEME
ANNÉE**

TABLE DES MATIERES

Licence 3^{ème} année – semestres 5 et 6

Semestre 5

UE. Psychopathologie enfant et adolescent	
CM Psychopathologie enfant et adolescent.....	157
TD Psychopathologie enfant ou/et adolescent.....	158
UE. Psychologie sociale	
CM Psychologie sociale.....	159
TD Psychologie sociale.....	160
UE. Statistiques appliquées à la psychologie	
CM Statistiques.....	162
TD Statistiques.....	163
UE. Clinique des tests	
CM Bilans psychologiques, neuropsychologiques, de compétences.....	164
TD Bilans psychologiques [mise en pratique].....	166
UE transversale 5	
TD Langues.....	168
TD TIC.....	170
TD Suivi des stages.....	172

UE option professionnalisante [1 option au choix]
Options voir pages 193 à 245

Semestre 6

UE. Psychologie du développement	
CM Psychologie du développement.....	175
TD Psychologie du développement.....	176
UE. Psychologie cognitive	
CM Psychologie cognitive.....	178
TD Psychologie cognitive.....	179
UE. Neurosciences	
CM Neurosciences.....	181
TD Neurosciences.....	182
UE. Les pratiques de l'entretien	
CM Pratiques de l'entretien.....	183
TD Pratiques de l'entretien.....	185
UE Transversale 6	
TD Langues.....	186
TD Suivi des stages.....	188
TD Projet professionnel personnalisé.....	191

UE option professionnalisante [1 option au choix]
Options voir pages 193 à 245

SEMESTRE 5				
	CM/TD	Nb heures	Coef	Crédits
UE. Psychopathologie enfant et adolescent				5
Psychopathologie enfant et adolescent	CM	20	2	2.5
Psychopathologie enfant et adolescent	TD	20	1	2.5
UE. Psychologie sociale				5
Psychologie sociale	CM	20	2	2.5
Psychologie sociale	TD	20	1	2.5
UE. Statistiques appliquées à la psychologie				5
Statistiques	TD	22	1	2.5
Statistiques	TD	22	1	25
UE. Clinique des tests				5
Bilans psychologiques, neuropsychologiques, de compétences	CM	20	2	2.5
Bilans psychologiques [mise en pratique]	TD	20	1	2.5
UE. Transversale 5				5
Langues	TD	20	1	2
TICE	TD	10	1	1
Suivi des stages	TD	20	1	2
1 option professionnalisante A choisir dans une liste	CM +TD ou 2 CM	40	1	5

SEMESTRE 6				
	CM/TD	Nb heures	Coef	Crédits
UE. Psychologie du développement				5
Psychologie du développement	CM	20	2	2.5
Psychologie du développement	TD	20	1	2.5
UE. Psychologie cognitive				5
Psychologie cognitive	CM	20	2	2.5
Psychologie cognitive	TD	20	1	2.5
UE. Neurosciences				5
Neurosciences	CM	20	2	2.5
Neurosciences	TD	20	1	2.5
UE. Les pratiques de l'entretien				5
Les pratiques de l'entretien	CM	20	2	2.5
Les pratiques de l'entretien	TD	20	1	2.5
UE. Transversale 6				5
Langues	TD	20	1	2.5
Suivie de stages	TD	20	2	2.5
PPP	TD	10	1	2.5
1 option professionnalisante à choisir dans une liste	CM +TD ou 2 CM	40	1	2.5

SEMESTRE 5

UE PSYCHOPATHOLOGIE ENFANT ET ADOLESCENT

PSYCHOPATHOLOGIE ENFANT ET ADOLESCENT CM

Anne-Claire DOBRZYNSKI, Christophe LÉVÊQUE - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - 1^{er} semestre [S5]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques
Enseigner les fondamentaux en psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent.
Permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances solides et actuelles au regard des différentes modalités de souffrances psychiques.
Penser la pluralité des logiques psychopathologiques et leurs solutions post traumatiques dans un contexte psychodynamique de soin psychique.

Compétences :

Être en capacité d'investir ses connaissances et ses aptitudes dans le cadre d'une mise en situation professionnelle.

Pré-requis :

Notions de base en psychopathologie et psychologie clinique d'orientation psychanalytique.

Moyens pédagogiques :

Le cours magistral pose les fondements en psychopathologie enfant, adolescent. Il se construit à partir des notions phares, des travaux des précurseurs et d'autres plus contemporains. Il s'inscrit dans une perspective métapsychologique et dans un dialogue constant entre théories et pratiques cliniques.

Contenu/plan du cours :

L'introduction générale problématise la souffrance psychique au regard des différentes théories du trauma afin de dégager les enjeux du travail du traumatique face au processus de répétition-crédation.

Deux axes de travail :

un axe est consacré à la psychopathologie enfant et un autre met l'accent sur la psychopathologie adolescente.

La psychopathologie enfant :

Seront abordés :

les troubles graves et archaïques comme l'autisme (à resituer cette question par rapport aux TED) et la psychose.

les problématiques limites et les différents profils que l'on peut rencontrer chez l'enfant, les troubles du sommeil, énurétiques, encoprétiques, etc.

La psychopathologie adolescente :

Les processus adolescents majeurs (le pubertaire, l'adolescent, l'affiliation, la désimagoification, le langage scénique...).

Le travail de l'affect et son implication dans les processus de symbolisation primaire (La colère-la jalousie primaire (l'envie)-la honte-le mépris).

La dépressivité et la dépression névrotique, psychotique.
La dépendance et l'addiction.
La menace psychotique.
L'entrée en schizophrénie.
La tendances antisociale [Le délit-l'insulte-la scène psychique élargie].
Le rapport au corps et à la sexualité [l'anorexie-la boulimie-le passage par la maternité à l'adolescence].
Le décrochage scolaire.

Evaluation : Devoir sur table en fin de semestre [2h].

Questions de cours : trois posées par Anne-Claire Dobrzynski - deux posées par Christophe Lévêque

Bibliographie :

BIRRAUX, A. [2013], *L'adolescent face à son corps*, Paris, Albin Michel.
ROUSSILLON, R. et al. [2007], *Manuel de psychologie et psychopathologie clinique générale*, Issy-les-Moulineaux, Elsevier Masson 2.

PSYCHOPATHOLOGIE ENFANT ET ADOLESCENT TD

Fabrice AIMO-ALESSI, Damien ANDRÉ, Frédéric LEFEVERE, Christophe LEVEQUE - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - 1^{er} semestre [S5]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

1. Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.
2. Compétences à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courant théoriques en psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent.

Compétences :

Savoir-faire disciplinaire

Savoir-faire méthodologique (initiation) : intégration des méthodes d'observations cliniques, des méthodologies d'entretiens, méthodes de dynamique de groupe.

Compétences transférables

Etre autonome dans le travail :

S'organiser individuellement, gérer son temps et ses priorités, planifier ; s'auto-évaluer.

Maîtriser les méthodologies d'évaluation et ses actions.

Poursuivre par soi-même ses apprentissages ; se préparer à se former tout au long de la vie.

Faire preuve de capacité d'abstraction.

Etre initié à la gestion de projets.

Faire preuve d'initiative.

Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse :

Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents [papier et électroniques] en relation avec la formation, les mettre en forme en vue de préparer un document synthétique, les produire et les diffuser sur supports numériques [textes, tableaux, diaporamas, vidéos, bibliographies...]

Réaliser une étude : identifier et poser une problématique dans un contexte prédéfini, construire et développer une argumentation, interpréter les données et les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements.

Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, controverser et ou défendre

ses idées.

Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française et ses techniques d'expression :

Respecter la syntaxe et l'orthographe ainsi que les caractéristiques du type d'écrit.

Etre autonome dans l'activité d'écriture et montrer à cette occasion sa capacité à communiquer sa pensée, à raisonner et à organiser ses connaissances.

Construire et illustrer un exposé adapté à l'objet, aux circonstances et au public, prendre la parole en public.

Compétences génériques préprofessionnelles

Travailler en équipe dans différents contextes, y compris avec des personnes issues de disciplines différentes : s'intégrer, se positionner, collaborer, communiquer et rendre compte.

Etre initié au processus de production, de diffusion et de valorisation des connaissances.

Pré-requis :

Rendre compte de l'acquisition des notions de base de la psychopathologie, étudiées en 2^{ème} année.

Moyens pédagogiques :

Présentation des cas par les étudiants durant le cours.

Contenu/plan du cours :

Elaboration et articulation en lien avec le cours magistral

Evaluation : Pour les 2 sessions : examen sur table : analyse d'un cas clinique [2h]

Bibliographie :

BIRRAUX, A. [2011]. *Psychopathologie de l'enfant*. Paris : In press [3e édition].

MARCELLI, D., BRACONNIER A., WIDLOCHER, D. [préf.]. [2013] *Psychopathologie de l'adolescent*. Paris : Masson, [8ème édition.].

ROUSSILLON, R. [dir.]. [2014]. *Manuel de psychologie et de psychopathologie clinique générale* [2^e édition]. Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson.

UE PSYCHOLOGIE SOCIALE

PSYCHOLOGIE SOCIALE CM

Blandine CERISIER - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 1^{er} semestre [S5]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Découvrir le champ d'étude de la mémoire à travers les auteurs fondamentaux qui ont œuvré à son développement et les travaux psychosociaux menés sur la question.

Compétences :

Développer les savoirs théoriques et empiriques liés à l'étude de la mémoire.

Pré-requis :

Avoir participé aux CM de Licence 1 et 2

Moyens pédagogiques :

L'objectif de ce cours est d'aborder l'étendue des travaux portant sur la mémoire sociale ou collective et sur ses manifestations : la transmission, l'oubli (collectif ou institutionnel), la rumeur

[et les légendes urbaines] ... Différents « lieux » de mémoire font ainsi l'objet d'une attention particulière : l'individu, la famille, le groupe, l'espace, le musée, la ville, les médias, les images... Ce champ d'étude est relié aux théories psychosociales précédemment travaillées dans le cursus de Licence : l'identité, la pensée sociale, les représentations sociales. Ce cours fait appel à des recherches empiriques issues non seulement de la psychologie sociale mais aussi d'autres sciences sociales afin de permettre une ouverture transversale à la Recherche.

Contenu/plan du cours :

- 1- Introduction générale
- 2- La pensée d'Halbwachs
- 3- Bartlett et la mémoire des groupes
- 4- Rumeurs et légendes urbaines
- 5- Illustrations

Evaluation : 1^{ère} et 2^{ème} session : Un examen sur table (1h30)

Bibliographie :

BOUCHAT, P. et KLEIN O. [2019]. Se souvenir ensemble : la mémoire collective à travers le prisme de la psychologie sociale. *Cahiers de psychologie clinique*, 53, 183-204.
HALBWACHS, M. [1994]. *Les cadres sociaux de la mémoire* [2^e éd.]. Paris : Albin Michel.
JODELET, D. [1992]. *Mémoire de masse : le côté moral et affectif de l'histoire*. *Bulletin de Psychologie*, 155[405], 239-255.

PSYCHOLOGIE SOCIALE TD

Clovis LEVREZ - Travail personnel de l'étudiant : 40 heures - 1^{er} semestre [S5]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

1. Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.
 2. Compétences à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courant théoriques.
 3. Maîtriser les bases méthodologiques et statistiques de l'analyse du comportement: objectif, problématique, hypothèse, méthode, analyse, implications.
- Construire et mettre en œuvre un travail de recherche
Expérimenter les principales étapes d'une étude
Réaliser un travail réflexif sur l'expérience vécue

Compétences :

1 Savoir-faire disciplinaire

1. Savoir-faire méthodologique [initiation] : intégration des méthodes d'observations expérimentales et cliniques, des méthodologies d'entretiens, d'enquêtes, de questionnaire, d'élaboration d'échelles, initiation à la pratique des tests, méthodologies psychométrique et docimologique, méthodes de dynamique de groupe.
2. Traitements statistiques et analyses des données.
3. Initiation à la recherche : connaissance des différents paradigmes de recherche et des différentes étapes de la mise en œuvre d'une recherche.

Les 7 étapes de la recherche sont travaillées

Elaborer un sujet de recherche

Construire une problématique et des hypothèses
Elaborer une méthodologie adaptée
Exploiter des données théoriques et pratiques
Vérifier les hypothèses sur le terrain

2 Compétences transférables

Etre autonome dans le travail :

S'organiser individuellement, gérer son temps et ses priorités, planifier ; s'auto-évaluer.
Maîtriser les méthodologies d'évaluation et ses actions.
Poursuivre par soi-même ses apprentissages ; se préparer à se former tout au long de la vie.
Faire preuve de capacité d'abstraction.
Etre initié à la gestion de projets.
Faire preuve d'initiative.

Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse :

Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents (papier et électroniques) en relation avec la formation, les mettre en forme en vue de préparer un document synthétique, les produire et les diffuser sur supports numériques (textes, tableaux, diaporamas, vidéos, bibliographies...)
Réaliser une étude : identifier et poser une problématique dans un contexte prédéfini, construire et développer une argumentation, interpréter les données et les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements.
Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, controvertre et ou défendre ses idées.

Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française et ses techniques d'expression :

Respecter la syntaxe et l'orthographe ainsi que les caractéristiques du type d'écrit.
Etre autonome dans l'activité d'écriture et montrer à cette occasion sa capacité à communiquer sa pensée, à raisonner et à organiser ses connaissances.
Construire et illustrer un exposé adapté à l'objet, aux circonstances et au public, prendre la parole en public.

Compétences génériques préprofessionnelles

Travailler en équipe dans différents contextes, y compris avec des personnes issues de disciplines différentes : s'intégrer, se positionner, collaborer, communiquer et rendre compte.
Etre initié au processus de production, de diffusion et de valorisation des connaissances.

Pré-requis :

CM et TD de psychologie sociale des années précédentes et de l'année en cours

Moyens pédagogiques :

Le cours est construit autour de la réalisation par les étudiants d'une étude de terrain sur un thème de psychologie sociale. Les différentes étapes de la recherche sont présentées par l'enseignant. Elles sont mises en pratique par les étudiants en petits groupes. Le travail en cours comporte une présentation orale de l'avancée de l'étude.

Contenu/plan du cours :

Présentation des objectifs du TD
Choix des thèmes de recherche et constitution des groupes
Présentation des étapes de recherche
Elaboration de la problématique et entretien exploratoire
Formulation des hypothèses

Travail autour des outils de terrain
Vérification des hypothèses sur le terrain
Rédaction d'une bibliographie conforme

Evaluation : 1^{ère} session : 1 exposé oral avec présentation d'un document écrit pendant le semestre et 1 dossier fait en groupe à rendre à la fin du semestre [premier jour de la date des partiels]

Notation : Exposé [avec document écrit] : coefficient 1 - Dossier : coefficient 2

2^{ème} session : dossier de 1^{ère} session retravaillé selon les consignes de l'enseignant.

Bibliographie :

KOHN R.C., NÈGRE P. *Les voies de l'observation. Repères pour les pratiques de recherche en sciences humaines*. Paris : L'Harmattan. 2003.

DELHOMME P., MEYER T. [1997]. *Les projets de recherche en psychologie sociale*. Paris. Armand colin.

MOSCOVICI S. [2003]. *Les méthodes en sciences humaines*. Paris. PUF.

SOCKEL, P. ANCEAUX F. [2014]. *La démarche expérimentale en psychologie*. In press editions.

UE STATISTIQUES APPLIQUÉES A LA PSYCHOLOGIE

STATISTIQUES APPLIQUÉES A LA PSYCHOLOGIE CM

Céline BORG - Travail personnel de l'étudiant : 40 heures - 1^{er} semestre [S5] - voir groupes

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Ce cours présente les principaux outils d'analyses statistiques utiles dans le domaine de la psychologie. Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de reconnaître, pour un problème donné, le type de méthode à utiliser, adapter chaque outil et l'appliquer dans des situations variées.

Maîtriser les bases méthodologiques et statistiques de l'analyse du comportement: objectif, problématique, hypothèse, méthode, analyse, implications.

Compétences :

Savoir définir et choisir un test d'hypothèses adapté afin d'étudier la significativité d'observations autour d'expérimentations psychologiques.

Compétences transférables

Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse :

Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents [papier et électroniques] en relation avec la formation, les mettre en forme en vue de préparer un document synthétique, les produire et les diffuser sur supports numériques [textes, tableaux, diaporamas, vidéos, bibliographies...]

Réaliser une étude : identifier et poser une problématique dans un contexte prédéfini, construire et développer une argumentation, interpréter les données et les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements.

Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, controverser et ou défendre ses idées.

Compétences génériques professionnelles

Utiliser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données propres au domaine.

Pré-requis :

Cours statistiques de première et deuxième année.

Moyens pédagogiques :

CM - Support power point

Contenu/plan du cours :

- Généralités sur les tests d'hypothèse [paramétriques et non paramétriques] et leur application en psychologie
- Comparaison de deux moyennes de variables intersujet [test de Mann-Whitney]
- Comparaison de deux moyennes de variables intrasujet [test de Wilcoxon]
- Généralité sur l'analyse de variance
- Analyse de variance à un facteur [plan emboîté et plan croisé]
- Analyse de comparaisons a posteriori
- Analyse de variance à deux facteurs [plan emboîté]
- Analyse de variance à deux facteurs [plan mixte]
- Matrice de corrélation [test de Spearman]
- Mise en situation

Evaluation : 1^{ère} et 2^{ème} session : Mise en situation d'exploration statistique [10 points] et QCM [10 points] [2 heures]. Calculatrice, formulaire annoté, tables autorisés.

Bibliographie :

NAVARRO, J. [2012]. *L'essentiel de la statistique en psychologie*. Editions Ellipses

BEAUFILS, B. [2009]. *Statistiques inférentielles appliquées à la psychologie*. Rosny-sous-Bois : Bréal

GUEGUEN, N. [2013]. *Statistiques pour psychologues*. Cours et exercices. Dunod : Paris

STATISTIQUES APPLIQUÉES A LA PSYCHOLOGIE TD

Céline BORG, Jefferson VIRGILE - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - 1^{er} semestre [S5]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Manipuler les principaux outils d'analyses statistiques abordés durant le CM par le biais d'exercices de statistiques appliquées à la psychologie.

Découvrir les bases de l'application Excel +

Compétences :

Savoir-faire disciplinaire

Traitements statistiques et analyses des données.

Identifier et choisir le test approprié afin d'étudier la significativité d'observations autour d'expérimentations psychologiques.

Compétences génériques préprofessionnelles

Utiliser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données propres au domaine.

Pré-requis :

Cours statistiques de première et deuxième année.

Moyens pédagogiques :

Livret d'exercices. Formulaires

Plan du cours :

Tests d'hypothèses :

- Comparaison de deux moyennes de variables intersujet
- Comparaison de deux moyennes de variables intrasujet
- Test d'homogénéité et ajustement d'une distribution
- Généralité sur l'analyse de variance
- Analyse de variance à un facteur (plan emboîté et plan croisé)
- Analyse de variance à deux facteurs
- Matrice de corrélation
- Mise en situation

Evaluation : Examens individuels sur table. Tables statistiques, formulaire annoté et calculatrice autorisés.

Session 1 : 1 examen de mi-parcours d'environ 45 minutes (coeff. 1) et 1 épreuve de 2h sur la totalité du programme (coeff.2)

Session 2 : Epreuve de 2h sur la totalité du programme.

Bibliographie :

NAVARRO, J. [2012]. *L'essentiel de la statistique en psychologie*. Editions Ellipses

BEAUFILS, B. [2009]. *Statistiques inférentielles appliquées à la psychologie*. Rosny-sous-Bois : Bréal

GUEGUEN, N. [2013]. *Statistiques pour psychologues*. Cours et exercices. Dunod : Paris

UE CLINIQUE DES TESTS

BILANS PSYCHOLOGIQUES, NEUROPSYCHOLOGIQUES, DE COMPÉTENCE CM

Roselyne BOYET [4 interventions], Angélique HÉNAULT [3 interventions], Catherine PADOVAN [3 interventions] - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - 1^{er} semestre [S5]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Dans le prolongement de l'enseignement de deuxième année, cet enseignement a pour objectif de développer les connaissances et compétences de l'étudiant en matière de bilan. Il s'agit de saisir l'aspect commun entre les trois types de bilans en respectant les spécificités de chacun.

Les TD approfondissent l'utilisation de la batterie de tests de D. Wechsler associée à un test projectif. En début de chaque TD, l'enseignant donne les consignes sur les objectifs et attendus de son cours.

Connaissances :

Connaître les différentes formes de bilans (d'évaluation, d'accompagnement, d'orientation...) des tests psychométriques, projectifs et d'orientation présentés sous différentes formes (questionnaires, dessins, planches, ...)

Comprendre dans quel champ s'inscrit le dispositif du bilan psychologique, en fonction d'un référentiel clinique, neuropsychologique et du travail.

Mettre à jours les enjeux conscients et inconscients, psychodynamiques et éthiques pour chaque sujet.

Importance de prendre en compte le contexte institutionnel/organisationnel dans lequel s'inscrit la demande.

Compétences :

- Analyser au plus près la demande en fonction des attentes de chaque « demandeur » afin de

construire un dispositif adapté à l'élaboration des attentes et besoins du sujet.

Savoir interroger sa propre posture

- Apprendre à appréhender chaque étape d'un bilan dans une vision plus générale.
- Savoir adapter, faire pratiquer et commencer à analyser les tests psychométriques, projectifs et autres.
- Se sensibiliser à la rédaction du bilan psychologique en prenant soin d'adapter ses conclusions au statut du destinataire.

Pré-requis :

Avoir suivi les enseignements relatifs à la clinique des tests en Licence 2ème année CM et TD [découverte des tests].

Moyens pédagogiques :

CM à trois voix

Contenu/plan du cours :

R. Boyet [4 séances] :

Le bilan dans la pratique d'évaluation avec un référentiel psychanalytique. Analyser de la demande. Les différents champs d'utilisation de l'examen psychologique. Place, fonctions et limites des tests. Approche clinique du bilan psychologique avec l'enfant et l'adolescent en utilisant les tests psychométriques et projectifs [enjeux de la situation clinique, compte-rendu et communication aux différents destinataires].

C. Padovan [3 séances] :

Tests et posture éthique, déontologique du psychologue. Observation, recontextualisation des résultats et de leurs interprétations dans le cadre d'un bilan neuropsychologique. La question du transfert et du contre-transfert dans un entretien avec des tests psychométriques et projectifs sera travaillée.

A. Hénault [3 séances] :

A partir de la pratique du psychologue du travail, seront présentés quelques tests utilisés dans les bilans professionnels. La question du changement sera abordée.

Evaluation : Session 1 et 2 : devoir sur table [sujet commun aux trois enseignements des trois intervenants] : 2 heures

Bibliographie :

ANZIEU, D., CHABERT, C. [1999]. *Les méthodes projectives*. Paris : Presse universitaire de France.

BENONY, H. [2002]. *L'examen psychologique et clinique de L'adolescent*. Malakoff : Armand Colin.

CHABERT, M. [2002]. *Savoir sur la maladie, savoir sur la personne : pratique du bilan psychologique et de sa restitution*. Le Coq-héron, no 169[2], 17-22. doi:10.3917/cohe.169.0017.

WEISMANN-ARCACHE, C. [2014]. Rosine Debray *L'examen psychologique de l'enfant à la période de latence* [6-12 ans], Dunod, 2000. Dans : Jean-Yves Chagnon éd., 40 commentaires de textes en psychologie clinique [pp. 203-211]. Paris: Dunod. doi:10.3917/dunod.chagn.2014.02.0203.

EMMANUELLI, M. [2004]. *L'examen psychologique en clinique*. Paris : Dunod.

GREGORIUS, C. [2003]. Surdoués à quel prix ?. *Journal français de psychiatrie*, no18[1], 9-10. doi : 10.3917/jfp.018.0009.

GUILLEMONT, C. [2003]. *Intérêt de l'examen psychologique de l'adulte dans le diagnostic de la douleur*. Le Carnet PSY, 82[5], 20-22. doi:10.3917/lcp.082.0020.

GOLDMAN, C. [2016]. La restitution des tests projectifs en clinique infantile. *Le Journal des*

psychologues, 341[9], 62-66. doi:10.3917/jdp.341.0062.

PONS, É. [2011]. L'examen psychologique: Articulation entre éléments diagnostiques et émergence du sujet. *Le Journal des psychologues*, 289[6], 16-20. doi:10.3917/jdp.289.0016.

ROMAN, P. [2016]. *Les épreuves projectives dans l'examen psychologique*. Paris : Dunod.

CLINIQUE DES TESTS, TRAVAIL PRÉPARATOIRE AU BILAN PSYCHOLOGIQUE (MISE EN PRATIQUE) TD

Marie-Laurence DE BATS, Frédéric LEFÉVÈRE, Catherine PADOVAN - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - 1^{er} semestre [S5]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Dans le prolongement de l'enseignement de deuxième année, « Clinique des tests », cet enseignement a pour objectif de développer les connaissances et compétences de l'étudiant sur l'examen psychologique.

L'objectif principal consiste à maîtriser les bases méthodologiques des tests utilisés : passation, cotation et début d'interprétation du profil du sujet.

Compétences :

Savoir-faire disciplinaire

Initiation à la pratique des tests : connaissances du WISC V et de tests projectifs.

Analyse du cadre de la demande (des demandes) et choix des tests à proposer.

Initiation aux méthodes d'entretien, d'observation et à la méthodologie psychométrique.

Etude de protocoles.

En fonction des tests projectifs utilisés, savoir coter correctement les différentes planches, les différents éléments des productions graphiques (dessin).

Pour le WISC.V, savoir coter l'ensemble du cahier d'administration (les subtests et la partie des analyses principales, complémentaires et additionnelles) et en maîtriser la portée évaluative.

Compétences transférables

Savoir utiliser les supports numériques pour la présentation orale.

Montrer sa capacité à prendre la parole en public.

Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française et ses techniques d'expression.

Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse.

Compétences génériques préprofessionnelles

Être en capacité d'investir ses connaissances et aptitudes dans le cadre d'une mise en situation professionnelle.

Pré-requis :

Suivi cours « clinique des tests » en Licence 2^{ème} année

Contenu/plan du cours :

Selon le TD suivi, les étudiants, en binôme, devront réaliser une passation (WISC V et un test projectif) sur un sujet mineur, puis à partir de cette réalisation, rédiger, sous la guidance de l'enseignant, un dossier présentant :

- l'analyse du cadre de la demande, entretien préalable.
- observations, réflexions, vécu et positionnement (évaluateur et observateur) éthique et déontologique concernant la passation.
- L'ensemble des mini-synthèses individuelles concernant les différentes présentations orales des autres étudiants du même TD.
- Un début d'interprétation : « que pouvons-nous dire de ce profil ? »

Cotation du test : 10/20

Réflexion /positionnement : 5/20

Début d'interprétation : 3/20

Mini-synthèses individuelles : 2/20

Apparaîtront en annexes, les protocoles complets (Ex : WISC.V + TAT), cotation des différents tests utilisés.

Un formulaire de consentement parental sera remis aux étudiants.

Pour toute passation de tests avec des sujets mineurs, le formulaire de consentement parental et une lettre d'autorisation parentale rédigée par l'étudiant (expliquant l'objectif de son action et le déroulement de la passation) et signée par les parents seront exigés.

Evaluation : Session 1 : oral de présentation du dossier et dossier à remettre.

Session 2 : dossier retravaillé

Bibliographie :

Une bibliographie sera fournie par les enseignantes lors de la première séance de TD

UE TRANSVERSALE

UE LANGUES

ANGLAIS

Sabine KAZOGLOU, Tyler KRIZICKI, Finbar MCENEANEY - Travail personnel de l'étudiant : 40 heures - 1^{er} semestre [S5]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Acquisition avancée de compétence en compréhension et expression écrites et orales à partir de textes en lien avec le programme de psychologie
Elaboration et rédaction d'un dossier personnel en langue anglaise
Consolidation du vocabulaire et de la technique de l'argumentation nécessaires pour la rédaction du dossier

Compétences :

Être capable de s'exprimer correctement à l'oral et à l'écrit.

Pré-requis :

Bonnes connaissances d'anglais général pour aborder des textes plus spécifiques. Maîtrise parfaite des temps : capacité à rendre compte [donc à comprendre] dans un anglais grammaticalement correct d'un texte de longueur moyenne.
Elaboration d'une analyse. Liste de prononciation

Moyens pédagogiques :

Articles de la presse anglophone, extraits vidéo de la télévision américaine et britannique

Contenu/plan du cours :

Lecture, compréhension, analyse, commentaire et synthèse de documents écrits liés au cursus de psychologie
Réactivation et révision de toutes les connaissances de grammaire anglaise.

Evaluation : Première session : Création d'une pub pour parfum en groupe de 4 avec tous les éléments psychologiques nécessaires, présentation devant classe et fiche écrite, 2h en cours plus au moins 2h travail personnel - coef 1. Exposé oral plus participation orale - coef 1.
Examen final écrit pendant le dernier cours, Résumé et opinion, 2 heures - coef 2
Deuxième session : Examen écrit sur texte inconnu, Résumé et opinion, durée 2 heures.

Bibliographie :

MURPHY, R. *English Grammar in Use*. Cambridge University Press
Belin. L'anglais de la psychologie en 1000 mots [recommandé]
Psychology Today, Sussex Publishers

ALLEMAND

Dagmar CAUET - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 1^{er} semestre [S5]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Ce cours a pour but de permettre aux étudiants d'approfondir leurs connaissances dans le domaine des sciences humaines et sociales à travers la lecture et l'écoute de textes de différents aspects de la société allemande actuelle.

Des textes plus généraux, en rapport avec les sciences humaines et sociales, pourront être abordés.

Compétences :

Maîtrise du vocabulaire (lexique) et de la grammaire étudiés dans le cadre de l'enseignement secondaire [niveau B1 du CECRL]
Une participation active en cours est indispensable, afin de progresser dans les différents apprentissages.

Pré-requis :

La validation des semestres 1 et 2, 3 et 4.

Moyens pédagogiques :

Lecture, compréhension et analyse de textes
Exercices d'écoute
Utilisation de supports audio et vidéo
Exercices de compréhension orale et écrite

Contenu/plan du cours :

Revue de presse
Travaux de groupe et en binôme
Jeux de rôle
Etude de films et vidéos en rapport avec les Sciences Humaines
Echanges et débats sur des sujets divers en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales
Apprentissage et approfondissement du vocabulaire spécifique aux Sciences Humaines et Sociales
Révisions grammaticales si nécessaire
Les thèmes abordés seront choisis en fonction de l'actualité et de l'intérêt exprimé par les étudiants pour tel ou tel aspect de la vie sociale [allemande ou autre].

Evaluation : 1^{ère} session : a. contrôle continu coef 1, un devoir sur table – coef 0,25 du contrôle continu, un exposé oral – coef 0,25 du contrôle continu, un test de vocabulaire – coef 0,25 du Contrôle continu, une note de participation- coef 0,25 du contrôle continu
b. Un examen écrit de 2 heures à la fin du semestre – coef 2
2^{ème} session : Un examen écrit de 2 heures

Bibliographie :

WIRTZ M.A. [2017]. Dorsch – Lexikon der Psychologie. Göttingen : Hogrefe.
HECHT D. [1999]. *Pons Basiswörterbuch Deutsch als Fremdsprache*. Stuttgart : Klett.
REIMAN M. [2012]. *Grammaire de base pour l'allemand*. München : Max Hueber.

ESPAGNOL

Socorro TRIVIÑO CORTES - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 1^{er} semestre [S5]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

- Effectuer une étude clinique de textes pour ôter tout doute syntaxique et grammatical
- Etudier des sujets plus pointus en lien avec le cadre professionnel

Pré-requis :

Suivi des quatre précédents semestres

Compétences :

- Comprendre aisément la langue écrite et orale et s'exprimer clairement et spontanément dans les situations de la vie quotidienne
- Rédiger tout document : descriptif et argumentatif, en adaptant le style au destinataire.
- Faire preuve d'une participation active en cours

Moyens pédagogiques :

Etude de la langue cible : vocabulaire, syntaxe, conjugaison à travers différents supports audio-visuels et échanges :

- Extraits d'ouvrages, de textes, de documents écrits en lien avec l'apprentissage principal
- Articles de presse hispanophones provenant de journaux papier et en ligne.
- Films et reportages en VO et/ou sous-titrés (dvd, projection).
- Lecture compréhension et analyse de textes

Contenu/plan du cours :

- Traiter les différents points de grammaire où l'élève rencontrera des difficultés.
- Encourager la prise de notes et faire une mise au point des éléments les plus marquants du cours ce qui amènera à avoir un contenu sans fautes (glossaire, grammaire etc.) afin de faciliter une participation plus spontanée.
- Révision pour une utilisation aisée des temps et des concordances de temps
- Jeux de rôles
- Travail de groupe et en binôme
- Discussions sur une palette de thèmes aux choix de l'enseignante et des élèves en lien avec leur formation

Evaluation : 1^{ère} session : contrôle continu : un devoir sur table : coef 1, un exposé oral et participation : coef 1, un examen écrit de 2 heures à la fin du semestre : 2
2^{ème} session : Un examen écrit de 2 heures

Bibliographie :

Ormal-Grenon J. B., Salzedo C. [2017]. Le Robert et Collins, dictionnaire poche espagnol. Paris : Le Robert.
González Hermoso A., Sánchez Alfaro M. [2014]. Le Bled español-Tout-en-un. Paris : Hachette.
Journaux en ligne :
www.bbc.com/mundo
www.elpais.com
Sites internet :
<https://www.elconjugador.com/>
<http://www.wordreference.com/esfr/>

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Florence BARONE - 1^{er} semestre [S5]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

L'objectif de ce TD est d'approfondir ses connaissances du logiciel Excel, en utilisant la version EXCEL +

Compétences :

1. Savoir-faire disciplinaire :

Pouvoir interpréter des données issues d'un protocole de recherche, en utilisant le logiciel de manière adaptée.

Traitements statistiques et analyse de données.

2. Compétences transférables :

Être autonome dans le travail :

S'organiser individuellement, gérer son temps et ses priorités, planifier ; s'auto-évaluer.

Maîtriser les méthodologies d'évaluation et ses actions.

Poursuivre par soi-même ses apprentissages ; se préparer à se former tout au long de la vie.

Faire preuve de capacité d'abstraction.

Être initié à la gestion de projets.

Faire preuve d'initiative.

Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse :

Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents (papier et électroniques) en relation avec la formation, les mettre en forme en vue de préparer un document synthétique, les produire et les diffuser sur supports numériques (textes, tableaux, diaporamas, vidéos, bibliographies...]

Réaliser une étude : identifier et poser une problématique dans un contexte prédéfini, construire et développer une argumentation, interpréter les données et les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements.

Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, controvertre et ou défendre ses idées.

3. Compétences génériques préprofessionnelles

Travailler en réseau, utiliser les outils numériques de communication et de travail collaboratif.

Être responsable, à l'ère du numérique de la maîtrise de son identité numérique, respecter la réglementation en matière de vie privée et de propriété intellectuelle.

Utiliser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données propres au domaine.

Être responsable de ses actions et pratiques, lors des prises de décision, lorsqu'elles touchent l'homme, la biodiversité, l'environnement et la société.

Pré-requis :

Le TD de technologies de l'information et de la communication du semestre 2 en L1 et du semestre 3 en L2.

Moyens pédagogiques :

TD sur ordinateur en utilisant la plate-forme pédagogique et le réseau

Support de cours électronique

Document d'aide

Exercices en lien avec le TD de Statistiques et la méthodologie expérimentale.

Contenu/plan du cours :

Chapitre 1 - Rappel des fonctions de bases

Chapitre 2 - Fonctions avancées Excel +

Evaluation : 1^{ère} et 2^{ème} session : Évaluation individuelle sur machine. Durée : 1 heure

Les dates des examens vous seront communiquées en début de cours et par voie d'affichage

Bibliographie :

La bibliographie sera donnée par l'enseignant au début du semestre.

SUIVI DES STAGES TD

Laurence BERTRON-GATIER, Claude JOURDAIN, Claire MICHELON, Laurent NOYON-COLLET, Hélène ROMANO - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures- 90 heures de stage minimum sur l'année - 1^{er} semestre [S5]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

L'objectif de ce TD est multiple :

1. PENSER SA PLACE, SON PROJET, LE LIEU D'ACCUEIL Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.
2. Compétences à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courant théoriques.

Découvrir et travailler les différents types d'entretiens de recherche dans le champ de la psychologie sociale. Effectuer une étude de terrain.
Réaliser un travail réflexif sur l'expérience vécue.

Impliquer, dès le premier semestre, les étudiants dans un projet lié au stage.

Aborder le projet de stage des étudiants sous un angle original : réflexion sur l'institution, la place du stagiaire, l'imaginaire du stage. Cette approche est complémentaire des PPP / Entrepreneuriat.

Complexifier l'idée que le stage de L3 est un stage « court » et « d'observation » dans lequel la place du stagiaire serait donnée d'avance, inamovible ou identique à chaque fois : comment, dans un contexte donné, penser sa place, son implication, son effet sur le milieu où l'on est accueilli ?

Apprendre à réfléchir à l'avant-stage ou l'avant-pratique : quelles sont mes représentations du lieu d'accueil et de la pratique ? Mes attentes ? Qu'est-ce que j'ai envie de voir ? Quels sont les contrats qui se nouent, comment penser et faire évoluer sa place ? Qu'est-ce qu'une institution ? Dans quel champ est inscrite celle qui m'accueille ? Qu'est-ce que cela implique sur ma place de stagiaire

2- SE SENSIBILISER A L'ANALYSE DES PRATIQUES EN GROUPE

Sensibiliser les étudiants aux modalités de travail en « groupe d'élaboration à partir des pratiques » et à la « dynamique de groupe ». Cela passera par une alternance de travail en petit et grand groupe pour se familiariser avec le travail.

Apprendre à parler de « soi en tant que futur professionnel » devant un groupe et aider les autres à réfléchir sur cet aspect. La psychologie étant située dans les sciences humaines et se donnant pour objet l'individu et les relations, la place de l'étudiant, de son arrière-fond culturel, les mouvements qui le traversent sont important à étudier. Il y a une nette différence à opérer : on ne parle pas du « Moi intime », mais du Moi professionnel traversé par la rencontre avec un sujet.

3 – ACCOMPAGNER ET SUIVRE L'EXPERIENCE DE STAGE

Le TD vise aussi à soutenir l'entrée du stagiaire dans l'institution en aidant à la compréhension des situations rencontrées et en offrant des pistes de réflexion éthiques, cliniques et méthodologiques.

Dans un second temps, il a pour objectif de permettre, à partir du travail de groupe, l'élaboration orale puis écrite d'un dossier qui sera un des prémices à l'écriture d'une problématique de stage [dossier].

3. Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.

4. Compétences à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courant théoriques.

Découvrir et travailler les différents types d'entretiens de recherche dans le champ de la psychologie sociale. Effectuer une étude de terrain.

Réaliser un travail réflexif sur l'expérience vécue.

Compétences :

Savoir-faire disciplinaire

Sensibilisation à la pratique professionnelle

Compétences transférables

Etre autonome dans le travail :

S'organiser individuellement, gérer son temps et ses priorités, planifier ; s'auto-évaluer.

Maîtriser les méthodologies d'évaluation et ses actions.

Poursuivre par soi-même ses apprentissages ; se préparer à se former tout au long de la vie.

Faire preuve de capacité d'abstraction.

Etre initié à la gestion de projets.

Faire preuve d'initiative.

Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse :

Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents [papier et électroniques] en relation avec la formation, les mettre en forme en vue de préparer un document synthétique, les produire et les diffuser sur supports numériques (textes, tableaux, diaporamas, vidéos, bibliographies...)

Réaliser une étude : identifier et poser une problématique dans un contexte prédéfini, construire et développer une argumentation, interpréter les données et les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements.

Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, controverser et ou défendre ses idées.

Compétences génériques préprofessionnelles

- Situer une entreprise, une organisation ou une institution dans son contexte. Identifier les personnes ressources, les différentes fonctions et rôles.
- Travailler en équipe dans différents contextes, y compris avec des personnes issues de disciplines différentes : s'intégrer, se positionner, collaborer, communiquer et rendre compte.
- Connaître les droits et les devoirs du salarié et de l'employeur (résultant des dispositions légales et réglementaires, des dispositions contractuelles du contrat de travail, des obligations des employeurs et des organismes de solidarité sociale résultant du droit du travail et de la sécurité sociale).
- Combiner des connaissances théoriques avec l'approche d'un terrain pour produire une observation scientifique.
- Développer les savoirs, savoirs faire et savoirs être nécessaires dans un travail de terrain.
- Connaître les champs professionnels associés à la discipline.
- Se situer dans les différentes perspectives d'insertion professionnelle relatives à son champ disciplinaire.
- Construire son projet personnel et professionnel et, entre autres, connaître les techniques de recherche d'emploi.
- Etablir son portefeuille d'expériences et de compétences ou son e-portfolio, savoir rédiger un CV et une lettre de motivation, savoir préparer un entretien, se présenter dans différentes circonstances et valoriser ses compétences et ses expériences par écrit et oralement.
- Etre en capacité d'investir ses connaissances et aptitudes dans le cadre d'une mise en

situation professionnelle

- Se situer dans un environnement hiérarchique et professionnel, identifier ses compétences et respecter les procédures, la législation et les normes et, entre autres, les normes de sécurité, analyser les besoins de l'équipe et des usagers (ou des clients).
- Etre responsable de ses actions et pratiques, lors des prises de décision, lorsqu'elles touchent l'homme, la biodiversité, l'environnement et la société.
- Connaître les obligations légales en termes de recherche (Loi Jardé)
- Savoir rédiger selon les situations : notes d'entretien, synthèse, attestation, signalement.
- Etre sensibilisé aux questions de citoyenneté, d'éthique et appliquer, dans son comportement et ses relations professionnelles, la déontologie propre à sa fonction

Pré-requis :

Dès le début de l'année, réflexion sur son projet de stage et recherche dès le premier semestre d'un stage d'une durée de 90 heures minimum qui sera à réaliser au semestre 5 ou 6.
Lecture attentive des documents concernant le stage disponibles sur e-campus (espace administratif) et ceux remis par l'enseignant.

Moyens pédagogiques :

La méthode principale sera la dynamique de groupe: une personne expose une situation, le groupe, ou le sous-groupe, est invité à participer activement à la réflexion avec l'accompagnement de l'enseignant qui soutient et facilite la parole. Sensibiliser les étudiants à une forme de travail en grand et petit groupe qui sera approfondie lors du semestre suivant.

Contenu/plan du cours :

Les contenus dépendront fortement de qu'amèneront les étudiants : construction de l'identité de stagiaire, de son rapport au stage, premières impressions de l'institution, négociation d'un contrat et d'un positionnement avec les structures d'accueil, etc.

Les problématiques concrètes (CV, lettre de motivation, recherche, absence de stage, etc.) ne seront pas traitées dans ce CV.

L'objet du S5 se limite cependant à tout ce qui se trame de l'avant-stage, des premières idées jusqu'au premières rencontres qui précèdent la date effective de l'entrée en stage.

L'élaboration des situations de stage proprement dite se fera au S6.

La question des attentes de l'enseignant vis-à-vis du dossier final sera également abordée.

Evaluation : Session 1 et 2 : Remise d'un dossier individuel traitant du cheminement de l'étudiant vers le stage. En particulier la construction d'une représentation de l'institution d'accueil, des contrats qui se nouent, ainsi qu'une réflexion sur sa place de stagiaire en psychologie dans cet ensemble. (Un document sera fourni au début du TD).

Bibliographie :

Elle dépendra des situations amenées par les étudiants qui auront eux-mêmes à proposer des lectures en lien avec leurs différents lieux d'exercice

SEMESTRE 6

UE PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT

PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT CM

Amanda COMORETTO - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 2^{ème} semestre (S6)

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Apprendre à adopter un regard transversal sur les différentes approches et théories. Cette vision permet à l'étudiant d'aiguiser son observation clinique en enrichissant son interprétation des phénomènes observés au cours du développement humain, à différents âges de la vie. Cette manière d'enrichir ses connaissances en créant des ponts favorise une réflexion qui ne conduit pas toujours à un consensus.

Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.

Compétences à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courant théoriques.

Compétences :

Développer un raisonnement analogique et transversal. S'intéresser aux différents faits et enjeux sociétaux avec un regard critique et distancié.

Intégration des méthodes d'observations expérimentales et cliniques, des méthodologies d'entretiens, d'enquêtes, de questionnaire, d'élaboration d'échelles, initiation à la pratique des tests, méthodologies psychométrique et docimologique, méthodes de dynamique de groupe.

Pré-requis :

Développement affectif et cognitif de l'être humain (théories et concepts de base revus et approfondis).

Moyens pédagogiques :

Supports écrits et audiovisuels.

Contenu/plan du cours :

Dans son acception contemporaine, le développement concerne le sujet humain tout le long de sa vie : depuis la conception et l'enfance jusqu'à l'état adulte et au vieillissement. Le développement humain passe par des étapes marquantes constitutives de l'identité du sujet, qui lui permettent des changements fondamentaux dans la façon dont il pourra appréhender le monde qui l'entoure. Ainsi, s'opère chez le sujet de nouveaux aménagements, du point de vue intrapsychique, comportemental et relationnel.

La psychologie du développement continue à se diversifier. Elle tisse des passerelles transdisciplinaires qui viennent enrichir les théories plus classiques.

Entre développement ordinaire et développement pathologique, le parcours de vie du sujet peut être abordé suivant différentes théories et approches. Ainsi des théories telles que celle de la résilience et des approches cognitive, sociocognitive ou encore dynamique peuvent être convoquées pour tenter d'éclairer les parcours de vie des personnes et de leurs entourages aux différentes étapes de leur développement.

Thèmes principaux

- Théories socioconstructivistes sur les thèmes de la construction identitaire par la reconnaissance de soi

- Place de l'écrit dans le développement humain
- Résilience tout au long de la vie

Evaluation : Examen final sur table [première et deuxième session] Durée : 2h00

Bibliographie :

FERREIRO, E. [2000]. *L'écriture avant la lettre*. Paris : Hachette éducation.
 MARC, E. [2005]. *Psychologie de l'identité. Soi et le groupe*. Paris : Dunod.
 POURTOIS J.-P., HUMBEECK, B., DESMETH. [2012]. *Les ressources de la résilience*. Paris : PUF.

PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT TD

Sylvie AVANZO, Laurence BERTRON-GATIER, Margherita MERUCCI - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 2^{ème} semestre [S6]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

1. Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.
2. Maîtriser les bases méthodologiques et statistiques de l'analyse du comportement: objectif, problématique, hypothèse, méthode, analyse, implications
 - a. Repérer les moments de crises, de conflits, de ruptures qui peuvent être ordinaires [développement "normal"] ou particuliers [développement problématique ou ajusté à une la situation de handicap par exemple]].
 - b. Comprendre les mécanismes permettant l'adaptation face à certaines situations d'apprentissage, de remédiation et de handicap notamment [les différents mécanismes seront abordés comme dans l'entretien clinico-critique]
 - c. Appréhender la dynamique du sujet avec ses différents environnements sur les axes synchronique et diachronique.

Compétences :

Savoir faire disciplinaire

1. Savoir-faire méthodologique [initiation] : intégration des méthodes d'observations expérimentales et cliniques, des méthodologies d'entretiens, d'enquêtes, de questionnaire, d'élaboration d'échelles, initiation à la pratique des tests, méthodologies psychométrique et docimologique, méthodes de dynamique de groupe.
2. Initiation à la recherche : connaissance des différents paradigmes de recherche et des différentes étapes de la mise en œuvre d'une recherche.

Compétences transférables

1. Etre autonome dans le travail :
 S'organiser individuellement, gérer son temps et ses priorités, planifier ; s'auto-évaluer.
 Maîtriser les méthodologies d'évaluation et ses actions.
 Poursuivre par soi-même ses apprentissages ; se préparer à se former tout au long de la vie.
 Faire preuve de capacité d'abstraction.
 Etre initié à la gestion de projets.
 Faire preuve d'initiative.
2. Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse :
 Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents [papier et électroniques] en relation avec la formation, les mettre en forme en vue de préparer un document synthétique, les produire et les diffuser sur supports numériques [textes, tableaux,

diaporamas, vidéos, bibliographies...]

Réaliser une étude : identifier et poser une problématique dans un contexte prédéfini, construire et développer une argumentation, interpréter les données et les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements.

Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, controverser et ou défendre ses idées.

3. Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française et ses techniques d'expression : Respecter la syntaxe et l'orthographe ainsi que les caractéristiques du type d'écrit.
 Etre autonome dans l'activité d'écriture et montrer à cette occasion sa capacité à communiquer sa pensée, à raisonner et à organiser ses connaissances.
 Construire et illustrer un exposé adapté à l'objet, aux circonstances et au public, prendre la parole en public.

4. Compétences génériques préprofessionnelles

1. Travailler en équipe dans différents contextes, y compris avec des personnes issues de disciplines différentes : s'intégrer, se positionner, collaborer, communiquer et rendre compte.
2. Etre initié au processus de production, de diffusion et de valorisation des connaissances.

Pré-requis :

Connaissances des théories et concepts de la psychologie du développement [référence au parcours en psychologie du développement en L1/L2 et L3] .

Moyens pédagogiques :

Présentation de certains tests, outils utilisés dans le courant de la psychologie du développement. Découverte de l'entretien clinico-critique avec mises en situations.

Connaissances recherchées activement par l'étudiant : Ouvrages, mémoires de recherche, colloques, articles scientifiques, films, documentaires, témoignages, questionnaires... sur lesquels il peut s'appuyer pour illustrer et/ou analyser certains processus intervenant dans le développement de l'individu.

Le travail se fait en groupe et/ou en individuel [choix en début du TD en accord avec l'enseignant], et a pour objectif d'élaborer un document suivant une « démarche recherche » de type clinique ou expérimental.

Contenu/plan du cours :

Approche éclectique de la psychologie du développement [différentes approches, conceptions et différents outils d'évaluation]. Les outils choisis permettent d'approcher précisément les événements significatifs ainsi que les ressources propres du sujet et celles puisées dans son environnement avec par exemple, une approche écologique ou alors psychosociale au sens ériksonien qui souligne l'importance des rôles respectifs de l'individu et de l'environnement socio-culturel.

Outils qui peuvent être utilisés et qui sont présents à la testothèque :

- Développement des Contenants de Pensée, [DDCP] qui est un programme de remédiation basé sur une double approche cognitive et psychodynamique destiné à la prise en charge des troubles structuraux de la pensée et de la logique chez les enfants de 5-6 ans à 10-11 ans ;
- L'outil ARL [Atelier de raisonnement Logique] basé sur le concept d'éducabilité cognitive issue de la théorie constructiviste et socioconstructiviste ;
- La psychogenèse de l'écrit à travers un protocole de production graphique avec l'écriture du prénom

Connaissances présentées par l'enseignant selon la problématique choisie par l'étudiant. Par exemple, apports théoriques, pratiques et au travers de rencontres avec des personnes en situation de handicap sur la notion de handicap. L'enseignant supervise et guide le travail de l'étudiant tout au long du parcours (recherche de la problématique ; construction du dossier ; présentation orale, support à un échange sur le thème étudié).

Evaluation : Première session : Présentation orale : travail individuel ou de groupe. Choix à définir avec l'enseignant en début de TD.[coef.1] et Dossier écrit : travail individuel ou de groupe.[coef.2] Le dossier devra comporter 3 annexes 'annexe A synthèse des enjeux du développement, Annexe B : synthèse des apports des autres groupes ; Annexe C : réflexion personnelle) Choix à définir avec l'enseignant en début de TD. (Une version papier remise au secrétariat la date fixée et une version électronique à remettre sur l'espace Moodle de l'enseignant) Deuxième session : dossier de première session à approfondir selon les consignes de l'enseignant [coef 2] (Une version papier remise au secrétariat la date fixée et une version électronique à remettre sur l'espace Moodle de l'enseignant) L'implication et la participation des étudiants sont primordiales.

Bibliographie :

Des documents [articles et /ou ouvrages] seront proposés tout au long du semestre par les différents intervenants. Une bibliographie personnalisée sera conseillée à chaque étudiant selon les problématiques à travailler. Bibliographie conseillée COSNIER, J. [2006]. http://icar.univ-lyon2.fr/membres/jcosnier/Emotions_et_sentiments.pdf [page consultée le 23/04/2015]. DOISE, W., & MUGNY, G. [1997]. *Psychologie sociale et développement cognitif*. Paris : Armand Colin. DOUET, B. [2003]. *Evaluer et prendre en charge les troubles de la pensée chez l'enfant, méthode de développement des Contenants de Pensée*. Paris : Dunod SCHNEIDER, B. [2006]. *Enfant en développement, famille et handicaps, Interactions et transmissions* - Paris : Érès. SORRENTINO, A.M. [2008]. *L'enfant déficient : la famille face au handicap*. Paris : Editions Fabert

PSYCHOLOGIE COGNITIVE CM

Nathalie OJEDA-PERRETON - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - 2^{ème} semestre [S6]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

1. Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques. Thématiques de la Psychologie Cognitive qui seront abordées et approfondies : la mémoire, l'attention, les fonctions exécutives et les émotions. Approche pluridisciplinaire de ces grandes fonctions cognitives selon le versant de la Psychologie Cognitive et la Neuropsychologie Cognitive afin de mettre en évidence la complémentarité de ces deux disciplines dans la compréhension du fonctionnement cognitif.

Compétences :

Compétences transférables

1. Compétences à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courant

théoriques.

2. Être autonome dans le travail :

S'organiser individuellement, gérer son temps et ses priorités, planifier ; s'auto-évaluer.

Poursuivre par soi-même ses apprentissages ; se préparer à se former tout au long de la vie.

Faire preuve de capacité d'abstraction.

3. Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse:

Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents (papier et électroniques) en relation avec la formation.

Pré-requis :

CM et TD psychologie cognitive S3

Moyens pédagogiques :

Cours magistral hebdomadaire dispensé sur support PowerPoint en vidéo projection et illustré par des vidéos.

Contenu/plan du cours :

Un plan détaillé des chapitres abordés sera fourni au début de chaque cours magistral.

Les cours traiteront de l'organisation et du fonctionnement de certaines fonctions cognitives (mémoire, attention, fonctions exécutives, émotion...).

Enfin la neuropsychologie de ces fonctions sera abordée (amnésies, vieillissement normal et pathologique, héminégligence, syndrome dysexécutif...)

Evaluation : 1^{ère} et 2^{ème} sessions : Epreuve écrite : durée 1h

Questions de cours et de réflexion nécessitant des réponses brèves.

Bibliographie :

La bibliographie sera communiquée à l'issue de chaque cours.

TIBERGHEN G., *La mémoire oubliée* - Edition Mardaga

LEMAIRE P., *Abrégé de psychologie cognitive*. Bruxelles : De Boeck Université. es

NICOLAS S.[2004]., *La psychologie cognitive*. Edition Armand Colin.

PSYCHOLOGIE COGNITIVE TD

Céline GAYON, Céline BORG - Travail personnel de l'étudiant : 25 heures - 2^{ème} semestre [S6] - voir groupes

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

1. Maîtriser les bases méthodologiques et statistiques de l'analyse du comportement : objectif, problématique, hypothèse, méthode, analyse, implications.

L'objectif principal de ce TD est de faire réfléchir les étudiants sur la démarche expérimentale à adopter pour répondre à une question précise que l'on se pose sur le fonctionnement cognitif.

Par démarche expérimentale, il s'entend : se poser les bonnes questions sur le phénomène à étudier, rendre opérationnelles les hypothèses, déterminer les variables, choisir de manière pertinente le matériel d'étude, apprendre à faire passer son expérience, à analyser les résultats et en tirer des conclusions.

Compétences :

1 Savoir-faire disciplinaire

1. Savoir-faire méthodologique (initiation) : intégration des méthodes d'observations

expérimentales, méthodologies psychométrique, méthodes de dynamique de groupe.

2. Traitements statistiques et analyses des données.

3. Initiation à la recherche : connaissance des différents paradigmes de recherche et des différentes étapes de la mise en œuvre d'une recherche.

2 Compétences transférables

1. Etre autonome dans le travail

S'organiser individuellement, gérer son temps et ses priorités, planifier ; s'auto-évaluer.

Maîtriser les méthodologies d'évaluation et ses actions.

Poursuivre par soi-même ses apprentissages ; se préparer à se former tout au long de la vie.

Faire preuve de capacité d'abstraction.

Etre initié à la gestion de projets.

Faire preuve d'initiative.

2. Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse

Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents (papier et électroniques) en relation avec la formation, les mettre en forme en vue de préparer un document synthétique, les produire et les diffuser sur supports numériques (textes, tableaux, diaporamas, vidéos, bibliographies...)

Réaliser une étude : identifier et poser une problématique dans un contexte prédéfini, construire et développer une argumentation, interpréter les données et les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements.

Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, controverser et ou défendre ses idées.

3. Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française et ses techniques d'expression

Respecter la syntaxe et l'orthographe ainsi que les caractéristiques du type d'écrit.

Etre autonome dans l'activité d'écriture et montrer à cette occasion sa capacité à communiquer sa pensée, à raisonner et à organiser ses connaissances.

Construire et illustrer un exposé adapté à l'objet, aux circonstances et au public, prendre la parole en public.

4. Travailler en équipe dans différents contextes, y compris avec des personnes issues de disciplines différentes : s'intégrer, se positionner, collaborer, communiquer et rendre compte.

5. Etre initié au processus de production, de diffusion et de valorisation des connaissances.

Pré-requis :

Les cours de méthodologie expérimentale en psychologie cognitive dispensés depuis le début de la Licence.

Le TD de Psychologie Cognitive du semestre 4 portant sur les grandes thématiques de la Psychologie Cognitive en lien avec les différentes étapes de la démarche expérimentale.

Contenu/plan du cours :

Un rappel des différentes étapes de la démarche expérimentale en Psychologie Cognitive sera effectué.

Ensuite au cours des différents TD, il s'agira d'appliquer ces connaissances et de réfléchir à la démarche à adopter en vue d'élaborer une ou plusieurs expériences permettant de répondre à une question précise que l'on se pose [par exemple : existe-t-il un seul type de mémoire ?]

Evaluation : 1^{ère} session : - Oral en groupe les deux dernières semaines de TD

- Remise d'un carnet de recherche par groupe lors de la 1^{ère} séance d'oral. Ce carnet est complété au fil des séances en fonction de l'avancée du travail expérimental

2^{ème} session : - Remise du carnet de recherche retravaillé par rapport à la session 1

- Examen écrit d'une heure comportant 5 questions relatives, à la fois, à la méthode expérimentale en psychologie cognitive et au travail expérimental effectué en TD [4 points par question].

Bibliographie :

La bibliographie est à chercher par les étudiants en fonction de la thématique sur laquelle ils travailleront au cours des TD.

UE NEUROSCIENCES

NEUROSCIENCES CM

Céline BORG, Jefferson VIRGILE - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - 2^{ème} semestre [S6]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Ce cours a pour objectif d'enseigner aux étudiants les théories qui rendent compte du fonctionnement normal de la cognition mais aussi de ses dysfonctionnements. Il consiste aussi à développer des connaissances relatives aux principales techniques d'investigation du fonctionnement cérébral, notamment les techniques d'imagerie et des potentiels évoqués. La neuroanatomie, la capacité à développer des épreuves d'évaluation tout comme la maîtrise des outils pour l'analyse des résultats issus d'études de cas et de protocoles de groupes constituent des axes essentiels.

Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.

Pré-requis :

CM psychologie cognitive S3

CM introduction à la psychologie cognitive S2

Moyens pédagogiques :

Support Power point.

Contenu/plan du cours :

1. Neurosciences : Histoire et méthode [C. BORG]

2. Neurosciences : Histoire et méthode [C. BORG]

3. Anatomie et physiologie du cerveau [C. BORG]

4. Techniques d'imagerie cérébrale [C. BORG]

5. Marqueurs neuropsychologiques et biologiques de la maladie d'Alzheimer et syndromes apparentés [C. BORG]

6. Cerveau social [C. BORG]

7. La conscience vue par les neurosciences [C. BORG]

8. Interface cerveau/machine [J. VIRGILE]

9. Neuromarketing [J. VIRGILE]

10. La psychopathie [J. VIRGILE]

Evaluation : 1^{ère} et 2^{ème} session : deux questions de C. BORG et deux questions de J. VIRGILE – 2 heures.

Bibliographie :

DAMASIO, A. [1995]. *L'erreur de Descartes*. O. Jacob.
EUSTACHE, F., LECHEVALIER, B., & VIADER, F. [2008]. *Traité de neuropsychologie clinique*. De Boeck.
KOLB, B., & WHISHAW, I.Q. [2008]. *Cerveau et comportement*. De Boeck.
MAZOYER, B. [2001]. *L'imagerie cérébrale fonctionnelle*. Paris: PUF.
MORANGE-MAJOUX, F. [2011]. *Psychophysiology*. Paris: Dunod.
PARENT, A. [2009]. *Histoire du cerveau : De l'Antiquité aux neurosciences*. PUL.

Sites web :

- Le cerveau à tous les niveaux
- www.neuro-one.fr

NEUROSCIENCES TD

Jefferson VIRGILE - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - 2^{ème} semestre [S6]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.
Compétences à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courant théoriques.

Maîtriser les bases méthodologiques et statistiques de l'analyse du comportement: objectif, problématique, hypothèse, méthode, analyse, implications.

L'objectif du TD est de permettre aux étudiants de maîtriser et expérimenter les concepts étudiés au cours du CM, par le biais de multiples moyens pédagogiques.

Durant le semestre, les étudiants prépareront en groupe une présentation orale sur un thème imposé, afin qu'il puisse s'initier au travail de recherche scientifique et de synthèse.

Compétences :

Savoir-faire disciplinaire

Savoir-faire méthodologique [initiation] : intégration des méthodes d'observations expérimentales et cliniques, des méthodologies d'entretiens, d'enquêtes, de questionnaire, d'élaboration d'échelles, initiation à la pratique des tests, méthodologies psychométrique et docimologique, méthodes de dynamique de groupe.

Traitements statistiques et analyses des données.

Initiation à la recherche : connaissance des différents paradigmes de recherche et des différentes étapes de la mise en œuvre d'une recherche.

Compétences transférables

Etre autonome dans le travail :

Gérer son temps. Faire preuve d'initiative.

Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse :

Savoir analyser et repérer les informations pertinentes d'un article scientifique.

Raisonnement à partir des pré-requis sur des cas cliniques.

Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française et ses techniques d'expression :

Construire un exposé cohérent avec le thème donné. Prendre la parole en public.

Pré-requis :

Suivi du CM de neurosciences

Moyens pédagogiques :

Lectures commentées, travaux de groupe sur la base d'expérimentations, exposés.

Contenu/plan du cours :

- 1) Méthodes d'investigations en Neurosciences
- 2) Anatomie cérébrale
- 3) Plasticité cérébrale
- 4) Dysfonctionnement cérébral [1]
- 5) Alzheimer et maintien à domicile
- 6) Cerveau social
- 7) Neuromarketing
- 8) Dysfonctionnement cérébral [2]
- 9) Présentations orales [1]
- 10) Présentations orales [2]

Evaluation : Session 1 : Examen écrit type QCM [coef.1], Présentation orale groupale sur un thème imposé [coef.1].

Session 2 : Dossier individuel sur un thème imposé.

Bibliographie :

GAZZANIGA, M., IVRY, R., et MANGUN, G. [2001]. *Neurosciences cognitives*. Paris : De Boeck.
CAMPANELLA, S., STREEL, E. [2008]. *Psychopathologie et Neurosciences*. Paris : De Boeck.

UE LES PRATIQUES DE L'ENTRETIEN

LES PRATIQUES DE L'ENTRETIEN CM

Brigitte BLANQUET, Guillaume GILLET- Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - 2^{ème} semestre [S6]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.

Permettre aux étudiants de repérer les différentes modalités d'entretiens et leurs fonctions.

Intégrer la spécificité de l'entretien en psychologie clinique d'orientation psychanalytique.

S'approprier l'outil entretien dans une perspective processuelle et professionnelle.

Compétences :

Etre en capacité d'investir ses connaissances et aptitudes dans le cadre d'une mise en situation professionnelle.

Pré-requis :

Notions fondamentales en psychologie clinique

Moyens pédagogiques :

Le cours magistral présente la particularité de l'entretien en tant qu'outil essentiel du praticien et du chercheur.

A partir du champ de la psychologie clinique, la saisie de l'entretien s'inscrit dans une approche psycho dynamique et dans un dialogue constant entre théories et pratiques cliniques.

Contenus :

Le cours est constitué de cinq parties.

La problématique de l'entretien (B Blanquet)

Les modèles théoriques de l'entretien

Les outils du psychologue clinicien

L'entretien à visée de recherche en psychologie clinique (B Blanquet)

La méthodologie de la recherche et la place de l'entretien

Le chercheur, son objet d'étude et le sujet.

L'entretien semi-directif

L'entretien non directif et l'association libre

L'entretien clinique à visée diagnostique (B Blanquet)

La problématique de l'évaluation

L'effet projectif

L'entretien clinique non directif : un outil transformationnel (B Blanquet)

l'association libre

l'identification

l'empathie

le transfert-le contre transfert-

La négativité

le langage de la scène, du corps, de l'affect

la neutralité bienveillante

La spécificité de l'entretien clinique (B Blanquet)

avec l'enfant (l'utilisation du dessin), l'adolescent, la famille, à domicile.

Le recours à un objet médiateur en entretien clinique (G Gillet)

Rappel sur l'origine du recours à un objet médiateur

Le sens et les grands principes de la médiation thérapeutique :

Sensorimotricité, médium malléable, objet, les transferts, extension de l'observation mimogesto-postural et verbal, etc.

Faire médiation en fonction de l'objet médiateur (pâte à modeler, peinture, terre...)

La médiation thérapeutique par le jeu vidéo : sens, principes et spécificités.

Evaluation : Devoir sur table en fin de semestre (1H).

Sujet de réflexion à partir de l'enseignement magistral

Bibliographie :

CHILAND, C. [1983], *L'entretien clinique*, Paris, PUF.

CHOUVIER, B.; ATTIGUI, P.[2012], *L'entretien clinique*, Paris, Armand Colin.

ROUSSILLON, R. [2012], *Manuel de pratique clinique*, Issy-les-Moulineaux, Elsevier Masson

LES PRATIQUES DE L'ENTRETIEN TD

Christophe LEVÊQUE, Sara Moreau - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - 2^{ème} semestre [S6]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.

Permettre aux étudiants de repérer les différentes modalités d'entretiens et leurs fonctions.

Intégrer la spécificité de l'entretien en psychologie clinique d'orientation psychanalytique.

S'approprier l'outil entretien dans une perspective processuelle et professionnelle.

Cet enseignement vise à appréhender de manière concrète, par l'expérimentation, les principaux enjeux de cette situation artificiellement construite par le psychologue, interrogeant donc le dispositif tout autant que les effets de celui-ci sur la rencontre, tant sur la [les] personne(s) que reçoit le psychologue que sur le clinicien lui-même.

Pré-requis :

Notions fondamentales en psychologie clinique

Compétences :

Savoir-faire disciplinaire

Savoir-faire méthodologique (initiation) : intégration des méthodes d'observations expérimentales et cliniques, des méthodologies d'entretiens, d'enquêtes, de questionnaire, d'élaboration d'échelles, initiation à la pratique des tests, méthodologies psychométrique et docimologique, méthodes de dynamique de groupe.

Initiation à la recherche : connaissance des différents paradigmes de recherche et des différentes étapes de la mise en œuvre d'une recherche.

Compétences transférables

Etre autonome dans le travail :

S'organiser individuellement, gérer son temps et ses priorités, planifier ; s'auto-évaluer.

Maîtriser les méthodologies d'évaluation et ses actions.

Poursuivre par soi-même ses apprentissages ; se préparer à se former tout au long de la vie.

Faire preuve de capacité d'abstraction.

Etre initié à la gestion de projets.

Faire preuve d'initiative.

- Être capable de réfléchir et de construire un dispositif d'entretien, adapté aux objectifs de la rencontre et au public accueilli.

- Mettre en œuvre des capacités réflexives sur ce qui se joue dans ce type de rencontre [dynamique transféro-contre-transférentielle].

Moyens pédagogiques :

Mises en situation [jeux de rôles] comme support au questionnement et à l'élaboration.

Evaluation : Session 1 : Dossier individuel

Session 2 : Dossier individuel

Bibliographie :

CHILAND, C. [1983], *L'entretien clinique*, Paris, PUF.

CHOUVIER, B.; ATTIGUI, P.[2012], *L'entretien clinique*, Paris, Armand Colin.

ROUSSILLON, R. [2012], *Manuel de pratique clinique*, Issy-les-Moulineaux, Elsevier Masson.

UE TRANSVERSALE

UE LANGUES

ANGLAIS

Sabine KAZOGLOU, Finbar Mc ENEANEY - Travail personnel de l'étudiant : 22 heures - 2^{ème} semestre [S6] – voir groupes

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Compréhension et expression orale et écrite, profondeur et rigueur dans présentations et dissertations, aisance en anglais, niveau B2

Pré-requis :

Motivation et intérêt à élever niveau en anglais, travail personnel pour approfondir les leçons du cours portant sur les aspects qualitatifs tels que : la communication orale et écrite. Participation active en cours, travail sur vocabulaire spécifique.

Compétences :

bon niveau de vocabulaire et de grammaire acquis tout au long des 3 années

Moyens pédagogiques :

Débats sur sujets d'actualité/psychologique, compréhension/analyse/compte rendu de textes/vidéos, compte rendu à l'écrit.

Contenu/plan du cours :

Travail en groupes, présentations de sujets et débats, compte rendu de vidéos avec expression d'opinion, vocabulaire spécifique et capacité d'analyse et de compte rendu à l'écrit.

Evaluation : 1^{ère} session : - Présentation orale sur un débat : coeff1

- dissertation écrite de 2h sur un des sujets de débat : coeff2

2^e session : dissertation écrite de 2h sur un des sujets de débat

Bibliographie :

FRANGI A. et ROLAND-LÉVY C. 1995, *L'Anglais de la Psychologie en 1000 mots*. Edition Belin, Paris

Nouveau Test IELTS Academic, 2012, fichier audio, Edition Hachette, Paris

MURPHY R., *English Grammar in Use*. Cambridge University Press

ALLEMAND

Dagmar CAUET - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 2^{ème} semestre [S6]– voir groupes

Objectifs pédagogiques :

Ce cours a pour but de permettre aux étudiants d'approfondir leurs connaissances dans le domaine des sciences humaines et sociales à travers la lecture et l'écoute de textes de différents aspects de la société allemande actuelle.

Des textes plus généraux, en rapport avec les sciences humaines et sociales, pourront être abordés.

Compétences :

Maîtrise du vocabulaire [lexique] et de la grammaire étudiés dans le cadre de l'enseignement secondaire [niveau B1 du CECRL]

Une participation active en cours est indispensable, afin de progresser dans les différents

apprentissages

Pré-requis :

Le suivi des semestres 1, 2, 4 et 5

Moyens pédagogiques :

Lecture, compréhension et analyse de textes

Exercices d'écoute

Utilisation de supports audio et vidéo

Exercices de compréhension orale et écrite

Contenu/plan du cours :

Revue de presse

Travaux de groupe et en binôme

Jeux de rôle

Etude de films et vidéos en rapport avec les Sciences Humaines

Echanges et débats sur des sujets divers en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales

Apprentissage et approfondissement du vocabulaire spécifique aux Sciences Humaines et Sociales

Révisions grammaticales si nécessaire

Les thèmes abordés seront choisis en fonction de l'actualité et de l'intérêt exprimé par les étudiants pour tel ou tel aspect de la vie sociale [allemande ou autre].

Evaluation : 1^{ère} session : a. contrôle continu coef 1 : Un devoir sur table – coef 0,25 du contrôle continu. Un exposé oral – coef 0,25 du contrôle continu. Un test de vocabulaire – coef 0,25 du contrôle continu. Une note de participation- coef 0,25 du contrôle continu

b. Un examen écrit de 2 heures à la fin du semestre – coef 2

2^{ème} session : Un examen écrit de 2 heures

Bibliographie :

WIRTZ M.A. [2017]. Dorsch – Lexikon der Psychologie. Göttingen : Hogrefe.

HECHT D. [1999]. Pons Basiswörterbuch Deutsch als Fremdsprache. Stuttgart : Klett.

REIMAN M. [2012]. Grammaire de base pour l'allemand. München : Max Hueber.

ESPAGNOL

Socorro TRIVIÑO CORTES - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 2^{ème} semestre [S6]– voir groupes

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

- Effectuer une étude clinique de textes pour ôter tout doute syntaxique et grammatical
- Etudier des sujets plus pointus en lien avec le cadre professionnel
- Décoder les liens sociaux-professionnels

Pré-requis :

Suivi des cinq précédents semestres

Compétences :

- Maîtrise et consolidation des compétences visées au semestre 5
- Comprendre aisément la langue écrite et orale et s'exprimer clairement et spontanément dans les situations de la vie quotidienne et professionnelle
- Rédiger tout document : descriptif et argumentatif, en adaptant le style au destinataire.

- Faire preuve d'une participation active en cours

Moyens pédagogiques :

Etude de la langue cible : vocabulaire, syntaxe, conjugaison à travers différents supports audio-visuels et échanges :

- Extraits d'ouvrages, de textes, de documents écrits en lien avec l'apprentissage principal
- Articles de presse hispanophones provenant de journaux papier et en ligne.
- Films et reportages en VO et/ou sous-titrés (dvd, projection).
- Lecture compréhension et analyse de textes

Contenu/plan du cours :

- Traiter les différents points de grammaire où l'élève rencontrera des difficultés.
- Encourager la prise de notes et faire une mise au point des éléments les plus marquants du cours ce qui amènera à avoir un contenu sans fautes (glossaire, grammaire etc.) afin de faciliter une participation plus spontanée.
- Révision pour une utilisation aisée des temps et des concordances de temps
- Jeux de rôles
- Travail de groupe et en binôme
- Discussions sur une palette de thèmes aux choix de l'enseignante et des élèves en lien avec leur formation

Evaluation : 1^{ère} session : contrôle continu : un devoir sur table : coef 1, un exposé oral et participation : coef 1, un examen écrit de 2 heures à la fin du semestre : 2

2^{ème} session : Un examen écrit de 2 heures

Bibliographie :

Presse écrite : [El País, La Nación]

Dictionnaire bilingue: Le Robert et Collins - 2015 - Dictionnaire POCHÉ espagnol – Le Robert & Collins

Alfredo Gonzales Hermoso – 2014 – *Le Bled Espagnol Tout - en – un* - Hachette

Journaux en ligne : www.bbc.com/mundo, www.elpais.com

SUIVI DES STAGES TD

Laurence BERTRON-GALTIER, Claude JOURDAIN, Claire MICHELON, Laurent NOYON-COLLET, Hélène ROMANO - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures- 90 heures de stage minimum sur l'année - 2^{ème} semestre [S6]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

L'objectif de ce TD est multiple :

1 – PENSER SA PLACE DANS UNE INSTITUTION

Ce TD vise à aider les étudiants à articuler différents niveaux de l'institution

Politiques publiques - Meta-cadre – Organisation – Institution – Équipe – Groupe – personnes. Il vise aussi à penser sa place de stagiaire, en articulation d'une part avec une histoire singulière, une institution et des personnes rencontrées dans le cadre du stage.

Une situation de complexité, de crise ou d'incompréhension peut être un point de départ qui amènera à penser ces différents niveaux.

2- SE SENSIBILISER A L'ANALYSE DES PRATIQUES EN GROUPE

Sensibiliser les étudiants aux modalités de travail en « *groupe d'élaboration à partir des pratiques* » et à la « *dynamique de groupe* ». Cela passera par une alternance de travail en

petit et grand groupe pour se familiariser avec le travail.

Apprendre à parler de « *soi en tant que futur professionnel* » devant un groupe et aider les autres à réfléchir sur cet aspect. La psychologie étant située dans les sciences humaines et se donnant pour objet l'individu et les relations, la place de l'étudiant, de son arrière-fond culturel, les mouvements qui le traversent sont important à étudier. Il y a une nette différence à opérer : on ne parle pas du « *Moi intime* », mais du *Moi professionnel* traversé par la rencontre avec un sujet.

3 – ACCOMPAGNER ET SUIVRE L'EXPERIENCE DE STAGE

Le TD vise aussi à soutenir l'entrée du stagiaire dans l'institution en aidant à la compréhension des situations rencontrées et en offrant des pistes de réflexion éthiques, cliniques et méthodologiques. Il s'agit également au stagiaire de bien connaître la loi, en particulier en terme de recherche, [rapport de mémoires] et d'obligations médico-légales.

Dans un second temps, il a pour objectif de permettre, à partir du travail de groupe, l'élaboration orale puis écrite d'un dossier qui sera un des prémices à l'écriture d'une problématique de stage [dossier].

1. Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.

2. Compétences à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courant théoriques.

Découvrir et travailler les différents types d'entretiens de recherche dans le champ de la psychologie sociale. Effectuer une étude de terrain.

Réaliser un travail réflexif sur l'expérience vécue.

Compétences :

Savoir-faire disciplinaire

Sensibilisation à la pratique professionnelle

Compétences transférables

Etre autonome dans le travail :

S'organiser individuellement, gérer son temps et ses priorités, planifier ; s'auto-évaluer.

Maîtriser les méthodologies d'évaluation et ses actions.

Poursuivre par soi-même ses apprentissages ; se préparer à se former tout au long de la vie.

Faire preuve de capacité d'abstraction.

Etre initié à la gestion de projets.

Faire preuve d'initiative.

Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse :

Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents [papier et électroniques] en relation avec la formation, les mettre en forme en vue de préparer un document synthétique, les produire et les diffuser sur supports numériques (textes, tableaux, diaporamas, vidéos, bibliographies...)

Réaliser une étude : identifier et poser une problématique dans un contexte prédéfini, construire et développer une argumentation, interpréter les données et les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements.

Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, controverser et ou défendre ses idées.

Compétences génériques préprofessionnelles

- Situer une entreprise, une organisation ou une institution dans son contexte. Identifier les personnes ressources, les différentes fonctions et rôles.

- Travailler en équipe dans différents contextes, y compris avec des personnes issues de disciplines différentes : s'intégrer, se positionner, collaborer, communiquer et rendre compte.
- Connaître les droits et les devoirs du salarié et de l'employeur (résultant des dispositions légales et réglementaires, des dispositions contractuelles du contrat de travail, des obligations des employeurs et des organismes de solidarité sociale résultant du droit du travail et de la sécurité sociale).
- Combiner des connaissances théoriques avec l'approche d'un terrain pour produire une observation scientifique.
- Développer les savoirs, savoirs faire et savoirs être nécessaires dans un travail de terrain.
- Connaître le Code de déontologie des psychologues
- Connaître les champs professionnels associés à la discipline.
- Se situer dans les différentes perspectives d'insertion professionnelle relatives à son champ disciplinaire.
- Construire son projet personnel et professionnel et, entre autres, connaître les techniques de recherche d'emploi et les cultures institutionnelles [secteur social, hospitalier, entreprises...]
- Etablir son portefeuille d'expériences et de compétences ou son e-portfolio, savoir rédiger un CV et une lettre de motivation, savoir préparer un entretien, se présenter dans différentes circonstances et valoriser ses compétences et ses expériences par écrit et oralement.
- Etre en capacité d'investir ses connaissances et aptitudes dans le cadre d'une mise en situation professionnelle
- Se situer dans un environnement hiérarchique et professionnel, connaître la différence entre autorité administrative et fonctionnelle, identifier ses compétences et respecter les procédures, la législation et les normes et, entre autres, les normes de sécurité, analyser les besoins de l'équipe et des usagers (ou des clients), savoir quelles instances, quelles personnes, solliciter en cas de difficultés.
- Etre responsable de ses actions et pratiques, lors des prises de décision, lorsqu'elles touchent l'homme, la biodiversité, l'environnement et la société.
- Etre sensibilisé aux questions de citoyenneté, d'éthique et appliquer, dans son comportement et ses relations professionnelles, la déontologie propre à sa fonction

Pré-requis :

Dès le début de l'année, réflexion sur son projet de stage et recherche dès le premier semestre d'un stage d'une durée de 90 heures minimum qui sera à réaliser au semestre 5 ou 6.
Lecture attentive des documents concernant le stage disponibles sur e-campus (espace administratif) et ceux remis par l'enseignant.

Moyens pédagogiques :

La méthode principale sera la dynamique de groupe: une personne expose une situation, le groupe, ou le sous-groupe, est invité à participer activement à la réflexion avec l'accompagnement de l'enseignant qui soutient et facilite la parole.
Sensibiliser les étudiants à une forme de travail en grand et petit groupe qui sera approfondie lors du semestre suivant.

Contenu/plan du cours :

Les contenus dépendront des situations amenées par l'étudiant.
La question des attentes de l'enseignant vis-à-vis du dossier final sera également abordée.

Evaluation : Session 1 et 2 : Remise d'un dossier individuel traitant d'une problématique liée au stage. Cette problématique qui articule la question de la place du stagiaire, de l'institution et du champ théorique lié, vise à proposer une réflexion originale sur une pratique.

Bibliographie :

Elle dépendra des situations amenées par les étudiants qui auront eux-même à proposer des lectures en lien avec leurs différents lieux d'exercice.

PROJET PROFESSIONNEL PERSONNALISÉ TD

Angélique HÉNAULT, Blandine DELETRAZ, André VANHECKE- Travail personnel de l'étudiant : 20 heures - 2^{ème} semestre [S6]

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Formuler son projet en termes concrets (Type d'activités professionnelles visées, publics approchés, structures identifiées)

Se préparer à la suite de son parcours en réunissant les informations personnelles et professionnelles utiles à son projet.

Compétences :

1. Etre autonome dans le travail :
2. Construire son projet personnel et professionnel et, entre autres, connaître les techniques de recherche d'emploi.
3. Etablir son portefeuille d'expériences et de compétences ou son e-portfolio, savoir rédiger un CV et une lettre de motivation, savoir préparer un entretien, se présenter dans différentes circonstances et valoriser ses compétences et ses expériences par écrit et oralement.

Contenu/plan du cours :

Séance 1 : présentation personnelle

Séance 2 : Synthèse personnelle des réussites et atouts/compétences et de la licence

Séance 3 : Réunir les informations utiles pour la suite de parcours Préparation de son pitch

Séance 4 et 5 : Evaluation : Présentation individuelle des pitches avec feed back de l'enseignant sur la présentation.

Echange avec des étudiants de master.

Evaluation : Une seule absence justifiée est autorisée afin de se présenter en session 1. En cas d'absence injustifiée ou de deux absences justifiées, le passage en session 2 est automatique.

Session 1 : Présentation orale individuelle du pitch : coef 1

Dossier : coef 2

Le dossier est axé sur la synthèse du projet professionnel et les plans d'action à mettre en œuvre pour y parvenir. Il est attendu un travail réflexif sur les trois années de licence comprenant notamment une réflexion sur son parcours de formation et l'élaboration de celui-ci dans sa singularité notamment à travers le choix des options, les lieux de stage, les différents engagements de l'étudiant (bénévolat, expériences professionnelles...)

Session 2 : dossier individuel retravaillé

OPTIONS

TABLE DES MATIERES

OPTIONS

Semestre 4 :

- Option Stage :	
- Accompanement du stage TD	196
- Option Psychopédagogie :	
- Psychopédagogie CM	198
- Psychopédagogie TD	199
- Option Criminologie :	
- Criminologie CM	200
- Criminologie TD	201
- Option Projet de recherche	202
- Option Formation humaine	203
- Option Interculturalité :	
- Interculturalité CM	207
- Interculturalité TD	208
- Option Sport	209
- Option Gérontologie :	
- Gérontologie CM	210
- Gérontologie TD	211
- Option psychologie en anglais	
- Gestion du stress/Stress management and assertiveness TD.....	212
- La relation patient-psychothérapeute/ The patient–psychotherapist relationship TD.....	216
- Option Approche systémique des relations humaines :	
- Approche systémique des relations humaines CM	219
- Approche systémique des relations humainesTD	220
- Option Ethologie	
- Ethologie CM	221
- Ethologie TD	222
- Option droit de la famille	
- Les couple(s) d'hier et d'aujourd'hui	223
- Droit de la famille et couple	224

Semestre 5 :

- Option Interventions et pratiques du psychologue :	
- Interventions et pratiques du psychologue CM	226
- Interventions et pratiques du psychologue TD	227
- Option Projet de recherche	202
- Option Formation humaine	203

- Option Psychosomatique :	
- Psychosomatique CM	228
- Psychosomatique TD	229
- Option Sujets non demandeurs de soin, de prise en charge :	
- Sujets non demandeurs de soins, de prise en charge CM	230
- Sujets non demandeurs de soins, de prise en charge TD	231
- Option Familles et relations intergénérationnelles :	
- Familles et relations intergénérationnelles héritage familial et transmission psychique transgénérationnelle clinique et psychopathologique CM	232
- Familles et relations intergénérationnelles, droit de la famille et lien de filiation CM	233

Semestre 6 :

- Option Psychologie clinique approfondie :	
- Psychologie clinique CM	235
- Clinique des groupes, de la famille, clinique institutionnelle TD	236
- Option Psychopédagogie :	
- Psychopédagogie CM	198
- Psychopédagogie TD	199
- Option Gérontologie :	
- Gérontologie CM	210
- Gérontologie TD	211
- Option Interculturalité :	
- Interculturalité CM	207
- Interculturalité TD	208
- Option Groupes et médiations :	
- Groupes et médiations CM	237
- Groupes et médiations TD	238
- Option Projet de recherche.....	202
- Option Formation humaine.....	203
- Option Criminologie :	
- Criminologie CM	200
- Criminologie TD	201
- Option Enjeux psychiques du travail	
- Enjeux psychiques du travail CM.....	240
- Enjeux psychiques du travail TD.....	241
- Option Approche systémique des relations humaines :	
- Approche systémique des relations humaines CM	319
- Approche systémique des relations humainesTD	220
- Option Ethologie	
- Ethologie CM	221
- Ethologie TD	222
- Option Au-delà des mots, le corps qui parle	
- Au-delà des mots, le corps parlant CM.....	242
- Au-delà des mots, le corps parlant TD.....	243

Semestre 4

OPTION STAGE

Accompagnement du stage

Laurence BERTRON-GATIER - Crédits : 5 - Travail personnel de l'étudiant : 50h de stage minimum - 20h de TD plus accompagnement personnalisé.

Objectifs pédagogiques :

Les années passées ont montré qu'une expérimentation en cours de L2 de la recherche et de la pratique de stage rendait plus facile l'appréhension des enjeux de la L3 et du Master pour les étudiants. Les étudiants sont globalement moins en difficulté.

Le but de ce TD est donc de sensibiliser les étudiants aux enjeux et aux méthodologies qui les attendent dans les années à venir :

- Connaissance des réseaux et recherche de stages
- Négociation d'une convention de stage
- Réalisation d'un stage et découverte d'un public
- Comment observer ? Comment participer ?
- Comment analyser les difficultés rencontrées ?
- L'identité de stagiaire en psychologie et la recherche
- Questions éthiques et déontologiques
- Approche de l'institution et de l'organisation
- Parler de son stage en groupe et apport du groupe
- Ecrire sur le stage : Pourquoi ? Comment ?

Ainsi, seront explorés et expérimentés des éléments qui seront approfondis en L3 et Master en TD d'accompagnement du stage, notamment.

Le but de ce TD sera d'amener les étudiants à réfléchir autour de ces questions, à partir de là où ils en sont avec les différents référentiels des enseignements en psychologie.

Les étudiants travailleront aussi à partir de leur vécu de recherche, de prises de contacts, de réalisation du stage et d'écriture.

Sur le plan méthodologique, cela correspond à l'expérimentation d'une position active en travail de groupe au sein du TD, suivi d'écrits personnels et partageables à rapporter au groupe à chaque semaine de cours.

Compétences :

Savoir-faire disciplinaire

Sensibilisation à la pratique professionnelle

Compétences transférables

Être autonome dans le travail :

S'organiser individuellement, gérer son temps et ses priorités, planifier ; s'autoévaluer.

Maîtriser les méthodologies d'évaluation et ses actions.

Poursuivre par soi-même ses apprentissages ; se préparer à se former tout au long de la vie.

Faire preuve de capacité d'abstraction.

Etre initié à la gestion de projets.

Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse :

Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents (papier et électroniques) en relation avec la formation, les mettre en forme en vue de préparer un

document synthétique, les produire et les diffuser sur supports numériques (textes, tableaux, diaporamas, vidéos, bibliographies...)

Réaliser une étude : identifier et poser une problématique dans un contexte prédéfini, construire et développer une argumentation, interpréter les données et les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements.

Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, controvertre et ou défendre ses idées.

Compétences génériques préprofessionnelles

- Situer une entreprise, une organisation ou une institution dans son contexte. Identifier les personnes ressources, les différentes fonctions et rôles.
- Travailler en équipe dans différents contextes, y compris avec des personnes issues de disciplines différentes : s'intégrer, se positionner, collaborer, communiquer et rendre compte.
- Connaître les droits et les devoirs du salarié et de l'employeur (résultant des dispositions légales et réglementaires, des dispositions contractuelles du contrat de travail, des obligations des employeurs et des organismes de solidarité sociale résultant du droit du travail et de la sécurité sociale).
- Combiner des connaissances théoriques avec l'approche d'un terrain pour produire une observation scientifique.
- Développer les savoirs, savoirs faire et savoirs être nécessaires dans un travail de terrain.
- Connaître les champs professionnels associés à la discipline.
- Se situer dans les différentes perspectives d'insertion professionnelle relatives à son champ disciplinaire.
- Construire son projet personnel et professionnel et, entre autres, connaître les techniques de recherche d'emploi.
- Etablir son portefeuille d'expériences et de compétences ou son e-portfolio, savoir rédiger un CV et une lettre de motivation, savoir préparer un entretien, se présenter dans différentes circonstances et valoriser ses compétences et ses expériences par écrit et oralement.
- Être en capacité d'investir ses connaissances et aptitudes dans le cadre d'une mise en situation professionnelle
- Se situer dans un environnement hiérarchique et professionnel, identifier ses compétences et respecter les procédures, la législation et les normes et, entre autres, les normes de sécurité, analyser les besoins de l'équipe et des usagers (ou des clients).
- Être responsable de ses actions et pratiques, lors des prises de décision, lorsqu'elles touchent l'homme, la biodiversité, l'environnement et la société.
- Être sensibilisé aux questions de citoyenneté, d'éthique et appliquer, dans son comportement et ses relations professionnelles, la déontologie propre à sa fonction.

Compétences :

Capacité à travailler en groupe

Pré-requis :

Vouloir s'engager activement dans son projet de stage.

Moyens pédagogiques :

- Travail de groupe de type « analyse de la pratique », réalisation d'expériences de stage.
- Appuis théoriques

Evaluation : Première et deuxième session :

1) Présence au TD et participation

2) Rédaction d'un dossier amenant des éléments de réflexion sur le parcours et la démarche

de l'étudiant pendant le semestre [construction d'un projet, recherche de stage, réalisation éventuelle d'un stage].

Il est important de noter que la réalisation du stage pendant la période du TD, n'est pas un élément déterminant dans la notation, même si, bien sûr, cela reste un objectif. Par contre, le but sera d'amener chacun à avoir la possibilité de faire un ou plusieurs stages avant l'entrée en L3.

Evaluation AJAC : Première et deuxième session :

1) Présence au TD et participation

2) Rédaction d'un dossier amenant des éléments de réflexion sur le parcours et la démarche de l'étudiant pendant le semestre [construction d'un projet, recherche de stage, réalisation éventuelle d'un stage].

Il est important de noter que la réalisation du stage pendant la période du TD, n'est pas un élément déterminant dans la notation, même si, bien sûr, cela reste un objectif. Par contre, le but sera d'amener chacun à avoir la possibilité de faire un ou plusieurs stages avant l'entrée en L3.

Bibliographie :

Chaque étudiant devra amener en cours d'année et dans son écrit des éléments bibliographiques propre aux domaines qui l'intéressent.

OPTION PSYCHOPÉDAGOGIE

Psychopédagogie CM

Sophie LLINAS-ROUDEN et équipe de l'ISFEC St Julien, site de l'Oratoire - Crédit : 2,5 - Travail personnel de l'étudiant : 20 h

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les différentes composantes du système éducatif français
- Repérer les éléments clés de l'apprentissage chez l'enfant et le jeune de 2 à 18 ans
- Identifier la problématique de l'accueil des enfants en situation de Handicap
- Favoriser une première approche de la différenciation et de l'évaluation avec les décisions associées dans le cursus scolaire

Compétences :

- Développer des connaissances du secteur de l'éducation
- Affiner un projet professionnel et se confronter au « terrain »
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication

Moyens pédagogiques :

Apports théoriques et pratiques des intervenants issus de l'ISFEC St Julien, site de l'Oratoire (professeurs en poste et formateurs) en interaction avec le groupe.

Stage d'observation sous la tutelle d'enseignants ou autres professionnels en poste

Contenu/plan du cours :

Le module est construit autour d'éléments de réflexion sur le système éducatif français et son histoire.

Il traite également de l'approche des théories de l'apprentissage.

Ainsi, ce parcours doit permettre à l'étudiant d'affiner son « projet d'enseigner » et de mieux se préparer à l'entrée dans le métier de professeur.

Principaux points abordés :

- Approche des éléments fondamentaux de l'école primaire
- Premières approches des didactiques
- Familiarisation avec un parcours d'apprentissage
- Accueil de tous les élèves (enfants en situation de handicap)

Evaluation : Devoir sur table 1h30 session 1 et 2

Evaluation AJAC : Devoir sur table 1h30

Bibliographie :

GIORDAN A. & SATET J. *Apprendre à apprendre*. Librio, 2007

SCÉREN *Le socle commun de connaissances et compétences*. Cndp xo éditions 2006

MEIRIEU Ph. *Lettre à un jeune prof*, ESF 2005

MEIRIEU Ph. *Pédagogie : des lieux communs aux concepts clés*, ESF 2013

ZAKHARTCHOUK Jean-Michel, *Enseignant, un métier à réinventer : Former les citoyens de demain*, acteurs sociaux 2002

PSYCHOPÉDAGOGIE TD

Sophie LLINAS-ROUDEN et équipe de l'ISFEC St Julien, site de l'Oratoire - Crédit : 2,5 - Travail personnel de l'étudiant : 12h de stage + 10h de travail personnel

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les différentes composantes du système éducatif français
- Repérer les éléments clés de l'apprentissage chez l'enfant et le jeune de 2 à 18 ans
- Identifier la problématique de l'accueil des enfants en situation de Handicap
- Favoriser une première approche de la différenciation et de l'évaluation avec les décisions associées dans le cursus scolaire

Compétences :

- Développer des connaissances du secteur de l'éducation
- Affiner un projet professionnel et se confronter au « terrain »
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication

Moyens pédagogiques :

Apports théoriques et pratiques en interaction avec le groupe.

Stage d'observation sous la tutelle d'enseignants ou autres professionnels en poste

Contenu/plan du cours :

Le module est construit autour d'éléments de réflexion sur le système éducatif français et son histoire.

Il traite également de l'approche des théories de l'apprentissage.

Ainsi, ce parcours doit permettre à l'étudiant d'affiner son « projet d'enseigner » et de mieux se préparer à l'entrée dans le métier de professeur.

Principaux points abordés :

- Approche des éléments fondamentaux de l'école primaire
- Premières approches des didactiques
- Familiarisation avec un parcours d'apprentissage
- Accueil de tous les élèves (enfants en situation de handicap).

Evaluation : Session 1 : rapport écrit, effectué à la suite d'un stage d'observation en école

primaire ou une structure spécialisée.

- Oral de 15-20 minutes devant un jury (basé sur un questionnaire sur le stage et sur les enseignements)

Session 2 : reprise du rapport écrit et oral

Evaluation AJAC : - Rapport écrit, effectué à la suite d'un nouveau stage d'observation en école primaire

- Oral basé sur un questionnaire sur le stage et sur les enseignements

Bibliographie :

GIORDAN A. & SATET J. *Apprendre à apprendre*. Librio, 2007

SCÉREN *Le socle commun de connaissances et compétences*. Cndp xo éditions 2006

MEIRIEU Ph. *Lettre à un jeune prof*, ESF 2005

MEIRIEU Ph. *Pédagogie : des lieux communs aux concepts clés*, ESF 2013

ZAKHARTCHOUK JM. *Enseignant, un métier à réinventer : Former les citoyens de demain*, acteurs sociaux 2002

OPTION CRIMINOLOGIE

CRIMINOLOGIE CM

Patrick-Ange RAOULT - Crédit : 2,5 - Travail personnel de l'étudiant : 20h

Objectifs pédagogiques :

A partir de séances thématiques, cette UE a pour objectif de faire découvrir aux étudiants le champ de la criminologie clinique et les spécificités d'une branche de la psychologie qu'est la psychologie criminelle.

Compétences :

Fondamentales : Maîtriser les concepts fondamentaux en psychopathologie criminologique. Prendre connaissance de travaux issus de la littérature scientifique et faire un état des connaissances théoriques sur un sujet.

Acquérir des connaissances des différents courants théoriques

Professionnelles : repérer les souffrances psychiques et les psychopathologies

Analyse des enjeux psychiques mobilisés dans l'approche clinique

Transférables : Poursuivre par soi-même ses apprentissages

Lire et analyser des ouvrages

Moyens pédagogiques :

Apports théoriques, études de cas, épreuves projectives, travail en groupe

Contenu/plan du cours :

1. Psychologie clinique et criminologie, problématique de la violence et de la dangerosité
2. Criminalité dans le champ social : phénomènes de radicalisation et psychopathologie du terrorisme, psychopathologie des kamikazes et tortionnaires
3. Approches de la criminalité : Le processus criminogène et la psychopathologie
4. Criminologie clinique sexuelle, perversion et/ou psychopathie
5. Psychopathologie des agressions sexuelles : Le viol, la pédophilie, l'éphéboophilie, l'exhibitionnisme, etc. Mineurs agresseurs sexuels
6. Violences conjugales et familiales, Maltraitements. Les homicides familiaux : néonaticides, matricides et parricides, filicides

7. Psychopathologie des conduites violentes et délinquantes.

8. Les meurtres passionnels : altruisme mélancolique et jalousie paranoïaque

9. Crimes en série, meurtres de masse, actes terroristes, crimes immotivés

10. Expertises, prise en charge en milieu carcéral, psychothérapies

Chaque année une thématique sera approfondie (2017 : Crimes sexuels ; 2018 : Terrorismes et Déradicalisation, 2019 : Criminels de guerre et génocidaires ; 2020 : Perversions et Pathologies familiales ; 2021 : Délinquance et psychopathie)

Evaluation : Première et deuxième session : devoir sur table : 2 heures

Evaluation AJAC : Première et deuxième session : devoir sur table : 2 heures

Bibliographie :

VIAUX J.L. [2003], *Psychologie légale*, Paris, Frison-Roche

RAOULT P.A.[2013], *Le corps du crime*, Grenoble, PUG

RAOULT P.A.[2008], *L'agir adolescent criminel*, Grenoble, PUG

RAOULT P.A. [2016]. *Comprendre et soigner la jalousie*, Paris, Dunod

RAOULT P.A. [Dir, 2017]. *Violence et Malêtre*, Paris, Dunod

CRIMINOLOGIE TD

Patrick-Ange RAOULT - Crédit : 2,5 - Travail personnel de l'étudiant : 20h

Objectifs pédagogiques :

A partir de séances thématiques, cette UE a pour objectif de faire découvrir aux étudiants le champ de la criminologie clinique et les spécificités d'une branche de la psychologie qu'est la psychologie criminelle et la psychocriminologie.

Compétences :

Fondamentale : Maîtriser les concepts fondamentaux en psychopathologie clinique d'orientation analytique

Prendre connaissance des travaux issus de la littérature scientifique

Pré-professionnelle : travailler en équipe

Repérer les souffrances et les psychopathologies

Transférable : être autonome dans le travail

Faire preuve de capacité de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse

Maîtriser l'expression orale et écrite

Moyens pédagogiques :

Apports théoriques, études de cas, analyses psychopathologiques, travail en groupe

Contenu/plan du cours :

Clinique et psychopathologie criminologique : études d'affaires connues selon les années

1. Affaires Vacher, Sergent Bertrand, Papin, Romand, Dahmer, etc.
2. Affaire Peter Kurten, vampire de Düsseldorf
3. Affaire Albert DeSalvo, étrangleur de Boston
4. Affaire Arthur John Shawcross
5. Affaire Jean François Abgrall
6. Affaire Dorthea Puente
7. Affaire Albert Fish, Enriqueta Marti Ripolles
8. Affaire Andrei Chikatiko etc.

Apports théoriques en lien avec les travaux présentés par les étudiants

Evaluation : Première session : Réalisation d'un dossier par groupe de deux étudiants sur une thématique en lien avec la psychologie criminelle et la criminologie clinique

Deuxième session : dossier retravaillé

Evaluation AJAC : Dossier retravaillé. Prendre contact avec l'enseignant

Bibliographie :

VIAUX J.L. [2003], *Psychologie légale*, Paris, Frison-Roche

RAOULT P.A.[2013], *Le corps du crime*, Grenoble, PUG

RAOULT P.A. ; BLANQUET B. [2016], *Rage et violence adolescentes*. Paris, In Press

OPTION PROJET DE RECHERCHE

Cette option ou ce module s'adresse à des étudiants porteurs d'un projet d'étude.

L'étudiant porteur d'un tel projet doit avant la rentrée universitaire (au plus tard le 18 septembre 2020) présenter et soumettre au responsable concerné (Valérie Bertrand : directionpedashs@univ-catholyon.fr) une proposition écrite illustrant les finalités, les objectifs et la méthodologie de son projet (2 pages au minimum à envoyer par mail en document attaché). Seuls les projets cohérents et bien structurés seront retenus dans les limites des places disponibles. En cas de difficulté, les étudiants peuvent contacter par mail V. Bertrand à partir du 1er septembre.

Dans le cas de l'option, il peut s'agir, par exemple, d'une demande d'intégrer des cours d'un autre institut de l'Université Catholique de Lyon, d'un projet de mémoire de recherche ou d'une participation à un projet institutionnel. Dans le cadre du projet de mémoire de recherche, un enseignant tuteur chargé de suivre l'étudiant sera nommé par la direction pédagogique.

Dans le cadre du module : Il s'agit d'un projet de mémoire de recherche ou d'une participation à un projet institutionnel. Un enseignant tuteur chargé de suivre l'étudiant sera nommé par la direction pédagogique.

Dans le cas de l'option : projet de recherche et si la finalité est un mémoire (hors cours pris dans une autre unité) :

L'étudiant s'engage à fournir un mémoire sur sa recherche (il sera suivi par un tuteur)

L'étudiant s'engage à fournir un poster de sa recherche

L'étudiant s'engage à suivre les enseignements de la semaine de la « recherche internationale » (les éventuelles absences dans les TD sont neutralisées)

Dans le cas du module projet de recherche

L'étudiant s'engage à fournir un mémoire sur sa recherche (il sera suivi par un tuteur)

L'étudiant s'engage à fournir un poster de sa recherche

L'étudiant s'engage à suivre les enseignements de la semaine de la « recherche internationale » (les éventuelles absences dans les TD sont neutralisées)

Objectifs pédagogiques/connaissances disciplinaires :

Compétences à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courants théoriques.

Savoir-faire disciplinaire

Savoir faire méthodologique

Initiation à la recherche

Compétences transférables

Être autonome dans le travail

Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse

Maîtriser l'expression écrite

Compétences génériques préprofessionnelles

Construire son projet personnel et professionnel

Etre initié au processus de production, de diffusion et de valorisation des connaissances

Contenu/plan du cours :

Le contenu des projets personnalisés varie d'un étudiant à l'autre, en fonction des projets respectifs. Il doit faire l'objet d'un contrat spécifique dans lequel sont précisés les contenus de l'option.

Contacts :

Etudiant en Licence : V.BERTRAND

directionpedashs@univ-catholyon.fr

OPTION FORMATION HUMAINE

Cette UE est suivie dans le Département de Formation Humaine. Elle ne peut être choisie qu'une seule fois par année universitaire ; un choix en L2 sur le semestre S4 et un choix en L3 sur le semestre S5 ou S6.

Il est demandé à l'étudiant ayant choisi cette option d'être assidu.

Les modules de formation humaine supposent une participation active des étudiants et des échanges avec les intervenants.

Objectifs pédagogiques :

Offrir un espace de réflexion et de dialogue sur les grandes questions que pose la vie et qui traversent notre société.

Apporter une ouverture artistique et culturelle.

Impulser une dynamique transversale d'échange entre les étudiants de différents instituts.

Contenu/plan du cours :

Choisir deux cours dans la liste ci-dessous.

Vous trouverez un descriptif plus complet dans le catalogue papier qui vous a été remis, ou que vous pouvez demander à votre secrétariat. Les syllabi de tous les cours sont disponibles sur <https://www.ucly.fr/formations/formation-humaine/catalogue-cours-formation-humaine/>

Ces modules ont une durée de 20 heures par semestre, dont 2 heures d'examen (10 séances hebdomadaires de 2h).

Pour l'option Formation Humaine de la licence de psychologie, deux modules doivent être suivis dans le même semestre (voir tableaux ci-dessous).

Attention certains modules ont un planning particulier (bien vérifier avant de s'inscrire) !

Certains modules particuliers (modules artistiques, engagement) demandent une certaine durée de pratique. Ils sont proposés sur l'année et peuvent être validés sur un semestre.

Tableau 4. Offre de Formation Humaine Semestre 1.
1^{er} semestre - Début des cours semaine du 14 septembre 2020

Sessions intensives	Improvisation et prise de parole en public 26-27-28 octobre de 9h-17h
	Développer l'esprit d'entreprendre * 26-27-28 octobre de 9h-17h
	Inventer (ré-inventer) la ville d'ici 2100 * 26-27-28 octobre de 9h-17h
	Cultiver son discernement et son esprit critique * 26-27-28 octobre de 9h-17h
	Développer l'intelligence relationnelle 26-27-28 octobre de 9h-17h
Lundi	Initiation à la psychologie 17h30-19h30
	La violence apprivoisée * 17h30-19h30
	Développer l'agilité de pensée * 17h30-19h30
	Relations internationales contemporaines 17h30-19h30
	Les grands débats de l'éthique : l'intelligence artificielle 17h30-19h30
	Cinéma : histoire(s) et langage des images 17h30-19h30
	Penser et vivre l'interculturalité 17h30-19h30
	La culture culinaire française : Un patrimoine à découvrir 17h30-19h30
	Dialogue inter-convictionnel et pluralité religieuse* 17h30-19h30
	Relaxation, concentration et présence 17h30-19h30
	Workshop acting in english <i>cours en anglais</i> 17h30-19h30
	Intelligence émotionnelle et psychologie positive 17h30-19h30

Mardi	Théâtre 17h30-19h30
	Agir face aux précarités de la rue * 17h30-19h30
	Initiation à l'anthropologie des religions 17h30-19h30
	Musique et société 17h30-19h30
	Initiation à la langue des signes (Niveau 1) 17h30-19h30
	Sciences, sociétés et phénomènes dits paranormaux 17h30-19h30
	Connaître le fonctionnement de son cerveau pour mieux apprendre 17h30-19h30
	La Méditerranée : l'Europe ouverte sur l'Afrique et l'Orient 17h30-19h30
	Les grandes œuvres de l'histoire de l'art 17h30-19h30
Jeudi	L'humanitaire – gestion de projets des O.N.G. 13h30-16h30
	L'humanitaire – gestion de projets des O.N.G. 16h30-19h30
	L'Europe : médias et dialogue interculturel [5 séances] 13h30-17h30

* Nouveaux modules

Tableau 5. Offre de Formation Humaine Semestre 2.
2^{ème} semestre - Début des cours semaine du 25 janvier 2021

Session intensive	Improvisation et prise de parole en public 15-16-17 février - 9h-17h
	Apprendre à apprendre avec le Brain Gym * 15-16-17 février - 9h-17h
	Communication non violente 15-16-17 février - 9h-17h

Lundi	Initiation à la psychologie 17h30-19h30
	Booster sa confiance et sa créativité : savoir positiver l'erreur 17h30-19h30
	Réduire son stress avec la sophrologie 17h30-19h30
	Enjeux contemporains au regard de l'histoire * 17h30-19h30
	Introduction à l'anthropologie [unité de l'homme, diversité des cultures] 17h30-19h30
	Grands sujets de l'actualité mondiale 17h30-19h30
	Workshop acting in english <i>cours en anglais</i> 17h30-19h30
Mardi	Découverte de la criminologie clinique 17h30-19h30
	Langue des signes - Niv 2 [prérequis : validation du niveau 1] 17h30-19h30
	Europe and its contemporary geo-political issues <i>cours en anglais</i> 17h30-19h30
	Les ateliers du développement durable : questions et enjeux * 17h30-19h30
	International relations and NGOs * <i>cours en anglais</i> 17h30-19h30
	Au cœur de notre cerveau : comprendre et agir avec les neurosciences 17h30-19h30
	Initiation au media radio avec RCF 17h30-19h30
Jeudi	Initiation à la géopolitique 17h30-19h30
	Penser et vivre l'interculturalité 17h30-19h30
Jeudi	American culture cours en anglais 13h30-15h30
	L'Europe : médias et dialogue interculturel [5 séances] 13h30-17h30
Samedi	Chant choral - Masterclass avec les Chœurs de l'UCLy* 9h30-13h30

Modules annuels**	Chant choral avec les Chœurs de l'UCLy* Lundi 18h45-20h45
	Troupe de théâtre amateur de l'UCLy* Samedi 9h-15h
	MELTIN'Cordes Campus orchestra * A préciser
	Engagement citoyen et solidaire Sur contrat

* Nouveaux modules

** Nécessitant un engagement sur les deux semestres.

Les plannings seront envoyés par mail 10 jours

avant le début des cours et affichés au DFH

Descriptif des cours sur

<http://www.uclly.fr/formation-humaine>

Contact : dfh@univ-catholyon.fr

04 72 32 51 56

Accueil DFH Campus St Paul - Bâtiment C entresol bureau CE30 [sauf mercredi après-midi et vendredi]

Si l'étudiant est ajourné lors de l'examen, la deuxième session lui donnera une seconde chance ; toutefois, cette deuxième session ne pourra en aucun cas servir de première session à une personne qui n'aurait pas suivi le module ou qui ne se serait pas présentée à la première session sans raison valable.

Evaluation de tous les cours de Formation Humaine : suivant le module [cours] choisi.

OPTION INTERCULTURALITÉ

INTERCULTURALITÉ CM

Askar JUMAGELDINOV - Crédit : 2,5 - Travail personnel de l'étudiant : 40h

Objectifs pédagogiques :

Ce cours a un objectif d'exposer les bases des approches théoriques et des études empiriques contemporaines concernant le rapport entre culture et psychologie et d'éclairer des phénomènes survenant lors de l'interaction entre des personnes ou des groupes de cultures différentes. Différentes théories issues de la psychologie sociale, de l'anthropologie culturelle et de la psychologie interculturelle y sont présentées de manière critique et illustrées à l'aide d'exemples et d'études empiriques.

Compétences :

Savoir utiliser les connaissances théoriques sur le terrain dans les domaines de la santé, du social, de l'éducation, de la justice, etc., travaillant auprès des personnes ou des groupes de personnes en pluralité culturelle.

Pré-requis :

CM Psychologie sociale, CM Psychologie clinique

Moyens pédagogiques :

Thématiques générales : Identité et culture, préjugés et stéréotypes, le développement

culturel et l'éducation, la culture et la santé mentale, etc.
Moyens : présentations en PowerPoint, supports en papier, vidéo.

Contenu/plan du cours :

Présentation du cours
Identité et altérité
Communication interculturelle
Typologie des cultures et leurs valeurs
Santé, maladie et culture
Ethnopsychiatrie et la psychiatrie transculturelle
Guérison et pratiques thérapeutiques
Mort, deuil et ses rituels dans les cultures
Estime de soi et souffrances identitaires
Développement et éducation dans les cultures

Evaluation : Session 1 : examen écrit en fin de semestre (2h)

Session 2 : examen écrit (2h)

Evaluation AJAC : Session 1 : examen écrit en fin de semestre (2h)

Session 2 : examen écrit (2h)

Bibliographie :

LICATA, L., HEINE, A., [2012] *Introduction à la psychologie interculturelle*. Bruxelles : De Boeck Université.
PLIVARD, I. [2014] *Psychologie interculturelle*. Bruxelles : De Boeck Université.
GUÉRRAOUI, Z., TROADEC, B. [2000] *Psychologie interculturelle*. Paris : A. Colin
CAMILLERI, C., VINSONNEAU, G. [1996] *Psychologie et culture : concepts et méthodes*. Paris : A. Colin/Masson.

INTERCULTURALITÉ TD

Askar JUMAGELDINOV - Crédit : 2,5 - Travail personnel de l'étudiant : 40h

Objectifs pédagogiques :

Ce cours a un objectif d'exposer la diversité des approches théoriques et méthodologiques du concept d'Interculturalité et d'analyser les expériences professionnelles vécues survenant lors de l'interaction entre des personnes ou des groupes de cultures différentes.

Compétences :

Savoir comment donner du sens à la différence culturelle et comment la gérer dans des situations de relations interculturelles positives (mise en place de fonctionnements innovants) et négatives (conflits). Apprendre la capacité de communiquer avec des personnes d'une autre culture de façon à gagner leur respect et leur confiance.

Pré-requis :

CM Psychologie sociale, CM Psychologie clinique

Moyens pédagogiques :

Thématiques générales : Méthodologie de la recherche interculturelle, l'analyse des cas, différents concepts d'interculturalité, expérience professionnelle vécue, etc.
Moyens : présentations en PowerPoint, analyse des textes, analyse de vidéo, discussions, travail en groupe, intervenants extérieurs.

Contenu/plan de cours :

Actualités et perspectives des recherches interculturelles
Concept d'interculturalité dans différents pays
Ethique scientifique dans l'interculturalité
Expériences professionnelles sur le terrain (intervenants provenant de cultures différentes)

Evaluation : Session 1 : 1 exposé oral avec présentation d'un document écrit pendant le semestre et 1 dossier fait en groupe à rendre à la fin du semestre (premier jour de la date des partiels)

Notation : Exposé (avec document écrit) : coefficient 1 - Dossier : coefficient 2

Session 2 : dossier de 1^{ère} session retravaillé selon les consignes de l'enseignant.

Evaluation AJAC : Session 1 : Dossier de l'année précédente retravaillé selon les consignes de l'enseignant. L'étudiant doit impérativement contacter l'enseignant.

Session 2 : Dossier de 1^{ère} session retravaillé selon les consignes de l'enseignant. L'étudiant doit impérativement contacter l'enseignant.

Bibliographie :

DERIVOIS, D. [2017] *Clinique de la mondialité*. Louvain-la-Neuve : De Boeck.
T. BAUBET, M-R. MORO [2009] *Psychopathologie transculturelle*. Elsevier Masson.
GUERRAOUI, Z., PIRLOT, G. [2011] *Comprendre et traiter les situations interculturelles*. Bruxelles : de Boeck.
CLANET, C. [1990], *L'interculturel : introduction aux approches interculturelles en éducation et en sciences humaines*, Toulouse : Presses Universitaires de Mirail.

OPTION SPORT

Pas de dispense d'assiduité.

Il n'y a pas de deuxième session pour cette UE.

Attention : Il est difficile pour les étudiants préparant un concours social de choisir un sport pratiqué le jeudi après-midi (tutorat).

Bureau des Sports : 10 place des Archives – permanence : tous les jours (sauf le jeudi) entre 12h30 et 13h30 – téléphone : 04 72 32 51 26

Pour valider son inscription, l'étudiant doit obligatoirement s'inscrire au Bureau des Sports, avant fin octobre.

Objectifs pédagogiques :

Développer une pratique régulière et des compétences spécifiques dans des activités physiques et sportives.

Rassembler des étudiants d'origines différentes.

S'ouvrir à la pratique de la compétition sportive.

Activités proposées : abdo fessiers, aikido, badminton, danse, escalade, équitation, judo, karaté, lutte/sambo, musculation, natation, taekwondo, zumba, basket, football, handball, rugby, volley ball.

Organisation :

L'option loisir ou compétition est à choisir au moment de l'inscription. L'UE est organisée sur l'année entière. L'UE se compose pour l'option loisir d'un entraînement hebdomadaire et pour l'option compétition de l'entraînement et de compétitions (le jeudi après-midi) sur l'année.

OPTION GÉRONTOLOGIE

GÉRONTOLOGIE CM

Julie BERNARD - Crédits : 2,5 - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures

Objectifs pédagogiques :

La gérontologie se déploie au sein de notre société. Celle-ci problématise et analyse l'avancée en âge de manière croissante, autant que croît l'espérance de vie moyenne des individus. De la même manière, les pathologies liées au vieillissement telles qu'Alzheimer et les troubles apparentés augmentent.

Ainsi, la place du psychologue apparaît comme nécessaire pour penser et accompagner les individus directement touchés par le phénomène, autant que les institutions. Le psychologue tient une place importante auprès des aidants autant que pour les professionnels du soin.

Une clinique du sujet âgé exige des connaissances théoriques structurantes pour permettre aux étudiants et futurs professionnels d'avoir une pratique clinique éclairée de la gérontologie. L'étude de la gérontologie permettra à l'étudiant d'avoir les outils essentiels à la compréhension de l'avancée en âge et son implication dans les problématiques psychiques, sociales autant que psychopathologiques.

Compétences :

Intérêt pour l'adulte âgé, ses mécanismes psychiques et psychopathologiques.

Compétences transférables :

Etre autonome dans le travail :

S'organiser individuellement, gérer son temps et ses priorités, planifier ; s'auto-évaluer. Maîtriser les méthodologies d'évaluation et ses actions.

Poursuivre par soi-même ses apprentissages ; se préparer à se former tout au long de sa vie.

Faire preuve d'abstraction.

Faire preuve d'initiative.

Moyens pédagogiques :

Projection de diaporama, diffusion d'article mais aussi de livre commenté en cours et diffusion de vidéo.

Contenu/plan du cours :

Partie 1 : Introduction sur les problématiques du vieillissement et l'avancée en âge.

Partie 2 : Vieillesse psychique et réflexion psychodynamique

Partie 3 : Les démences et psychopathologies.

Partie 4 : La notion de crise et implication dans le vieillissement psychique.

...

Evaluation : 1^{ère} session : QCM portant sur le cours magistral et des questions ouvertes portant à la fois sur le cours magistral ainsi que sur des articles commentés en cours [1h30].

2^{ème} session : QCM portant sur le cours magistral et des questions ouvertes portant à la fois sur le cours magistral ainsi que sur des articles commentés en cours [1h30].

Evaluation AJAC : 1^{ère} session : QCM portant sur le cours magistral et des questions ouvertes portant à la fois sur le cours magistral ainsi que sur des articles commentés en cours [1h30].

2^{ème} session : QCM portant sur le cours magistral et des questions ouvertes portant à la fois sur le cours magistral ainsi que sur des articles commentés en cours [1h30].

Bibliographie :

FERREY, G. & LE GOUËS, G. [2008]. *Psychopathologie du sujet âgé*. Paris : Elsevier Masson.

QUINODOZ, D. [2008]. *Vieillir une découverte*. Paris : PUF.

MESSY, J. [2002]. *La personne âgée n'existe pas*. Paris : Payot.

VERDON, B. [2012]. *Clinique et psychopathologie du vieillissement*. Paris : Dunod.

GÉRONTOLOGIE TD

Julie BERNARD - Crédits : 2,5 - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures

Objectifs pédagogiques :

A travers ce TD et avec l'appui du CM, l'étudiant pourra développer sa réflexion clinique au travers d'une rencontre avec un sujet âgé ainsi qu'une analyse thématique de l'entretien.

L'intérêt d'une articulation théorico-pratique permettra aux étudiants de percevoir au travers de cas cliniques et de rencontres avec des sujets âgés, les dynamiques multiples qu'elles soient familiales ou psychiques qui sont en jeu.

Compétences :

Savoir faire disciplinaire

Sensibilisation à la pratique professionnelle

Des compétences de réflexion, d'analyses critiques et synthèses de texte théorique seront demandées dans ce cours.

Compétences transférables

Etre autonome dans le travail :

S'organiser individuellement, gérer son temps et ses priorités, planifier ; s'auto-évaluer.

Maîtriser les méthodologies d'évaluation et ses actions.

Poursuivre par soi-même ses apprentissages ; se préparer à se former tout au long de la vie.

Faire preuve de capacité d'abstraction.

Etre initié à la gestion de projets.

Faire preuve d'initiative

Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse :

Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents (papier et électroniques) en relation avec la formation, les mettre en forme en vue de préparer un document synthétique, les produire et les diffuser sur supports numériques (textes, tableaux, diaporamas, vidéos, bibliographies...)

Réaliser une étude : identifier et poser une problématique dans un contexte prédéfini, construire et développer une argumentation, interpréter les données et les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements.

Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, controverser et ou défendre ses idées.

Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française et ses techniques d'expression :

Respecter la syntaxe et l'orthographe ainsi que les caractéristiques du type d'écrit.

Etre autonome dans l'activité d'écriture et montrer à cette occasion sa capacité à communiquer sa pensée, à raisonner et à organiser ses connaissances.

Construire et illustrer un exposé adapté à l'objet, aux circonstances et au public, prendre la parole en public.

Compétences génériques préprofessionnelles

Travailler en équipe dans différents contextes, y compris avec des personnes issues de disciplines différentes : s'intégrer, se positionner, collaborer, communiquer et rendre compte.

Moyens pédagogiques :

Travail en groupe pour l'élaboration de l'entretien, verbatim, étude de vignette clinique et réflexion sur des thèmes de la gérontologie.
Intérêt d'une rencontre avec un sujet âgé.

Contenu/plan de cours :

Le temps du TD va se découper en différentes parties, en lien direct avec le CM et d'autres autour du dossier à constituer pour le TD.

La première sera celle de la préparation de l'entretien, à la fois sur la constitution du guide d'entretien, des techniques d'entretien mais aussi de la réflexion théorique nécessaire pour aller vers une analyse thématique de celui-ci.

La seconde est en lien direct avec le CM et il sera question de vignette clinique ainsi que de test spécifique au vieillissement.

Evaluation : 1^{ère} session : présentation orale (coef 1) d'un dossier sur le thème de la gérontologie avec rencontre du public concerné et remise du dossier (coef 2) fait en groupe/individuel en version papier, celle-ci remise au secrétariat à la date fixée et une version électronique à remettre sur l'espace Moodle de l'enseignant.

2^{ème} session : dossier (coef 2) de première session retravaillé selon les consignes de l'enseignant, avec une remise du dossier fait en groupe/individuel en version papier, celle-ci remise au secrétariat à la date fixée et une version électronique à remettre sur l'espace Moodle de l'enseignant.

Evaluation AJAC : 1^{ère} session : dossier (coef 2) de première session retravaillé selon les consignes de l'enseignant, avec une remise du dossier fait en groupe/individuel en version papier, celle-ci remise au secrétariat à la date fixée et une version électronique à remettre sur l'espace Moodle de l'enseignant.

Bibliographie :

FERREY, G. & LE GOUËS, G. [2008]. *Psychopathologie du sujet âgé*. Paris : Elsevier Masson.

QUINODOZ, D. [2008]. *Vieillir une découverte*. Paris : PUF.

MESSY, J. [2002]. *La personne âgée n'existe pas*. Paris : Payot.

VERDON, B. [2012]. *Clinique et psychopathologie du vieillissement*. Paris : Dunod.

OPTION PSYCHOLOGIE EN ANGLAIS

GESTION DU STRESS ET AFFIRMATION DE SOI

O.POPESCU - Crédit : 2,5 - Travail personnel de l'étudiant : 30h

Objectifs pédagogiques :

Apporter aux étudiants des outils pour travailler la gestion du stress et l'affirmation de soi, en entretien avec le patient. Expérimenter les outils et participer à des mises en situation.

Mobiliser des connaissances et des compétences (acquises dans ce TD, aussi bien que dans d'autres cours abordant les questions du stress ou de l'affirmation de soi), dans le cadre d'un travail sur des cas cliniques afin de compléter l'apport théorique d'une approche centrée sur la pratique.

Compétences :

Savoir-faire disciplinaire

Savoir-faire méthodologique [initiation] : intégration des méthodes d'observations

expérimentales et cliniques, des méthodologies d'entretiens, d'enquêtes, de questionnaire, d'élaboration d'échelles, initiation à la pratique des tests, méthodologies psychométrique et docimologique, méthodes de dynamique de groupe.

Sensibilisation à la pratique professionnelle

Compétences transférables

Etre autonome dans le travail :

S'organiser individuellement, gérer son temps et ses priorités, planifier ; s'auto-évaluer.

Maîtriser les méthodologies d'évaluation et ses actions.

Poursuivre par soi-même ses apprentissages ; se préparer à se former tout au long de la vie.

Faire preuve de capacité d'abstraction.

Etre initié à la gestion de projets.

Faire preuve d'initiative.

Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse :

Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents (papier et électroniques) en relation avec la formation, les mettre en forme en vue de préparer un document synthétique, les produire et les diffuser sur supports numériques (textes, tableaux, diaporamas, vidéos, bibliographies...)

Réaliser une étude : identifier et poser une problématique dans un contexte prédéfini, construire et développer une argumentation, interpréter les données et les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements.

Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, controvertre et ou défendre ses idées.

Maîtriser une langue étrangère (l'anglais).

Compétences génériques préprofessionnelles

Etre en capacité d'investir ses connaissances et aptitudes dans le cadre d'une mise en situation professionnelle.

Acquérir des connaissances sur la gestion du stress et l'affirmation de soi, ainsi que sur les outils employés pour travailler sur ces deux questions, en entretien.

Développer les compétences nécessaires à la prise en charge psychologique du stress ou des problèmes liés au manque d'affirmation de soi, en participant à des mises en situation et des exercices, aussi bien qu'à des analyses de cas, dans un cadre favorisant les échanges et l'interactivité.

Pré-requis :

Niveau intermédiaire-avancé en anglais

Moyens pédagogiques :

- Cours théorique avec projection de diaporamas

- Étude de cas concret

- Méta-plan

- Jeux de rôles

Contenu/plan de cours :

1. Introduction : gestion du stress et affirmation de soi au service du bien-être du patient.

2. Différents modèles de stress. Causes, variables modératrices et réponses au stress.

3. Stratégies de coping [centrées sur le problème et centrées sur l'émotion, coping adaptatif et mal adaptatif, coping actif et passif].

4. Outils et techniques de gestion du stress agissant sur trois dimensions : émotions, pensées et comportements.

5. Affirmation de soi : les bases.
6. Comportements affirmatifs et non affirmatifs : causes et conséquences
7. L'affirmation de soi comme outil thérapeutique [dans le traitement de l'anxiété, de la dépression, des problématiques liées au manque d'estime et de confiance en soi ou dans l'approche des problèmes relationnels]
8. L'accompagnement du patient dans différentes situations sollicitant sa capacité à s'affirmer [faire ou refuser des demandes, exprimer des sentiments et de l'affection, formuler une critique ou répondre à une critique, etc.].

Evaluation : Session 1 : Dossier écrit sur une thématique en lien avec la gestion du stress et l'affirmation de soi

Session 2 : dossier retravaillé

Evaluation AJAC : Session 1 et 2 : dossier retravaillé

Bibliographie :

ALBERTI, R.E., EMMONS, M.L. [1990]. *A manual for assertiveness trainers*.

San Louis Obispo : Impact

KOTTLER, J.A., Chen, D.D. [2011]. *Stress Management and Prevention : Applications to Daily Life*. New York: Routledge

NEJAD, L., VOLNY, K. [2008]. *Treating stress and anxiety: A practitioner's guide to evidence-based approaches*. Bethel : Crown House Publishing

STRESS MANAGEMENT AND ASSERTIVENESS

O.POPESCU - Crédit : 2,5 - Travail personnel de l'étudiant : 30h

Pedagogical objectives :

Provide students with tools for approaching stress management and assertiveness in a consultation with a patient. Discover these tools and participate in simulations of real-life professional situations [role-play of a patient-psychologist interaction].

Mobilize knowledge and skills [acquired during this course, as well as in other courses approaching the two main issues] as part of a work on case studies, in order to complete the theoretical framework with a practice-centered approach.

Compétencies :

Applied disciplinary knowledge

Methodological know-how [introduction] : integration of experimental and clinical observation methods, of interview methodologies, of survey and questionnaire scale development methodologies, introduction to psychological testing, to psychometric and docimological methodologies and to group dynamics techniques.

Sensitising to different aspects of the professional practice of psychology

Transferable skills

Autonomy in learning

Organise oneself, manage time and priorities, plan ahead, self-evaluate.

Understand assessment approaches and evaluate one's actions.

Increase one's autonomy in the learning process; prepare oneself for lifelong learning.

Demonstrate abstraction ability.

Have an introduction to projet management.

Demonstrate initiative.

Demonstrate information-seeking skills, analytical and synthesis skills

Research, analyze and use information from different sources and media [paper and electronic]

in relation with the current academic training, process the information in order to produce a synthetic document, and disseminate it through digital media [texts, tables, slideshows, videos, bibliographies...].

Carry out a study: identify and develop a research question in a predefined context, build and develop an argument, interpret data and results, write an abstract, suggest areas of further exploration.

Engage in self reflection, display critical thinking, debate, develop a counterargument or defend one's ideas.

Master at least one foreign language (English).

Generic pre-professional skills

Develop one's ability to use knowledge and skills through exercises simulating real-life professional situations.

Acquire knowledge on stress management and assertiveness, as well as on the tools psychologists use in order to approach these issues, in a consultation.

Develop the skills one needs in order to provide counselling on stress related issues or on problems related to non-assertive behaviour, by participating to role play and exercises, as well as case analysis, in a framework which stimulates dialogue and interaction.

Prerequisites :

Intermediary-advanced level in English

Pedagogical tools :

- Powerpoint presentations of theoretical aspects
- In-class exercises
- Case study
- Role play

Course content :

1. Introduction: stress management and assertiveness as ways of improving the patient's well-being.
2. Different stress models. Causes, moderator variables, and stress response.
3. Coping strategies [problem-focused and emotion-focused, adaptive and maladaptive, active and passive coping].
4. Stress management tools and techniques acting on three dimensions: emotions, thoughts, and behaviours.
5. Assertiveness basics.
6. Assertive and non-assertive behaviour: causes and consequences.
7. Assertiveness as a therapeutic tool [in the treatment of anxiety, depression, problems related to lack of self-esteem and self-confidence or for approaching relational problems].
8. Assisting the patient in various situations requiring assertiveness [making or refusing requests, expressing feelings and affection, expressing criticism or formulating assertive responses to criticism, etc.]

Assesment : Session 1: Written work on a subject related to stress management and assertiveness. Session 2: written work

Bibliographie :

ALBERTI, R.E., EMMONS, M.L. [1990]. *A manual for assertiveness trainers*.

San Louis Obispo: Impact

KOTTLER, J.A., CHEN, D.D. [2011]. *Stress Management and Prevention: Applications to Daily Life*. New York: Routledge
NEJAD, L., VOLNY, K. [2008]. *Treating stress and anxiety: A practitioner's guide to evidence-based approaches*. Bethel: Crown House Publishing

LA RELATION PATIENT-PSYCHOTHÉRAPEUTE

Oana POPESCU - Crédit : 2,5 - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures

Objectifs pédagogiques :

Aborder la relation patient-psychothérapeute, au travers des théories et concepts provenant des approches différentes.

Sensibiliser les étudiants au sujet des compétences réflexives et relationnelles du psychothérapeute face à la réalité subjective du patient, ses attentes et son style interpersonnel. Leur proposer d'appliquer les connaissances acquises dans des situations concrètes [jeux de rôle, travail collaboratif à partir de la lecture des extraits d'un récit coécrit par un thérapeute et un patient].

Compétences :

Savoir-faire disciplinaire

Savoir-faire méthodologique [initiation] : intégration des méthodes d'observations expérimentales et cliniques, des méthodologies d'entretiens, d'enquêtes, de questionnaire, d'élaboration d'échelles, initiation à la pratique des tests, méthodologies psychométrique et docimologique, méthodes de dynamique de groupe.

Sensibilisation à la pratique professionnelle

Compétences transférables

Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse :

Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents (papier et électroniques) en relation avec la formation, les mettre en forme de préparer un document synthétique, les produire et les diffuser sur supports numériques (textes, tableaux, diaporamas, vidéos, bibliographies...)

Réaliser une étude : identifier et poser une problématique dans un contexte prédéfini, construire et développer une argumentation, interpréter les données et les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements.

Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, controverser et ou défendre ses idées.

Maîtriser au moins une langue étrangère [l'anglais].

Compétences génériques préprofessionnelles

Connaître les champs professionnels associés à la discipline.

Etre en capacité d'investir ses connaissances et aptitudes dans le cadre d'une mise en situation professionnelle.

Etre initié au processus de production, de diffusion et de valorisation des connaissances.

Acquérir des connaissances sur le cadre en psychothérapie, ainsi que sur la place du patient et du psychothérapeute dans ce cadre.

Savoir décrire la relation patient-psychothérapeute en utilisant des concepts provenant des approches différentes (psychodynamique, humaniste, cognitive-comportementale).

Disposer de connaissances sur l'alliance thérapeutique et comprendre le rôle du thérapeute dans l'établissement de celle-ci.

Se familiariser avec les résultats de la recherche sur l'alliance thérapeutique ou sur les facteurs caractérisant les psychothérapeutes efficaces.

Connaître les principes de base de la métacommunication en psychothérapie et les identifier dans un contexte donné (illustration clinique).

Traiter des questions liées aux limites dans la relation patient-psychothérapeute dans un contexte donné.

Pré-requis :

Niveau intermédiaire-avancé en anglais

Moyens pédagogiques :

-Cours théorique avec projection de diaporamas

-Lecture d'ouvrage-extraits

-Mise en situation

-Utilisation d'enregistrements des séances de psychothérapie (extraits) disponibles en ligne

Contenu/plan du cours :

1. Une rencontre entre deux altérités dans un cadre bien défini : patient, psychothérapeute, cadre psychothérapeutique.
2. Relation patient-psychothérapeute dans plusieurs approches : psychodynamique, humaniste, cognitive-comportementale.
- Concepts-clé provenant de plusieurs approches pour aborder la relation :
 - transfert/contre-transfert [approche psychodynamique],
 - considération positive inconditionnelle, congruence, empathie [humaniste],
 - attentes du patient-Wright et Davis, 1994 [cognitive-comportementale].
3. L'alliance thérapeutique comme clé d'une psychothérapie réussie. Les trois dimensions de l'alliance thérapeutique [Bordin, 1979] : le lien de confiance, l'entente sur les buts de la psychothérapie et l'entente sur les moyens.
4. Facteurs caractérisant les psychothérapeutes efficaces.
5. Métacommunication en psychothérapie.
6. Limites dans la relation patient-psychothérapeute.

Evaluation : Session 1 : - Participation en cours : coef 1, - Dossier écrit : coef 2

Evaluation AJAC : Session 1 et 2 : dossier retravaillé

Bibliographie :

NORCROSS, J.C., WAMPOLD, B.E. [2011]. Evidence-based therapy relationships : Research conclusions and clinical practices. *Psychotherapy*, 48(1), 98-102

SOMMERS-FLANAGAN, J., SOMMERS-FLANAGAN, R. [2004]. *Counseling and psychotherapy theories in context and practice*. New Jersey : John Wiley and Sons

YALOM, I.D., ELKIN, G. [1974]. *Every day gets a little closer : a twice-told therapy*. New York : Basic Books

THE PATIENT-PSYCHOTHERAPIST RELATIONSHIP

Oana POPESCU - Crédit : 2,5 - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures

Pedagogical objectives :

Approach the patient-psychotherapist relationship, through theories and concepts belonging to different psychotherapy orientations.

Sensitise students to the reflective and relational skills of the psychotherapist, faced with the subjective reality of the patient, his expectations and his interpersonal style.

Invite students to apply the knowledge they have acquired in practical situations [role play, in-class exercise based on an account of psychotherapy sessions co-written by the therapist and the patient].

Competencies :

Applied disciplinary knowledge

Methodological know-how (introduction) : integration of experimental and clinical observation methods, of interview methodologies, of survey and questionnaire scale development methodologies, introduction to psychological testing, to psychometric and docimological methodologies and to group dynamics techniques.

Sensitising to different aspects of the professional practice of psychology

Transferable skills

Demonstrate information-seeking skills, analytical and synthesis skills

Research, analyze and use information from different sources and media [paper and electronic] in relation with the current academic training, process the information in order to produce a synthetic document, and disseminate it through digital media [texts, tables, slideshows, videos, bibliographies...].

Carry out a study: identify and develop a research question in a predefined context, build and develop an argument, interpret data and results, write an abstract, suggest areas of further exploration.

Engage in self reflection, display critical thinking, debate, develop a counterargument or defend one's ideas.

Master at least one foreign language (English).

Generic pre-professional skills

Acquire knowledge on the career paths associated with the academic discipline.

Develop one's ability to use knowledge and skills through exercises simulating real-life professional situations.

Participate in the process of knowledge creation, dissemination and promotion.

Acquire knowledge about the frame in psychotherapy, as well as on the place of the patient and that of the therapist inside this frame.

Know how to describe the patient-psychotherapist relationship, using concepts belonging to different approaches [psychodynamic, humanistic, cognitive-behavioural].

Have an essential knowledge about the therapeutic alliance and understand the role of the psychotherapist in its establishment.

Become familiar with research findings on the topic of the therapeutic alliance or on the qualities of efficient psychotherapists.

Describe the basic principles of metacommunication in psychotherapy and identify them in a given context [clinical illustration]

Approach aspects of the limits for the patient-psychotherapist relationship [in a given context].

Prerequisites :

Intermediary-advanced level in English

Pedagogical tools :

- Powerpoint presentations of theoretical aspects

- Recommended reading-excerpts [Yalom, I.D., Elkin, G., 1974]

- Role play

- Excerpts of video-taped psychotherapy sessions

Course content :

1. A meeting between two «otherness» in a well-defined setting : patient, therapist,

psychotherapeutic frame.

2. Patient-psychotherapist relationship in different approaches : psychodynamic, humanistic, cognitive-behavioural.

-Key-concepts belonging to these approaches : • transference/countertransference [psychodynamic], • unconditional positive regard, congruence, empathy [humanistic], • 3. Therapeutic alliance and its key-role in a successful psychotherapy. The three dimensions of the therapeutic alliance [Bordin, 1979] : bond, goals and tasks.

4. Qualities of efficient psychotherapists.

5. Metacommunication in psychotherapy.

6. Limits for the patient-psychotherapist relationship.

Evaluation : Session 1 : - Class participation : coef 1, - Written work : coef 2

Session 2: written work

Evaluation AJAC : Session 1 and 2 : written work

Bibliography :

NORCROSS, J.C., WAMPOLD, B.E. [2011]. Evidence-based therapy relationships : Research conclusions and clinical practices. *Psychotherapy*, 48(1), 98-102

SOMMERS-FLANAGAN, J., SOMMERS-FLANAGAN, R. [2004]. *Counseling and psychotherapy theories in context and practice*. New Jersey : John Wiley and Sons

YALOM, I.D., ELKIN, G. [1974]. *Every day gets a little closer : a twice-told therapy*. New York : Basic Books

OPTION APPROCHE SYSTÉMIQUE DES RELATIONS HUMAINES

APPROCHE SYSTÉMIQUE DES RELATIONS FAMILIALES (PRAGMATIQUE DE LA COMMUNICATION ET INTERVENTION SYSTÉMIQUE AUX PROBLÉMATIQUES FAMILIALES) CM

Margherita MERUCCI - Crédits : 2,5 - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures

Objectifs pédagogiques :

Sensibiliser les étudiants/es à l'approche de l'école de Palo Alto et aux théories systémiques

Sensibiliser les étudiants/es aux pratiques professionnelles liées à l'approche et à la clinique familiale systémique

Compétences :

Sensibiliser les étudiants au travail avec les familles

Construire des clés de lecture des dynamiques interactionnelles familiales

Moyens pédagogiques :

Cours Magistral hebdomadaire, travail en groupe sur textes, lectures commentées, vidéo, jeux de rôles etc.

Contenu/plan du cours :

A. Pragmatique de la communication : comment intervenir pratiquement dans les différentes situations [familiales et institutionnelles] selon les apports de l'approche de l'Ecole de Palo Alto et des théories systémiques

B. L'école de Palo Alto : les hommes et les concepts

C. Approche systémique de la famille :

- rôles familiaux ; systèmes et sous-systèmes ; cycle vital de la famille ;

- la construction des liens ;
- le lien de couple (construction et évolution) ;
- la parentalité ;
- le lien fraternel ;
- la transmission intergénérationnelle au niveau familial : émotions et sentiments, la circulation des affects

D. Crises ; stress ; traumatismes (deuils, séparations, secrets)

E. Conflits familiaux : résolution ou rupture ?

F. Accompagnement des familles : la fonction du symptôme, le changement, une pratique d'intervention dans les problématiques familiales

Evaluation : 1^{ère} et 2^{ème} session : Examen sur table à partir des notes de cours et de la bibliographie donnée. L'étude de la bibliographie est obligatoire pour la validation du cours. Tous les articles et les ouvrages déposés sur Moodle et les documents travaillés pendant le semestre peuvent faire objet de questions d'examen. Durée 2 heures

Evaluation AJAC : Examen sur table à partir des notes de cours et de la bibliographie donnée. L'étude de la bibliographie est obligatoire pour la validation du cours. Tous les articles et les ouvrages travaillés pendant le semestre peuvent faire objet de questions d'examen. Durée 2 heures
Les étudiants doivent prendre contact avec l'enseignant pour connaître les éventuelles modifications du programme (par rapport au cours qu'ils ont suivi l'année précédente)

Bibliographie :

Une bibliographie détaillée sera proposée en début du cours. Tous les articles et les ouvrages travaillés pendant le semestre peuvent faire objet de questions d'examen

Bibliographie conseillée

1. ELKAÏM, M. [1995]. *Panorama des thérapies familiales. Editions du Seuil [chapitres les débuts de la thérapie familiale : thèmes et personnes p 17-56 section IV les approches systémiques, structurales et stratégiques en thérapie familiale p 171-330]*
2. MINUCHIN, S. [1974-2003]. *Familles en thérapie*. Ramonville-Saint-Agne : ERES.
3. ROUGEUL, F. [2012]. *Familles en crise. Approche systémique des relations humaines*. Chêne-Bourg/Genève : Georg. Editions

APPROCHE SYSTÉMIQUE DES RELATIONS FAMILIALES TD

Margherita MERUCCI - Crédits : 2,5 - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures

Objectifs pédagogiques :

Ce TD, en lien avec le CM, vise à confronter les étudiants aux pratiques liées à la clinique de la famille à partir des théories de la communication humaine selon l'approche de l'école de Palo Alto et des théories systémiques. En particulier l'étudiant sera formé à l'analyse concrète des situations individuelles, familiales et de couple, ainsi qu'institutionnelles selon les différentes approches systémiques. (fonction du symptôme, transmission transgénérationnelle etc.)
L'étudiant sera appelé à mettre en pratique et à s'expérimenter dans la conduite d'entretien dans les jeux de rôles

Compétences :

Sensibiliser les étudiants au travail avec les familles

Construire des clés de lecture des dynamiques interactionnelles familiales

Pré-requis :

En complément du cours magistral.

Moyens pédagogiques :

Travaux de groupe sur la base de recherche, analyses de films et de documents, analyse de situations, étude de cas, jeux de rôles, support vidéo, mise en situation...

Contenu/plan du cours :

Découverte de l'entretien clinique avec les familles avec mises en situations.

Analyse du fonctionnement et du dysfonctionnement des systèmes : l'individu, le couple, la famille, le travail de transmission transgénérationnelle,

Le travail avec les institutions: compréhension des dynamiques institutionnelles

Approche systémique et accompagnement des familles : une pratique d'intervention dans les problématiques familiales. Comment recueillir les informations sur les relations familiales ?

Comment favoriser le changement ?

Le cadre et les démarches d'intervention : la thérapie familiale selon les différentes approches systémiques, l'intervention en institution

Les techniques d'intervention : le questionnement circulaire, la reformulation, le recadrage,...

Evaluation : 1^{ère} session : Exposé oral en groupe pendant le semestre (note collective) à partir de documents validés par l'enseignant. Et un contrôle continu (durée 1h) à partir des documents donnés et/ou des notes de cours (note individuelle).

2^{ème} session : examen sur table à partir de l'ensemble des exposés présentés à l'oral et des documents donnés pendant le semestre. Durée : 2h

Evaluation AJAC : Examen sur table 2h

Bibliographie :

Une bibliographie sera donnée aux étudiants selon les problématiques à travailler.

OPTION ETHOLOGIE

ETHOLOGIE CM

Clovis LEVREZ - Crédits : 2,5 - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures

Objectifs pédagogiques :

Ce cours magistral permettra d'apporter aux étudiants des bases éthologiques en l'accompagnant vers une meilleure compréhension des relations entre l'individu et son milieu

Compétences :

Acquérir des connaissances sur les caractéristiques, les déterminismes et les grandes fonctions de l'étude du comportement [rythmes biologiques, orientation spatiale, mécanismes de choix du partenaire, comportements alimentaires...]

Pré-requis :

Chapitre Introduction à l'éthologie en psychologie sociale L2-S3, lectures scientifiques, connaissances basiques sur les grandes fonctions de la biologie, connaissance de la méthode scientifique, curiosité et ouverture d'esprit.

Moyens pédagogiques :

Cours magistral, Vidéo, PowerPoint

Liens avec les contenus de TD

Contenu/plan du cours :

Le cours s'articulera autour de la présentation et la définition des grandes approches éthologiques qui seront autant d'occasions d'aborder les recherches fondamentales et actuelles en science du comportement :

- L'éthologie sociale
- L'éthologie cognitive
- La neuro-éthologie
- La chrono-éthologie
- L'écologie comportementale...

Il s'organisera autour d'un fil conducteur qui visera à expliquer les processus d'observation et d'explication des comportements en s'attachant à faire le lien entre :

- L'éthologie animale
- L'éthologie humaine

Médiation animale / méthodologie de l'observation des comportements

Evaluation : 1^{ère} et 2^{ème} session : Examen fin de semestre 1h30

Evaluation AJAC : 1^{ère} et 2^{ème} session : Examen fin de semestre 1h30

Bibliographie :

CAMPAN, R., & F. SCAPINI, F. [2002]. *Ethologie, approche systémique du comportement*, De Boeck Université.

COSNIER, J. [1977]. *Spécificité de l'attitude éthologique dans l'étude du comportement humain. Psychologie Médicale*, 9, 11, 2025-2029.

Mc FARLAND, D. [1990]. *Dictionnaire du comportement animal*, Robert Laffont.

Mc FARLAND, D. [2001]. *Le comportement animal – psychobiologie, éthologie, et évolution*, De Boeck université.

LESTEL, D. [2001]. *Les origines animales de la culture*. Paris, Flammarion.

LORENZ, K. [1984]. *Les fondements de l'éthologie*, Paris, Flammarion.

RENCK, J. L., & SERVAIS, V. [2002]. *L'éthologie, histoire naturelle du comportement*. Coll. Point Sciences, Seuil.

TINBERGEN, N. [1968]. *Le comportement animal*, trad., Time-Life, coll. "Jeunesse".

ETHOLOGIE TD

Clovis LEVREZ - Crédits : 2,5 - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures

Objectifs pédagogiques :

Donner aux étudiants la possibilité d'appliquer les contenus théoriques abordés en CM d'éthologie dans le cadre d'un travail de groupe visant à construire une étude de la relation entre l'animal [y compris l'homme] et son milieu.

Pré-requis :

CM Ethologie

Moyens pédagogiques :

Apports théoriques, études de cas, travail en groupe, observations comportementales, sorties terrain

Contenu/plan du cours :

Méthodologie de la recherche en éthologie

L'observation libre

L'observation en laboratoire

Les différents outils de l'observation

Création d'un répertoire comportemental

Réalisation du dossier en groupe

Evaluation : Première session : Réalisation d'un dossier par groupe de deux étudiants sur une thématique en lien avec l'éthologie et l'observation du comportement animal

Deuxième session : dossier retravaillé

Evaluation AJAC : Dossier retravaillé, prendre contact avec l'enseignant

Bibliographie :

CAMPAN, R., & F. SCAPINI, F. [2002]. *Ethologie, approche systémique du comportement*, De Boeck Université.

DARMAILLACQ, A.-S., LÉVY, F. [2015]. *Ethologie animale : Une approche biologique du comportement*. De Boeck Supérieur, 250 p. Ouvertures psychologiques.

TINBERGEN, N. [1968]. *Le comportement animal*, trad., Time-Life, coll. "Jeunesse".

OPTION DROIT DE LA FAMILLE

LES COUPLE(S) D'HIER ET D'AUJOURD'HUI – CM

Wilhelmina KÖNIG-SCAPPATICCI - Crédit : 2,5 - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures

Objectifs pédagogiques :

Acquérir un support théorique dans la compréhension et l'analyse de :

- la relation du Couple d'hier et d'aujourd'hui
- des diverses formes de liens amoureux
- la notion de stabilité dans le temps et l'espace du couple amoureux
- des notions de Métapsychologie nécessaires au décodage du lien entre le Sujet et l'Autre en tant que couple amoureux
- lecture et analyse de l'impact des modèles transgénérationnels : des loyautés, de répétitions, de réparations dans divers domaines [du choix du partenaire, du lien à l'Autre, de la gestion des conflits et leurs dépassements]
- Perspectives de l'avenir du couple dans la société actuelle du point de vue :
 - o du lien amoureux [réel ou/et virtuel], de la fidélité,
 - o de la réalité socio-économique,
 - o de l'apparition de la crise sanitaire du Coronavirus-19 qui semble colorer d'une manière inédite les liens du couple [confinement], qui change les perspectives d'évolution dans le couple dans le temps et dans l'espace

Compétences :

- Acquisition des connaissances sur la compréhension des relations au sein d'un couple à l'aide des processus psychiques et de leurs parcours de vie
- Observations des symptômes des dé-liaisons
- Gestion des conflits au sein d'un couple
- Nouvelles compétences dues à la crise sanitaire

Pré-requis :

Repérer et comprendre les processus psychiques inconscients d'un Sujet

Moyens pédagogiques :

Descriptifs, supports vidéos, analyses de cas cliniques... et recherches : ouvrages, articles scientifiques, films, documentaires... échanges dans le cours

Contenu/plan du cours :

- La rencontre avec l'Autre
- Etapes de la construction d'un couple conjugal
- Les coulisses de l'inconscient dans le lien du couple : du point de vue Transgénérationnel
- Les fissures d'une liaison de couple : la question de l'infidélité, de la séparation dans le temps et l'espace, de la liaison amoureuse à distance...
- Notions de la thérapie brève du couple
- Perspectives du couple actuel et celui après la crise sanitaire ;
- Visionnage d'un film

Evaluation : 1^{ère} session : Devoir sur table de 2h

2^{ème} session : Devoir sur table de 2h

Evaluation AJAC : 1^{ère} session : Les étudiants AJAC doivent contacter l'enseignant pour l'élaboration d'un dossier.

2^{ème} session : Retravailler le dossier

Bibliographie :

ALBERONI, F., [1993], *Le choc amoureux*, Paris, Pocket

NEUBURGER R., [2004], *Nouveaux couples*, Paris, Odile Jacob, poches

PASANI W., [1996], *A quoi sert le couple ?* 1^{ère} partie : Comprendre le couple, Paris, Odile Jacob, poche

DROIT DE LA FAMILLE ET COUPLE

STESSY TETARD - Crédit : 2,5 - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures

Objectifs pédagogiques :

Le sens du mot « famille » est juridiquement complexe à appréhender en raison de son caractère polysémique et évolutif. La famille d'aujourd'hui n'est pas celle d'hier et est sans doute bien différente de celle de demain. Cette impermanence de la famille a été formidablement bien résumée par Jean Carbonnier dès 1995 lorsqu'il écrivait « A chacun sa famille, à chacun son droit ». En effet et en réalité, le droit ne régit pas la famille, mais les rapports interindividuels entre ses différents membres, autrement dit le lien familial. Celui-ci est soit horizontal (le couple) ; soit vertical (la filiation). S'agissant du couple, il a longtemps existé une hégémonie matrimoniale. Le mariage étant le seul mode de conjugalité régit par le droit. Or, aujourd'hui, le mariage est concurrencé par d'autres modes de conjugalité que sont le pacte civil de solidarité et le concubinage. Si certains rapprochements peuvent exister entre les modes de conjugalité, chacun présente également des règles bien particulières. Leur étude permettra de mieux comprendre la façon dont le droit appréhende la vie en couple et plus généralement de mieux comprendre quel est le visage actuel du droit de la famille français. A partir d'une base théorique, l'objectif de ce cours est de discuter autour de la conjugalité et d'échanger sur les différentes règles juridiques.

Compétences :

Connaissances des bases juridiques permettant de comprendre les différents modes de conjugalités à travers leurs ressemblances, leurs dissemblances tout en réfléchissant aux

évolutions possibles.

Moyens pédagogiques :

Eléments juridiques apportés et analysés ensemble et apprentissage du raisonnement juridique appliqué à des situations concrètes.

Contenu/plan du cours :

Introduction à l'étude de la famille et du couple

I. La formation du couple

A. Le mariage

B. Les autres modes de conjugalités

II. Les effets des modes de conjugalité

A. Le mariage

B. Les autres modes de conjugalité

III. La dissolution du couple

A. Le divorce

B. La rupture des unions hors mariage

Evaluation : Session 1 : 1 examen de fin de semestre de 1h30

Session 2 : examen écrit de 1h30

Evaluation AJAC : Session 1 : 1 examen de fin de semestre de 1h30

Session 2 : examen écrit de 1h30

Bibliographie :

EGEA V., *Droit de la famille*, LexisNexis, coll. Manuels, 3^e éd., 2020.

BATTEUR A., *Droit des personnes, des familles et des majeurs protégés*, LGDJ, 10^e éd., 2019.

MALAUZIE P. et FULCHIRON H., *Droit de la famille*, LGDJ, 6^e éd., 2018.

SEMESTRE 5

OPTION INTERVENTIONS ET PRATIQUES DU PSYCHOLOGUE

INTERVENTIONS ET PRATIQUES DU PSYCHOLOGUE CM

Margherita MERUCCI - Crédits : 2,5 - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures

Objectifs pédagogiques :

1. Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.
2. Compétences à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courant théoriques.

Sensibiliser les étudiants aux différentes approches de la souffrance humaine. Différents modèles théoriques relevant des approches humaniste, cognitiviste, systémique et autre sont présentés par des spécialistes du secteur qui en illustreront les implications psychothérapeutiques. Sensibiliser les étudiants/es aux différentes pratiques professionnelles dans le champ de la clinique

Compétences :

Savoir-faire disciplinaire

Sensibilisation à la pratique professionnelle

Compétences transférables

Connaître les champs professionnels associés à la discipline.

Moyens pédagogiques :

Cours magistral hebdomadaire, travail sur textes, vidéo

Contenu/plan du cours :

Parmi les approches présentées [des modifications dans les interventions peuvent être effectuées au cours du semestre]
La thérapie centrée sur la personne [Carl Rogers] et le focusing
L'approche systémique
La fonction du symptôme sexuel dans l'accompagnement du couple
Les rémediations cognitives L'EMDR
L'accompagnement des troubles du spectre autistique
La construction des groupes de parole

Evaluation : 1^{ère} et 2^{ème} session : Examen sur table [QCM]. Durée : 45 minutes

Evaluation AJAC : Les étudiants doivent prendre contact avec l'enseignant coordinateur pour connaître les éventuelles modifications du programme validation du cours

Bibliographie :

Bibliographie conseillée :

DENEUX, A., & POUDAT, F.X., & SERVILLAT, T., & VÉNISSE, J.L. [2009]. *Les psychothérapies: approche plurielle*. Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson.

ANGEL, S., et ANGEL, P. [2010]. *Bien choisir sa psychothérapie*. Paris : Larousse

PAROT, F., & FOURÉ, L., & DEMAZEUX, S. [2011]. *Les psychothérapies, fondements et pratiques*. Paris : Editions Belin

INTERVENTIONS ET PRATIQUES DU PSYCHOLOGUE TD

Margherita MERUCCI - Crédits : 2,5 - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures

Objectifs pédagogiques :

1. Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.
2. Compétences à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courant théoriques.

Ce TD est en complément du CM « Interventions et pratiques du psychologue » et il a pour but d'introduire les étudiants aux différentes modalités de travail du psychologue selon les différents modèles théoriques relevant des approches humaniste, cognitiviste, systémique et autre, qui ont été présentés par des spécialistes du secteur lors du CM et selon les différents contextes d'intervention.

Compétences :

Savoir-faire disciplinaire

Sensibilisation à la pratique professionnelle

Compétences transférables

Connaître les champs professionnels associés à la discipline.

Moyens pédagogiques :

Jeu de rôle, travail sur textes, vidéo...

Contenu/plan du cours :

Parmi les approches présentées [des modifications dans les interventions peuvent être effectuées au cours du semestre]
La thérapie centrée sur la personne [Carl Rogers] et le focusing
L'approche systémique
La fonction du symptôme sexuel dans l'accompagnement du couple
Les rémediations cognitives L'EMDR
L'accompagnement des troubles du spectre autistique
La construction des groupes de parole

Evaluation : 1^{ère} et 2^{ème} session : 1 - Fiche de lecture approfondie [5/8 pages] à rendre lors de la dernière séance [reliée et dactylographiée]. Le titre de l'ouvrage est donné en début du cours
2 - Examen sur table à partir de la lecture d'un ouvrage et/ou des articles dont les titres sont donnés en début de cours. Durée : 2h

Evaluation AJAC : 1^{ère} et 2^{ème} session : Fiche de lecture à rendre lors de la dernière séance [reliée et dactylographiée] et examen sur table à partir de la lecture d'un ouvrage et/ou des articles dont les titres sont donnés en début de cours. Durée 2h

Les étudiants doivent prendre contact avec l'enseignant pour connaître les éventuelles modifications du programme

Bibliographie :

DENEUX, A., & POUDAT, F.X., & SERVILLAT, T., & VÉNISSE, J.L. [2009]. *Les psychothérapies: approche plurielle*. Issy-les-Moulineaux, Elsevier Masson.

ANGEL, S., et ANGEL, P. [2010]. *Bien choisir sa psychothérapie*. Paris, Larousse

PAROT, F., & FOURÉ, L., & DEMAZEUX, S. [2011]. *Les psychothérapies, fondements et pratiques*. Paris, Editions Belin

OPTION PROJET DE RECHERCHE

Voir page 202

OPTION FORMATION HUMAINE

Voir page 203

OPTOIN PSYCHOSOMATIQUE

PSYCHOSOMATIQUE OU LE SUJET DANS SON UNITE CM

Wilhelmina KÖNIG-SCAPPATICCI - Crédits : 2,5 - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir un support théorique en psychosomatique et des notions de psychopathologie nécessaires à la compréhension du Sujet dans sa globalité physique et psychique : dans ses interactions physiques, psychiques, sociales et culturelles
- Acquérir des modèles théoriques pour la clinique de l'accompagnement du patient souffrant d'une maladie somatique ou /et psychique et des soignants dans une situations de crise sanitaire [Covid-19] [hypnose conversationnelle clinique Ericksonienne]

Compétences :

- Ce CM permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances sur la relation et le travail clinique avec le patient dit psychosomatique, avec une méthodologie clinique unitaire
- Cette méthode sera élaborée à partir des modèles de fonctionnement psychique des patients, dans le but de dépasser le conflit et l'impasse relationnelle et ainsi faire le lien avec la pathologie des patients.

Pré-requis :

Repérer et comprendre les processus psychiques inconscients ainsi que la psychopathologie clinique d'un Sujet

Moyens pédagogiques :

CM : Combinaison de diverses méthodes : lectures commentées par l'enseignante, lectures individuelles d'articles et de livres, études de cas cliniques, supports vidéos...

Contenu/plan du cours :

- Bref historique du concept de la dualité Soma-Psyché
- Bases théorico-cliniques de divers courants théoriques
- Troubles psychosomatiques (y compris Covid-19)/ pathologies psychosomatiques
- Repères pratiques de la souffrance psychosomatique d'un patient dans le cadre d'une psychothérapie
- Troubles psychosomatiques du soignant dans son environnement professionnel

Evaluation : 1^{ère} et 2^{ème} session : Devoir sur table de 2h

Evaluation AJAC : Les étudiants AJAC doivent contacter l'enseignant pour l'élaboration d'un dossier.

Bibliographie :

ANZIEU D., [1974], *Le Moi-peau*, Paris, Dunod

DOLTO F., [1994], *Tout est langage*, Paris, Gallimard

MCDUGALL J., [1989], *Théâtres du corps*, Paris, Gallimard

PSYCHOSOMATIQUE TD

Wilhelmina KÖNIG-SCAPPATICCI - Crédits : 2,5 - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures

Objectifs pédagogiques :

- Application des théories psychosomatiques acquises dans le CM et des notions de la psychopathologie nécessaire à la compréhension du Sujet dans sa globalité : dans ses interactions physiques, psychiques, sociales et culturelles
- Application clinique de l'accompagnement du patient souffrant d'une maladie somatique ou /et psychique

Compétences :

Ce TD permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances

- sur la relation et le travail avec le patient dit psychosomatique, avec une méthodologie clinique unitaire
- et d'élaborer à partir des modèles de fonctionnement psychique de patients, une prise en charge dans le but de dépasser le conflit et l'impasse relationnelle et ainsi faire le lien avec la pathologie du patient.

Pré-requis :

- Repérer et comprendre les processus psychiques inconscients d'un Sujet.
- Compréhension des notions théorico-cliniques du CM.

Moyens pédagogiques :

Descriptifs, supports vidéos, analyses de cas cliniques ... et des connaissances recherchées par les étudiants dans les travaux de groupe : ouvrages, articles scientifiques, films, documentaires...

Contenu/plan du cours :

- Application des bases théorico-cliniques du CM à travers les dossiers reliant aux différents thèmes des dossiers que les groupes d'étudiants choisirons.
- Initiation théorique à travers des cas cliniques à la méthodologie d'accompagnement clinique auprès des patients « psychosomatiques » ainsi qu'auprès de soignants dans de situations de crises sanitaires
- Approche de l'utilisation du psychogénogramme ; de techniques de gestion de stress : la visualisation, l'hypnose clinique Ericksonienne

Evaluation : 1^{ère} session : Exposé en groupe, dossier écrit après avoir été retravaillé.

2^{ème} session : Retravailler le dossier

Evaluation AJAC : 1^{ère} session : Les étudiants AJAC doivent contacter l'enseignant pour l'élaboration d'un dossier.

2^{ème} session : Retravailler le dossier

Bibliographie :

BURLLOUX G., [2004], *Le corps et sa douleur*, Paris, Dunod

DEVROEDE G., [2003], *Ce que les maux de ventre disent de notre passé*, Paris, PBP

Et de la lecture personnelle selon les différents thèmes de chaque groupe d'étudiants

OPTION LES DEMANDES ?

SUJETS NON DEMANDEURS DE SOINS, DE PRISE EN CHARGE CM

Anne-Claire DOBRZYNSKI - Crédits : 2,5 - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures

Objectifs pédagogiques / Connaissances disciplinaires :

Connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline et de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques

Identifier les enjeux psychiques qui président à la non demande

Acquérir des notions fondamentales pour penser les logiques du désespoir, les problématiques de survie.

Travailler en deçà de la demande

Penser les conditions d'accès au soin pour ces sujets non demandeurs

Travailler différents modèles de soins institutionnels à partir du champ social

Questionner les pratiques en AEMO; en CHR; in vivo; en SAMPF, en service de maternité...

Interroger le travail du lien [social], du portage relationnel à plusieurs, des prises en charges pluri-focales.

Contenu/plan du cours :

Une problématique en trois D : Désespoir-Découragement-Déni.

Approche freudienne, Winnicottienne de la temporalité.

Les vécus d'agonie primitive.

L'absence d'adresse et la logique du retrait.

Notion d'Absence-d'attente-de rage autodestructrice.

Effacement de soi, effacement de l'autre.

Le travail du négatif.

Traumatismes en creux et dimension contre transférentielle [analyse des vécus d'impuissance, du poids de l'attente, du découragement...].

Enjeux de la construction du lien [rythmicité, constance et anticipation].

Notion d'appareil psychique de suppléance.

Le transfert périphérique, le dépôt et la diffraction.

Le travail du lien, un outil transformationnel.

Environnement social et le modèle du réseau.

Notion de soin sur mesure, à la mesure des difficultés des sujets.

Expériences cliniques de soins ajustés.

Evaluation : Session 1 et 2 : dissertation à partir d'une question autour de la problématique étudiée en cours (1h00).

Evaluation AJAC : Session 1 et 2 : dissertation à partir d'une question autour de la problématique étudiée en cours (1h00).

Bibliographie :

BLANQUET, B. ; BENOIT, S. [2015], « *Le dispositif de soin psychique à domicile, Une mise en travail du figé* », Cliniques méditerranéennes.

BLANQUET, B. ; MENUT, X. [2012], « *Le socius : un espace de figuration et de reprise psychique* », Dialogue 1/2012 [n° 195].

ROUSSILLON, R. [2012], *Manuel de pratique clinique*, Paris. ELSEVIER MASSON.

SUJETS NON DEMANDEURS DE SOINS, DE PRISE EN CHARGE TD

Damien ANDRÉ - Crédits : 2,5 - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures

Objectifs pédagogiques :

Connaissance de l'éthique de la recherche, de la déontologie professionnelle des psychologues, de la législation concernant spécifiquement les psychologues Il s'agira dans ce TD d'approfondir les contenus développés dans le CM en adoptant un point de vue différent à partir de la rencontre avec des professionnels. L'enseignement magistral présente la dynamique psychique des sujets. Dans ce TD, nous explorerons la question des dispositifs dans lesquels ils peuvent être accueillis, ce qui est accueilli, et les effets que cette « matière psychique » a sur les cliniciens. - Penser les conditions d'accès au soin pour des sujets qui ne sont pas en capacité apparente de formuler une demande. - Travailler différents modèles de soins institutionnels et de modes d'intervention des psychologues dans des contextes « hors bureau », mettant en question la question du cadre, du dispositif, du cadre interne, de l'engagement de soi, de la disponibilité psychique et des limites. - Mettre en travail les situations cliniques situées « aux limites du supportable » et la manière dont le psychologue peut accueillir et transformer sans les rejeter ces éprouvés « bruts ». - Mettre en réflexion les notions de non demande, d'attente, d'absence, de violence dans l'imposition du cadre.

Compétences :

Savoir-faire disciplinaire

Sensibilisation à la pratique professionnelle

Compétences génériques professionnelles

1. Situer une entreprise, une organisation ou une institution dans son contexte. Identifier les personnes ressources, les différentes fonctions et rôles.
2. Connaître les champs professionnels associés à la discipline.

Compétences transférables

Etre autonome dans le travail :

S'organiser individuellement, gérer son temps et ses priorités, planifier ; s'auto-évaluer. Maîtriser les méthodologies d'évaluation et ses actions. Poursuivre par soi-même ses apprentissages ; se préparer à se former tout au long de la vie. Faire preuve de capacité d'abstraction. Etre initié à la gestion de projets. Faire preuve d'initiative. Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse : Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents (papier et électroniques) en relation avec la formation, les mettre en forme en vue de préparer un document synthétique, les produire et les diffuser sur supports numériques (textes, tableaux, diaporamas, vidéos, bibliographies...) Réaliser une étude : identifier et poser une problématique dans un contexte prédéfini, construire et développer une argumentation, interpréter les données et les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements. Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, controvertre et ou défendre ses idées.

Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française et ses techniques d'expression :

Respecter la syntaxe et l'orthographe ainsi que les caractéristiques du type d'écrit. Etre autonome dans l'activité d'écriture et montrer à cette occasion sa capacité à communiquer sa pensée, à raisonner et à organiser ses connaissances. Construire et illustrer un exposé adapté à l'objet, aux circonstances et au public, prendre la parole en public.

Compétences génériques préprofessionnelles

Travailler en équipe dans différents contextes, y compris avec des personnes issues de disciplines différentes : s'intégrer, se positionner, collaborer, communiquer et rendre compte.

Pré-requis :

Présence

Moyen pédagogique :

Analyse des exposés faits par des professionnels concernant leur pratique.

Contenu/plan du cours :

Le TD prendra la forme d'un travail groupal durant lequel les étudiants seront amenés à rencontrer, écouter et échanger avec un ou plusieurs intervenants. Le travail commun sera articulé autour d'un dispositif particulier et/ou de la rencontre avec un ou plusieurs patients. La participation à ce TD implique donc une disposition d'esprit adéquate : respect des intervenants et de la parole de l'autre, intérêt pour la clinique, participation active, etc. Clinique du handicap profond, des violences sexuelles, de la périnatalité, de la désocialisation, de la fin de vie, du domicile, constituent autant de champs possibles où le psychologue – et autres cliniciens – fait l'expérience conjointe d'enjeux psychiques débordants et de cadres nécessairement souples et en adaptation constante. A partir de ce qui est dit, mais aussi de ce que le récit donne à ressentir et imaginer, nous avancerons ensemble dans une meilleure compréhension des enjeux. Compréhension, dont une lecture de l'étymologie va dans le sens de « prendre à l'intérieur de soi ». Les thèmes varieront en fonction des intervenants et des apports des étudiants, avec par exemple : Les modes d'expressions de sujets qui ne sont pas situés dans le langage verbal articulé. Humain et non humain La question de l'intime, du domicile, du corps. Formes de transferts et de contre-transfert archaïques et enjeux de la construction du lien (rythmicité, constance et anticipation) La « capacité négative » du psychologue Désir de (sa) voir, fascination et dégoût dans la pratique : cliniques de l'obscène Notion de demande et de non demande

Evaluation : Session 1 et 2 : dossier écrit

Evaluation AJAC : Session 1 et 2 : dossier écrit

Bibliographie :

ROUSSILLON, R. [2012], *Manuel de pratique clinique*, Paris. ELSEVIER MASSON.

SCELLES, R [2003] « *Introduction. Transformer et créer...* », Dialogue 4/2003 [no 162], p. 3-8

WINNICOTT, D.W. [1947] *La haine dans le contre-transfert*. in: De la pédiatrie à la psychanalyse. Paris, Payot, pp.48 à 58.

OPTION FAMILLES ET RELATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES

FAMILLES ET RELATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES (HÉRITAGE FAMILIAL ET TRANSMISSION PSYCHIQUE TRANSGÉNÉRATIONNELLE CLINIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIE)

Wilhelmina KÖNIG-SCAPPATICCI - Crédits : 2,5 - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures

Objectifs pédagogiques :

- Aborder les modèles théoriques du concept d'Héritage Psychique Familial inter- et transgénérationnel partant de l'hypothèse de S. Freud que tout individu est divisé entre deux nécessités : être à soi-même sa propre fin et être le maillon d'une chaîne à laquelle il est assujéti sans la participation de sa volonté, en étudiant les différents auteurs qui ont enrichi la compréhension des processus psychiques à l'œuvre :
 - Les psychothérapeutes américains M.Bowen et I. Boszormenyi-Nagy qui ont posé

les bases des patterns multigénérationnels en travaillant avec des familles

- Les psychanalystes N. Abraham, M. Török et R. Kaës, qui ont mis en évidence la problématique du traumatisme psychique, du Négatif dans la transmission psychique familiale
- S. Tisseron, qui a développé le concept des effets néfastes d'un Secret de famille
- A. Ancelin-Schutzenberger, qui a enrichi la compréhension des liens inconscients familiaux dans le travail thérapeutique avec l'utilisation du Psychosociogénogramme

Compétences :

Repérer et comprendre les processus inconscients d'un Sujet, en tant que son existence est divisée entre deux nécessités : être à lui-même sa propre fin et être le maillon d'une chaîne à laquelle il est assujéti sans la participation de sa volonté.

Pré-requis :

Connaissance des concepts et des processus inconscients d'un sujet (la métapsychologie etc.)

Moyens pédagogiques :

Combinaison de diverses méthodes : lectures commentées par l'enseignante, lectures individuelles d'articles et de livres, études de cas cliniques, supports vidéo...

Contenu/plan du cours :

- Concept d'héritage psychique chez S. Freud
- Liens du couple, liens de famille ; changements dus à la crise sanitaire du Covid-19
- Transmission psychique inter- et transgénérationnelle, R. Kaës
- Les Patterns multigénérationnels : M. Bowen et I. Boszormenyi-Nagy
- La problématique du négatif dans la transmission psychique familiale : S. Ferenczi, N. Abraham et M. Török
- Le concept de Secret de famille et ses effets : S. Tisseron
- Le psychogénosociogramme : outil de médiation clinique (A. Ancelin-Schützenberger) dans la psychothérapie brève

Evaluation : 1^{ère} et 2^{ème} sessions. Devoirs sur table de 2 h

Evaluation AJAC : 1^{ère} session : Les étudiants AJAC doivent contacter l'enseignant pour l'élaboration d'un dossier.

2^{ème} sessions : Retravailler le dossier

Bibliographie :

ABRAHAM N. et TOROK M., [1978], *L'Ecorce et le noyau*, Paris, Aubier-Flammarion

ANCELIN –SCHÜTZENBERGER A., [1993], *Aïe, mes Aïeux*, Paris, la méridienne

TISSERON S., [1996]. *Nos Secrets de famille : histoires et mode d'emploi*, Paris, Ramsay

LIENS DE FILIATION CM

Stessy TETARD- Crédits : 2,5 - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures

Objectifs pédagogiques :

Le sens du mot « famille » est juridiquement complexe à appréhender en raison de son caractère polysémique et évolutif. La famille d'aujourd'hui n'est pas celle d'hier et est sans doute bien différente de celle de demain. Cette impermanence de la famille a été formidablement bien résumée par Jean Carbonnier dès 1995 lorsqu'il écrivait « A chacun sa famille, à chacun son droit ». En effet et en réalité, le droit ne régit pas la famille, mais les rapports interindividuels entre

ses différents membres, autrement dit le lien familial. Celui-ci est soit horizontal (le couple) ; soit vertical (la filiation). Lorsque l'on parle de filiation, on envisage le lien qui rattache un enfant à son père et à sa mère, voire à l'un des deux seulement. Ce lien produit des effets juridiques et inscrit l'enfant dans un lien de parenté. Ainsi, le lien de filiation est une construction intellectuelle fondée sur le constat d'une réalité biologique : l'homme et la femme conçoivent un enfant, le droit les désigne comme le père et la mère de cet enfant et leur confie les droits et les devoirs nécessaires à sa protection et à son éducation. Cependant, comme il s'agit d'une conception juridique, il est possible de la déconnecter du modèle de l'engendrement biologique et ainsi établir la filiation de l'enfant à l'égard de personnes avec lesquelles il ne partage pas de lien biologique, c'est le cas de l'adoption, de la procréation médicalement assistée lorsqu'elle fait appel à un tiers donneur ou encore de la gestation pour autrui. Le droit de la filiation est actuellement en plein bouleversement comme en témoigne le projet de loi sur la procréation médicalement assistée pour toutes, les questions sur la levée de l'anonymat du tiers donneur ou encore la reconnaissance par les juridictions françaises des effets juridiques des gestations pour autrui pratiquées à l'étranger. C'est autour de ces questions et de ces réflexions que sera construit ce cours. L'idée est celui d'un échange mêlant le droit et la psychologie qui joue un rôle particulier dans ce domaine notamment s'agissant de la construction de l'enfant.

Compétences :

Connaissances des éléments juridiques permettant d'inscrire l'enfant dans un lien généalogique juridiquement reconnu.

Compétences à réfléchir et discuter autour de questions théoriques et pratiques actuelles.

Compétences à intégrer et utiliser des connaissances d'autres champs disciplinaires relevant des sciences humaines et des sciences de la vie.

Moyens pédagogiques :

Éléments juridiques apportés et analysés ensemble et apprentissage du raisonnement juridique appliqué à des situations concrètes.

Contenu/plan du cours :

Introduction au droit de la filiation

Principes généraux du droit de la filiation

I. Établissement lien de filiation

- A. L'établissement non contentieux du lien de filiation
- B. L'établissement contentieux du lien de filiation
- C. Les conséquences de la procréation assistée sur le lien de filiation
- D. Le secret de l'accouchement et du don et le lien de filiation

II. Effets du lien de filiation

- A. Le principe de l'autorité parentale
- B. L'exception du recours à un tiers
- C. Les droits fondamentaux de l'enfant

Evaluation : Session 1 : 1 examen de fin de semestre de 1h30

Session 2 : examen écrit de 1h30

Evaluation AJAC : Session 1 : 1 examen de fin de semestre de 1h30

Session 2 : examen écrit de 1h30

Bibliographie :

EGEA V., *Droit de la famille*, LexisNexis, coll. Manuels, 3e éd., 2020.

BATTEUR A., *Droit des personnes, des familles et des majeurs protégés*, LGDJ, 10e éd., 2019.

MALAURIE P. et FULCHIRON H., *Droit de la famille*, LGDJ, 6e éd., 2018.

SEMESTRE 6

OPTION PSYCHOLOGIE CLINIQUE APPROFONDIE

PSYCHOLOGIE CLINIQUE CM

Patrick-Ange RAOULT - Crédits : 2,5

Objectifs pédagogiques :

Construire des repères à propos des fonctionnements et dynamiques institutionnelles. S'approprier des modèles théoriques de compréhension. Aborder les problèmes relatifs à l'identité professionnelle, à la posture professionnelle et aux positions subjectives engagées dans les liens professionnels.

Compétences :

Fondamental : Maîtriser les concepts fondamentaux de la psychologie et pathologie des institutions

Pré-Professionnelles : Pouvoir se positionner au sein d'une institution située dans son contexte
Mise au travail d'un positionnement professionnel

Capacité de se situer dans un temps de réunion institutionnelle

Sensibiliser et initier la réflexion clinique institutionnelle

Transférable : Se situer dans un environnement hiérarchique et professionnel

Moyens pédagogiques :

Cours magistral. Powerpoint. Exemples cliniques. Lectures individuelles et analyses de documents

Contenu/plan du cours :

L'axe se recentrera sur les fonctions du psychologue

1. Configuration institutionnelle, Groupalité psychique et Collectif
2. Pactes, alliances et collusions. Les liens institutionnels
3. Théories de la mésinscription et des corridors du quotidien
4. Modèles de l'emboîtement des cadres et des homologues fonctionnelles
5. Phénomènes transférentiels en institution : assignation organisationnelle, dépôts identitaires et diffraction des affects
6. Agirs, violences et harcèlement en milieu institutionnel
7. Psychopathologie du pouvoir : perversions et souffrances institutionnelles
8. Fonctions thérapeutiques de l'institution
9. Types de processus institutionnels
10. Les régulations institutionnelles : réunions, synthèses, dispositifs, supervisions, etc.

Evaluation : 1^{ère} et 2^{ème} session : Ecrit 1h30

Evaluation AJAC : 1^{ère} et 2^{ème} session : Ecrit

Bibliographie :

KAES R., *L'institution et les institutions*, Paris, Dunod

DRIEU D, PINEL J.P. *Violence et institutions*, Paris, Dunod, 2016

RADU C., *Le travail institutionnel en psychiatrie et en milieu éducatif*, Paris L'Harmattan 2015

PSYCHOLOGIE CLINIQUE APPROFONDIE : CLINIQUE DES ÉQUIPES, DES ORGANISATIONS, DES INSTITUTIONS, DES RÉSEAUX, DES POLITIQUES TD

Damien ANDRÉ - Crédits : 2,5 - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures

Objectifs pédagogiques :

Ce TD vise à approfondir à partir d'exemples concrets les notions développées dans le cadre du CM. Intervenant extérieurs, études de textes et réflexion à partir des stages seront les trois maillons de la réflexion.

Un axe central sera de considérer les invariances de l'institution ainsi que les ruptures produites par le contexte contemporain.

L'idée est de créer une synergie avec le CM mais aussi l'expérience du stage, tout en évitant la redondance.

Compétences :

Capacité à travailler en groupe

Autonomie

Intérêt pour l'institution

Moyens pédagogiques :

Interventions d'acteurs de l'institutions

Groupe de lecture de textes

Contenu/plan du cours :

- 1) Travail de définition des notions de groupe, d'équipes, d'organisation, de réseau, de politique publique à partir des recherches des étudiants et de leurs expériences.
- 2) Percevoir, accueillir et penser le fait institutionnel à travers les discours, scènes, mythes, contradictions, répétitions.
- 3) Etude et Analyse de quelques faits institutionnels.
- 4) Ecrire sur l'institution

Evaluation : Session 1 : Dossier + participation aux travaux du groupe

Session 2 : Dossier retravaillé

Bibliographie :

AMADO, G. & FUSTIER, P. [2019]. *Faire équipe*. Toulouse, France : ERES

VIDAL, J. [2014]. « Garder les yeux ouverts ! » Point de vue heuristique concernant ce qui se donne à voir ou demande à être regardé. *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 62(1), 127-143.

ENRIQUEZ, E. [1999]. *Le groupe : lieu de l'oscillation entre repli identitaire et travail de l'interrogation*. *Revue française de psychanalyse*, no 63(4), 801-814.

OPTION PSYCHOPÉDAGOGIE

Voir page 198

OPTION GÉRONTOLOGIE

Voir Page 210

OPTION INTERCULTURALITÉ

Voir page 207

OPTION GROUPES ET MÉDIATIONS

GROUPES ET MÉDIATIONS CM

Claudine JUPTNER - Crédits : 2,5 - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures

Objectifs pédagogiques :

Ce cours introduit à la psychologie des groupes. Une partie sera centrée sur les différentes théorisations ainsi que leur évolution et une deuxième partie traite plus concrètement les spécificités techniques de la psychothérapie de groupe. Il s'agira aussi de mieux comprendre la place de la théorie des groupes dans le corpus général de la psychologie clinique à l'aide de certains concepts de la métapsychologie.

Compétences :

Connaître quelques concepts de base, comme l'inconscient, transfert ; les deux topiques

Moyens pédagogiques :

Enseignement de type CM enrichi de citations de texte de référence

Contenu/plan du cours :

Eléments historiques

- Bases freudiennes : utilité des références aux travaux de Freud
- Bases historiques et définitions
 - > Théorisations du groupe : W.Bion, Foulkes,
 - > Les différences culturelles

Le psychodrame

- 1 cours dispensé D.Aupetit

Techniques :

- Cadre et dispositifs :

L'école française et l'originalité de la pensée, les concepts : D.Anzieu, R.Kaës

- > différences de techniques / enfants, adultes

- Processus et dynamiques en psychothérapie de groupe

La pensée groupale au service de la métapsychologie

Evaluation : devoir sur table [1h30] session 1 et session 2

Evaluation AJAC : devoir sur table [1h30] session 1 et session 2, prendre contact avec l'enseignant en début d'année

Bibliographie :

ANZIEU, D., *Le groupe et l'inconscient*, Paris, Dunod, 1984.

CHAPÉLIER, J.-B., *Les Psychothérapies de groupe*, Paris, Dunod, 2000.

FREUD, S. [1921], *Psychologie des foules et analyse du moi in Essais de psychanalyse*,

KAES, R., *Les théories psychanalytiques du groupe*, Paris, PUF, 2005.

GROUPE ET MÉDIATIONS TD

Damien AUPETIT - Crédits : 2,5 - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures

Attention : ce TD est limité à 20 personnes maximum

Objectifs pédagogiques :

L'objectif de cet enseignement est de sensibiliser les étudiants à l'approche groupale en psychologie, notamment dans le champ de la psychologie clinique. Pour cela, il sera proposé aux étudiants de découvrir et d'expérimenter plusieurs dispositifs de groupe dans le cadre du soin. Par ailleurs, différents courants de pensée groupale seront abordés, à partir d'exercices pratiques, de supports vidéos et d'études de textes.

Moyens pédagogiques :

Le TD, en lien avec le CM, reprendra un certain nombre de questions, de manière plus clinique et concrète. Au fil des séances, il sera présenté et expérimenté différentes médiations et dispositifs de groupe. Un travail d'observation et d'analyse pourra être effectué à partir d'un film. Des réflexions seront menées en groupe, à partir d'une clinique groupale.

Contenu/plan du cours :

Découverte et expérimentation du Psychodrame analytique de groupe en co-animation avec Claudine JUPTNER

Découverte et expérimentation du groupe de parole, du Photolangage© et de travail familial .
Découverte et expérimentation éventuelle d'autres dispositifs de soin en groupe :

- Le groupe conte
- Les groupes à médiations : collage, pâte à modeler...

Travail possible d'observation et d'analyse autour du film « 12 hommes en colère » ou « Sa majesté des mouches ».

Réflexion à partir d'une clinique groupale. Possibilité d'articulation avec les stages.

Evaluation : Exposé groupal sur une situation de groupe

Evaluation 2^{ème} session & AJAC : Dossier individuel sur une situation groupale

Bibliographie :

BRUN A., CHOUVIER B. & ROUSSILLON R. [2013]. *Manuel des médiations thérapeutiques*, Paris : Dunod.

CHAPELIER, J-B. [2000], *Les Psychothérapies de groupe*. Paris : Dunod.

Revue de Psychothérapie psychanalytique de groupe. Toulouse : Erès.

GROUPE ET MÉDIATIONS TD - (ATELIER DE PSYCHODRAME)

Pierre BOURDARIAT - Crédits : 2,5 - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures

Attention : ce TD est limité à 20 personnes maximum

Objectifs pédagogiques : sensibiliser l'étudiant au ressort du psychodrame. 'Qu'est-ce qui fait psychodrame ?':

Le psychodrame est une pratique de psychothérapie dont la médiation n'est pas seulement la parole, comme dans toutes les thérapies verbales, mais le jeu dramatique. Soit : la représentation théâtralisée de situations, conflits, expériences douloureuses, que les patients abordent habituellement avec leur thérapeute par la parole seulement, - (sans oublier, que les expériences de plaisir et de satisfaction pourront aussi être abordées comme problématiques possibles, - nous savons que la rencontre du bonheur, la rencontre du nouveau, peut nous

poser problème).

Scènes jouées, théâtralisées donc, selon cet aphorisme que nous connaissons tous : « Un petit dessin vaut mieux qu'un grand discours. » En psychodrame, la règle fondamentale ce n'est pas 'l'association libre' mais, de 'jouer', en étant le plus spontané possible, - autant qu'il l'est demandé au patient sur le divan de l'être, en parlant. La proposition est d'être acteur, acteur de soi-même, dans le sens de mettre en jeu, par un jeu 'dramatique', des situations qui ont été les nôtres, hier ou il y a tant d'années, et qui reviennent à l'esprit éclairant le présent. Là nous parlons de « l'expression dramatique », de jeu théâtralisé. Mais l'on pourrait dire, pour faire image : « C'est bien, c'est fort, ce que vous me racontez, plein d'interrogations, ces démêlés dans lesquels vous êtes, mais...et si vous essayiez de (me) les danser, d'en danser quelque chose? Exactement comme on propose à un enfant en psychothérapie, de dessiner, faire quelque chose en pâte à modeler.

Jacob-Lévy Moreno est 'l'inventeur' du psychodrame : laissons le théâtre traditionnel, arrêtons de jouer ou d'être spectateurs de pièces écrites par d'autres : que le public monte sur scène, que le spectateur/le participant se mette à jouer, représenter, des situations qui sont les siennes.

Pré-requis :

Venir avec ce que l'on est, ses pensées et questions en tout genre.

J'aime bien la dernière pub de MacDo (que je ne fréquente pas !), son invitation : 'Venez comme vous êtes'. Certes, c'est pour le commerce, mais la formule est plutôt sympathique je trouve.

Moyens pédagogiques :

Mise en situation, proposition de passer par l'expérience du psychodrame. Ce seront des séances, des temps 'expérientiels'. Et non pas des temps de psychothérapie par le psychodrame. Les participants parleront pourtant bien d'eux-mêmes, mais en gardant au maximum 'par de vers eux' ce qui touche à leur vie personnelle proprement dite. Leur subjectivité et engagement d'existence se diront, se travailleront, à travers l'évocation de ce qui concernera leur vie d'étudiant, à l'université, dans des stages, et tout autant leur vie de loisirs et relations sociales et amicales en général. Mais forcément avec une 'retenue', - qui est personnelle à chacun. Chacun de nous savons, sentons, en effet, dans une situation donnée, ce qu'il est opportun de garder pour soi plutôt que de le partager avec les autres. Ici de plus, borné par le fait que nous sommes dans un espace universitaire, et que le groupe rassemble des personnes qui se connaissent, ou ont affaire les unes avec les autres dans leur vie étudiante.

Evaluation : Session 1 : Dossier (10 pages maximum). Il s'agit d'expérimenter' pour soi comme participant, le psychodrame.

Session 2 : dossier retravaillé

Evaluation 2^{ème} session & AJAC : Dossier retravaillé

Bibliographie :

J.-L. MORENO : - *Psychothérapie de groupe et psychodrame*, Éd. PUF. 1965.

- *Le Théâtre de la spontanéité*, Éd°. de L'Épi, 1972.

[1924 en Allemand, 1947 en anglais].

GENNIE et LEMOINE P.: *Le psychodrame*, Éditions Universitaires, 1987.

ROBINSON B. : *Psychodrame et psychanalyse jeux et théâtre de l'âme*.
Éd. De Boeck, Bruxelles, 1998.

GAUDÉ S. : *De la représentation. L'exemple du psychodrame*. Éd. Érès, 1998.

OPTION PROJET DE RECHERCHE

Voir page 202

OPTION FORMATION HUMAINE

Voir page 203

OPTION CRIMINOLOGIE

Voir page 200

OPTION ENJEUX PSYCHIQUES DU TRAVAIL

ENJEUX PSYCHIQUES DU TRAVAIL CM

Angélique HENAUT - Crédits : 2,5

Objectifs pédagogiques :

Poursuivre et approfondir les thèmes abordés dans le cours de psychologie du travail de S4. CM et TD se font échos pour apporter un regard complémentaires sur les sujets au travail entre normalité et pathologie.

Compétences :

A l'issue de ce TD, l'étudiant(e) sera capable de/d' :

- Situer la psychologie du travail dans ses contours avec les disciplines connexes [sociologie, psychologie clinique, psychologie sociale, ergonomie, management]
- Saisir des concepts propres à cette discipline
- Mieux appréhender l'impact du travail sur le psychisme de l'individu,
- Aborder les relations au travail en système entre ces dimensions individuelles, collectives, organisationnelle

Pré-requis :

Avoir suivi en amont le CM et le TD de Psychologie du travail et des organisations.

Moyens pédagogiques :

Contenus de cours

Contenu/plan du cours :

Le CM fonctionne par grands thèmes qui se déclinent au cours du semestre :

- La clinique du travail : clinique du travail et psychodynamique
- Les enjeux psychiques du travail
- Le travail, entre souffrance et plaisir,
- Travail bien fait ou empêché
- Les stratégies individuelles et collectives de défense
- Les nouveaux taylorismes et leurs conséquences psychiques
- Les métiers du care
- Les collectifs de travail féminins
- L'orientation professionnelle et ses enjeux pour le développement de parcours

Evaluation : Examen sur table individuel [2h00] : questions de cours et/ou de réflexion
Modalités identiques première et seconde session.

Evaluation AJAC : Examen sur table individuel [2h00] : questions de cours

Bibliographie :

CLOT, Y. [1999]. *La fonction psychologique du travail*. Paris : PUF.

CLOT, Y. et LHUILIER, D. [2014]. *Travail et santé*. Paris : érès

DEJOURS, C. [1998]. *Souffrance en France : la banalisation de l'injustice sociale*. Paris : Seuil.

MOLINIER, P. [2006]. *L'énigme de la femme active*. Paris : Payot.

BOBILLIER-CHAUMON, M et SARNIN, P [2012]. *Manuel de psychologie du travail et des organisations*. De boeck

L'ensemble des auteurs suivants : Clot, Dejours, Molinier, Lhuillier, De Gaujelac, Meda, Molinier, Davezies, etc...

Une bibliographie complémentaire sera remise en début de cours

ENJEUX PSYCHIQUES DU TRAVAIL TD

Angélique HENAUT - Crédits : 2,5 - Travail personnel de l'étudiant : 20 heures

Objectifs pédagogiques :

Poursuivre et approfondir dans une continuité pédagogique [pédagogie active] le cours de psychologie du travail de S4. CM et TD se font échos pour apporter un regard complémentaires sur les sujets au travail entre normalité et pathologie.

Compétences :

A l'issue de ce TD, l'étudiant(e) sera capable de/d' :

- Mieux appréhender l'impact du travail sur le psychisme de l'individu,
- Aborder les relations au travail en système entre ces dimensions individuelles, collectives, organisationnelle

Pré-requis :

Avoir suivi en amont le CM et le TD de Psychologie du travail et des organisations.

Moyens pédagogiques :

Participation active des étudiants attendue.

Des supports différents seront proposés en fonction des thèmes pour étudier les contenus abordés en CM. Une place à la vie de groupe [échange, mise en débat, travail en sous-groupe] sera accordée pour permettre une appropriation vivante des concepts.

Contenu/plan du cours :

Le CM fonctionne par grands thèmes qui se déclinent au cours du semestre :

- La clinique du travail : clinique du travail et psychodynamique
- Les enjeux psychiques du travail
- Le travail, entre souffrance et plaisir,
- Travail bien fait ou empêché
- Les stratégies individuelles et collectives de défense
- Les nouveaux taylorismes et leurs conséquences psychiques
- Les métiers du care
- Les collectifs de travail féminins
- L'orientation professionnelle et ses enjeux pour le développement de parcours

Evaluation : Thème à dégager à partir d'un film de fiction remis à la première séance et à présenter pour l'oral et pour le dossier
Interactivité attendue pour la présentation orale : La forme pédagogique choisie par le groupe doit impliquer la classe. La forme est évaluée au même titre que le contenu
Evaluation AJAC : Dossier retravaillé en rencontrant au préalable l'enseignant afin de redéfinir une problématique

Bibliographie :

CLOT, Y. [1999]. *La fonction psychologique du travail*. Paris : PUF.
CLOT, Y. et LHUILLIER, D. [2014]. *Travail et santé*. Paris : érès
DEJOURS, C. [1998]. *Souffrance en France : la banalisation de l'injustice sociale*. Paris : Seuil.
MOLINIER, P. [2006]. *L'énigme de la femme active*. Paris : Payot.
BOBILLIER-CHAUMON, M. et SARNIN, P. [2012]. *Manuel de psychologie du travail et des organisations*. De boeck
L'ensemble des auteurs suivants : Clot, Dejours, Molinier, Lhuillier, De Gaujelac , Meda, Molinier, Davezies, etc...
Une bibliographie complémentaire sera remise en début de cours

OPTION APPROCHE SYSTÉMIQUE DES RELATIONS HUMAINES

Voir page 219

OPTION LE CORPS PARLANT

AU-DELA DES MOTS OU LE CORPS PARLANT CM

Wilhelmina KÖNIG-SCAPPATICCI - Crédits : 2,5

Objectifs pédagogiques :

Acquérir un support théorique en :

- Communication Non-verbale : le langage corporel dans divers contextes de la vie, et dans le cadre de la psychothérapie avec le patient
 - I. les mouvements du corps : kinésiques – gestuelles, mimiques, posturales, d'attitudes
 - II. les aspects proxémiques
 - III. les aspects haptiques
 - IV. les aspects olfactifs
 - V. les aspects de parure
 - VI. le monde des émotions : dans le ressenti et dans leurs expressions
- Communication Verbale (impacts et conséquences des mots dans le soin sur le soma, la psyché, le comportement du patient, selon E. Lang)
- Thérapie Brève Stratégique Orientée vers une Solution pour le patient dans sa souffrance, dans son contexte psycho-socio-culturel
- Changements dus à la crise sanitaire du covid-19 dans la communication non-verbale

Compétences :

Ce CM permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances sur la relation et le travail de soin avec un patient dans le cadre de la Thérapie Brève Stratégique Orientée vers une Solution dans sa globalité.
L'étudiant intégrera des connaissances de Communication

- du langage non-verbal, corporel du Sujet et de ses propres réactions
- du langage verbal

- et des processus qui ont lieu dans l'interaction de soin lui permettant une prise en charge spécifique dans le but que le patient dépasse son conflit, son problème ou son impasse et de faire émerger ses ressources nécessaires pour qu'il dépasse sa souffrance qui permettront une meilleure appréhension de la prise en charge psychothérapeutique du patient

Pré-requis :

Repérer et comprendre les processus psychiques inconscients d'un Sujet

Moyens pédagogiques :

Combinaison de diverses méthodes : lectures commentées par l'enseignante, lectures individuelles d'articles et de livres, études de cas cliniques, supports vidéos...

Contenu/plan du cours :

Bases théorico-cliniques et analyses :

- Des théories de la communication
- De la communication verbale, versant de l'impact des mots sur le corps et la psyché du Sujet
- De la communication non-verbale dans de différents contextes de la vie : du langage du corps en souffrance dans le cadre de la Thérapie Brève Stratégique Orientée vers une Solution
- De la communication non-verbale dans le contexte de relation soignant-soigné

Evaluation : 1^{ère} session : Devoir sur table de 2h

2^{ème} session : Devoir sur table de 2h

Evaluation AJAC : 1^{ère} session : les étudiants AJAC doivent contacter l'enseignant pour l'élaboration d'un dossier.

2^{ème} session : Devoir sur table de 2h

Bibliographie :

BATESON G., BIRDWHISTELL R., GOFFMAN E., et al., [2014], *La nouvelle communication*, Paris Ed. Seuil.
EKMAN P., [2003] *Emotions revealed*, Times Books.
LANG E., *Can words hurt? Patient-provider interactions during invasive procedures*, in: Pain, [2005], n°114, pages 303-309.

AU-DELA DES MOTS OU LE CORPS PARLANT TD

Wilhelmina KÖNIG-SCAPPATICCI - Crédits : 2,5

Objectifs pédagogiques :

Décodage, analyse des théories

- en Communication Non-verbale : gestuelle, posturale, émotionnelle ...
- en Communication verbale : l'impact somatique et psychique des mots sur le patient
- en Thérapie Brève Stratégique Orientée vers une Solution acquise dans le CM et l'utilisation des notions de la psychopathologie nécessaires à la compréhension du patient dans sa globalité dans ses interactions corporelles, psychiques, sociales et culturelles lui permettant de dépasser sa souffrance

Compétences :

Ce TD permettra aux étudiants

- d'appliquer des connaissances sur la relation et le travail avec un patient dans le cadre d'une Thérapie Brève Stratégique Orientée vers une Solution
- d'utiliser des méthodologies cliniques unitaires apprises lors du CM.

- d'employer des stratégies dans le but de guider et de soutenir le patient dans l'utilisation de ses ressources personnelles en vue du dépassement de son conflit et de sa souffrance

Pré-requis :

- Repérer et comprendre les processus psychiques inconscients d'un Sujet
- Compréhension des notions théorico-cliniques du CM

Moyens pédagogiques :

Descriptifs, supports vidéo, analyses de cas cliniques ... et des connaissances recherchées par les étudiants dans les travaux de groupe : ouvrages, articles scientifiques, films, documentaires...

Contenu/plan du cours :

- Application des bases théorico-cliniques du CM à travers les dossiers reliant aux différents thèmes des dossiers que les groupes d'étudiants choisiront
- Initiation théorique à travers des cas cliniques à la méthodologie de la Thérapie Brève Stratégique Orientée vers une Solution auprès des patients en utilisant des techniques de gestion de stress : la visualisation, l'hypnose clinique Ericksonienne]

Evaluation : 1^{ère} session : Exposé en groupe, dossier écrit après avoir été retravaillé.

2^{ème} session : Retravailler le dossier

Evaluation AJAC : 1^{ère} session : Les étudiants AJAC doivent contacter l'enseignant pour l'élaboration d'un dossier.

2^{ème} session : Retravailler le dossier

Bibliographie :

BATESON G., BIRDWHISTELL R., GOFFMAN E., et al., [2014], *La nouvelle communication*, Paris Ed. Seuil.

EKMAN P., [2003] *Emotions revealed*, Times Books.

Et la lecture personnelle selon les différents thèmes de chaque groupe d'étudiants

Récapitulatif des options

	2 ^{ème} année de licence	3 ^{ème} année de licence	
Semestre de validation	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
Nombre d'UE à choisir	1 option au choix par semestre		
Options proposées			
Stage	X		
Droit de la famille	X		
Psychopédagogie	X		X
Criminologie	X		X
Projet de recherche	X	X	X
Formation humaine	X	X	X
Interculturalité	X		X
Ethologie	X		X
Sport	X		
Gérontologie	X		X
Psychologie en anglais	X		
Interventions et pratiques du psychologue		X	
Approche systémique des relations familiales	X		X
Psychosomatique		X	
Sujets non demandeurs de soin, de prise en charge		X	
Familles et relations intergénérationnelles		X	
Psychologie clinique approfondie			X
Groupes et médiations			X
Enjeux psychiques du travail			X
Au-delà des mots, le corps parlant			X

AXÉ SUP

TABLE DES MATIERES

AXÉ-SUP

Remise à niveau de français.....	249
Culture générale.....	249
Remise à niveau en biologie	250
Initiation aux statistiques	251
Tutorat	252

REMISE À NIVEAU EN FRANÇAIS 1

Thérèse PERETTI - Semestre 1 – 20 heures

Objectifs pédagogiques :

Mettre les étudiants à niveau en expression écrite et orale dans la perspective des attentes universitaires et professionnelles à venir.

Compétences :

Rédiger un message lisible
Perfectionner les grandes règles de l'expression écrite
Communiquer selon la logique d'un texte écrit
Choisir un registre de langue approprié
Utiliser un vocabulaire précis et varié
Prendre la parole dans différents contextes
Développer la fluidité verbale.

Pré-requis :

Avoir une maîtrise correcte de la langue française de niveau lycée.

Moyens pédagogiques :

Travaux individuels, exercices d'application, rédaction personnelle

Contenus/plan du cours :

Ponctuation, niveau de langue, homonymes et paronymes, construction grammaticale, révision des règles d'orthographe à connaître.
Modaliser son propos, structurer son écrit.
Présentation orale, clarté du discours.

Évaluation : Contrôle continu : Contrôle de connaissances en orthographe, grammaire, vocabulaire et grammaire de texte, production d'écrits.

Bibliographie :

La Bible du certificat Voltaire Julien Soulié éditions : L'étudiant ISBN : 97-8-23-6075698-8
Le Bled grammaire D. Berlion ISBN :978-2-01-000395-0-
Le Bled Orthographe E et O Bled ISBN : 978-2-01-000393-6

CULTURE GÉNÉRALE 1

Louise DESFONDS - Semestre 1 – 20 heures

Objectifs pédagogiques :

Acquérir et assimiler des connaissances en sciences humaines
Comprendre et analyser l'actualité en rapport avec les sciences humaines
Acquérir une méthodologie orale et écrite du travail universitaire
Rechercher, structurer et analyser des informations/données fiables
Développer son esprit critique, controvertir et débattre

Compétences :

Etre en capacité d'analyser une problématique en sciences humaines
Etre capable de mener des recherches d'informations valables et valides, de les synthétiser et de les analyser.

Faire preuve d'esprit critique, parvenir à débattre avec un argumentaire solide et controverser.

Pré-requis :

Maîtrise de la langue française
Capacités de réflexion, d'analyse et de mémorisation
Maîtrise de l'outil informatique et du WEB

Moyens pédagogiques :

Travaux de recherches et exposés individuels ou en groupe
Revue de presse spécialisée et générale
Fiches de lecture
Vidéos

Contenus/plan du cours :

Initiation :
- Anthropologie
- Ethnologie
- Sociologie
- Philosophie
- Morale, éthique et déontologie

Évaluation : Fiches de lecture
Exposés individuels ou en groupes

Bibliographie :

SALLEBERRY, J.C., CLAVERI, B, [2018], *Introduction aux sciences humaines et sociétales*, L'Harmattan.

REMISE À NIVEAU EN BIOLOGIE

Anne CUSENIER - Semestre 1 – 20 heures

Objectifs pédagogiques :

Acquérir une culture scientifique, approcher le fonctionnement du vivant à différentes échelles, maîtriser les principales fonctions de l'organisme.

Compétences :

Faire preuve de curiosité scientifique, gérer ses apprentissages, utiliser ses connaissances à bon escient, saisir des informations de sources documentaires et les mettre en relation pour répondre à une problématique.

Pré-requis :

Connaître les notions de biologie acquises en fin de collège-début de lycée

Moyens pédagogiques :

Groupe d'étudiants réduit permettant des cours magistraux de qualité et un accompagnement plus personnalisé
Aide méthodologique : restitution organisée des connaissances/exploitation et mise en relation de documents/représenter sous forme de schémas ou de graphiques

Contenus/plan du cours :

Approche des principaux domaines de la biologie :

- Biologie cellulaire et moléculaire
- Génétique
- La communication dans l'organisme : communication nerveuse et hormonale

Évaluation : Interrogations régulières pour vérifier les apprentissages + Devoirs surveillés [connaissances et exercices]

Bibliographie :

Tout manuel scolaire de SVT, niveau 3^{ème} et 2^{nde} pour retrouver les acquis
Tout manuel scolaire de SVT, niveau 1^{ère} et éventuellement Tale pour aller plus loin

INITIATION AUX STATISTIQUES

Jefferson VIRGILE - Semestre 1 – 20 heures

Objectifs pédagogiques :

Rappel des notions mathématiques de base nécessaires à la bonne compréhension et à l'apprentissage plus facile des notions de statistiques abordées dès la 1^{ère} année de Licence de Psychologie.

Compétences :

Acquérir des connaissances élémentaires sur l'analyse statistiques des données. Porter un jugement à partir de l'analyse numérique des données.

Pré-requis :

Effectuer des calculs algébriques, niveau 3^{ème}.

Moyens pédagogiques :

Polycopiés de cours et d'exercices.
Ressources pédagogiques (exemples illustrés et exercices corrigés sur Moodle – eCampus)

Contenus/plan du cours :

1. Des statistiques en psychologie ! Pourquoi ?
 - a. Psychométrie
 - b. Psychologie expérimentale
2. Rappels élémentaires
 - a. Arrondi et troncature : quelle différence ?
 - b. Les règles de calculs
 - c. Les variables
3. Les concepts statistiques
 - a. La proportionnalité
 - b. Les probabilités
4. Les analyses descriptives
 - a. Graphique
 - b. Numérique

Évaluation : 3 contrôles continus d'environ 20 minutes

Bibliographie :

Proposée en début d'année si besoin.

TUTORAT

Fabienne DUMETIER Semestre 1 – 20 heures

Objectifs pédagogiques :

- Mieux connaître les métiers de l'accompagnement et de la relation d'aide (éducatif, - médico-social, psychologique)
- Elaborer une analyse réflexive autour des représentations des métiers en lien avec son projet professionnel
- Confirmer son projet, mieux connaître le fonctionnement des entreprises.

Compétences :

- 1) Se repérer dans les différents métiers de l'accompagnement à partir de référentiels et de fiches descriptives de métiers :
 - connaître les métiers, leur contexte d'intervention et les différents champs professionnels associés à la psychologie.
- 2) Faire évoluer ses représentations des métiers et construire une analyse réflexive par rapport aux métiers :
Se situer par rapport aux perspectives d'insertion professionnelle.
Confronter ses points de vue, construire un dossier de groupe
- 3) Réfléchir à son projet et préparer ses recherches de stage
Faire l'inventaire de ses acquis, ses valeurs
Cibler ses recherches de stage et s'outiller pour une démarche réseau

Moyens pédagogiques :

- référentiel métiers, outils connaissance de soi, TRE
- forum des associations

Contenus/plan du cours :

- 1) Présentation du PPP et entrepreneuriat & Constitution des sous-groupes pour dossier
- 2) Retour sur notion accompagnement et validation choix métiers des groupes.
- 3) Préparation du forum des associations
- 4) Retour sur le forum des associations
- 5) Présentation des métiers : apport sur identification des ressources et travail en sous-groupes
- 6) Construction analyse réflexive à l'aide outils connaissance de soi (qualités, valeur au travail)
- 7) Travail en sous-groupe : mise en commun fiches métiers
- 8) Présentation orale des métiers par sous groupes
- 9) Présentation orale des métiers par sous groupes
- 10) Présentation orale des métiers par sous groupes

Évaluation : Participation forum des associations obligatoire

Dossier de groupe session 1 (oral coef 1 et écrit coef 2)

Session 2 : dossier retravaillé

Bibliographie :

Fiches métiers CIDJ-ONISEP-Fiches ROME- STUDYRAMA

GLOSSAIRE

BU : Bibliothèque Universitaire (à consommer sans modération).

BDE : Bureau Des Etudiant-e-s.

CM [cours magistral] : En amphithéâtre, en grand groupe. Il a pour but d'apporter des connaissances.

CONTROLE CONTINU : Evaluation dans le cours du semestre selon des modalités déterminées par chaque enseignant et annoncée en début de semestre par l'enseignant.

EP : éléments pédagogique, les UE sont constitués d'éléments pédagogique (2 ou 4)

PREREQUIS : L'inscription à certains cours est subordonnée à certaines conditions.

SCUIO : Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation.

TD (Travaux Dirigés) : En petits groupes. But : apporter des connaissances supplémentaires, approfondir des informations déjà reçues, faire des exercices d'application, d'analyse, de synthèse. Assiduité obligatoire.

TP (Travaux Pratiques) : Petits groupes. But : la manipulation, apprentissage de la méthode expérimentale. Assiduité obligatoire.

UE : Unité d'Enseignement, est axée sur une discipline : exemple : la Psychologie, à laquelle sont rattachés divers outils et apports.

UFR : Unité de Formation et de Recherche. Mots voisins : Faculté, Institut.

Chaque université est subdivisée en plusieurs UFR correspondant à un domaine de formation (ex : UFR de Sciences Humaines)

**Département Psychologie - Sciences Humaines et Sociales
Université Catholique de Lyon
23 place carnot
69286 LYON Cedex 02
Téléphone : 04 72 32 51 83
Courriel : shs@univ-catholyon.fr**

Site internet : <http://psycho.ucly.fr>

